UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

LE

MOLIÉRISTE

—

CINQUIÈME ANNÉE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/moliristerevue05pari

CINQUIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. Campardon, J. Claretie, F. Coppée, G. Depping, V. Fournel, J. Guillemot, F. Hillemacher, A. Houssaye, Paul Lacroix, H. de Lapommeraye, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, A. de Montaiglon, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, F.-P. Régnier, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, etc.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

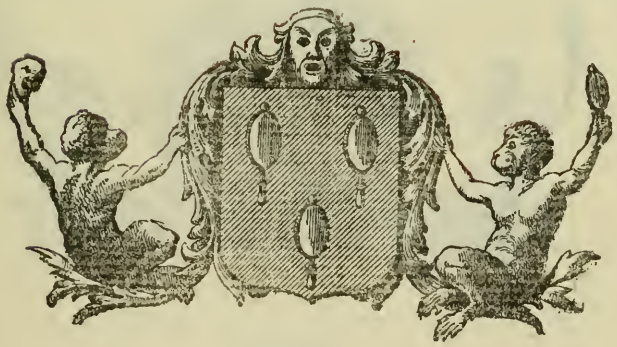

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1884

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 49 AVRIL 1883

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. Campardon, J. Claretie, F. Coppée, G. Depping, V. Fournel, J. Guillemot, F. Hillemacher, A. Houssaye, Paul Lacroix, H. de Lapommeraye, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, A. de Montaiglon, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, F.-P. Régnier, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, etc.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1883

30367

SOMMAIRE DU NUMÉRO XLIX

CINQUIÈME ANNÉE

MOLIÈRE ET MARIVAUX. — E. Bouily.
LA NUDITÉ AU LIT SELON CATHOS ET L'HISTOIRE. — E. Cottinet.
PETIT QUESTIONNAIRE : DEMANDES. — C. Humbert.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

MOLIÈRE ET MARIVAUX

De tous les écrivains qui ont traité le même genre, recherché les mêmes succès, il n'en est point certainement dont les noms forment un contraste aussi vif, une antithèse aussi nette que ceux de Molière et de Marivaux. Alors que tous les auteurs comiques, qui travaillèrent pour la scène après Molière, subissaient l'influence attractive du maître et traçaient leur orbite dans son rayonnement, Marivaux seul résistait à cette force latente, à cette loi de gravitation, et, au risque de se perdre, préférait chercher sa route à travers les espaces libres et encore inexplorés. Il ne cachait point l'antipathie invincible que lui inspirait Molière, il se refusait à reconnaître l'autorité du génie le plus créateur que la France ait produit, et même, si l'on en croit d'Alembert, « il ne craignait pas, quand on le mettait à son aise sur cet article, d'avouer naïvement qu'il ne se croyait pas inférieur à ce grand peintre de la nature. »

De cette erreur de goût et de jugement, de cette révolte avouée, peut-être Marivaux subit-il encore la peine : car

il est peu de *moliéristes* sincères, qui, loin d'être touchés de sa franchise, ne lui en gardent rancune et ne soient prêts à lui disputer son originalité.

Il y a là sans aucun doute exagération et injustice. Ce n'est point dérober à Molière que de faire honneur à Marivaux de procédés très-personnels, puisque son nom a suffi à les caractériser, et d'une forme d'autant plus originale qu'elle est plus facile à reconnaître. A ceux qui seraient encore tentés de résister aux charmes du *marivaudage* ou de prendre ce mot en mauvaise part, nous ne pouvons que conseiller la lecture de l'étude si complète et si ingénieuse, que M. Larroumet vient de publier sur *Marivaux, sa vie et ses œuvres* (1). Après ce travail aussi finement écrit que consciencieusement préparé, on serait mal venu de reprendre une discussion que ce livre vient de clore, et de nier les mérites singuliers d'un génie auquel il est peu de lettrés qui aujourd'hui ne rendent hommage.

Un point seulement, négligé par M. Larroumet, peut encore offrir matière à discussion. Le *marivaudage*, ou du moins ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot, n'a-t-il pas des origines plus anciennes ? Molière, qui, pour reprendre l'expression de Voltaire, connaissait si bien la *grande route* du cœur, ne s'est-il point douté que ce même cœur pouvait avoir ses petits sentiers, ses chemins tournants, ou bien a-t-il dédaigné de s'y engager ?

---

(1) *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, d'après de nouveaux documents, avec deux portraits et deux fac-simile, par GUSTAVE LARROUMET. Paris, librairie Hachette, 1882, in-8. L'académie vient d'accorder à ce livre le 1er prix Montyon.

La question n'est pas oiseuse. Mais, pour la résoudre, il importe de bien préciser le sens du mot *marivaudage,* qui consiste moins dans le raffinement de la pensée et du style que dans les procédés scéniques et l'analyse subtile des sentiments.

Ordinairement, chez Marivaux, l'amour se cache, tremble de se montrer, et chacune de ses comédies « a pour objet de le faire sortir d'une de ses niches (1). » Les obstacles qu'il rencontre, ce n'est point du dehors qu'ils viennent; il se les crée à lui-même, il les trouve en lui-même, il les fait naître soit d'une timidité invincible, soit d'un point d'honneur délicat, soit encore d'une vanité pointilleuse. Souvent même cette vanité, cet amour-propre n'est que le point de départ, chez les femmes surtout, d'un vague penchant, d'un sentiment indéterminé qui ne tarde pas à se préciser, à se fixer, à grandir, à devenir enfin, sinon une passion bien violente, du moins un amour sincère et souffrant. « Pourquoi est-ce que j'aime? dit l'une de ses amoureuses. Parce qu'on me défiait de plaire, et que j'ai voulu venger mon visage... »

C'est donc cet amour confus d'exister, inquiet de se montrer, ennemi de lui-même, ou cet autre amour, né d'une émotion de l'amour-propre, obligé de se dérober, souffrant de sa propre fierté, que nous voulons rechercher dans l'œuvre de Molière.

Malgré une ou deux scènes de galanterie ingénieuse et raffinée, dont on pourrait comparer le langage au style de

---

(1) D'*Alembert*, cité par M. Larroumet.

Marivaux, le *Sicilien* n'offre rien du type amoureux que nous avons défini. Il ne faut pas se laisser convaincre par des apparences simplement extérieures. On pourrait alors tout aussi bien apercevoir une première forme du marivaudage dans les poésies de Thibaut de Champagne ou de Guillaume de Lorris, ou dans ces poèmes de la Table-Ronde dont les auteurs aiment tant à deviser de « fine amour ». Car il est bon de remarquer en passant que, si la France possède des trésors incomparables de littérature primesautière, naïvement éloquente, majesteusement libre et franche, elle offre aussi à toutes les époques de son histoire des œuvres où la naïveté va jusqu'au raffinement, où le bien-dire est poussé jusqu'à la préciosité, où le langage amoureux s'enveloppe des subtilités les plus exquises. C'est un goût qui remonte à nos origines, et que nous ne tenons point de l'Italie, comme on le croit généralement.

Fermons cette parenthèse, qui n'a d'autre but que de bien mettre à part cette question de forme recherchée et de style artificiel, dont on a le tort de faire le plus souvent l'essence même du marivaudage.

Le vrai marivaudage, tel que nous avons essayé de le déterminer, ne pourrait se retrouver que dans deux pièces de Molière, deux comédies restées à l'état d'ébauche et conçues, par ordre du Roi, pour les plaisirs de la cour. C'est *La Princesse d'Elide*, dont le premier acte seul et une scène du second ont reçu leur forme définitive et poétique ; et c'est aussi *Les Amants magnifiques*, dont le scénario n'était destiné qu'à offrir à la cour un divertissement

« composé de tous ceux que le théâtre peut fournir », ballet, musique, comédie, machines et féerie.

On a déjà maintefois signalé les rapports étroits qui existent entre les *Fausses confidences* et les *Amants magnifiques*. Comme Sostrate, Dorante aime une femme d'un rang supérieur à sa condition; comme Sostrate, il n'ose et ne peut déclarer ses sentiments; comme Sostrate enfin, il laisse un familier de celle qu'il aime se charger de l'office de truchement, et, grâce à l'habileté de cet ami dévoué, le stratagème réussit. Araminte offre également plus d'une ressemblance avec la princesse Eriphile, et par sa situation vis-à-vis d'un amant respectueux et muet, et par le trouble qu'elle ressent à la révélation inattendue de cet amour, et par les combats qu'elle livre à sa passion.

La donnée des deux pièces est donc à peu près la même, et le développement scénique en suit à peu près également la même progression. Ces analogies évidentes n'ont point échappé aux commentateurs. C'est pourquoi nous croyons inutile de reprendre les détails d'une comparaison qu'Auger a déjà faite et qu'on trouvera au tome VII de son édition des *Œuvres de Molière*, pages 486, 507, 511 et 567-569.

Il n'en est pas de même de la *Princesse d'Elide*, dont il me semble que personne n'a encore songé à montrer la ressemblance avec certaines pièces de Marivaux. Le sujet de celle-ci n'est autre que celui de la comédie espagnole de Moreto, *Dédain contre dédain*, transporté de l'Espagne dans l'antiquité grecque. Mais, la Grèce n'étant là que pour fournir un cadre poétique, des noms harmonieux, et sans doute aussi un prétexte à riches décors, les senti-

ments sont restés modernes comme les personnages, et l'intrigue est de celles auxquelles se plaisait l'auteur des *Fausses confidences*.

La princesse, en effet, affecte pour l'amour une insensibilité rare, un dédain superbe; Euriale, qui en est épris, ne trouve rien de mieux, pour vaincre ce cœur rebelle, que de faire parade d'une froideur non moins dédaigneuse. Froissée dans son amour-propre, piquée au jeu, la fière jeune fille entreprend de soumettre le présomptueux cavalier, sans prendre garde que cette expérience-là peut lui porter malheur. La voilà, en effet, bientôt éprise à son tour et punie de son insensibilité par une passion d'autant plus poignante qu'elle doit à son honneur de la tenir secrète pour tous et surtout pour celui qui en est l'objet. Cependant, poussée par la violence du mal, elle risque un demi-aveu dans l'espoir d'obtenir d'Euriale un autre aveu plus sincère et qui la satisfasse. Mais, comme elle feint de n'avoir fléchi son orgueil qu'en faveur d'un second prétendant, Aristomène, Euriale ne manque pas de feindre aussi un amour égal pour Aglante, cousine de la princesse, et sort pour demander sa main au père de celle-ci, le prince Iphitas. Trouble et désespoir de notre héroïne qui, trompée par quelques discours ambigus d'Euriale et de son père, croit que ce dernier est prêt à souscrire à une union dont elle ne peut souffrir la pensée et le supplie de n'y point consentir. C'est ainsi qu'elle trahit ses sentiments secrets et un amour dont elle n'osait s'avouer à elle-même l'existence.

Qui ne reconnaît, à cette rapide analyse, une étude du cœur féminin souvent mise en œuvre par Marivaux, un

thème qu'il a tant de fois repris, transposé, varié, modifié, brodé de sémillants dialogues? Les deux *Surprises de l'amour*, les *Serments indiscrets*, l'*Heureux stratagème* ne reposent-ils pas sur des données analogues, sur des métamorphoses à peu près identiques ? C'est l'amour naissant dans le cœur de la femme du besoin inné de plaire et de l'amour-propre aiguillonné par l'indifférence. « Notre vanité et notre coquetterie, dit Lucile dans les *Serments indiscrets*, voilà les plus grandes sources de nos passions. »

Cette conformité dans la conception générale peut se remarquer jusque dans l'analyse des détails.

A peine Euriale, par exemple, a-t-il manifesté sa résolution de ne point aimer, que la princesse d'Elide dit à ses suivantes :

« D'où sort cette fierté où l'on ne s'attendait point? Princesses, que dites vous de ce jeune prince? Avez-vous remarqué de quel ton il l'a pris?..... Ne trouvez-vous pas qu'il y aurait plaisir d'abaisser son orgueil et de soumettre un peu ce cœur qui tranche tant du brave?..... Je vous avoue que cela m'a donné de l'émotion, et que je souhaiterais fort de trouver les moyens de châtier cette hauteur..... »

De même, dans la première *Surprise de l'amour*, la Comtesse dira à Lélio :

« Vous voilà bien irrité contre les femmes. Je suis peut-être, moi, la moins aimable de toutes. Tout hérissé de rancune que vous croyez être, moyennant deux ou trois coups d'œil flatteurs qu'il m'en coûterait, grâce à la tournure grotesque de l'esprit de l'homme, vous m'allez donner la comédie. »

On pourrait, à la manière des anciens critiques, multiplier ces citations parallèles. Qu'il nous suffise d'indiquer encore la scène III de l'acte cinquième des *Serments indis-*

crets, dont la situation et le développement semblent empruntés à la scène deuxième du même acte de la *Princesse d'Elide*.

Ces ressemblances une fois constatées, il ne faudrait cependant pas en conclure que Marivaux n'avait qu'à ouvrir Molière pour y trouver son système dramatique tout organisé. Notre intention est autre et tend seulement à prouver que Molière, si profond observateur, si largement humain, n'avait point méconnu ces motifs imperceptibles de nos déterminations, ces mobiles secrets de nos sentiments, ces replis délicats du cœur, dont la description minutieuse a fait tant d'honneur à Marivaux. Mais, après cela, est-il bien nécessaire de montrer que l'investigation philosophique et dramatique chez ces deux auteurs est aussi différente que leurs génies sont opposés ? Tandis que Marivaux s'attarde curieusement aux petits sentiers amoureux et contourne le dénouement jusqu'au moment où il lui plait de faire le « saut de puce » qui l'en sépare (le mot est de M. Sarcey); tandis qu'il cherche ses effets dramatiques dans les coquetteries souvent maniérées d'un style menu, ténu, finement enroulé, et même fait un peu parade des subtilités de son esprit; Molière, parti du même point, évite les détours inextricables de ces chemins tortueux, entre franchement dans l'action, en dégage les abords, en élargit l'intérêt et ne tarde pas, même dans des pièces aussi rapidement écrites que la *Princesse d'Elide* et les *Amants magnifiques*, à nous mener à quelque scène magistralement conçue, amplement traitée, et dont la vérité générale s'impose à tous et non plus seulement à un public d'élite.

Telle est, par exemple, la scène IV de l'acte quatrième des *Amants magnifiques*. Rien de semblable dans les *Fausses confidences*. Araminte, instruite de l'amour de son intendant, se sentant éprise à son tour, ne songe point à provoquer une explication devenue nécessaire. Eriphile, au contraire, quand elle s'est assurée de la passion et du trouble de Sostrate, le fait appeler, et, quand il est devant elle :

« Sostrate, vous m'aimez? — SOSTRATE. Moi, Madame? — ERIPHILE. Laissons cela, Sostrate. Je le sais, je l'approuve, et vous permets de me le dire..... »

Cette netteté, cette franchise est certainement plus dramatique que la scène (si bien menée qu'elle soit) imaginée par Marivaux pour sortir de la même impasse.

Poursuivrai-je ce genre de comparaisons?... Lorsque la princesse d'Elide a laissé échapper de son amour un aveu rougissant, elle répond à son père qui se hâte d'en conclure qu'elle accepte Euriale pour époux :

« Seigneur, je ne sais pas encore ce que je veux : donnez-moi le temps d'y songer, je vous prie, et m'épargnez un peu la confusion où je suis. »

C'est réservé, pudique, plein de convenance. Marivaux, très fin observateur des mœurs de la Régence, est sans doute très exact moraliste, mais écrivain moins naturel, lorsqu'il termine la seconde *Surprise de l'amour* par un mouvement de confusion semblable (mais peut-être simulée), que la comtesse souligne d'un mot et d'un regard jeté par-dessus l'éventail : « Je rougis, chevalier; c'est vous répondre. »

Enfin, lorsque les femmes de Marivaux ont peine à démêler dans leur trouble la nature des sentiments qui les agitent, l'auteur n'a guère à leur prêter que des formules un peu banales, comme : « Ah ! je ne sais où j'en suis, respirons. D'où vient que je soupire? » ou, dans un style moins correct : « Hélas ! tu ne sais ce que je souffre, ni toute la douleur et le penchant dont je suis agitée. » Mais on chercherait en vain, pour expliquer de telles situations, quelque chose qu'on puisse, de près ou de loin, comparer au couplet de la *Princesse d'Elide* : « De quelle émotion inconnue sens-je mon cœur atteint? et quelle inquiétude secrète est venue troubler tout d'un coup la tranquillité de mon âme?... » Que Molière ait eu le temps de terminer sa comédie à loisir et d'ajuster à cette prose déjà si chantante les ailes de la rime, il nous eût laissé sans doute un des plus harmonieux récitatifs, une des plus suaves mélodies de notre poésie dramatique.

Telle est, nous semble-t-il, la supériorité de Molière, même lorsque par hasard il lui arrive de s'égarer dans les sentiers perdus que Marivaux devait frayer plus tard. S'il s'était attaché à suivre cette voie, nul doute qu'il n'en fût revenu avec quelque chef-d'œuvre en main. Mais son génie le poussait plus haut et plus loin, et nous n'avons pas à regretter qu'il n'ait tenté dans ce genre de comédie que deux ou trois improvisations. Eût-il trouvé mieux encore que le *Jeu de l'amour et du hasard*, il est permis de préférer qu'il ait écrit le *Misanthrope* et *Tartuffe*.

Ce n'était point l'avis de Marivaux, on le sait déjà; mais on sait moins peut-être qu'il voulut un jour reprendre pour son compte le type du dévot hypocrite, et refaire,

dans son roman de *Marianne*, Tartuffe sous le nom de M. de Climal. Sans doute, il s'est gardé d'afficher une telle prétention, et n'est point tombé dans la faute reprochée à La Bruyère. Ce sont là en effet de ces ambitions qu'il n'est pas prudent de faire sonner. Malheureusement, M. Larroumet nous confie, d'après d'Alembert, que Marivaux trouvait le portrait de M. de Climal « beaucoup plus fin » que celui de Tartuffe. N'est-ce pas avouer suffisamment qu'on a eu l'intention de corriger Molière ?

Malgré l'étrangeté d'un tel projet, il faut reconnaître que Marivaux, s'il n'a pas fait oublier *Tartuffe*, a su tracer à côté et au-dessous de son modèle un portrait de l'hypocrisie, finement étudié, agréablement rendu, et surtout bien conforme aux mœurs du XVIII^e^ siècle. Est-ce à dire qu'il se soit ici dégagé de toute influence moliéresque ? Il serait absurde même de le supposer. Le caractère de Tartuffe est trop général, trop profondément vrai, pour que toute nouvelle peinture de l'hypocrisie n'en reproduise pas quelques traits. Mais Marivaux ne s'est pas borné à une ressemblance fortuite, à des rencontres inévitables. Il avait certainement Tartuffe sous les yeux, quand il traçait l'histoire de M. de Climal, et, bien qu'il ait cherché à les déguiser, ses imitations, ou, si l'on veut, ses réminiscences sont d'autant plus flagrantes qu'elles sont parfois maladroites.

Tartuffe était gueux, et vivait de charité. Prenant le contre-pied de Molière, Marivaux fait de M. de Climal un vieux gentilhomme riche, cachant ses vices sous le masque d'une charité pieuse. Mais, comme Tartuffe, c'est par ses appétits sensuels, par sa lubricité que le nouvel impos-

teur se trahit. Ce n'est pas là ce qu'il faudrait reprocher à Marivaux.

« Toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre, »

et le libertinage est la plaie secrète par où se fait reconnaître l'hypocrite. Il suffit de quelque *odor di femina* pour lui faire retirer son masque. « Donc vient cela, messieurs? dirait Rabelais. Pensez-y, je vous prie. »

Toutefois les procédés de M. de Climal ne laissent pas de rappeler les manœuvres galantes de Tartuffe. De même que Tartuffe maniait le fichu d'Elmire, tâtait l'étoffe de sa robe, lui serrait le bout des doigts et posait sans façon la main sur son genou, de même M. de Climal agit avec Marianne. Cependant, comme la pauvre orpheline vit de ses dons et lui semble trop jeune, peut-être même trop innocente, pour pouvoir opposer une longue résistance, il y met un peu moins de précautions : il lui prend la main, qu'il baise d'une manière fort tendre, quitte, reprend, approche de sa bouche en badinant; il remarque que sa protégée a de fort beaux cheveux, les admire, les touche avec passion... Bref, sa rhétorique, comme celle de Tartuffe, finit par s'expliquer si clairement que, selon le récit de Marianne, « il était difficile de parler plus français. »

Marianne n'est point sotte, elle a entendu parler d'amour dans son village; mais comme elle a reçu les dons (vêtements, linge, pension) de M. de Climal, il lui est difficile de rompre brusquement l'entretien, comme fit Elmire en pareille circonstance. Elle se résoud donc à faire la sourde oreille. Sur cette oreille mignonne, M. de Climal *appuie* alors un baiser... On sait avec quelle adresse

Marianne feint de ne rien remarquer et de prendre ce baiser pour un choc fortuit, causé par quelque secousse de la voiture où tous deux sont installés.

Le « vieux penard, » comme l'appelle madame Dutour, finit, en présence de ce manège, par prendre le parti de s'expliquer nettement et sans ambages. A l'étonnement de Marianne, qui lui rappelle alors la piété dont il fait profession, il répond par un mot que le lecteur pourrait bien avoir déjà renconré quelque part :

« Mais, ma chère enfant, vous me prenez donc pour un saint?... Vraiment, vous me faites trop d'honneur, je ne le suis point ; et un saint même aurait bien de la peine à l'être auprès de vous ! »

M. de Climal connait ses auteurs. Ne serait-ce point là, en prose un peu sèche et à courte haleine, le couplet délicieusement séducteur de Tartuffe :

Ah ! pour être dévot, je n'en suis pas moins homme ;
Et, lorsqu'on vient à voir vos célestes appas,
Un cœur se laisse prendre et ne raisonne pas.
Je sais qu'un tel discours de moi paraît étrange ;
Mais, madame, après tout, je ne suis pas un ange ;
Et, si vous condamnez l'aveu que je vous fais,
Vous devez vous en prendre à vos charmants attraits.

Reconnaissons que la ressemblance s'arrête là et que M. de Climal ne s'attache point à reproduire trop exactement la déclaration de Tartuffe. M. de Climal est en effet un homme du monde ; sa morale ne cherche pas des accommodements avec le ciel, mais simplement avec le monde. Il n'enseigne ni la doctrine des *restrictions mentales*, ni celle de la *direction de l'intention*. Il sait « qu'il faut vivre et que la nécessité est une chose terrible », mais qu'avec de

beaux cheveux et un joli visage une fille, qui n'est point sotte, doit savoir ne manquer de rien. Il est fin connaisseur en ces matières, il a du goût, et, comme il remarque en Marianne un grand fonds de beauté, il offre de lui assurer sur ce fonds un honnête revenu. Si, comme Tartuffe, il la met en garde contre les jeunes galants, leur vanité, leur indiscrétion, c'est sans doute parce qu'il faut toujours éviter de se compromettre, mais aussi parce qu'avec ces gens-là elle ne saurait gagner « qu'une aisance médiocre et passagère ». Avec lui, au contraire, non seulement sa « réputation ne court aucun hasard », mais de plus, de bonnes rentes lui seront garanties par un contrat en forme.

Marivaux trouvait peut-être ces petits calculs d'arithmétique beaucoup plus habiles que le langage de Tartuffe. Mais qui ne voit aujourd'hui combien Tartuffe est plus vrai, plus dangereux, que ce bonhomme charitable qui n'est, en résumé, qu'un vieux libertin ? J'admets fort bien que M. de Climal n'ait point à la bouche les termes mystiques dont se sert Tartuffe et que dans sa déclaration il ne soit question ni de *ferveur*, ni de *tribulations*, ni d'*ineffables douceurs*, ni d'*autel*, ni de *dévotion*, ni de *suave merveille*. Cette phraséologie de cantique sent un peu trop la sacristie pour un gentilhomme, et, si l'hypocrite de Marivaux a quelque originalité, c'est par son caractère constant d'homme du monde. Mais, même dans cette donnée, je ne lui trouve ni l'ampleur de dessin, ni la franchise de tons, ni la puissance de relief nécessaires pour créer des types bien vivants et n'offrant pas seulement à l'œil, par quelque tour de métier, l'illusion de la vie. Molière pei-

gnait à fresque et d'un enduit solide; La Bruyère dans son portrait d'Onuphre a fait, selon Sainte-Beuve, un tableau de chevalet; Marivaux, dont M. Larroumet caractérise les figurines de « peinture *sur ivoire* », nous a laissé dans M. de Climal une miniature charmante, aux détails finement étudiés, au coloris très délicat, mais enfin une miniature. Trop préoccupé de faire autrement et mieux que Molière, il a dû revenir à plusieurs reprises sur son travail : on y sent les repeints.

Bien plus, les traits qu'il emprunte au maître de la fresque perdent parfois sous ses retouches presque toute leur valeur et sont noyés dans la profusion des détails minutieux. On a déjà pu en juger par les citations que nous avons faites. Voici encore un personnage inventé d'après les cartons de Molière : c'est celui du religieux, ami de M. de Climal, bonhomme sans malice comme sans clairvoyance, qui nous fait songer à Orgon et à Madame Pernelle. Comme ces deux grandes dupes, il a la plus absolue confiance dans l'hypocrite qui le trompe ; et, lorsque Marianne veut lui ouvrir les yeux, il se refuse à croire la pauvre enfant, comme si elle était capable d'inventer toutes les abominables pratiques qu'elle raconte. Parle-t-elle du baiser que M. de Climal lui a donné dans son carrosse, il l'interrompt aussitôt :

« Un baiser, ma fille, un baiser ! Vous n'y songez pas : comment donc ? Savez-vous bien qu'il ne faut jamais dire cela, parce que cela n'est point ? Qui est-ce qui vous croira ? Allez, ma fille, vous vous trompez, il n'en est rien, il n'est pas possible. Un baiser ! Quelle vision ! Ce pauvre homme ! »

Inutile d'insister sur cet amalgame de deux carac-

tères, empruntés à Molière et refondus en un seul. Et comme le *pauvre homme* perd ici de sa valeur ! comme on sent que Marivaux n'en a point compris la force comique !

Je ne parle pas à dessein de la conversion *in extremis* de M. de Climal : c'est là une faute capitale de Marivaux. M. Larroumet explique la confession dernière de l'hypocrite par « cette crainte de l'enfer », qui est souvent la seule croyance religieuse des faux dévots. Mais Marivaux n'en a rien laissé soupçonner : le repentir de M. de Climal est très-sincère, la grâce a fait son office (en plein dix-huitième siècle !), et cette mort pourrait être aussi édifiante que la conversion de Félix, dans *Polyeucte*, si nous n'avions toujours présents à la mémoire, malgré toutes les précautions de Marivaux, les oreilles de faune et les pieds de bouc de ce triste sire.

Je m'étonne donc que M. Larroumet, dont la critique est si ferme et si pénétrante, ait trouvé cette figure « digne de prendre place à côté de Tartuffe et d'Onuphre, dans cette longue galerie où nos auteurs comiques et satiriques ont rivalisé dans la peinture du plus redoutable de tous les vices, du plus odieux à la franchise de notre caractère national. »

Marivaux, très ingénieux à mettre en œuvre des observations habilement et curieusement recueillies, très subtil quand il s'agit de filer une scène, de prolonger une intrigue, de suspendre un dénoûment, ignorait l'art de concentrer une idée, de définir une situation par un trait à la fois comique et profondément humain, de résumer d'un mot tout un caractère. Avec une imagination très

féconde et des qualités vraiment originales, il lui a manqué dans le roman l'art de la composition, au théâtre l'entente des grands moyens scéniques, la force, le jet, la franchise (1). S'il avait moins songé à se séparer de Molière, dont la renommée semble l'avoir irrité, s'il s'était mis patiemment et simplement à cette école, peut-être, sans rien perdre de son originalité, aurait-il plus sûrement marqué sa place au répertoire et dans nos bibliothèques. Car, malgré la faveur dont il jouit à cette heure, il n'est pas certain que l'heure prochaine lui appartienne et que Regnard, Lesage et Beaumarchais ne prennent bientôt leur revanche de l'indifférence momentanée qu'on leur témoigne. Quoi qu'il en soit, il n'est point d'auteur (à l'exception de Racine) qui, depuis 1870, ait été mieux accueilli, plus fêté à la maison de Molière. C'est qu'en effet il y trouve les interprètes les plus fins qu'il pouvait souhaiter; c'est que, dégoûtés, écœurés de naturalisme, nous recherchons par besoin de contraste les grâces mignardes du XVIII[e] siècle et que personne n'a mieux réussi que Marivaux à reproduire les manières et le langage de son temps. Cela suffit pour justifier ce retour de faveur et nous faire trouver quelque plaisir au portrait de M. de Climal, même après une lecture de *Tartuffe*.

EMILE BOULLY. (2)

---

(1) « Je ne sais point créer, a-t-il dit de lui-même; je sais seulement surprendre en moi les pensées que le hasard me fait naître; et je serais fâché d'y mettre rien du mien. » (Le *Spectateur français*).

(2) On doit à M. E. Boully une excellente édition classique de l'*Avare*, récemment publiée à la librairie Eugène Belin.

LA NUDITÉ AU LIT

SELON CATHOS ET L'HISTOIRE.

« ..... Pour moi, mon oncle, tout ce que je puis vous dire, c'est que je trouve le mariage une chose tout-à-fait choquante. *Comment est-ce qu'on peut souffrir la pensée de coucher contre un homme vraiment nu ?* »

En lisant ce passage, il n'est personne aujourd'hui qui ne hausse les épaules et ne rie de la faiblesse de Cathos. Quel sot conte a-t-elle écouté ? Quel tableau incongru cette précieuse se forge-t-elle de la cohabitation conjugale ? Coucher contre un homme *vraiment nu*, c'est-à-dire un homme sans chemise, n'est-ce pas une vision de la plus folle indécence, et ne reconnaît-on pas là un de ces coups de pinceau outrés dont Molière ne se faisait pas faute pour enlever une figure grotesque, au gré du parterre ?

Longtemps, j'ai partagé sur ce point l'opinion générale, et il n'a pas fallu moins que la multiplicité de certaines rencontres dans mes lectures pour former en moi une opinion fort différente.

En montrant une précieuse exaspérée à l'idée du contact d'un mari *vraiment nu*, se pourrait-il que Molière l'eût chargée seulement d'une pruderie exagérée à l'encontre d'un usage commun, tout comme il montra plus tard une

savante sottement insurgée contre le seul mot de *mariage* ?

« . . . . . Ah ! fi, vous dis-je.
Ne concevez-vous point ce que, dès qu'on l'entend,
Ce seul mot à l'esprit offre de dégoûtant,
De quelle étrange image on est par lui blessée,
Sur quelle sale vue il traîne la pensée ? »

Bref, Cathos, en ses répugnances, n'est-elle qu'une lointaine esquisse d'Armande, son dégoût est-il aux yeux de Molière plus affecté qu'extravagant, et en conclurons-nous que les maris de cette époque couchaient véritablement nus ?

Pour l'établir, je ne m'arrêterai pas à faire remarquer que l'extravagance admise serait unique dans le personnage de Cathos, laquelle n'est point une folle achevée, comme Bélise, et ne s'exprime pas d'un ton plus chargé qu'Armande elle même ; non, c'est aux témoignages contemporains que je veux demander la preuve de la réalité d'une coutume si parfaitement ignorée aujourd'hui.

Avancerai-je tout d'abord un passage de Lafontaine dans la *Courtisane amoureuse ?* Camille s'est mis seul au lit, laissant la pauvre Constance grelotter de froid et d'amour dans la chambre. Enfin, touché de sa peine, il l'invite à le rejoindre, et elle, alors, le prie de la délacer. Camille répond brutalement :

« Je ne saurais ; il fait froid, *je suis nu;*
Délacez-vous. . . . . »

Mais un conte ne prouve rien. Passons à des faits authentiques.

S'il est notoire qu'en 1659, date de la représentation

des *Précieuses*, les malades de l'Hôtel-Dieu de Paris étaient nus dans leurs lits, l'on peut croire que déjà Louis XIV dormait vêtu d'une chemise. Saint-Simon l'affirme, au moins pour les dernières années de sa vie : — « Chaque matin, à 8 heures, son premier médecin et son premier chirurgien l'en changeaient, parce qu'il était sujet à suer. » Mais voici, du même auteur, le récit d'une scène fort étrange survenue un soir à Meudon, chez le grand Dauphin :

Après souper, Monseigneur s'étant allé coucher, le grand prieur et le prince de Conti se querellent à propos d'un coup au jeu. Le prince insulte son adversaire qui s'emporte, jette les cartes et lui demande satisfaction, l'épée à la main.

Et Saint-Simon ajoute : « L'arrivée de Monseigneur, *tout nu* en robe de chambre, que quelqu'un alla avertir, leur imposa à tous deux. »

Dira-t-on qu'ici *tout nu* signifie sans habits et que Monseigneur avait une chemise sous sa robe de chambre ? Le doute est encore permis, bien que d'ordinaire, quand il est question d'un homme tout nu, personne n'entende qu'il s'agisse d'un homme pourvu d'un vêtement quelconque.

Poursuivons. — Je lis, dans la vie de Bensserade placée en tête de la première édition de ses *Œuvres*, qu'un jour, à Versailles, entre sept et huit heures du matin, Bensserade couchant au château, un premier valet de chambre du Roi entra chez lui, tandis qu'il était encore au lit, et lui remit une bourse de trois cents pistoles. C'était autant qu'avait gagné le Roi, la veille, au jeu, après avoir gra-

cieusement promis au poète le don de son gain éventuel.

Le narrateur ajoute : « Bensserade se leva pour embrasser le valet de chambre, et cela avec tant de précipitation qu'il se jeta à son cou *tout nu* et l'accompagna ainsi jusqu'à la porte de sa chambre, lui disant qu'il ne le pouvait accompagner plus avant dans l'état où il était. »

Voyons, croit-on que l'anecdote eût mérité d'être contée si Bensserade se fût trouvé dans un état sommaire, mais décent ? Croit-on que son biographe eût pensé divertir Son Altesse Monseigneur le comte d'Armagnac, grand écuyer de France, à qui la publication nouvelle était dédiée, en lui narrant qu'un dormeur s'était levé en chemise et avait ainsi traversé sa chambre pour reconduire un visiteur pressé ? Quoi de singulier là ? La chose n'était piquante que si Bensserade, oubliant dans sa joie qu'il était *vraiment nu*, avait reconduit l'envoyé du Roi en cet état de nature, avec force révérences, selon les règles du cérémonial ; et c'est ce dont je ne fais, pour moi, aucun doute.

Mais voici qui ne permet plus d'hésitation à personne ; voici un trait précis et pertinent auquel il faudra se rendre. Je l'emprunte à une Relation du voyage du Roi à Nantes, en 1661, deux ans après la représentation des *Précieuses*.

Cette relation, en vers, de la main du comte de Saint-Aignan, lui fut commandée par le Roi, à l'intention des deux reines, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, pour qui Bensserade répondit. Elle ne dit pas un traître mot du grand objet de cette course fameuse, la main-mise de Louis sur Fouquet, mais elle compense cette discrétion singulière par la révélation d'une foule de traits de mœurs

intéressants. J'en réserve l'analyse à un recueil moins spécial que celui-ci et j'en détache l'échantillon qui revient à notre étude:

On était arrivé à Ancenis et, après un souper fort gai, chacun s'était retiré chez soi. A l'hôtellerie où le Roi logeait, Fabry, le capitaine des gardes en quartier, quoiqu'il fût tout malade, dit Saint-Aignan, n'avait pas laissé de barricader la chambre royale d'un grand banc et de deux fagots, après quoi il s'était allé coucher. Vers minuit, il commençait à dormir,

« . . . . lorsqu'un assez grand bruit
Le fit sans marchander jeter hors de son lit,
Et, *nu comme il était lorsqu'il vint sur la terre*,
Couvert d'un baudrier et de son cimeterre,
Ayant ouvert la porte. . . . . » etc.

La suite importe peu. Ce qui nous intéresse ici, c'est l'incontestable netteté du témoignage. Fabry sortant du lit, nu comme à sa naissance, couvert de quoi ? d'un baudrier d'épée, justifie l'appréhension de Cathos et lave Molière de tout soupçon d'invention folâtre.

Que si, pour dernière ressource, la chicane nous opposait l'invraisemblance d'une grossièreté telle que serait l'apparition d'un homme réellement nu dans le récit d'un courtisan à des reines, nous lui fermerions la bouche avec le passage suivant de ce même récit:

« On prenait dans Maillé, par avis salutaire,
Pendant le chaud du jour un repos nécessaire,
Quand auprès d'un grand Prince étant sur le côté,
Bellefonds nous frappa d'une ventosité
Qui, pour notre malheur, dessous ces vertes treilles,
Nous surprit l'odorat et même les oreilles. »

Dans un siècle où de telles gentillesses étaient de mise avec la mère et la femme du souverain, faut-il s'étonner si Molière raillait à titre de précieuse renchérie, mais pas du tout à titre de visionnaire, une *pecque provinciale* qui faisait des façons pour coucher *contre un homme vraiment nu ?*

EDMOND COTTINET.

PETIT QUESTIONNAIRE

—

DEMANDES

29. — ETATS DU LANGUEDOC. — Dans le tome II du *Moliériste*, p. 265, se trouve la remarque suivante, de M. de La Pijardière: « Session de 1655, à Montpellier, du 7 décembre 1654 au *14 mars 1655*, » tandis qu'une note, qui se rapporte à la session de 1658, dit que les Etats délibérèrent le *15 mars 1655*, quoique ce fût un dimanche.

Peut-être faut-il lire 14 *mai* 1655 ? (M. J. Loiseleur dit que la session dura *cinq* mois).

C. HUMBERT.

30. — EPIGRAMME DE LEIBNIZ. — Dans les livres allemands il est souvent question d'une épigramme dans laquelle Leibniz vengea de Bossuet les mânes de Molière; mais je n'ai pu trouver cette épigramme nulle part, pas même dans les différentes éditions de Leibniz.

Quelque moliériste sera-t-il plus heureux que moi ?

C. HUMBERT.

BIBLIOGRAPHIE.

M. Alexandre Dumas (préface du *Fils naturel*) et M. Francisque Sarcey (feuilleton du *Temps* du 5 mars) viennent d'échanger, au sujet de la morale dans Molière, des observations d'un grand intérêt. Nous nous proposons de les discuter dans notre prochaine livraison.

*
* *

Lire, dans le fascicule IV de la nouvelle édition de la *France protestante*, la très importante et très complète notice consacrée par M. Henri Bordier à Samuel *Chappuzeau* (pages 9 à 34), d'après les travaux précédents de MM. P. Lacroix, Ed. Fournier, V. Fournel, G. Monval, et les manuscrits inédits de la bibliothèque et des archives de Genève.

*
* *

Vient de paraître, à la librairie Morgand, le tome II des *Continuateurs de Loret* (1), dont M^me^ la baronne de Rotschild poursuit pieusement la publication, avec le concours dévoué de notre collaborateur M. Emile Picot.

On sait que cet ouvrage, si intéressant pour l'histoire de Molière et celle du théâtre au temps de Louis XIV, comprendra six volumes. Chacun d'eux est accompagné d'une table très complète, guide indispensable pour ce genre de publications. L'index est « l'âme du livre ». (2)

Signalons dans ce tome II, qui va de juillet 1666 à dé-

---

(1) 1 fort vol. in-8, à 2 col. de 1310 p., prix : 15 fr.
(2) Samuel Bochart, à Ménage.

cembre 1667, les premières représentations du *Médecin malgré lui*, de *Mélicerte*, de la *Pastorale comique* et du *Sicilien*; d'*Attila;* de *Délie*, de la *Veuve à la mode* et de l'*Embarras de Godard* par de Vizé (1), de *Tartuffe* aussitôt interdit, et de la *Cléopâtre* de La Thorillière.

A côté de ces noms, on trouve fréquemment cités ceux de Montfleury, Béjart, Brécourt, de Brie, du Croisy, du Parc, Hubert, etc.

*
* *

Le Molière-Lemonnyer. — Nous avons annoncé l'édition monumentale que M. Jules Lemonnyer a entreprise à la gloire de Molière, avec le concours de MM. A. de Montaiglon et Jacques Leman.

L'érudit annotateur n'a pas cru devoir admettre les deux farces trop généralement attribuées à Molière : la *Jalousie du Barbouillé* et le *Médecin volant*. Le premier fascicule comprend donc l'Estourdy ou les *Contre-temps*, la 1re en date des pièces, non pas imprimées, mais représentées (le privilège est du 31 mai 1660, l'achevé d'imprimer du 21 novembre 1662 seulement). Nous allons feuilleter ensemble ce beau volume de 166 pages, grand in-4° raisin, imprimé par Ch. Hérissey, d'Evreux, en caractères elzéviriens du XVIIe siècle, d'après l'édition originale de Gabriel Quinet, qui porte la date de 1663.

Une courte notice de 4 pages, très substantielle, de M. Anatole de Montaiglon, contient tout ce qu'un honnête homme doit savoir des sources, de l'affabulation, du caractère propre et de l'histoire de la pièce.

Relisons l'*Epitre dédicatoire* du libraire Barbin à mes-

(1) A propos de de Vizé (que M. Picot orthographie *Visé*), signalons quatre notes très intéressantes sur cette famille, à la page 1305.

sire A.-J. de Riants, et savourons lentement, un à un, les 2068 vers du chef-d'œuvre se détachant sur beau papier avec la netteté d'une inscription lapidaire.

Les illustrations de M. Leman complètent le régal des yeux. Préparé à ce grand travail par quinze années de recherches et d'études, le peintre de l'*En-cas de nuit* et du *Molière chez Mignard* a très habilement combiné les costumes de l'édition de 1682 avec ceux de l'interprétation actuelle. Son grand sujet (scène 2 du 1er acte), gravé par Champollion, est un tableau très lumineux, plein de vie et de mouvement.

Mais c'est surtout dans les en-tête de chapitres et d'actes, les encadrements, lettres ornées, culs-de-lampe et vignettes, que se révèlent l'abondance et la diversité de l'artiste : Lyon, où l'*Estourdy* fut représenté, Messine, où se passe l'action, le frontispice général, telle majuscule à personnages sont des morceaux dont on ne se lasse pas d'admirer les détails.

Et dire que 7 à 800 compositions inédites sont déjà prêtes, c'est annoncer que chaque fascicule paraîtra régulièrement de deux en deux mois. En cinq années, le *Molière-Lemonnyer* formera dix volumes qui, par le texte, le commentaire, l'impression, la richesse des figures et le style de l'ornementation, pourra figurer dans les bibliothèques moliéresques à côté du Molière-Boucher de 1734 et de l'édition récente de l'Imprimerie nationale.

*
* *

Extrait du 2e article sur *les Almanachs politiques sous la Révolution,* publié par M. H. Welschinger dans le *Correspondant* du 25 février 1883 :

« Sylvain Maréchal, grisé par le succès de l'*Almanach des honnêtes gens* (1788), veut faire mieux encore avec l'*Almanach des républicains.* Il appellera janvier la Loi, février le Peuple, mars les Pères, avril les Epoux, mai les Amants, etc. Chaque jour prendra le nom d'un per-

sonnage fameux ou d'un événement important, comme Spartacus, ou comme l'invention de l'imprimerie. Mais ce qui donne un prix singulier à ces curieuses innovations, ce sont les commentaires dont Sylvain Maréchal les a gravement ornées..... Molière est un poète de valeur : « Aujourd'hui on jouera son *Tartuffe*, QUAND ON AURA CHANGÉ LE PLAT » DÉNOUEMENT DE CE CHEF-D'ŒUVRE DRAMATIQUE. »

Il n'est pas inutile de remarquer que Sylvain Maréchal était auteur dramatique. La plus curieuse de ses pièces est le *Jugement dernier des rois*, prophétie en un acte, en prose, représentée sur le théâtre de la République le 18 octobre 1793.

*
* *

MOLIÈRE, par M. le Dr R. Mahrenholtz. — Ce petit in-8 de 266 pages, qui vient de paraître à Heilbronn, chez Henninger, au prix de 4 marks, n'est que l'abrégé du livre dont nous avons déjà parlé : *Molières Leben und Werke*, publié en 1881.

*
* *

A voir : à l'exposition des aquarellistes de la rue de Sèze, la belle *suite* de M. Louis Leloir pour illustrer le *Molière* de Jouaust, sans oublier son *Ange de Molière*, très discuté par les critiques d'art, et néanmoins d'une inspiration si originale;

Au cercle de l'Union artistique (*vulgo* des Mirlitons), les 32 compositions d'Alexandre Bida destinées à une future édition de Molière. « La tâche a déjà tenté bien des artistes de mérite, dit M. Albert Wolff, mais les dessins de M. Bida ont un intérêt tout nouveau par la façon de voir du dessinateur. M. Bida n'a pas voulu des souvenirs de comédie inspirés par un metteur en scène; connaissant les traditions du Théâtre-Français, il a, en ce qui le concerne, ramené l'œuvre de Molière à la réalité de la vie, remontant ainsi à la source même de l'œuvre. Ce sont autant de tableaux composés en dehors de toute préoccupation théâtrale par un homme habitué à juger et à penser par son propre cerveau.»

*
* *

Encore une nouvelle publication allemande relative à Molière : la fameuse librairie de Cotta, à Stuttgart, qui est un peu le Hachette ou le Garnier de l'Allemagne, et qui a eu pendant 50 ans le monopole de tous les classiques allemands, Schiller, Gœthe, etc., publie à présent sous le titre de *Bibliothèque de la littérature universelle*, une collection de tous les classiques allemands et étrangers, ces derniers en traductions. C'est M. Paul Lindau, bien connu par ses remarquables travaux sur notre littérature, qui a été chargé de publier la traduction de Molière. Il a fait choix d'une vieille traduction excellente, datée de 1752, et qui, malgré quelques archaïsmes et gaucheries de style, est pleine de vigueur et plus qu'aucune autre pénétrée de l'esprit de Molière. Le 1er volume de ce *Molière choisi* vient de paraître, illustré d'un portrait gravé d'après le Mignard-Nolin, et de la signature en fac-simile. Il comprend les *Précieuses*, les *Ecoles*, la *Critique*, *Don Juan* et le *Misanthrope*, précédés d'une excellente *préface* de M. P. Lindau, sur l'histoire de Molière en Allemagne. Nous en donnerons prochainement un extrait, relatif aux rapports entre Molière et les classiques allemands.

L'ouvrage comprendra 3 volumes, dont le prix est fort minime : 1 fr. 25, tout reliés en percaline gaufrée, la *Bibliothek* étant destinée au grand public. Ils sont cependant fort bien imprimés, sur bon papier, et cette publication contribuera certainement à propager et à fortifier en Allemagne l'étude, et aussi la gloire de notre grand poète.

Du MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

MARS 1683

Lundy 1er. — *Malade imaginaire*	1546 l.	10 s.
Mardy 2. — *Amphitrion*	1190	10
Lundy 8. — Horaces, *Cocu imaginaire*	585	»
Jeudy 18. — Nitocris, *Pretieuses*	522	15
Mercredy 24. — Polieucte, *Cocu imaginaire*.	416	»

MARS 1783

Dimanche 2. — Mort de César, *Amphitrion*	4224	10
Mardy 4. — *Bourgeois Gentilhomme*	3766	15
Mercredy 5. — 15e du Roy Lear, *Comtesse d'Escarbagnas*	3253	13
Dimanche 9. — *Bourgeois Gentilhomme*	3250	16
Jeudy 13. — *Amphitrion*, Feinte par amour.	797	4
Vendredy 14. — *Misanthrope*, le Cercle	1212	12
Vendredy 21. — *Avare*, Galant coureur	492	6
Jeudy 27. — Chevalier à la mode, *Ecole des Maris* . .	608	4
Vendredy 28. — Turcaret, *Georges Dandin*	1037	13

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie Française. — Lundi 26 février, *Amphitryon* (MM. Thiron, Mounet-Sully, La Roche, Joliet, Davrigny, Leloir, de Féraudy; Mmes J. Samary, Dudlay, Amel, et les *Fourberies de Scapin* (MM. Coquelin, Coquelin cadet, Garraud, Boucher, Joliet, Roger, Davrigny; Mmes J. Samary, Thénard, Frémaux). — Mardi 6 mars, le *Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet, Villain, Truffier, Davrigny, Le Bargy; Mlle Fayolle). — Dimanche 11, matinée: *Tartuffe* (MM. Maubant, Prud'hon, Silvain, Boucher, Joliet, Villain, Leloir; Mmes Reichemberg, Lloyd, P. Granger, Amel). — Dimanche 18, l'*Avare* (MM. Coquelin cadet, Martel, Truffier, Boucher, Le Bargy, Leloir; Mlles Reichemberg, P. Granger, Fayolle). — Mardi 20, le *Mariage forcé* (ut suprà).

Odéon. — Dimanche 25 février, le *Sicilien*. — Jeudi 1er (mi-carême), soirée populaire, et dimanche 4 mars, matinée populaire : *Tartuffe*, le *Malade imaginaire* et la *Cérémonie*. — Dimanche 11, matinée populaire, les *Fourberies de Scapin;* le soir, l'*Avare*. — Dimanche 18, matinée populaire : les *Fourberies de Scapin*. — Lundi 26, mat. pop.: *Tartuffe*, *Malade* et *Cérémonie*. — Mardi 27, mat. pop. : l'*Avare* et *M. de Pourceaugnac* (1er acte) avec la *Course des apothicaires*.

Théatre français de Nice. — Notre collaborateur M. H. de Lapommeraye a fait, le 15 janvier dernier, une conférence sur *Molière et ses œuvres*. La salle était comble et de fréquents applaudissements ont interrompu cette brillante causerie, qui précédait le *Dépit amoureux* et les *Femmes savantes* (M. Laugier, Mlle Sarah-Rambert), à l'occasion du 261e anniversaire de la naissance de Molière.

En arrivant au théâtre, accompagné de M. Victorien Sardou, M. de Lapommeraye trouva à son adresse, dans le cabinet du directeur, une magnifique couronne de lauriers et de camélias, don anonyme de ses admirateurs. M. Cortellazzo lui demanda à quel moment il fallait la lui remettre sur la scène; mais le conférencier s'opposa formellement à ce genre d'ovation.

M. Sardou, alors, proposa de résoudre la difficulté en conservant la couronne au théâtre, en souvenir de la première célébration à Nice de l'anniversaire de Molière.

Ce qui fut fait, à la satisfaction générale.

Théatre de Lyon. — M. Talbot, qui ne se contente pas de promener en province le *Roi s'amuse*, mais qui joue aussi dans la plupart des villes l'*Avare* et le *Malade imaginaire*, a donné ces deux pièces à Lyon, le mercredi 21 février. Le succès est tel, partout, que l'ex-sociétaire de la Comédie française prépare, pour la saison prochaine, une grande tournée départementale avec *tout Molière*, et rien que Molière.

Bravo, M. Talbot !

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 50 MAI 1883

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. Campardon, J. Claretie, F. Coppée, G. Depping, V. Fournel, J. Guillemot, F. Hillemacher, A. Houssaye, Paul Lacroix, H. de Lapommeraye, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, A. de Montaiglon, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, F.-P. Régnier, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, etc.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

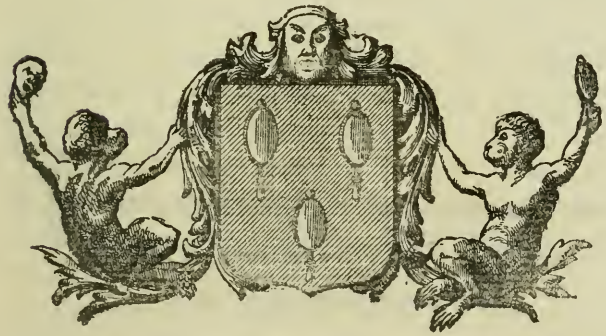

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1883

SOMMAIRE DU NUMÉRO L

CINQUIÈME ANNÉE

LA MORALE DE MOLIÈRE. — L.....
LA SÉPULTURE DES BÉJARD. — Abbé V. Dufour.
CORRESPONDANCE. — Drouyn.
ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
PETIT QUESTIONNAIRE : Réponse 29. — L. de la Pijardière.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

LA MORALE DE MOLIÈRE

A propos d'une récente préface de M. Alexandre Dumas.

Il ne nous appartient pas, vu le caractère tout spécial et les modestes proportions de notre revue, d'apprécier ici et de discuter en détail la nouvelle préface du *Fils naturel* que M. Alexandre Dumas vient d'écrire pour l'édition de son Théâtre dite « des comédiens » et dont le *Temps* du 1er mars a reçu communication. Dans ce brillant morceau, où toute une esthétique dramatique est exposée avec la verve exubérante, la logique passionnée, l'originalité hardie qui caractérisent la manière si personnelle de l'illustre écrivain, Molière est directement mis en cause, et deux de ses pièces, les *Fourberies de Scapin* et l'*Avare*, sont l'objet de critiques assez imprévues. Nous voudrions examiner ces critiques, nous contentant, pour le reste, de renvoyer nos lecteurs aux réponses générales que MM. Francisque Sarcey et Théodore de Banville ont faites à M. Dumas (1).

---

(1) Voyez le *Temps* du 5 mars 1883 et le *Gil Blas* du 16. — Voyez aussi, dans le *Journal des Débats* du 5, la spirituelle boutade de M. J.-J. Weiss.

On nous pardonnera sans doute d'arriver un peu tard pour prendre part au débat ; une revue mensuelle ne saurait guère viser à l'actualité.

Le théâtre, dit en substance M. Dumas, est profondément *immoral* par sa nature, les sujets qu'il traite, les moyens qu'il emploie, les sentiments et les sensations qu'il fait naître. Cependant, il peut être *utile* en contribuant à la solution des problèmes de tout genre qui intéressent l'homme, son existence sociale, son bien-être matériel et moral. On reconnaît là, un peu modifiée dans les termes, identique au fond, une des thèses favorites de l'auteur du *Fils naturel*. Nous nous contenterons de faire observer que, malgré les raisonnements qu'il accumule avec une prodigieuse fécondité d'argumentation, nous ne comprenons guère cette distinction subtile entre la morale et l'utilité. De quelle utilité peut être le théâtre, sinon d'une utilité morale ? S'il est immoral en lui-même, comment peut-il produire des effets moraux ? Est-ce un moyen d'améliorer les gens que de les pervertir ? Quelle balance assez délicate imaginer pour établir, au point de vue moral, l'excédant du gain ou de la perte chez le spectateur? L'accusation d'immoralité portée contre le théâtre n'étonne pas dans les *Réflexions sur la comédie* et la *Lettre sur les spectacles ;* on sait à quel point de vue se placent Bossuet et Rousseau et quelle conclusion ils tirent de leurs prémisses; mais sous la plume de M. Dumas ! Quant à la théorie du théâtre utile, chère à Diderot, on sait aussi ce qu'elle a produit. Heureusement pour nous, M. Dumas a un tempérament dramatique et des qualités tout autres que celles des dramaturges du siècle dernier ; au rebours de ceux

dont il partage les illusions, il a su faire plusieurs œuvres excellentes et durables. Mais, en dernière analyse, il faut bien reconnaître que, théâtre utile et théâtre moral, c'est tout un. En vain M. Dumas se défend de penser comme M. Léon Faucher, qui interdisait, au nom de la morale, la *Dame aux camélias*, et dont les efforts pour créer un théâtre moral échouèrent si piteusement (1). Le ministre timide et l'écrivain hardi professent, au fond, les mêmes idées.

Cherchant des arguments et des termes de comparaison à son profit chez le maître du théâtre comique, M. Dumas se réclame de Molière. Selon lui, Molière se serait attribué le droit d'être immoral pour être utile. Immoral, il le serait dans les *Fourberies de Scapin*, où il nous montre un père bâtonné avec la permission de son fils ; immoral et utile dans l'*Avare*, où nous voyons un fils injurier et voler un père indigne, sans que nous cessions (ainsi le veut le poète) de nous intéresser à ce fils. Car ce fils est amoureux, et, nous dit M. Dumas, « la poétique de Molière au théâtre, son idéal, ce qui excuse tout pour lui, c'est

---

(1) Voyez, aux t. IX et X des *Causeries du lundi*, p. 518 et suiv., 497 et suiv., les deux rapports rédigés par Sainte-Beuve, au nom de la commission chargée de rechercher « l'ouvrage dramatique, représenté avec succès pendant le cours de l'année, sur le Théâtre-Français, et qui sera jugé avoir le mieux satisfait à toutes les conditions désirables d'un but moral et d'une exécution brillante. » En 1853, la commission ne trouva rien à couronner ; en 1854, elle dut se contenter de l'*Honneur et l'argent*, de Ponsard, et de l'*Honneur de la maison*, de Battu et Desvignes. Il est piquant de voir le grand critique devenu rapporteur se servir de la phraséologie administrative pour démontrer la complète et fatale stérilité de l'institution ministérielle.

l'amour. » Cette poétique ne satisfait point l'éloquent défenseur de l'utile, qui s'écrie :

« Si Molière, avec la même logique et le même talent, eût tiré du vice d'Harpagon, dans le caractère de son fils, des conséquences et des conclusions plus fières, plus imitables, croyez-vous que l'*Avare* ne serait pas encore plus chef-d'œuvre qu'il ne l'est? Molière eût pu être ainsi tout aussi écrivain, tout aussi observateur, tout aussi intéressant, tout aussi amusant, tout aussi moraliste, en devenant plus moralisateur et plus utile. »

Nous ne croyons pas qu'il soit d'une critique bien inspirée de se demander, en présence d'une œuvre reconnue comme admirable, si, conçue autrement, elle ne serait pas « encore plus chef-d'œuvre »; en ce qui touche l'*Avare*, nous essaierons de montrer que, traitée au point de vue qu'indique M. Dumas, la pièce ne serait plus possible. Nous ne croyons pas davantage que Molière ait eu, en écrivant ses comédies, les intentions qu'on lui prête. D'abord, il écrivait peu de préfaces, le moins possible, et lorsqu'il ne pouvait s'en dispenser, comme pour *Tartuffe*. En dehors de la scène, où il se livrait tout entier, corps et âme, il était fort discret sur ses intentions. On peut même croire qu'il n'en avait qu'une, plaire à son public et l'amuser. S'il avait une poétique, il laissait à son am Boileau, dont c'était l'emploi, le soin d'en donner la théorie i il se chargeait de la pratique. Sa seule morale, croyons-nous (1), était de peindre les caractères et les mœurs avec le plus de relief et de vérité qu'il pouvait, ce qui, au théâtre, est, en somme, la meilleure de toutes, car rien

(1) Malgré certains passages de ses préfaces, où il sacrifiait nécessairement soit aux préjugés, soit aux nécessités du temps.

n'est plus moral que le spectacle de la vie et des passions agissantes (1) ; honnête homme, cependant, profondément épris de justice et de raison, au point que son œuvre respire à chaque page, à chaque ligne, ce qu'il y a de plus pur dans l'amour du bien, de plus sincère dans la haine du mal. Un fervent catholique, — qui n'est, à vrai dire, ni Bossuet ni M. Veuillot, car il n'a ni la haine du théâtre commune à tous deux, ni le génie du premier, ni le vigoureux talent du second, — a pu écrire tout un livre sur *la Morale de Molière* (2), et ne trouver au cours de ses œuvres, comme résultat d'une minutieuse enquête, que les preuves multiples non pas d'un système, mais d'un idéal moral très élevé.

Maintenant, est-il juste de dire que toute la poétique de Molière, c'est l'amour ? que les *Fourberies de Scapin* sont immorales ? que l'*Avare* aussi est immoral, mais utile dans une certaine mesure et pas autant qu'il pourrait l'être ?

Sur le premier point, M. de Banville, dans une prose souple, légère et colorée comme ses vers, répond que cette

---

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1879, l'ingénieuse et charmante étude de M. C. Martha sur la *Moralité dans l'art*. On y trouverait la solution de ce problème si souvent agité des rapports de l'art et de la morale, s'il était possible de résoudre jamais une question que les philosophes de tous les temps ont reprise et que l'on discutait déjà autour de Périclès et d'Aspasie.

(2) C.-J. Jeannel, la *Morale de Molière*, Paris, Thorin, 1867. Le livre est timide, incomplet, souvent d'un style déclamatoire, mais utile, en somme, et agréable à lire. Au même point de vue orthodoxe, mais avec un tout autre talent, M. de Laprade a repris la question dans ses *Essais de critique idéaliste*, Paris, Didier, 1882, pour arriver à peu près aux mêmes conclusions.

poétique en vaut bien une autre, et donne, de l'amour dans l'ancien théâtre, la plus séduisante théorie. Alors, dit-il, « Léandre n'était pas plus un Fils que Géronte n'était un Père. Il était la jeunesse, les vingt ans, l'amour... Géronte n'est pas plus intéressant qu'une ruine, et Léandre n'est pas plus responsable que la sève du printemps qui monte et bouillonne sans se soucier des pierres brisées et des feuilles mortes. »

C'est charmant, mais n'y a-t-il pas une autre raison pour nous faire excuser Léandre ? D'où vient que les coups de bâton reçus par le vieillard, avec la permission de son fils, ne blessent en rien le respect que nous inspire l'autorité paternelle et que toute une salle, où les bons fils sont probablement en majorité, rit aux larmes, sans le moindre remords, de ce père si cruellement berné ?

D'abord, comme le fait justement remarquer M. Sarcey, le public de Molière, familier avec l'antiquité classique, « retrouvait dans les coups de bâton de Scapin un souvenir des mystifications dont les pères de Plaute et de Térence étaient victimes sur le théâtre de cette Rome où l'autorité paternelle était cependant établie sur des bases si fermes ». Il y a plus. Le théâtre ne vit pas seulement d'observation et de vérité ; il lui faut encore la fantaisie, et, comme tous les maîtres, Molière en a largement usé. Or, nulle part chez lui, la fantaisie n'est plus joyeuse et plus libre que dans les *Fourberies de Scapin*. Sa verve y égale ce que peut offrir de plus original et de plus hardi le théâtre d'Aristophane, le plus grand des fantaisistes qui aient donné la scène pour carrière à tout

l'élan d'une imagination capricieuse : combien Géronte est plus plaisant que le bonhomme Strepsiade des *Nuées* et Léandre plus brillant, plus jeune et plus gai que Pheidippide ! De plus, la fantaisie de Molière est une fantaisie française, maîtresse d'elle-même jusque dans ses écarts, guidée par un besoin de mesure et de goût qui ne l'abandonne jamais tout à fait. Avec elle, la fiction côtoie la réalité. Et c'est un charme de plus, car le théâtre, s'il admet la fantaisie, n'est point pour cela le domaine du rêve et du lyrisme, si poétiques et si ailés qu'ils puissent être. Partout l'image de la vie doit s'y laisser voir, parée par l'imagination, mais reconnaissable sous les enjolivements et les arabesques. Est-il possible de satisfaire plus complètement ce double besoin de fantaisie et de vérité que ne fait Molière dans ces admirables farces à l'italienne dont les *Fourberies de Scapin* sont le modèle le plus achevé ?

Quant à la morale, elle est d'autant plus sauve dans un tel spectacle qu'elle en est plus absente, car elle n'a rien à y faire. On ne songe pas plus à l'y admettre qu'à l'en bannir. De même pour l'utilité. Quelqu'un se demanda-t-il jamais, tandis que se déroulait cette folle intrigue : « Qu'est-ce que cela prouve ? à quoi cela sert-il ? » Le spectateur sait très bien, sans le secours des moralistes, distinguer au théâtre ce qui peut l'instruire de ce qui ne vise qu'à l'amuser. Il y a, comme disent les enfants, certaines choses qui « sont pour rire. » N'ont-ils pas, eux aussi, leurs *Fourberies de Scapin* dans le théâtre de Guignol ? et croit-on que la distinction du bien et du mal soit compromise dans ces jeunes têtes à voir Polichinelle ros-

ser sa femme, le commissaire et tout le monde? Les deux spectacles sont également inoffensifs pour eux et pour nous. Au reste, leur origine n'est-elle pas la même? Ce sont deux branches d'un même tronc, la vieille comédie latine née dans les *Atellanes*, et conservée avec ses types, ses costumes, ses bouffons difformes, ses personnages bariolés, ses jeux de scène, ses coups de batte, dans les farces de Molière et le modeste répertoire des marionnettes.

Mais, pour en revenir au point de départ, voir dans le seul amour toute la poétique de Molière, c'est encore prendre au sérieux ce qui « est pour rire » et donner à l'accessoire plus d'importance qu'au fonds essentiel. Du temps de Molière comme de nos jours, l'amour était l'élément principal de toute intrigue dramatique, surtout dans la comédie, et cela depuis bien longtemps. Si les premiers maîtres du théâtre grec, Eschyle, Sophocle, Aristophane s'en étaient passés, leurs successeurs, Euripide et Ménandre, lui avaient donné le premier rôle et il ne l'avait plus perdu. Le théâtre latin, en effet, suivit l'exemple du théâtre grec, et, comme la tradition latine s'imposa dès lors plus ou moins à tous les théâtres, l'amour régna sur la scène ; les autres sentiments ne semblèrent vivre et agir que par lui. Molière le prit tel qu'il le recevait de ses devanciers, maître absolu, se permettant tout et portant son excuse en lui-même. Tels étaient les Pamphile et les Chéréas de la comédie latine, tels sont les Cléante et les Dorante de la comédie française. De concert avec leurs valets, ils bernent leurs pères et jouent avec la morale ; pourvu qu'ils soient jeunes, gais et spirituels, on ne leur demande rien de plus. A y regarder de près, leurs pecca-

dilles et leurs jolis tours sont d'assez vilaines choses, mais qui les prend au sérieux? Dès qu'ils paraissent, nous savons que la convention va s'emparer avec eux de la scène ; si par cas nous l'oublions, la casaque rayée du Scapin ou du Mascarille qui les accompagne nous rappellerait qu'action et personnages sont sortis de la réalité.

Sans rien enlever au charme de ces libres et joyeuses amours, Molière eut le mérite, à mesure que son génie grandissant devenait plus créateur et se dégageait davantage de la tradition, de les rendre moins folles, plus vraies et, par là même, plus intéressantes. Prenez trois pièces, au début, au milieu et à la fin de sa carrière, *le Dépit amoureux*, *Tartuffe* et *les Femmes savantes* : quelle vérité grandissante, quel progrès frappant d'Eraste à Valère, de Valère à Clitandre! Le premier est déjà un honnête garçon, presque un bon jeune homme; le second, malgré son rôle effacé, est doux, honnête et poli ; le troisième est un modèle de droiture et d'honneur ; pour lui, une intrigue amoureuse n'est plus une simple distraction, follement conduite, terminée par un mariage de hasard, mais le plus grave et le plus respecté des engagements, une circonstance décisive d'où dépend le bonheur de toute la vie.

Mais, grave ou léger, sérieux ou frivole, l'amour ne tient, dans les grandes pièces de Molière, qu'une place secondaire. Sa peinture n'y est pas un but, mais un simple moyen. On pourrait enlever de plusieurs d'entr'elles les couples amoureux sans en trop entamer l'essentiel. Certes, il disparaîtrait avec eux une fleur charmante de poésie et de grâce, mais l'ensemble est assez fort pour supporter la mutilation. Est-il beaucoup d'œuvres dramatiques capables de résister

à pareille épreuve? Peut-on dire du poète par qui l'amour est ainsi traité qu'il en a fait sa seule poétique et son unique idéal?

Et, puisqu'il s'agit de l'*Avare*, c'est dans cette pièce surtout que l'amour a perdu son caractère conventionnel. Il y joue cependant un rôle plus considérable qu'ailleurs; il provoque deux ou trois scènes capitales, mais ce n'est pas pour lui-même qu'il agit et pour se peindre par son développement. Ici encore il n'est qu'un moyen. En effet, que se proposait Molière? De représenter l'avarice, d'en faire agir à nos yeux tous les ressorts, de montrer jusqu'à quel point elle dessèche et flétrit une âme humaine, à quel degré d'abjection et d'égoïsme elle l'abaisse, comment elle fait naître autour de ceux qu'elle possède la haine, la méchanceté, tous les désordres. Tel était son but. Ne l'a-t-il pas pleinement atteint, et, son sujet admis, — comme aussi l'Avare qui est son héros, et non pas l'Amoureux, — y a-t-il chef-d'œuvre plus chef-d'œuvre que le sien? Harpagon est méprisable; il a poussé toute sa famille à bout; sa fille et son fils souffrent cruellement par lui et l'abhorrent, ses valets se vengent comme ils peuvent de l'existence misérable qu'il leur fait. Là est l'intérêt de la pièce, dans le développement de cette passion-mère et de celles qu'elle enfante. L'amour qui tient l'avare ne sert qu'à le montrer aux prises avec la passion qui exige surtout du désintéressement et de la libéralité, et, par suite, à faire davantage ressortir son avarice.

Cet amour, cependant, ne rend pas le père intéressant; il ne fait pas non plus excusable le fils révolté contre son père: nous n'estimons ni Harpagon ni Cléante. Celui-ci

est aigri par la souffrance; aussi pouvons-nous le plaindre sans l'approuver; celui-là est méprisable par sa faute et nous trouvons naturel qu'un mauvais fils se moque de lui; nous ne prenons parti pour aucun des deux. Bien plus, dans leurs querelles, l'autorité paternelle ne subit aucune atteinte : Harpagon a tué la sienne, en s'enlevant tout droit au respect. Si Cléante était sympathique, s'il parlait à son père le langage sévère du droit et de la raison, nous serions obligés de prendre au sérieux dans la bouche d'un fils honnête homme les reproches mérités par un père vicieux. Alors, il n'y aurait plus de comédie; nous tomberions dans le drame. Bien plus, la pièce ne s'appellerait plus *l'Avare*, — car son intérêt principal ne serait plus dans la peinture de l'avarice, — mais le *Fils révolté*. (1)

Or, c'est *l'Avare* que Molière voulait faire. Il voulait aussi faire une comédie. On ne peut pas exiger de lui qu'il nous donne dès le XVII^e^ siècle la tragédie bourgeoise du XVIII^e^ et la comédie sociale de nos jours. Ses pièces sont si logiques et « si chefs-d'œuvre », qu'il est impossible, même après la conduite différente qu'indique M. Dumas, et l'expérience de deux siècles écoulés, de les imaginer autres qu'elles ne sont. Encore une fois, le caractère de Cléante tourné au sérieux, *l'Avare* ne nous montrerait plus que des scènes pénibles. En ce cas, adieu le rire, et, avec lui, l'utilité et la moralité propres à la comédie.

---

(1) Voyez cette distinction, très nettement et très spirituellement établie par Saint-Marc-Girardin, — un maître déjà vieux, mais toujours un maître de la critique, — dans son *Cours de littérature dramatique*, t. I, p. 264 et suiv.

Car, c'est le rire qui fait passer les leçons du poète comique et lui permet de représenter au vrai, pour notre bien, nos bassesses et nos laideurs. Grâce au rire, il se répand dans l'esprit des hommes une quantité de bon sens, d'ironie, de bonne humeur, qui est une grosse part de la sagesse humaine, la meilleure peut-être, parce qu'elle ne renferme aucune amertume et ne produit pas le découragement, ce résultat trop fréquent des études et des leçons des purs moralistes, comme La Rochefoucauld ou La Bruyère. Bonne humeur et santé sont synonymes, pour l'esprit comme pour le corps. Aussi, tant que vous n'emportez pas du théâtre une impression pénible ou troublée, vous n'avez rien à craindre: la comédie n'a rien entamé, rien compromis en vous. S'il vous reste, au contraire, du spectacle, une inquiétude vague, qui vous irrite et vous oblige à réfléchir sans vous convaincre vous-même, il est à craindre que le poète n'ait employé son art à vous enfoncer un paradoxe dans l'esprit.

Molière ne produit jamais cette impression, et c'est pour cela que ses pièces sont aussi saines qu'amusantes. M. Dumas la produit, au contraire, bien souvent, et se fait gloire de la produire (1). Il aborde et agite au théâtre, avec une hardiesse et une franchise inspirées par un rare courage, les questions les plus irritantes et les plus controversées. Il raille, inquiète et déroute la morale, ou, si l'on veut, les préjugés de notre temps. Peut-être ses paradoxes d'aujourd'hui sont-ils des vérités de demain et l'avenir lui

(1) Voyez la préface d'*Une visite de noces* dans le tome V du *Théâtre complet.*

saura-t-il gré de ses audaces ; pour deux de ses pièces, au moins, nous serions tentés de le croire ; pour d'autres, nous estimons que les thèses dont elles s'inspirent leur nuiront auprès de la postérité. Quant à ses préfaces, elles serviront à pénétrer plus avant dans la connaissance intime de l'auteur dramatique et du penseur, mais ce n'est pas dans celle du *Fils naturel*, nous le croyons fermement, que les critiques futurs iront chercher le jugement définitif qu'il convient de porter sur l'*Avare* et les *Fourberies de Scapin*.

L.....

LA SÉPULTURE DE FAMILLE DES BÉJARD

DANS L'ANCIEN CIMETIÈRE SAINT-PAUL

—

Depuis l'année 1866, où parut dans la *Revue universelle des Arts* notre étude sur le *Charnier de l'ancien Cimetière Saint-Paul*, nous avons peu à ajouter sur ce sujet intéressant, mais sur lequel planent encore bien des incertitudes. Nous allons compléter ce que nous disions alors, en citant *in extenso* les documents que nous n'avions fait qu'analyser dans un travail d'ensemble. Depuis, nous avons poursuivi et achevé nos études sur les charniers des églises de Paris, travail qui va paraître prochainement; malheureusement, il n'a pas, comme l'espérait le directeur du *Moliériste*, apporté de nouvelles lumières.

Deux points restaient à découvrir : la date exacte de la mort de Joseph Béjard, avec l'indication du lieu de son inhumation, comme aussi l'endroit précis des galeries de Saint-Paul affecté à la sépulture des Béjard, leur concession de famille, pour parler le langage d'aujourd'hui.

Joseph Béjard, dont on n'a pas retrouvé l'extrait mortuaire, dut mourir au commencement de l'année 1643;

car, le 10 mars de la même année, sa veuve, Marie Hervé, se présente « au nom et comme tutrice de Joseph, Mag- » delaine, Geneviève, Louis et une petite, non baptisée, » mineurs dudit défunt, et elle » devant le lieutenant civil Antoine Ferrand, pour remontrer que « la succession » dudit défunt, son mari, est chargée de grandes dettes, et » que n'y a aucuns biens en icelle pour les acquitter. » M. Eud. Soulié, qui cite ce passage, en conclut que l' « enfant non baptisée » avait dû naître peu de temps avant la mort de son père, sans quoi elle eût été mentionnée comme posthume dans l'acte; que la mort du père avait dû suivre de très près sa naissance, les cérémonies du baptême ayant été par suite différées.

Jal voit dans l' « enfant non baptisée » (et rien ne s'oppose à ce que l'on admette ses conclusions) Armande, qui n'est inscrite au registre d'aucune des paroisses de Paris, qui naquit probablement à la campagne, dans quelque village voisin de Paris, où son père avait un logis. Joseph Béjard y mourut environ le temps des couches de sa femme; il y fut enterré; Armande, laissée là en nourrice quand Marie Hervé vint à Paris, la messe des relevailles entendue, pour régler les affaires que Béjard lui laissait sur les bras, fut, de chez la mère nourrice, à l'église du lieu où elle était nourrie pour y être baptisée.

Quant à l'affirmation que donne l'auteur des *Recherches sur Molière et sa famille*, sur le droit de sépulture des Béjard dans l'église Saint-Paul, elle a besoin d'un mot d'explication. D'abord, il est hors de doute que Joseph, pas plus que ses frères, n'avait de sépulture de famille à Saint-Paul. Jal nous en fournit la preuve par l'extrait suivant du regis-

tre particulier de Christofle Petit, un des prêtres de Saint-Paul : « Ce même jour à 4 heures du soir (12 novembre » 1650) fut fait le convoy de 12 (prêtres) de M. Béjard » vieil procureur au Chastelet, pris rue et vis-à-vis de » *Saint-Anthoine le Petit*, enterré derrière ou à costé de la » grand'croix du cimetière. » Le registre de Saint-Paul dit : « Messire Pierre Béiart, procureur au Chastelet de » Paris. » La chose me paraît aussi évidente pour Joseph Béjard et ses descendants directs; si cette fondation eût existé, on l'eût transporté à Saint-Paul, au milieu des siens, car il est vraisemblablement décédé dans les environs de Paris. Le fait de cette fondation est cependant incontestable, mais il me paraît devoir être fixé postérieurement à 1643, peut-être même devoir être reculé jusqu'en 1670.

Un document inconnu à Jal, à Eudore Soulié, à tous les biographes de Molière, va nous donner le mot de l'énigme; il se trouve dans un cahier de 60 pages intercalé au milieu de l'*Epitaphier de Paris*, par Clairambault, tome V, p. 289, sous ce titre : « *Epitaphes de l'église, charniers et cimetière de l'église Saint-Paul, à Paris*, qui ne se trouvent pas dans le grand recueil des Epitaphes de Paris. Le présent recueil a esté fait et présenté à M. Foucault, conseiller d'État et premier marguillier de Saint-Paul à Paris, par son très humble serviteur Toulorge, prêtre de l'œuvre de ladite église, en 1715 » (Bibl. nat., recueil Clairambault. Epitaphes, tome V (III[e] de Paris), fonds français, 8220).

Une copie très incomplète et très inexacte de ce manuscrit existe à la bibliothèque Mazarine (H, 1915). La pièce que nous allons citer, et qui nous avait été signalée par

M. Paul Lacroix, la seule intéressante dans l'espèce, manque; voici ce texte :

« On lisait sous les charniers » (galerie quadrangulaire composée de soixante arcades, Toulorge ne précise pas l'endroit) :

« Damoiselle MAGDELEINE BÉJARD, voulant donner à sa mère, encore après sa mort, des marques de reconnaissance qu'elle a de son amitié et des soins qu'elle a eus d'elle, a fait poser cette tombe cy-dessous, suivant les conventions faites avec MM. les marguilliers. Priez Dieu pour le repos de son âme.

» Cy gist le corps de MARIE HERVÉ, veuve de honorable homme Joseph Béjard, décédée le 9e janvier 1670, agée de 75 ans. »

Voilà la fondation clairement établie en 1670 par Magdelaine Béjard, en faveur de sa mère; auparavant il n'en existait pas pour la famille.

Jal vient nous donner la confirmation de ce fait; il avait lu dans un registre de Saint-Paul, sous la date du dix janvier mil six cent soixante dix :

« Le corps de Madame Béiart a esté apporté de Saint-Germain-l'Auxerrois et inhumé dans les *charniers* de l'église Saint-Paul le même jour. »

Cette découverte faite, il a pu recourir aux registres de Saint-Germain-l'Auxerrois, où il lut l'acte que nous reproduisons *in extenso :*

« Ledit jour (IVe janvier 1670), fut inhumée dans l'église de Saint-Paul, Marie Herué, aagée de quatre-vingt ans, décédée hier, sur les six heures du matin, veuve de Joseph

Béjart, bourgeois de Paris, prise rue Fromenteau *(sic)*, portée en carrosse en la susdite église par permission. (Signé) Villaubrun, son gendre, Louis Béjard, fils de Marie Herué. »

Jal ajoute : Si les deux signataires furent bien informés de l'âge de Marie Hervé, elle dut naître vers 1590. On sait la foi qu'il faut ajouter à ces déclarations de la première heure, même par des témoins autorisés, des parents, comme ceux qui signèrent au registre ; leur affirmation fut rectifiée par Magdeleine Béjard, mieux informée et plus calme, dans sa transaction avec les marguilliers de Saint-Paul.

L'extrait de Toulorge constate que la sépulture consacrée à sa mère par Magdeleine Béjard était sous les charniers et non dans le vaisseau même de l'église Saint-Paul. Le mot église doit s'entendre ici dans le sens très large de dépendances, cimetière et charniers, qui de fait étaient dans une seule et même clôture et enceinte.

C'est dans ce même sens qu'il faut interpréter l'extrait de l'acte d'inhumation de Joseph Béjard, fils aîné de Marie Hervé, né en 1616, deux ans avant sa sœur Magdeleine : « Le 26 may 1659, fut fait le convoy de Joseph Beygar, comédien, pris sur le quay de l'Escholle et porté en carrosse à Saint-Paul. » Il n'a pas pu être inhumé dans une concession particulière qui n'existait pas, mais, comme son oncle Pierre, dans le cimetière commun.

La prédilection de Marie Hervé et de sa famille pour cette paroisse royale, abstraction faite de sa célébrité, s'explique naturellement par les souvenirs qui les y rattachaient. Joseph Béjard et Marie Hervé y avaient été fiancés

le 7 septembre 1615 et leur mariage célébré le 8 octobre suivant; de cette union naquirent onze ou douze enfants, dont les noms nous sont parvenus, la plupart baptisés à Saint-Paul, d'autres dans les paroisses voisines (car leurs parents changèrent souvent de domicile), ou à la campagne qu'ils habitaient au moins pendant la belle saison.

Faute d'avoir connu le document conservé par Toulorge, MM. Jal et Soulié sont restés dans le vague; nous pouvons préciser certaines dates de la vie de Marie Hervé: née en 1595, puisqu'en 1670 elle avait 75 ans, elle s'était mariée à l'âge de 20 ans et elle en avait 48 quand elle devint veuve. Elle ne figure pas parmi les associés de l'*Illustre Théâtre*, elle paraît seulement en 1644, comme caution de ses filles et de Molière. La veuve Béjard ne dut jamais jouer la comédie et cependant elle ne quitta pas ses enfants, avec lesquels on la retrouve jusqu'aux derniers moments de sa vie, comme le prouve son extrait mortuaire.

Pour terminer ce que nous avons à dire de la sépulture des Béjard à Saint-Paul, il nous reste à citer les actes de décès et d'inhumation de Magdeleine Béjard, qui, après avoir brillé au théâtre pendant trente-cinq ans, mourut deux ans seulement après sa mère, et qui, à sa qualité d'excellente comédienne joignait une grande aptitude aux affaires: c'était sur elle que reposaient depuis longtemps les intérêts pécuniaires de la troupe dont Molière était le chef, lorsqu'elle fut atteinte de la maladie dont elle mourut, à l'âge de 55 ans accomplis depuis neuf jours, le 17 février 1672, dans sa maison rue Saint-Thomas du Louvre, vis-à-vis du Palais-Royal. Née sur le territoire de Saint-Paul et baptisée

dans cette paroisse, elle voulut être enterrée près de l'église qu'enfant elle avait fréquentée, et reposer à côté de sa mère à laquelle elle avait acheté, comme nous l'avons vu, une concession. Le clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois, pas plus que celui de Saint-Paul, ne mit obstacle à l'accomplissement de ses dernières volontés, bien que son exécuteur testamentaire la déclarât « comédienne ».

Voici les actes extraits des registres de ces deux paroisses :

« Ledit jour (vendredi dix-neuf février seize cent soixante et douze) le corps de feüe Marie-Magdeleine Béjart, comédienne de la troupe du Roy, prise hier dans la place du Palais-Royal et portée en convoy en cette église, par permission de Mgr l'archevêque, a esté portée en carrosse en l'église Saint-Paul, le samedy vingtiesme. (Signé) Cardé, exécuteur testamentaire, de Voulges. » *Registre de Saint-Germain-l'Auxerrois.*

On remarquera les expressions : *portée en convoy*, c'est-à-dire sur un brancard à bras, ce qui était le mode ordinaire : *par permission de l'archevêque,* qui autorise le transfert, et portée en carrosse, ce qui indique un corbillard de grande classe, comme on dirait aujourd'hui. Le premier mode était le plus fréquent, presque le seul usité, nous en trouvons une preuve pour le cimetière Saint-Paul : deux passages qui se rencontraient à angle droit à la porte du cimetière, les passages Saint-Louis et Saint-Pierre, étaient barrés à leurs extrémités sur les rues Saint-Antoine et Saint-Paul, par un pieu posé en pal qui ne permettait l'accès qu'aux piétons. Les corps amenés *en carrosse* devaient être des-

cendus avant de pouvoir entrer dans l'enceinte funèbre.

« Le dix-septième (février 1672) demoiselle Magdeleine Béiart est décédée — [un an jour pour jour avant Molière qui l'accompagna jusqu'aux charniers de Saint-Paul] — paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, de laquelle le corps a esté apporté à l'église Saint-Paul, et ensuite inhumé dans le charnier de ladicte église, le dix-neuf dudict mois. (Signé) Béjart l'Aiguisé, J.-B.-P. Molière. »

Au registre de La Grange on trouve cette note : « Le dix-sept février de la présente année, madame Béjart est morte pendant que la troupe estoit à Saint-Germain pour le Ballet du Roy, où on joua la *Comtesse d'Escarbagnas*. Elle est enterrée à Saint-Paul, sous les charniers. »

Le registre de Toulorge vient confirmer la mention de celui de La Grange : c'est donc sous les charniers, et non dans l'église, qu'était la sépulture de la famille Béjard.

Une simple réflexion, en terminant cette note : Pourquoi la veuve de Molière n'a-t-elle pas demandé que l'illustre défunt fût inhumé à côté de Marie Hervé et de Magdeleine Béjard ? Y avait-il une réserve expresse de la fondatrice en sa faveur et en celle de sa mère ? C'est possible ; néanmoins son testament n'en fait pas mention. A-t-elle préféré qu'il reposât en pleine terre dans un cimetière secondaire, celui de la paroisse du défunt, il faut bien le reconnaître ? L'autorité ecclésiastique n'eût pas refusé le transfert du corps de Molière plus que celui de Magdeleine et de Joseph Béjard, déclarés comédiens ; elle n'avait prohibé les obsèques solennelles que parce que le défunt n'avait pas reçu les derniers sacrements.

L'abbé Valentin DUFOUR.

CORRESPONDANCE

—

Monsieur Monval, archiviste de la Comédie française, Paris.

Bordeaux, le 4 avril 1883.

Monsieur,

Je viens de lire dans le n° 48, mars 1883, du *Moliériste*, l'article que vous intitulez : *Un nouveau mystificateur*. Aux preuves *à priori* que vous donnez de cette mystification, je viens en ajouter une autre que je crois parfaitement concluante.

Le mystificateur déclare avoir acheté le manuscrit de Molière chez M^lle^ Alvarès de Léon, libraire à Bordeaux. Cette demoiselle m'a déclaré n'avoir jamais eu dans son magasin un manuscrit de cette nature. M^lle^ Alvarès est fort instruite et très intelligente ; elle aurait conservé le souvenir de ce trésor, et me l'aurait très probablement communiqué s'il avait existé.

La famille Drouyn, qui est originaire de la Lorraine, n'était pas encore venue en Guienne en 1731, et ne pouvait par conséquent pas habiter alors *Saint-Sulpice d'Izon*. — Cette paroisse d'ailleurs s'appelait alors *Saint-Sulpice du Bernac* ou *Saint-Sulpice-en-Entre-deux-Mers*.

Le premier de cette famille établi en Guienne s'appelait *Claude Drouyn ;* il était fils du premier mariage, célébré en 1725, d'*Etienne-Nicolas Drouyn*, écuyer, conseiller au bail-

liage de Bar-le-Duc, et de Françoise Macusson, et frère cadet de *François-Estienne Drouyn*, aussi écuyer.

Claude Drouyn était lieutenant au régiment de Hainaut qui tenait garnison à Bordeaux; sa compagnie fut envoyée en détachement à Vayres, près de Saint-Sulpice, et là, il épousa, à l'âge de 23 ans, par contrat du 3 mai 1760, demoiselle *Marguerite Lambert*, fille de feu Pierre Lambert, procureur au parlement de Bordeaux et propriétaire du domaine du Gay, à *Saint-Sulpice-du-Bernac*. Il n'en eut que deux enfants : *Jean-Georges Drouyn*, écuyer, mort célibataire, en 1791, et *Jeanne-Elizabeth-Emilie Drouyn*, laquelle épousa, par contrat du 16 novembre 1780, *Jacques-Joseph Bontemps de Mensigniac, écuyer*, dont elle eut plusieurs enfants, entre autres *Fanny-Marie-Elizabeth Bontemps de Mensigniac*, née en 1782.

François-Etienne Drouyn, écuyer, frère aîné de *Claude Drouyn*, conseiller au bailliage royal de Commercy, naquit le 9 août 1731. Il épousa, par contrat du 7 mai 1764, demoiselle Gabrielle Colin et il en eut plusieurs enfants, dont l'aîné, *François-Joseph Drouyn*, né à Commercy le 10 mai 1773, quitta à l'âge de 18 ans la Lorraine, et vint, à Saint-Sulpice, chez sa cousine, femme de M. de Mensigniac. Il prit du service à bord d'un navire de guerre; fait prisonnier à Trafalgar, il ne recouvra sa liberté qu'en 1814. De retour à Bordeaux, il épousa, en 1815, M^lle^ de Mensigniac, sa cousine issue de germaine, qui lui a donné trois enfants, dont je suis l'aîné. J'ai eu le malheur de le perdre le 11 août 1824. Il était alors capitaine de frégate.

Je connais parfaitement ma famille, Monsieur; je sais son histoire, et je déclare qu'en 1731, aucun de ses mem-

bres n'habitait *Saint-Sulpice d'Izon*, comme veut bien l'appeler votre mystificateur qui a signé Claude Rochefort.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LÉO DROUYN,

Chevalier de la Légion d'Honneur.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

AVRIL 1683.

DU DIMANCHE 11 AU DIMANCHE 25, Clôture de la quinzaine de Pâques.		
MARDY 27. — *L'Estourdy*. Recette	461 l.	10 s.
JEUDY 29. — *L'Escolle des Maris*. — *George Dandin*.	288	5

AVRIL 1783.

JEUDY 3. — *Femmes savantes*. — *Médecin malgré luy*.	771	10
VENDREDY 4. — *L'Avare*. — Esprit de contradiction. .	812	19
DU DIMANCHE 6 AU DIMANCHE 27, Clôture de Pâques.		
MARDY 29. — *Le Misanthrope*. — Mary retrouvé . .	898	5

G. M.

ERRATUM

N° 49, page 20, ligne 5, au lieu de *faiblesse*, lisez : *folie*.

Signalons, au sujet de ce curieux article de M. E. Cottinet, toute une série de réponses publiées par l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* sous ce titre : « Nos bons aïeux couchaient-ils nus ? »

PETIT QUESTIONNAIRE

—

RÉPONSES

29. — États du Languedoc (V, 25). — Je suis dépositaire du manuscrit original des procès-verbaux des délibérations des États de Languedoc, session de 1655. Celle-ci s'ouvrit à Montpellier, en présence du prince de Conti, le lundi 7 décembre 1654. Sa clôture eut lieu le dimanche 14 mars 1655, et ici je copie textuellement : « Le diman- » che matin quatorzieme dud. mois [de mars] les estats » ne sont point entrez. Dud. jour de rellevée presid[t] » monseigneur larchevesq[e] de Narbonne..... Ce faict la » musique estant entrée dans lassemb. a chanté le *Te Deum* » *laudamus* et monseigneur larchevesque de Narbonne » presidant a donné la benediction suivant lantienne » coustume qui a esté laffin des estats. » (Archives départem[les] de l'Hérault. Série C. États de Languedoc. Procès-verbaux des délibérations. Année 1655.)

Ce document est signé de la main du président : « Cl. de Rebé, arch. de Narbonne presidant », et contresigné ainsi : « Du mandement de mesd. seigneurs des estatz. Roquier. »

Ainsi ma note insérée au t. II du *Moliériste*, p. 265, demeure seule exacte, et il faut lire dans le second passage cité par M. C. Humbert : « Les États délibérèrent le *14 mars 1655*, quoique ce fût un dimanche. »

L. DE LA PIJARDIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Imposteur dévoilé. — Ce n'est pas de Bordeaux seulement que nous pleuvent les mystifications. Un fureteur tourangeau, M. Louis-*Auguste* Ménard, qu'il faut bien se garder de confondre avec M. Louis Ménard, écrivain de talent et helléniste distingué, est le héros de quelques réjouissantes bévues, dont une publication sérieuse a naguère été la dupe et l'écho.

M. L.-Auguste Ménard, qui semble s'être donné pour spécialité de grossir à tout prix le bagage de nos grands écrivains, est aussi, dit-on, bibliophile à ses moments perdus, — hélas ! trop peu nombreux.

Possesseur d'un *Office de la Semaine Sainte* de 1662, ayant appartenu à la reine Marie-Thérèse, à Bossuet, puis à Marie Lecksinska, il crut prudent de faire assurer son trésor pour 5,000 francs, à la Compagnie Générale.

Or, M. L.-Auguste Ménard avait fait de ce pieux volume son livre de chevet ; il paraît même qu'il en lisait quelques pages avant de s'endormir : un soir, il ne lut pas plus avant (comme dit Dante), le sommeil le gagna et sa bougie communiqua le feu au livre, dont le feuillet de garde fut seul la proie des flammes.

D'où procès avec la Compagnie d'assurances. La 4e chambre du Tribunal civil de la Seine vient d'accorder cent francs, prix d'estimation des experts, à cause de la reliure !

Mais voici où l'affaire devient spécialement intéressante pour nous.

Me Limet, plaidant pour M. Louis Ménard, et faisant l'éloge de son client, a dit au tribunal, sans sourire et de la meilleure foi du monde :

« Une autre fois, et c'est sa dernière trouvaille, il a mis la main sur du Molière inédit !

» Oui, dussent les incrédules se récrier, M. Louis Ménard a découvert la copie d'un manuscrit qui est l'œuvre, demeurée ignorée jusqu'ici, de l'auteur du *Tartuffe*, et le sujet traité est précisément l'*Imposteur dévoilé*.

» Tout démontre que cette œuvre, d'une hardiesse singulière, — ce qui explique pourquoi elle n'a pas vu le jour, — est antérieure à la comédie que nous connaissons.

» C'est une satire audacieuse, sous forme de dialogues, dans lesquels on voit paraître le grand Roi lui-même, le père Annat, jésuite, son confesseur, les accusateurs et les juges de Fouquet.

» L'âpreté amère des pensées, l'éclat du style, qui égale *s'il ne dépasse même* les plus beaux passages du *Tartuffe*, feront de la publication prochaine de ce manuscrit un évènement considérable dans le monde des lettres. »

Oui, certes, les incrédules se récrient, autorisés qu'ils sont par les antécédents de M. L.-Auguste Ménard. — Son Bossuet apocryphe, son Bossuet *inconnu* qui se trouve être imprimé depuis 1823, son Lafontaine *inédit* qu'on peut lire dès 1670 dans les Œuvres de Mme de Villedieu, sont de tristes garants de l'authenticité des six mille vers annoncés.

A quelle compagnie M. Ménard va-t-il faire assurer sa nouvelle trouvaille ?

*
* *

Le Molière Lemonnyer. — Nous n'en sommes encore qu'à la 2e pièce de Molière, et déjà M. de Montaiglon a reconnu la nécessité de donner plus d'étendue à ses inté-

ressantes notices. Celle de l'*Etourdi* n'avait que quatre pages; la notice qui précède le *Dépit Amoureux* en prend presque sept. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, trop heureux d'y noter une étude très nouvelle des procédés de versification du Maître, une traduction en vers de l'ode d'Horace par l'érudit annotateur qui est aussi un poète, et un ingénieux rapprochement avec Marivaux.

Nous ne pouvons que renouveler à M. J. Leman tous nos compliments pour ses illustrations. Le grand sujet de ce 2e fascicule est le quatuor du 4e acte, d'après son aquarelle exposée au Salon de 1874, petit tableau plein de mouvement, de relief et de vérité. Les personnages nous paraissent aussi bien rendus que compris, à l'exception du Gros-René, dont la prestance et l'embonpoint ne nous satisfont qu'à moitié, et dont le costume s'éloigne trop de celui qui fut gravé pour l'édition de 1682. Molière s'était souvenu, en créant ce type, du Gros-Guillaume, le célèbre farceur qu'enfant il avait pu voir à l'Hôtel de Bourgogne, et le Gros-René de M. Leman, de pure fantaisie, n'a pas le caractère justement consacré par la tradition.

« Je suis homme fort rond de toutes les manières, » dit ce joyeux « entripaillé, » dont la bedaine pouvait rivaliser avec celle de Montfleury. Je veux donc un tonneau, dût-on l'habiller en Mezzetin, comme on fait aujourd'hui sur nos deux Théâtres français.

A part cette petite critique de détail, nous n'avons qu'à louer le soin, le savoir, le goût qui ont présidé au reste de l'illustration. Citons, au hasard, une jolie vue de Béziers et le Palais-Royal au temps de Molière.

Nous ne saurions trop inviter l'imprimeur à collationner avec le soin le plus scrupuleux. Un vers omis suffirait à gâter une pareille édition, si remarquable à tous égards.

*
* *

Le Molière-Moland. — Deux nouveaux volumes de cette excellente édition viennent de paraître à la fois à la librairie Garnier.

Le tome 8, qui porte le millésime de 1882, contient : le *Médecin malgré lui*, suivi du *Vilain Mire* avec sa traduction (le *Vilain Médecin*); le *Ballet des Muses*, comprenant *Mélicerte*, la *Pastorale Comique*, la petite comédie des *Poètes* et le *Sicilien*, et *Amphitryon* suivi de l'*Amphitruo* de Plaute avec la traduction en regard.

Le tome 9 se compose : de *George Dandin* et du *Grand divertissement Royal* dont cette comédie faisait partie, suivis des deux *Relations de la fête de Versailles* (1668) par Félibien et l'abbé de Montigny ; de l'*Avare*, suivi de l'*Aulularia* (la *Marmite*) de Plaute, texte et traduction ; et de la *Gloire du Val de Grâce*, suivie de la *Coupe* attribuée à M^lle^ Chéron, et d'une *Epître à Mignard* dont l'auteur, dit très prudemment M. Moland, est demeuré inconnu ; nous ajouterons : « et ne saurait être Molière. »

D'excellentes notices et notes précèdent et accompagnent ces réimpressions, auxquelles nous voudrions nous arrêter plus longtemps, si l'espace ne nous était mesuré.

Du MONCEAU.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie Française. — Jeudi 29 mars, les *Femmes savantes* (Mlles Broisat, Kalb et Durand jouent pour la première fois Armande, Martine et Henriette; les autres rôles par MM. Got, Delaunay, Coquelin, Silvain, Roger, Villain, Leloir; Mmes Brohan et Jouassain). — Jeudi 5 avril, *Amphitryon* (MM. Thiron, Mounet-Sully, La Roche, Joliet, Davrigny, Leloir, de Féraudy; Mmes Dudlay, Fayolle (la Nuit) et Amel) et les *Fourberies de Scapin* (MM. Coquelin, Garraud, Boucher, Joliet, Roger, Truffier, Davrigny; Mmes Bianca, Thénard, Frémaux). — Mardi 10 avril, le *Dépit amoureux* (MM. Boucher, Roger, Davrigny, de Féraudy; Mmes Bianca, Frémaux) et l'*Ecole des Femmes* (MM. Got, Delaunay, Thiron, Martel, Joliet, Truffier, Leloir, Mlle Kalb); Mlle Muller joue pour la première fois Agnès. — Jeudi 12, *le Dépit amoureux* (M. Le Bargy joue pour la première fois Éraste) et l'*Ecole des Femmes*. — Dimanche 15, le *Dépit amoureux* (M. Georges Thomas joue pour la première fois Valère). — Jeudi 19, l'*Ecole des Maris* (MM. Delaunay, Thiron, Coquelin cadet, Silvain, Joliet, Masquillier; Mmes Broisat, Fayolle et Kalb.)

Théatre des Nations. — Dimanche 8 avril, matinée à bénéfice : le 1er acte du *Misanthrope* (MM. Delaunay, Prud'hon et Baillet). — Dimanche 15, matinée au bénéfice des victimes de Marnaval: scène d'*Amphitryon* (MM. Got et de Féraudy); scène de *Don Juan* (M. Truffier, Mlle Frémaux).

Opéra-Comique. — Dimanche 1er avril, l'*Amour Médecin*, de Poise.

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 51 JUIN 1883

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. CAMPARDON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, G. DEPPING, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, F. HILLEMACHER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, H. DE LAPOMMERAYE, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, A. DE MONTAIGLON, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, F.-P. RÉGNIER, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU, ETC.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1883

SOMMAIRE DU NUMÉRO LI

CINQUIÈME ANNÉE

MOLIÈRE ET LES CLASSIQUES ALLEMANDS. — P. Lindau.
DOCUMENTS INÉDITS. — LE MARIAGE DE NICOLAS GUÉRIN. — G. Monval.
LA NUDITÉ AU LIT SELON CATHOS ET L'HISTOIRE. — Dr Chrysostôme II Mathanasius.
HUIT VERS ATTRIBUÉS A MOLIÈRE. — Ed. Deluze.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
EPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

MOLIÈRE

ET LES CLASSIQUES ALLEMANDS

—

Il nous a paru intéressant d'examiner les rapports qui existent entre Molière et les trois grands poètes de l'Allemagne : Lessing, Schiller et Gœthe. Ces rapports sont, comme nous nous proposons de le démontrer, de nature bien différente. Sans préambule nous entrons en matière.

L'esprit pénétrant et profondément critique de Lessing a parfaitement compris la grandeur et l'importance de Molière. Tout ce que Lessing a dit sur le grand poète français peut être considéré, aujourd'hui encore, comme l'expression la plus exacte du jugement que l'étranger, qui possède bien la langue française et qui s'est familiarisé avec l'esprit français, doit porter sur l'œuvre et l'être de Molière. Tous les propos critiques relatifs à Molière, qui se trouvent dispersés dans les nombreux essais de Lessing, démontrent la justesse admirable, la perspicacité et la sincérité qui caractérisent le fondateur de la littérature alle-

mande. Lessing n'admire jamais sans phrase. Ce n'est pas non plus un culte qu'il a voué à Molière. Il n'est pas fanatique, il garde le sang-froid et la sérénité magistrale du juge, que les admirateurs exagérés blâment à tort comme froideur et que les particularistes de la littérature allemande veulent interpréter comme indifférence souveraine, voire même comme l'énonciation d'un certain dédain du génie de Molière. Rien de plus injuste. Lessing comprend Molière, c'est-à-dire il l'aime chaudement. S'il donne parfois à cette admiration chaleureuse une expression quelque peu froide, c'est qu'il comprend bien sa tâche, c'est qu'il travaille avant tout pour la littérature de sa nation, c'est qu'il veut autant que possible l'affranchir de toute influence étrangère et juge nécessaire, tout en reconnaissant les beautés des littératures étrangères, de rappeler sans cesse à ses compatriotes que ces objets de leur admiration ne sont point à eux. Il n'est nullement hostile aux grands écrivains de la France, mais il se défie d'une familiarité par trop étroite. Il est dominé par ce sentiment juste, que l'admiration imprudente, franche, sans réserve, témoignée au poète français, pourrait être nuisible à l'œuvre qu'il s'est proposée : d'émanciper l'esprit allemand de la suprématie de l'esprit français.

S'il ne parle pas au public, s'il jase à cœur ouvert avec ses parents, il se gêne moins. Voici ce qu'il dit à son père dans une lettre du 25 avril 1749 : « Ah, si l'on pouvait me donner à bon droit le nom de Molière allemand, alors je serais bien assuré d'un nom immortel ! »

Dans les poésies de ses jeunes années, Lessing parle plusieurs fois de Molière, et il parle toujours de lui comme

d'un classique, comme d'une grandeur qui n'est plus discutée. C'est ainsi qu'il proclame, dans les stances adressées à M. M. et datées de 1747, Molière, « ami gai de la vertu, moqueur de toutes les folies, de toutes les vanités, ennemi du ridicule, à qui rien d'absurde n'échappe et qui châtie sans pitié le vice, qui pénètre dans les gouffres cachés, pour en chasser la horde craintive et tremblante des vices. » Dans une autre poésie du même temps il dit : « J'enrage quand je vois que des gens de rien, qui ont à peine appris la règle des trois unités, jugent sans respect des poètes de la taille de Plaute et de Molière. Hercule dort, on lui dérobe sa massue, on veut lui porter un coup infâme, mais hélas ! toute cette engeance de nains ne saurait soulever le poids de l'arme d'Hercule. »

En 1750, Lessing dit dans ses *Notes pour servir à l'histoire du théâtre* : « Quand un maître comme Molière a un prédécesseur comme Plaute, il est bien naturel qu'il le dépasse. » Et dans son *Introduction aux œuvres de Mylius* il s'écrie : « Un Molière allemand ! et celui-ci, mon ami! Ah! si c'était vrai ! oh, si c'était vrai ! »

Lessing s'occupe aussi de la maxime de Molière de prendre son bien partout où il le trouve. Il se moque gaiement de ces juges d'instruction littéraire qui voient partout le vol d'autrui. En 1758, en parlant de quelques pièces italiennes dont Molière s'est servi, il dit : « Un poète comme Molière ne peut pas puiser tout dans sa tête. Cela est bien plus permis à d'autres poètes. Aussi les créations de ces derniers montrent-elles bien qu'elles ont été produites dans leur cerveau. Le public n'a aucune espèce d'intérêt à apprendre où Molière prend ses sujets

pour l'amuser. Le public se dit : Si c'est là du vol, nous prions humblement et poliment les autres poètes de vouloir bien voler de cette façon-là. »

Il est vrai que Lessing, dans toute la maturité de son talent, s'exprime plus doucement, mais toutes ses remarques sur Molière dénotent un véritable respect. Le chef-d'œuvre de Molière est pour Lessing le *Misanthrope*, et il ajoute que, si Molière avait vécu, le *Misanthrope* ne serait probablement pas resté son chef-d'œuvre dans la poésie comique du grand style, il se serait surpassé encore.

Les œuvres de Schiller ne permettent guère de voir jusqu'à quel point l'idéaliste allemand a connu et apprécié Molière. Entre ces deux poètes dramatiques, il y a un véritable abîme. Dans les œuvres complètes de Schiller, le nom de Molière se trouve à peine cinq ou six fois, et aucune de ces citations n'est accompagnée d'un mot cordial. Dans les *Propylées* (1800), il qualifie la comédie de Molière de typique, représentant la comédie de caractère qui comprend l'espèce, la classe générique, et il l'oppose à la comédie anglaise, qui peint l'individu. Une autre fois, il fait en passant l'observation malicieuse, que les poètes tragiques français auraient bien fait de faire comme Molière : d'écouter la critique de leurs servantes. Les propos de Schiller sur le *Tartuffe* et l'*Avare* ne sont pas non plus trop flatteurs. Schiller plaide cette thèse, que le poète comique n'a pas le droit d'exciter notre indignation et de nous montrer des personnes qui nous font horreur. Par conséquent, il n'admet pas qu'une figure aussi répugnante et horrible que le Tartuffe puisse être le héros d'une vé-

ritable comédie. Ici la spéculation philosophique est plus fine que la réalité. Et la doctrine savante est démentie par ce fait simple et incontestable que le *Tartuffe*, malgré son héros qui nous indigne, est bien la vraie et grande comédie. Quant à l'*Avare*, Schiller dit, que probablement Harpagon n'a jamais corrigé ni un avare ni un usurier. Cette observation n'est pas très profonde. Et Schiller aurait pu s'en passer, d'autant plus que Lessing avait déjà trouvé, quinze ans plus tôt, le vrai mot à ce sujet : « Je reconnais volontiers, avait-il dit, que l'*Avare* de Molière n'a jamais corrigé un avare. Je vais même plus loin et je dis que le ridicule ne corrige pas les sots. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Tant pis pour les sots, mais non pour la comédie. »

Il est, d'ailleurs, facile de comprendre que le génie de Schiller était plutôt repoussé qu'attiré par le génie de Molière. Le réalisme vigoureux de Molière ne pouvait convenir à l'idéalisme rêveur du poète allemand. Schiller le dit lui-même dans un de ses essais, en exposant comment le poète comique, qui dépeint la vie vraie, court le danger — justement à cause de la tristesse et de la bassesse des choses humaines — de tomber dans la platitude. » Comme Lope de Vega, Molière, Regnard, Goldoni nous tracassent de leurs trivialités, et comme Holberg nous traîne dans la boue ! » s'écrie-t-il dans un accès de mauvaise humeur.

C'est par un hasard aimable, que ce même Schiller, qui aimait si peu la vérité réaliste de Molière, a pris dans une de ses pièces qui s'est inspirée de la réalité plus que toute autre du poète, dans le *Camp de Wallenstein*, une phrase

caractéristique de Molière. Nous y trouvons, pour exprimer l'imitation servile et maladroite, la locution *tousser et cracher (rœuspern und spucken)*, qui vient en droite ligne des *Femmes savantes*.

Toute autre que la critique raisonnable de Lessing et que le jugement presque malveillant de Schiller est l'attitude que prend Gœthe vis-à-vis de Molière. Gœthe admire le grand poète français profondément et sans aucune réserve. Il lui est entièrement sympathique. Il admire non seulement le grand maître, il voue aussi à l'homme une affection chaleureuse, une amitié tendre. Il lève les yeux avec estime, avec respect vers Molière. Il se sent « petit » en face de cette grandeur; et cependant il y a entre les deux une intimité charmante, quelque chose comme l'affection fraternelle du cadet pour l'aîné. Gœthe ne parle jamais de Molière sans lui dire un petit mot cajolant, sans lui témoigner sa gratitude pour un bienfait reçu. Molière est le poète favori de Gœthe. Il le respecte sérieusement et l'aime de tout son cœur: Ce ne sont pas les compliments bien modérés dont le savant et noble poète aime à gratifier d'habitude les autres écrivains distingués. Ce que Gœthe dit de Molière a la clarté du soleil et en a la chaleur. Molière a accompagné Gœthe toute sa vie. Il a fait sa connaissance étant tout jeune homme, et il a repoussé la critique malveillante et absurde de Schlegel comme une offense personnelle. Il l'a lu et relu toujours, et dans sa dernière et sa plus forte poésie, dans la seconde partie du *Faust*, il a érigé un monument de sa vénération et de son amitié pour Molière en y glissant une

traduction vraiment magistrale de quelques vers de son poète.

Gœthe nous révèle dans ses *Mémoires (Wahrheit und Dich tung)*, qu'étant tout enfant, il s'occupait déjà de Molière. Et quand il touche à la fin de sa vie, si longue, si laborieuse, si merveilleusement remplie, en 1828, il s'enthousiasme encore avec la même ferveur juvénile pour le poète de son enfance. En parlant du théâtre français à Berlin, il dit : « Les Français ont amené avec eux un avocat qui plaide bien leur cause. Nous saisissons cette occasion pour dire l'opinion de notre cœur et de notre foi : si la comédie a une raison d'être, parmi tous ceux qui l'ont professée, qui y ont excellé, Molière doit être rangé dans la première classe et à une place distinguée. Car, que peut-on dire de plus d'un artiste que, chez lui, un don naturel exquis, une érudition soignée et une exécution habile se joignent à l'harmonie parfaite. Et ce témoignage lui est rendu depuis plus d'un siècle par ses pièces qui, quoique n'étant plus représentées par le poète-acteur lui-même, inspirent aujourd'hui encore les artistes du plus grand mérite et du plus grand esprit à les interpréter dignement en donnant chair et os aux créations du poète. » Remarquez tous ces superlatifs, dont Gœthe se servait si rarement dans sa belle vieillesse. Impossible de louer plus absolument! Peut-on dire de Molière quelque chose de plus beau et de plus élogieux que ce mot de Gœthe : « que la nature, l'érudition et l'exécution avaient atteint en Molière la plus parfaite harmonie ? »

En annonçant aux lecteurs allemands l'œuvre biographique et critique de M. Taschereau, *Molière, sa vie et ses œuvres*, Gœthe écrit :

« Contemplez sérieusement le *Misanthrope*, et demandez-vous si jamais poète a peint son âme d'une manière plus parfaite et plus aimable. Nous voudrions nommer tragiques et le sujet et l'exécution de cette pièce. Au moins elle a toujours produit sur nous cette impression, parce que nous y voyons et sentons des choses qui nous mettent nous-mêmes dans le désespoir et qui pourraient nous « faire fuir l'approche des humains. » Nous y voyons l'homme pur, qui a beaucoup appris et qui est resté simple et vrai, qui voudrait être sincère et profond et avec lui et avec autrui. Mais nous le voyons en même temps en conflit avec notre monde social, qu'on ne saurait hanter sans hypocrisie et sans platitude. A côté d'Alceste, Timon d'Athènes est un véritable sujet comique. Et je voudrais bien qu'un poète spirituel nous représentât l'homme fantasque qui se trompe toujours en contact avec le monde et qui est sérieusement fâché, comme si c'était le monde qui l'eût trompé. »

L'homme pur, c'est cela surtout qui était si pleinement sympathique à Gœthe et qui lui rendait Molière si cher. Il emploie ce terme encore une fois, et il y appuie : il ne l'a pas pris par hasard :

« Oui, l'homme pur, dit-il dans ses *Conversations* avec Eckermann, son secrétaire, c'est le mot juste qu'on doit employer quand on parle de Molière. Il n'y a en lui ni faux pli ni travers. Et quelle grandeur! Molière est si grand qu'on s'en étonne chaque fois qu'on le relit. C'est un homme modèle. Ses pièces frisent le tragique : on n'a pas le courage de les imiter. *L'Avare*, où le vice tue la piété filiale, me semble surtout remarquable et tragique, dans le grand style. Il ne se passe pas d'année que je ne relise quelque comédie de Molière, comme j'ai pris l'habitude de regarder de temps à autre les gravures des grands maîtres italiens. Car nous autres petits hommes, nous ne sommes pas à même de conserver en nous toute la grandeur de ces choses, et nous sommes forcés d'y revenir toujours pour rafraîchir en nous l'impression produite. »

Nous autres, petits hommes! Ce mot, dans la bouche du géant qui sait si bien sa mesure, n'est-il pas touchant? Ce

n'est pas de la fausse modestie. La nature poétique de Gœthe est toujours sincère et de bon aloi : impossible d'y découvrir la moindre petite ligne fausse. Gœthe se sentait réellement *petit* quand il lisait Molière. Mais alors, il n'était pas le poète de *Faust*, c'était dans ces moments-là l'auteur de la *Foire de Plundersvveilen*, du *Général de la Garde civique* et d'autres comédies plus ou moins insignifiantes, qui devait lever ses regards vers l'auteur du *Tartuffe*, du *Misanthrope*, des *Femmes savantes*, du *Bourgeois gentilhomme*, du *Malade imaginaire*, comme des collines riantes de la Thuringe vers les hautes Alpes, couvertes de neiges éternelles. Gœthe admire l'exposition du *Tartuffe;* il admire surtout la scène de la petite Louison dans le *Malade imaginaire :*

« Connaissez-vous le *Malade imaginaire?* » demande-t-il à son secrétaire. « Il y a là une scène qui, chaque fois que je la relis, me semble le comble de la connaissance des planches. Je veux parler de la scène où le *Malade imaginaire* demande à sa petite-fille, Louison, si un jeune homme s'est introduit dans la chambre de sa sœur aînée. Tout auteur moins connaisseur de la scène que Molière aurait fait raconter à la petite Louison tout simplement ce qui s'est passé, et alors tout eût été dit. Mais Molière, en y introduisant un ralentissement savant, sait donner à cette scène une vivacité et un mouvement extraordinaires. D'abord, la petite Louison fait semblant de ne pas bien comprendre son père. Puis elle nie savoir quelque chose. Mais, menacée des verges, elle tombe comme morte. Ensuite comme le père se désespère, elle se lève gaîment et ravissante de son feint évanouissement. Et enfin elle avoue tout. Ce que je vous dis là ne peut vous donner qu'une très vague idée de l'action mouvementée de cette scène. Lisez-la plutôt et pénétrez-vous bien de sa valeur pratique pour le théâtre, et vous en tirerez un plus grand profit que de toutes les théories. »

La leçon pratique que Gœthe a reçue sans cesse de Molière a porté ses fruits. La discussion des deux philo-

sophes Thalès et Anaxagoras, dans la seconde partie du *Faust*, est bien certainement inspirée des scènes de Marfurius et de Pancrace du *Mariage forcé*, et l'exclamation de Méphistophélès sur les faiblesses et la fragilité des femmes n'est autre chose qu'une traduction admirable de la plainte d'Arnolphe : « Chose étrange d'aimer !.... »

Gœthe a parlé d'abondance de cœur, et son éloge de Molière est chaud, plein, superbe et pur. Jamais poète n'a été célébré plus magnifiquement par un autre poète. Voici ce qu'il dit encore à son secrétaire Eckermann :

« Je connais Molière et je l'aime depuis ma jeunesse ; il a été mon maître pendant toute ma vie. Je lis chaque année quelques-unes de ses comédies pour rester en contact familier avec cet homme supérieur. Ce n'est pas seulement la méthode d'un art achevé, qui m'enchante en lui ; c'est surtout sa nature si aimable, l'âme si distinguée du poète. Il possède une grâce, un sentiment de tact parfait pour ce qui est comme il faut et le ton du grand monde, que sa belle nature n'a pu atteindre que par le commerce quotidien avec les plus beaux esprits de son siècle. »

La gloire de Molière a été chantée dans tous les pays. L'inscription du buste de Houdon dit que rien n'a manqué à sa gloire. Mais parmi toutes ces glorifications, le jugement porté par Gœthe sur Molière occupe, selon nous, le premier rang. Certes, la réception *post obitum* de Molière par l'Académie a été un grand honneur pour le poète. Mais nous autres, pour qui cette cérémonie a quelque chose de trop théâtral, nous considérons comme un honneur plus grand encore l'amitié et l'admiration du

plus grand poète allemand pour le plus grand poète français. Un autre classique a dit que « l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux. » Eh bien, Molière en a été richement favorisé.

PAUL LINDAU.

DOCUMENTS INÉDITS

—

LE MARIAGE DE NICOLAS GUÉRIN

—

Nicolas-Armand-Martial Guérin, dont nous parlions récemment au sujet de la réimpression de son *Myrtil et Mélicerte* donnée par MM. Paul Lacroix et Jouaust, naquit, vers 1678, d'Isaac-François-Guérin d'Estriché et d'Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Béjart, la veuve de Molière, mariés, comme on sait, le 31 mai 1677, en l'église basse de la Sainte-Chapelle.

Voici ce qu'écrivaient en 1748 les frères Parfaict, dans une note dont ils devaient la plus grande partie à deux contemporains de Guérin, Nicolas Grandval et M^lle^ Desmares : (1)

« Le précepteur de Guérin fils, ayant obtenu la cure de « Fucherolles (*sic*), l'engagea à le venir voir. Le jeune « Guérin passa quelque temps chez ce curé, et devint « amoureux de sa nièce, qui, quoique peu jolie, mais

(1) *Histoire du Théâtre François*, t. XIV, p. 367.

« assez bien faite, lui inspira une passion si vive, que « Guérin d'Etriché, son père, fut obligé de consentir à « son mariage avec cette fille. »

Ce renseignement n'est pas de tout point exact. Le précepteur de Nicolas Guérin était l'abbé Guignard, qui fut curé, non pas de Feucherolles, mais de Montfort-d'Amaury. Son frère, Jacques Guignard, officier du Roy, habitait Feucherolles, petit village peu éloigné, situé à la lisière de la forêt de Marly, et, le 2 mai 1707, le fils d'Armande Béjart, morte depuis six ans et demi, épousa en effet la fille de ce dernier, Jeanne Guignard ; mais le nom de l'abbé ne figure pas dans l'acte de mariage que nous avons eu la bonne fortune de retrouver.

J'ai fait, par un beau dimanche de l'été dernier, le petit voyage de Feucherolles, après être descendu à la station de Plaisir-Grignon. Les registres de paroisse, dont le plus ancien remonte à l'année 1658, m'ont été très-obligeamment communiqués à la mairie, et j'ai pu recueillir ces quelques documents qui intéresseront, les moliéristes à plusieurs point de vue :

MAR[IAGE] DE Mr GUÉRIN 1707 (1)

Aujourdhuy deuxiesme jour de May 1707 après les fiançailles et les publications faittes par deux

(1) Feucherolles, registre de 1687 à 1719, folo. 143.

dimanches consecutifs et une feste aux prosnes des grandes messes parroissiales de l'Église de Ste-Geneviefve de Feucherolles par moy soubsigné Licentié de Sorbonne, curé de Feucherolle et de Davron mon annexe, ausquelles il ne s'est trouvé aucunne opposition entre Nicolas-Armand-Martial Guérin, officier du Roy, (1) fils d'Isac-François Guérin, ancien officier de sa maiesté (2), et de deffuncte damoiselle Claire Elisabet Gresinde (3) Beiart, ses père et mère, demeurant à Paris, parroisse St-Sulpice fauxbourg St-Germain, où les bans dud. Nicolas-Armand-Martial ont esté aussi publiés, sçavoir le Dimanche des Rameaux et les deux festes de Pâques, sans aucunne opposition suivant l'attestation du sieur vicaire dud. St-Sulpice du vingt-sept Avril 1707, signé Marette, — d'une part —

Et de damoiselle Jeanne Guignard, fille de Jacques Guignard, officier du Roy (4), et mada-

---

(1) A quel titre Guérin fils, qui n'était pas comédien du Roi, pouvait-il se dire « officier de S. M. » ?

(2) Guérin père était encore officier du Roy, n'ayant quitté le Théâtre Français qu'en 1717.

(3) Il est à remarquer que de ses quatre prénoms, le principal, Armande, a été omis par le rédacteur de l'acte.

(4) Dès 1693, Jacques Guignard était « garde des plaisirs du Roy », audit Feucherolles. Il avait pour collègue Jean Laubier, officier du

me Jeanne Gervais, ses père et mère, de cette parroisse de Feucherolle, d'autre part ; lesd. dessus ayant esté cy-devant confessés et communiés, J'ay soubsigné, curé de Feucherolle et de Davron, fait la célébration dud. mariage, en recevant le consentement mutuel dud. Nicolas-Armand-Martial Guérin et de lad. damoiselle Jeanne Guignard, par parolle de présent, selon la forme et les solennités prescrittes et acoutumées, en presence et du consentement de leurs parens et amys, sçavoir du costé dud. sieur Guérin, Isaac-François Guérin, son père, François Mignot (1) son cousin, orfèvre à Paris, François de Fompré (2), officier du Roy, Michel Procope (3), docteur de

---

Roy, de la paroisse de Lanluets, dont la fille, Cécile Laubier, avait épousé, le 28 novembre 1691, J. B. Marchand, *ordinaire de la musique du Roy*.

(1) Ce François Mignot, dont le nom figure déjà à l'acte de décès d'Armande Béjart (2 décembre 1700), assista l'année suivante à l'inhumation de son cousin germain (8 mars 1708) et, vingt ans plus tard, à celle de son oncle, Guérin père (29 janvier 1728). Voir Jal, *Dict. crit.* V° Guérin, Béjart.

En 1733, un Charles Mignot, officier du Roy, était garde des plaisirs de S. M. à Feucherolles.

(2) Hugues-François Banier, sieur de Fonpré, comédien du Roi, avait débuté au Théâtre Français le 15 septembre 1701 ; reçu en 1704, il mourut, encore au théâtre, le 21 septembre 1707, quelques mois après le mariage de son ami.

(3) Michel Procope Couteaux ou Coltelli, né le 7 juillet 1684, était fils de François Procope, le premier cafetier établi à Paris. C'est le

la Faculté de Paris, et le sieur Laurent, bourgeois de St-Sulpice de Paris, qui ont tous signé. — Et du costé de lad. damoiselle Guignard, Jacques Guignard son père, et Jeanne Gervais sa mère, Jean-Charles et Pierre Guignard, ses frères, et plusieurs autres parens et amys cy-dessous signés.

NICOLAS GUÉRIN, JEANNE GUIGNARD,
GUIGNARD, GUÉRIN, JEANNE GERVAIS,
CHAMPENOIS, C. PIGEON, HUGUE FONPRÉ,
C. LAURENT, MICHEL PROCOPE, G. PIGEON,
VIEILLARD, BENOIST,
RACINE, DUGARD,
PERÓN, JEAN GUIGNARD,
COCHEREL, F. LEGUAYS, [curé].

En marge de cet acte, on lit l'apostille suivante, qui nous a paru plus curieuse que l'acte lui-même :

« *Il a esté marié le deuxiesme jour de mai 1707, et est mort le dix-sept* (1) *mars 1708 à Paris, en sa maison, à midy. Regretté de tout le monde comme le meilleur et un des plus sçavants*

---

docteur Cuchillo de *Gil Blas*. Nous le retrouverons à l'enterrement de Nicolas Guérin. En 1724, il était régent en la Faculté de Médecine et demeurait rue Jacob. Il mourut le 30 décembre 1753, à Chaillot.

(1) Jal dit le *sept* mars. (*Dictionnaire critique*, V° Guérin).

jeunes hommes de son temps. Il estoit âgé de vingt-sept à vingt-huict ans. Requiescat in pace. »

« *L'Eglise de Feucherolle a bien de l'obligation à son père, à sa mère et à luy. Dieu doit leur récompense à tous les trois.* »

— « *Le quinze de Décembre l'anée suivante mil sept cens huict est morte à Paris madame Marguerite Soirat, qui avoit elevé monsieur Guérin cy-dessus spécifié, depuis l'âge de six à sept ans jusques à son adolescence et toujours demeuré avec luy jusqu'à son mariage. Après avoir donné toutes les marques d'une bonne...* (mot illisible), *l'Eglise a rendu son esprit dans la paix du Seigneur. Elle a esté cause que feu mademoiselle Guérin a donné à l'Eglise de Feucherolle les ornemens de la Vierge de Ste-Geneviève et des cierges. Requiescat in pace.* »

Enfin, au bas de la page, on a, beaucoup plus tard, ajouté cette note, certainement postérieure à 1754, date de la 1re édition de l'ouvrage auquel elle est empruntée :

« Ce Mr Guérin cy-dessus étoit fils de la veuve du célèbre Molière qui avoit épousé en secondes noces le sieur Isaac-François Guérin, surnommé d'Etriché. La veuve de Molière se nommoit Béjart et étoit aimable (1). Elle est morte le 3 novembre 1700. (2)

» *Dict. des Th.* par Mr Léris. »

Revenons maintenant aux frères Parfaict, que nous continuerons à compléter à l'aide de documents précis :

« La façon romanesque, disent-ils, dont Guérin s'étoit pris pour faire connoître son amour à la nièce du Curé, lui donna occasion de composer la *Psyché de Village.* »

---

(1) De Léris dit : *très* aimable. M. le curé affaiblit.
(2) Lisez *30* novembre.

Cette comédie est de 1705, et déjà Guérin fils venait à Feucherolles, témoin cet acte de baptême, que nous relevons au f° 128 du même registre :

Le 13 juillet 1705, Martial-Armand-Nicolas Guérin, officier du Roy, demeurant à Paris, parr. St-Sulpice, fg. St-Germain, rue des Fossés, est parrain d'un enfant de six jours, fils de François Legat, laboureur, et de Marie-Thérèse Baron, sa femme. Marraine : demoiselle Françoise Branchu, de la ville de Blois, parroisse St-Saturnin. L'enfant a reçu les noms de Martial-François.

L'année suivante, qui précède celle de son mariage, il est encore parrain à St-Geneviève de Feucherolles, cette fois avec sa future pour commère. (Baptême de Nicolle Leloup, 14 may 1706, f° 136).

« Il était grand, d'une faible complexion, ajoutent les » frères Parfaict. La délicatesse de son tempérament le fit » élever avec bien des précautions. On lui avait fait por- » ter un corps jusqu'à l'âge de 18 ans. »

Aussi mourut-il jeune, après dix mois de mariage, et sans laisser d'enfant, bientôt suivi dans la tombe par cette bonne Marguerite Soirat, qui paraît lui avoir tenu lieu de mère.

Sa veuve, « quelque temps folle, » selon les frères Parfaict, se remaria le 12 novembre 1716 à François de Bellin, écuyer, sous-brigadier des gardes du Roy, fils majeur de feu sieur Anthoine de Bellin et de damoiselle Margueritte de Carret, de la ville de Tarascon en Provence (1).

---

(1) Registre cité, folio 209. L'acte de mariage mentionne les certifi-

De ce mariage naquit, le 17 février 1719, Marie-Anne Bellin qui, après la mort de son père (1) épousa, le 27, novembre 1736, un Jean-Pierre Guignard, son parent.

Tous deux vivaient encore en 1748, ainsi que Jeanne Guignard, veuve Guérin, veuve Bellin.

On comprendra l'intérêt de ces recherches, un peu minutieuses peut-être, si l'on veut bien se rappeler que, dès 1699, Nicolas Guérin avait entre les mains les *papiers de Molière:* lui-même le dit dans la préface de son *Myrtil et Mélicerte.*

S'il les avait conservés, après la mort de sa mère, jusqu'à l'époque de son mariage, sa veuve a dû les transmettre aux enfants qu'elle eut de son second mari; Marie-Anne Bellin, en se mariant à un Guignard, a pu les conserver dans la famille, dont il existe encore aujourd'hui des descendants à Feucherolles.

Le maire actuel de la commne est M. E. Guignard, agriculteur-distillateur au hameau de Sainte-Gemme. Retrouvera-t-il les fameux papiers?

GEORGES MONVAL.

---

cats du *sieur de Molières*, official de lad. ville de Tarascon (probablement l'abbé Joseph Privat de Molières, le physicien, né à Tarascon en 1677), en date du 4 octobre 1716; des sieurs du Prérou des Noyers et de Monplaisir, brigadier et sous-brigadier du régiment de Charon, auquel appartenait le marié.

(1) 13 janvier 1724, inhumation de François Bellin, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, mort le 12, âgé d'environ 60 ans.

LA NUDITÉ AU LIT

SELON CATHOS ET L'HISTOIRE

—

II

J'ai le regret de ne pas être de l'avis de M. Edmond Cottinet au sujet de « la nudité au lit », du moins au XVII[e] siècle. Pour les temps antérieurs, j'ai vu autrefois une discussion qui m'a laissé perplexe; pour l'époque de Cathos et de Madelon, je n'ai aucun doute, et voici pourquoi :

D'abord, n'est-ce pas être nu que d'être en chemise? Quand on parle de quelqu'un qui s'est sauvé tout nu d'un incendie, entend-on dire qu'il n'avait pas même une chemise ?

M. Cottinet cite un certain nombre d'exemples; pour tous, il admet le doute, excepté pour un. Pour les premiers, ce qui fait son doute nous laisse une certitude. Par exemple, nous sommes convaincu que Monseigneur, tout nu en robe de chambre, avait une chemise : l'*Etat de la France*, dès ses premières années, décrit assez longuement le cérémonial du coucher et du lever du Roi pour qu'on sache que S. M. n'avait pas seulement une chemise de

nuit, mais encore une camisole. Le Dauphin pouvait-il avoir d'autres habitudes ?

Quant à Fabry, capitaine des gardes, qui, réveillé en sursaut, sauta hors du lit,

Nu comme il étoit lorsqu'il vint sur la terre,

s'il n'avait pas de chemise sous son baudrier, c'est qu'il avait eu, par hasard, la fantaisie de se coucher sans chemise ce soir-là. — Maintenant que l'usage de la chemise est reconnu comme général pendant la nuit, serait-il bien difficile de trouver des gens avouant qu'ils se sont couchés tout nus ? De ce que Privat d'Anglemont ne put profiter d'une bonne fortune parce que, sous son habit et son gilet boutonnés, il n'avait qu'un faux-col et des manchettes, et n'osa l'avouer, s'ensuit-il que tous les gens de lettres soient toujours sans chemise ? Croyez que si Saint-Aignan l'était venu chercher, notre pauvre Privat, dans la nuit qui suivit sa mésaventure, il l'aurait trouvé

Nu comme il étoit lorsqu'il vint sur la terre ;

il aurait pu faire de sa visite un récit en vers, et son récit n'aurait rien prouvé.

Passons des preuves négatives aux preuves positives :

Voici ce que dit Furetière, après Ménage : « CHEMISE... Ce mot vient de *Camisia*, que les Latins ont employé en cette signification, et qui se trouve dans la loy salique ; qui a esté fait de *Cama*, mot étranger qui signifie un lit, comme il fait encore en Espagne, parce qu'*on se servait de chemises quand on se mettoit au lit*. Camisias vocamus, quod in his

dormimus in camis, id est in stratis nostris. (Isidore). » — Nous ne discutons pas l'étymologie ; nous notons la conséquence qui s'en déduit.

Nous avons dit que le Roi avait, outre sa chemise, une camisole (Voy. l'éd. du *Misanthrope*, donnée par M. Ch. L. Livet, pp. 137 et suiv.; pp. 145 et suiv.) « Camisole, dit Furetière, petit vêtement qu'on met la nuit, ou pendant le jour. » — *On*, ce n'était pas seulement le Roi, c'était vous, c'était moi, dans la personne de nos ancêtres.

Après les dictionnaires, ouvrons les poètes. Je n'en citerai que deux, un peut-être, qui ont ou qui a publié deux énigmes dans la seconde des trois parties dont se compose le *Recueil des Enigmes de ce temps*, (Paris, Loyson, 1661) : La première partie, comprenant cinquante-cinq sonnets et vingt-trois épigrammes, est de Cotin.

Voici la première (p. 88) :

LXXVII. Je touche de plus pres la plus cruelle Dame,
Qui me descouvre à nud les plus rares beautez.
Elle approuve tousjours ces grandes privautez,
Et j'embrasse souvent sans crainte qu'on m'en blasme.

Je sers également *l'homme comme la femme*,
Et le jour et la nuict je suis à leurs costez,
Mais ils me font soufffrir d'affreuses cruautez,
Bien que dedans mes bras ils esteignent leur flamme.

Mon destin *ne veut pas qu'on se passe de moy*.
Je sers le plus petit, comme le plus grand Roy,
Tantost des gens cruels et sans misericorde.

On me trempe, ou me bat, on me tord, on m'estend,
On me frotte, on me pend de mon long sur la corde,
Et quelquefois après mon possesseur me vend.

Voici la seconde (p. 75) :

LXV. Par ma legereté l'on juge ma finesse.
Vous me voyez femelle, et masle je nasquis.
J'ay le peuple sous moy, l'Eglise et la Noblesse,
Je touche egalement les Amants et les Dames,
J'accompagne en tous lieux leurs plus secrettes flammes:
Et souvent les moins purs aiment ma pureté.
Je resiste à Thetis, mais hélas! son contraire
Peut d'un traistre baiser tout à coup me deffaire,
En destruisant mes fils, destruire ma beauté.

Le mot des deux énigmes est *Chemise*. — J'y vois la preuve que, au temps des *Précieuses ridicules :*

1° La chemise servait à *l'homme comme à la femme ;*

2° Qu'elle servait la *nuit comme le jour ;*

3° Qu'on ne se passait pas de chemise, fût-on *le plus chétif mortel* ou le *plus grand des Rois*, puisque

4° La chemise couvrait aussi bien *le peuple*, sans majuscule, que l'Eglise et la Noblesse, avec majuscules.

Je n'ai pas d'autres exemples sous la main; mais si M. Cottinet ou quelque autre de nos chers co-moliéristes n'était pas convaincu, peut-être en cherchant bien trouverait-on d'autres arguments à l'appui de la thèse de si haute importance pour nos contemporains et qui les préoccupe tous aujourd'hui.

Dr CHRYSOSTOME II MATHANASIUS.

HUIT VERS ATTRIBUÉS A MOLIÈRE.

—

A Monsieur le Directeur du *Moliériste*.

Bonneville (Dordogne), ce 25 mars 1883.

Je connais, Monsieur, le manuscrit dont il est question dans votre n° de mars. Je l'ai vu en 1863, à Paris, rue de Sèvres, entre les mains du poète Octave Giraud, rédacteur de la *Presse* et de la *Revue nationale*, et auteur d'une remarquable pièce de vers sur Molière, dont je me suis toujours rappelé ce très beau vers :

« Le grand homme pleurait quand il nous faisait rire ! »

Je regrette qu'elle n'ait jamais été imprimée.

Octave Giraud est mort à Paris, très peu d'années après, et sa famille est venue habiter dans les environs de Bordeaux, à Floirac, je crois, ce qui expliquerait comment ce manuscrit est revenu dans la Gironde.

Giraud, charmant créole, cœur généreux, poète rempli de talent et de sensibilité, attachait fort peu d'importance au manuscrit en question, qu'il me montra comme curiosité. « Cela ne vaut pas — me disait-il — une bonne édition moderne des Œuvres du Grand-homme ». Il ne croyait pas que le poëme de la fin fût de Molière. Je pris alors, avec sa permission, copie de quelques vers de ce dernier

ouvrage ; je viens de les retrouver sur un portefeuille qui me servait à l'époque, et je vous les envoie :

Les corps furent pressez et s'acquirent un poids ;
La Terre, cet amas des excrémens du Monde,
Demeura fixe, et sembla faire choix
Dans le fonds du cahos d'une figure ronde.
Les champs de l'air dez lors devinrent transparens,
La Mer s'émut, son crystal fut liquide,
Et du ciel estoilé la matière fluide
Nous laissa veoir enfin ses beaux Astres errans.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

EDOUARD DELUZE.

Nous remercions vivement M. Deluze de sa précieuse communication, en le priant instamment de vouloir bien faire appel à ses souvenirs :

Le manuscrit qu'il a vu chez M. Giraud répondait-il exactement au signalement donné par M. Claude Rochefort ?

Quelle était l'étendue et la division du poëme auquel appartiennent les huit vers cités, qui sont une imitation plutôt qu'une traduction des vers 496 et suivants du V^e^ livre du *De Rerum Naturâ* ?

Enfin, ce poëme n'était-il pas tantôt en vers libres, tantôt en prose, et le manuscrit présentait-il de nombreuses ratures et corrections ?

G. M.

BIBLIOGRAPHIE

—

Editions Jouaust. — *Le Théâtre de Molière* de la « Nouvelle bibliothèque classique » est aujourd'hui complet. Les 8 volumes sont en vente au prix de 3 fr. chaque, véritable édition de bibliophile et d'amateur, à bon marché.

M. Jouaust ayant demandé la préface à M. Georges Monval, le directeur du *Moliériste* n'a pas cru pouvoir mieux faire que de réimprimer celle de 1682, en y ajoutant quelques notes et éclaircissements.

En même temps que cette coquette édition de poche, la Librairie des Bibliophiles a terminé sa grande publication artistique du *Molière-Leloir*, également en 8 volumes, auquel les 32 compositions de l'artiste, gravées par L. Flameng, donnent une valeur toute particulière.

*
* *

Molière und Seine Buhne. — Le 5e cahier du *Molière-Museum* (*Moliériste* allemand qui paraît une fois par an, à Wiesbaden) est un in-8 de 182 pages, presque la moitié d'un de nos volumes annuels.

Son persévérant éditeur, le digne Dr H. Schweitzer, l'a composé de la manière la plus variée. Il s'ouvre par la reproduction d'une gravure de Desenne : *Molière consultant Laforêt*, et par quatre poésies du Maître, pour la première fois traduites en allemand par un des poètes le plus en re-

nom, M. F. de Bodenstedt : le beau *sonnet* à La Mothe Le Vayer ; les *stances* : souffrez qu'Amour... ; le *Remerciement au Roi*, et les vers sur la *Conquête de la Franche-Comté*.

Puis viennent les réimpressions du *Portrait du Peintre*, sur l'original de Paris, Pépingué, 1663, et de la très curieuse *Guerre comique* sur l'édition de P. Bienfait, 1664, suivies de notices sur Boursault et sur De La Croix ; une étude critique sur Grimarest par le Dr W. Mangold ; des « miscellanées » de l'éditeur sur Leibnitz, le théâtre du Louvre en 1658, le monument-Molière à Auteuil, la maison mortuaire, Victor Hugo et Napoléon sur Molière, la chanson du *Misanthrope*, et des extraits de Robinet relatifs aux comédies de Molière ; la traduction du dialogue de Fontenelle : *Paracelse et Molière* ; un supplément au curieux dictionnaire des noms propres cités dans Molière, par l'érudit M. H. Fritsche ; une analyse des principaux travaux du *Moliériste*, qui ne comprend pas moins de douze pages ; de très intéressants extraits du journal inédit de Blumenthal, relatifs à Molière, de 1663 à 1671, recueillis par M. Mangold aux archives de Berlin ; la liste des abonnés du *Molière-Museum*, le roi en tête, au nombre de 120 ; enfin, la bibliographie spéciale et la liste des cours relatifs à Molière et à ses œuvres.

Voilà de quoi justifier largement le titre de ce *Molière-Museum*, dans lequel notre excellent confrère ne cessera d'ouvrir de nouvelles galeries : nous le lui souhaitons de tout cœur.

*
* *

Ausgewahlte Lustspiele. — La 2e livraison des *Comédies choisies de Molière*, publiées par M. H. Fritsche, directeur du gymnase royal Frédéric-Guillaume de Grünberg, vient de paraître à Berlin, chez Weidmansche.

C'est le *Tartuffe*, textuellement réimprimé sur l'édition

de Paris, Ribou, 1669, avec les trois placets, la préface, une notice préliminaire et de nombreuses notes historiques ou grammaticales.

*
* *

A signaler, comme couronnées au dernier concours de la Société littéraire et artistique de Béziers, et publiées par l'*Hérault* du 11 mai, (journal et société successivement fondées par M. Aug. Baluffe, aujourd'hui rédacteur en chef de l'*Artiste*) des stances à Molière : *Evocation*, dont l'auteur, M. Jules Ladimir, a obtenu le premier prix de poésie française, consistant en une médaille d'or.

*
* *

Le legs fait par M. Jones au « South-Kensington Museum » comprend entre autres richesses, un tableau de W.-P. Frith, le *Bourgeois Gentilhomme*.

*
* *

En préparation, à la librairie de Charavay frères, une nouvelle édition des *Œuvres de Molière*, « publiées par M. Théophile Cart, l'un de nos collaborateurs, dans la *Bibliothèque des Français* », collection in-16, sous la direction littéraire de M. Anatole France et sous la direction artistique de M. Fernand Calmettes.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

MAY 1683.

Samedy 1er. — *Festin de Pierre*. Recette	610 liv.	15 s.
Lundy 8. — *Avare*	317	15
Mardy 4. — Bérénice et l'*Ombre de Molière*. . . .	461	10
Mercredy 5. — *Fascheux* et *Scapin*.	235	10
Samedy 8. — *Escole des Femmes* et *la Critique* . .	419	00
Jeudy 13. — Bajazet, *Escarbagnas*.	385	00
Samedy 15. — Cléopâtre, *Mariage forcé*.	386	15
Dimanche 30. — Mariane et *Précieuses*	333	05

MAY 1683.

Jeudy 1er — *Tartuffe*, Folies amoureuses	777	17
Lundy 5. — Britannicus, *Ecole des Maris* (Mlle Lavaux débute dans Isabelle)	2,259	19
Jeudy 8. — *Ecole des Femmes*, (Mlle Lavaux). La Pupille	1,048	05
Mardy 13. — Turcaret, *Médecin malgré luy* . . .	781	01
Jeudy 22. — *Ecole des Femmes*, Impromptu de campagne	228	16
Lundy 26. — *Amphitryon*, Partie de chasse d'Henry IV	3,165	15

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Samedi 28 avril et mardi 1er mai, *l'Ecole des Maris* (MM. Delaunay, Thiron, Coquelin cadet, Silvain, Joliet ; Mmes Broisat, Fayolle, Kalb). — Vendredi 4, *le Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet, Villain, Truffier, Le Bargy, Leloir, G. Thomas (Lycaste), Mlle Fayolle). — Mardi 8, *l'Avare* (MM. Coquelin cadet, Boucher, Martel, Joliet, Roger, Villain, Truffier, Le Bargy, Leloir; Mlles Reichemberg, Barretta, P. Granger). — Jeudi 17 et dimanche 27, *le Mariage forcé* (do).

Odéon. — Lundi 7 mai, *le Mariage forcé*. — Lundi 14, matinée populaire à prix réduits, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte: *Tartuffe*. — Lundi 28, le *Mariage forcé*.

Opéra-Comique. — Dimanche 27 mai, matinée : l'*Amour Médecin* de M. F. Poise.

Gaité. — Jeudi 10 mai, matinée organisée au bénéfice d'une œuvre ouvrière par M. le baron de Longuerue, le dernier descendant de Gresset : *Le Bourgeois gentilhomme*, par les deux théâtres français réunis (MM. Thiron, La Roche, Truffier, Joliet, Villain, Roger, Leloir, Masquillier, Amaury, Bahier, Fréville; Mmes Jouassain, Broisat, Frémaux, Chartier). Musique de Lully, restituée par M. Wekerlin. Ballets, intermèdes. Cérémonie turque, où Vauthier a joué, chanté et mimé le muphti de la façon la plus drôlatique. Enfin, le « ballet des Nations » a remplacé le 5e acte de la comédie de Molière, au désappointement de quelques spectateurs.

Théatre-Molière (Bruxelles). — Mardi 22 mai, *Tartuffe* (Mme Marie Laurent, Dorine).

Mairie du XVIIe arrondissement. — Dimanche 29 avril, 3e matinée littéraire pour les enfants des Ecoles communales : des fragments du 3e acte de l'*Avare*, interprétés par MM. Ricquier (maître Jacques), G. Bina (Harpagon) et G. Ruef (Valère), ont été le succès de cette intéressante séance, organisée par les soins de M. Léon Ricquier, l'habile artiste-professeur.

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 52 JUILLET 1883

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM.:

E. CAMPARDON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, G. DEPPING, V FOURNEL,
J. GUILLEMOT, F. HILLEMACHER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX,
H. DE LAPOMMERAYE, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND,
A. DE MONTAIGLON, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT,
L. DE LA PIJARDIÈRE, F.-P. RÉGNIER,
Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU, ETC.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1883

SOMMAIRE DU NUMÉRO LII

CINQUIÈME ANNÉE

MOLIÈRE & CATULLE. — L.....
UNE LETTRE INÉDITE DE LA FILLE DE DU CROISY, *avec fac-simile*. — H. Moulin.
FOIE A GAUCHE, CŒUR A DROITE. — A. Duvau.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
EPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

MOLIÈRE ET CATULLE

—

Le *Moliériste* annonçait, dans son numéro de décembre 1882, une nouvelle traduction de Catulle en vers, par M. E. Rostand, avec texte et commentaire de M. E. Benoist. Molière, disait le rédacteur de la note consacrée à ce remarquable travail, Molière lisait Catulle, et le poète latin est « représenté dans l'œuvre du grand comique, si non par des traductions spéciales, du moins par d'incontestables imitations. »

Ouvrez cependant une des grandes éditions de Molière, de celles où le commentaire est le plus étendu et le travail de critique comparative le plus complet, vous y trouverez, pour ne parler que des Latins, les noms de Plaute et de Térence, de Lucrèce et d'Horace; mais celui de Catulle n'est cité nulle part.

Ce silence d'un côté, de l'autre l'affirmation du critique cité plus haut, nous ont inspiré le désir de relire, en les comparant, Catulle et Molière, pour constater s'il y a véritablement une lacune dans les commentaires de celui-ci,

et si l'on peut discerner dans ses œuvres quelque trace appréciable de l'influence de Catulle.

Non seulement cette influence est visible, mais les analogies qui s'offrent au cours de la lecture parallèle des deux poètes sont assez frappantes pour qu'il soit bon d'appeler sur elles l'attention des futurs éditeurs de Molière. Il y a chez celui-ci non seulement des « imitations », mais des « traductions » de Catulle.

Ouvrons d'abord les *Femmes savantes*. Vadius écrit à Philaminte, après sa dispute avec Trissotin : « Je vous envoie Horace, Virgile, Térence et *Catulle*, où vous verrez notés en marge tous les endroits qu'il a pillés. (1) » De cette mention, nous pouvons déjà conclure que Molière, par cela seul qu'il rangeait Catulle en si glorieuse compagnie, témoignait pour lui une estime particulière, puisqu'il le mettait au nombre des quatre plus grands poètes latins. Nous ne voyons guère que Plaute et Lucrèce dignes d'être joints à cette liste sans la déparer ; mais ni l'un ni l'autre ne jouissaient, au dix-septième siècle, de l'estime qu'ils méritaient et qu'on ne leur refuse plus aujourd'hui. Plaute, malgré ses grands mérites, était regardé comme un écrivain de second rang, très inférieur à Térence (2). Quant

(1) Acte IV, scène IV.

(2) La Fontaine dit expressément, dans des vers bien connus (lettre à Maucroix, 22 août 1661), après la première représentation des *Fâcheux* :

> Nous avons conclu d'une voix
> Qu'il (*Molière*) alloit ramener en France
> Le bon goût et l'air de Térence.
> Plaute n'est plus qu'un plat bouffon.

C'est encore Térence que Boileau cite comme le type du génie co-

à Lucrèce, si Molière, élève de Gassendi, l'admirait assez pour essayer de le traduire, il eût certainement choqué l'opinion moyenne de ses contemporains en le plaçant à côté de Virgile, car alors, pour l'auteur de *De Natura rerum*, les doctrines du savant et du philosophe faisaient tort à la valeur du poète. (1)

Ainsi, Catulle n'eût-il laissé dans Molière que son nom jeté de la sorte en passant, nous serions en droit de croire, à défaut de marques plus explicites, qu'il avait certainement été lu et relu par celui qui, dans toute sa carrière, comme aux années de sa jeunesse, ne cessa d'avoir l'antiquité sous les yeux, comme un modèle ou un délassement. (2)

Mais, suivons par ordre chronologique les pièces de Molière. Nous allons voir qu'aucun des poètes anciens, pas même des comiques, n'a eu l'honneur d'être plus souvent que Catulle rappelé, imité, traduit par l'auteur des *Femmes savantes*.

Dans le *Dépit amoureux*, cette œuvre de première jeu-

---

mique dans les stances sur *l'Ecole des Femmes*. Quant à Molière lui-même, il pensait comme ses deux amis; les auteurs de la *Préface* de 1682 disent, au sujet de Térence: « Il l'avoit choisi comme le plus excellent modèle qu'il eust à se proposer. » (Edit. Georges Monval, p. XXII).

(1) Dans notre siècle même, cette crainte des doctrines de Lucrèce valut au grand poète une singulière exclusion. Lorsque, sous la Restauration, Lemaire soumit à Louis XVIII le plan de sa collection des classiques latins, le roi en effaça Lucrèce, qui dut attendre jusqu'en 1838 pour y être réintégré.

(2) « Il fut fort bon humaniste... L'inclination qu'il avoit pour la poésie le fit s'appliquer à lire les poètes avec un soin tout particulier; il les possédoit parfaitement. » (*Préface* de 1682, édit. citée, *ibid.*).

nesse, Molière avait encore présents à l'esprit dans toute leur fraîcheur les souvenirs de ses lectures de collège. Aussi la pièce n'est-elle, comme on l'a remarqué (1), que le développement de l'ode d'Horace, *Donec gratus eram* (2). Joignons Catulle à Horace dans l'influence exercée sur la naissance du premier chef-d'œuvre de Molière. La grande scène entre Eraste et Lucile, au quatrième acte du *Dépit amoureux*, rappelle, bien plus encore que le *Donec gratus*, une des plaintes passionnées de Catulle essayant de s'arracher du cœur, sans y parvenir, son amour pour Lesbie. Nous renvoyons aux originaux le lecteur curieux d'un parallèle complet, nous contentant de citer, avec le début de la pièce de Catulle, quelques vers du rôle d'Eraste. D'abord Catulle :

Miser Catulle, desinas ineptire,
Et quod vides perisse perditum ducas.
Fulsere quondam candidi tibi soles,
Cum ventitabas quo puella ducebat
Amata nobis quantum amabitur ulla...
Fulsere vere candidi tibi soles.
Nunc jam illa non vult : tu quoque, inpotens, noli
Nec quæ fugit sectare, nec miser vive,
Sed obstinata mente perfer, obdura.
Vale, puella. Jam Catullus obdurat,

---

(1) Voyez notamment la *Notice* du *Dépit amoureux*, par Eug. Despois, dans le *Molière* de la collection des *Grands écrivains*, t. I, p. 384-85.

(2) *Odes*, III, 9.

Nec te requiret nec rogabit invitam... (1)

L'amour fut la vie et l'inspiration poétique de Catulle; aussi la joua-t-il bien souvent, l'éternelle comédie de la brouille et de la réconciliation. N'est-ce pas une scène du *Dépit amoureux*, sans la contre-partie, à vrai dire, et avec un accent de souffrance autrement sérieuse et profonde, qu'il vient de nous donner? Dans la pièce de Molière il eût reconnu la partie aimable et joyeuse de son histoire; il eût retrouvé dans les vers suivants un écho de ses propres vers :

C'en est fait; je me veux guérir, et connois bien
Ce que de votre cœur a possédé le mien...
Je l'avouerai, mes yeux observoient dans les vôtres
Des charmes qu'ils n'ont point trouvés dans tous les autres...
Oui, mon amour pour vous, sans doute, étoit extrême;
Je vivois tout en vous ; et, je l'avouerai même,
Peut-être qu'après tout j'aurai, quoiqu'outragé,
Assez de peine encore à m'en voir dégagé :
Possible que, malgré la cure qu'elle essaie,
Mon âme saignera longtemps de cette plaie,
Et qu'affranchi d'un joug qui faisoit tout mon bien,
Il faudra se résoudre à n'aimer jamais rien...
Non, non : cherchez partout, vous n'en aurez jamais
De si passionné pour vous, je vous promets...
... Personne, après moi, quoi qu'on vous fasse entendre,
N'aura jamais pour vous de passion si tendre. (2)

---

(1) VIII, 1-5, 8-13. — Nous renvoyons, pour cette citation et les suivantes, à la traduction de M. Rostand; elle aura le double mérite de donner un vrai poète pour guide dans la lecture de deux grands poètes et de dispenser le lecteur et nous-même de la prosaïque version que nous serions obligé de lui offrir. A vrai dire, nous ne connaissons pas une vraiment bonne traduction en prose de Catulle. Nous citons aussi le latin d'après l'excellent texte établi par M. Benoist pour M. Rostand.

(2) Acte IV, scène III.

Il eût vu peut-être dans ceux-ci de Marinette, trouvant enfin Eraste :

> Pour vous chercher j'ai fait dix mille pas,
> Et vous promets, ma foi... — Quoi ? — Que vous n'êtes pas
> Au temple, au Cours, chez vous, ni dans la grande place,

un souvenir de sa propre boutade contre Camérius :

> *Te campo quæsivimus minore,*
> *Te in circo, te in omnibus libellis,*
> *Te in templo summi Jovis sacrato.*
> *In Magni simul ambulatione....* (1)

Dans *Sganarelle*, « la suivante » de Célie, déplorant son veuvage, marque ses regrets par cette comparaison classique :

> Le précepteur qui fait répéter la leçon
> A votre jeune frère a fort bonne raison,
> Lorsque, nous discourant des choses de la terre,
> Il dit que la femelle est ainsi que le lierre,
> Qui croit beau tant qu'à l'arbre il se tient bien serré,
> Et ne profite point s'il en est séparé. (2)

Ne serait-ce pas Molière lui-même qui, avec son propre précepteur ou les régents du collège de Clermont, (3) aurait remarqué dans le second *Epithalame* ces vers dont il s'est

---

(1) LV, 3-6.

(2) Scène II.

(3) On ne péchait pas alors, même chez les Jésuites, par excès de pruderie dans l'étude de l'antiquité, et les éditions expurgées du P. Jouvency sont postérieures à Molière.

souvenu plus tard pour appliquer à la veuve ce que Catulle dit de la jeune fille :

Ut vidua in nudo vitis quæ nascitur arvo
Nunquam se extollit, nunquam mitem educat uvam....
Hanc nulli agricolæ, nulli coluere juvenci ;
Sic virgo dum intacta manet, dum inculta senescit ;...
Cum par connubium maturo tempore adepta est,
Cara viro magis et minus est invisa parenti (1).

Clymène, des *Fâcheux*, dit à Oronte :

Si pour vous plaire il faut n'être jamais jaloux,
Je sais certaines gens fort commodes pour vous,
Des hommes en amour d'une humeur si souffrante,
Qu'ils vous verroient sans peine entre les bras de trente. (2)

Elle ne fait que retourner, pour l'appliquer aux amants sans jalousie, une invective de Catulle jaloux contre sa maîtresse :

Cum suis vivat valeatque moechis,
Quos simul complexa tenet trecentos,
Nullum amans vere... (3)

Dans le *Misanthrope*, l'aveu si triste que fait Alceste de son amour pour une coquette, qu'est-ce autre chose, sous une forme plus contenue mais aussi douloureuse, que la plainte qui est toujours sur les lèvres de Catulle ?

---

(1) LXII, 57-66.
(2) Acte II, scène V.
(3) XI, 17-19.

Alceste :

> J'ai beau voir ses défauts, et j'ai beau l'en blâmer :
> En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer ;
> Sa grâce est la plus forte... (1)

Catulle :

> *Deprecor illam*
> *Assidue, verum dispeream nisi amo...*
> *Nunc est mens diducta tua, mea Lesbia, culpa,*
> *Atque ita se officio perdidit ipsa suo,*
> *Ut jam nec bene velle queat tibi, si optima fias,*
> *Nec desistere amare, omnia si facias...*
> *Odi et amo. Quare id faciam, fortasse requiris.*
> *Nescio, sed fieri sentio et excrucior.* (2)

Le même Alceste exprime sa colère contre les faiseurs de méchants vers avec les tours et les expressions de Catulle raillant Suffenus :

> Un jour, à quelqu'un dont je tairai le nom,
> Je disois, en voyant des vers de sa façon, etc. (3)

Nous ne citons que les premiers vers de la tirade, car elle est dans toutes les mémoires. Ne la retrouve-t-on pas dans celle-ci :

> *Suffenus iste, Vare, quem probe nosti,*
> *Homo est venustus et dicax, et urbanus,*

---

(1) Acte I, scène II.
(2) XCII, 3-4, LXXXVII, 4-8, LXXXV.
(3) Acte I, scène II.

Idemque longe plurimos facit versus...
Hœc cum leges tu, bellus iste et urbanus
Suffenus unus caprimulgus aut fossor
Rursus videtur : tantum abhorret ac mutat.....
Idem infaceto est infacetior rure,
Simul poœmata attigit... (1)

Le « jeune Cléon » dont parle Célimène, qui « de son cuisinier s'est fait un mérite, » mais dont la « sotte personne est un fort méchant plat, » (2) ce Cléon est proche parent du Sestius, qui, selon Catulle, n'invite les gens à souper que lorsqu'il a « quelque méchant livre » à leur lire :

... *Tum vocat me, cum malum librum facit.* (3)

Admettons que les vers cités jusqu'ici ne soient que des réminiscences assez lointaines. Voici maintenant trois morceaux étendus, traduisant des pièces entières de Catulle avec une exactitude si frappante qu'on s'étonne d'avoir à les signaler ici pour la première fois.

A la fin de la *Pastorale comique*, une « Egyptienne » vient chanter trois airs, dont voici le second :

Croyez-moi, hâtons-nous, ma Sylvie,
Usons bien des moments précieux ;
Contentons ici notre envie,
De nos ans le feu nous y convie :
Nous ne saurions vous et moi faire mieux.

---

(1) XXII, 1-3, 9-11, 14-15.
(2) Acte II, scène v.
(3) XLIV, 21.

Quand l'hiver a glacé nos guérets,
Le printemps vient reprendre sa place,
Et ramène à nos champs leurs attraits;
Mais, hélas! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais.

Ne cherchons tous les jours qu'à nous plaire,
Soyons-y l'un et l'autre empressés;
Du plaisir faisons notre affaire,
Des chagrins songeons à nous défaire:
Il vient un temps où l'on en prend assez.
Quand l'hiver a glacé nos guérets... etc. (1).

C'est la perle de l'écrin de Catulle, la pièce ravissante dont le nom seul du poète latin éveille le souvenir chez tous les lettrés :

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus,
Rumoresque senum severiorum
Omnes unius æstimemus assis.
Soles occidere et redire possunt :
Nobis cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua una dormienda... (2).

On regrette que Molière n'ait point conduit sa paraphrase jusqu'au bout et fait passer en français, dans un second couplet, la fin de la pièce, plus exquise encore que le début :

Da mihi basia mille, deinde centum..., etc.

Presque aussi voisine d'un original aussi connu, le

(1) Scène XV.
(2) V, 1-6.

Moineau de Lesbie, est cette strophe, que Myrtil, de *Mélicerte*, dit au moineau qu'il veut offrir à sa belle :

Innocente petite bête,
Qui contre ce qui vous arrête
Vous débattez tant à mes yeux,
De votre liberté ne plaignez point la perte :
Votre destin est glorieux,
Je vous ai pris pour Mélicerte.
Elle vous baisera, vous prenant dans sa main,
Et de vous mettre en son sein
Elle vous fera la grâce.
Est-il un sort au monde et plus doux et plus beau ?
Et qui des rois, hélas ! heureux petit moineau,
Ne voudroit être en votre place ? (1).

Catulle avait dit avec la même idée, le même tour, la même apostrophe :

Passer, deliciæ meæ puellæ,
Quicum ludere, quem in sinu tenere,
Quoi primum digitum dare adpetenti
Et acris solet incitare morsus,
Cum desiderio meo nitenti
Carum nescio quid libet jocari
Ut solaciolum sui doloris,
(*Credo, tum gravis adquiescet ardor*) :
Tecum ludere sicut ipsa possem
Et tristis animi ludere curas ! (2).

Lorsque, au troisième acte d'*Amphitryon*, Jupiter vient

(1) Acte I, scène V.

(2) II; voyez aussi la pièce suivante, sur la mort du moineau, 5-10.

prédire la naissance d'Hercule, on admire la grande allure et l'ampleur de ces vers, vraiment dignes d'un dieu :

> Chez toi doit naître un fils qui, sous le nom d'Hercule,
> Remplira de ses faits tout le vaste univers.
> L'éclat d'une fortune en mille biens féconde,
> Fera connaître à tous que je suis ton support... (1).

C'est le même début que pour la prédiction de la naissance d'Achille par les Parques, dans l'*Epithalame de Thétis et de Pélée*, avec une ou deux réminiscences des vers qui suivent :

> *Nascetur vobis expers terroris Achilles,*
> *Hostibus haud tergo, sed forti pectore notus...*
> *Illius egregias virtutes claraque facta*
> *Sœpe fatebuntur gnatorum in funere matres...*
> *Testis erit magnis virtutibus unda Scamandri...* (2).

Terminons enfin cette revue parallèle en citant le portrait de Trissotin, dans les *Femmes savantes :*

> Cette intrépidité de bonne opinion,
> Cet indolent état de confiance extrême,
> Qui le rend en tout temps si content de soi-même,
> Qui fait qu'à son mérite incessamment il rit,
> Qu'il se sait si bon gré de tout ce qu'il écrit. (3).

Catulle a un trait semblable, moins piquant, à vrai

---

(1) Scène X.
(2) LXIV, 340 et suiv.
(3) Acte I, scène III.

dire, et d'une originalité moindre, dans ce portrait de Suffenus, dont nous avons déjà cité quelques vers :

Neque idem umquam
Æque est beatus ac poema cum scribit ;
Tam gaudet in se tamque se ipse miratur. (1).

Les diverses analogies que nous venons de signaler ne sont pas, nous le reconnaissons volontiers, également incontestables. Nous espérons, toutefois, que la plupart paraîtront justifiées. Pour les autres, si l'imitation peut sembler douteuse, l'identité du fond n'en est pas moins frappante. En ce cas, il ne sera pas sans intérêt de voir comment, à dix-sept cents ans de distance, les mêmes pensées ont été rendues par deux grands poètes. Pour toutes, nous prions le lecteur de se reporter aux autres traductions faites par Molière des poètes latins et reconnues par tous les critiques. Qu'il prenne par exemple ce *Donec gratus eram* plusieurs fois cité au cours de cette étude ; il y trouvera le même procédé de « transposition ». Ce n'est pas le système laborieux de traduction précise dont Boileau offre de parfaits modèles : Molière n'avait ni le loisir ni le goût de s'amuser à ces jeux de lettré. Sa méthode est plus hardie et plus libre (2).

Pour lui, en effet, comme pour La Fontaine, « l'imitation n'est pas un esclavage » ; ce n'est qu'un prétexte à

(1) XXII, 15-16.

(2) Voyez, à ce sujet, une maîtresse page de Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II, p. 27-29.

création personnelle. Qu'il s'agisse d'une scène, d'une situation, d'une pièce entière, ou simplement de quelques vers, il agit de même, avec une liberté familière, ne songeant pas à rivaliser avec autrui, mais à se servir pour son œuvre propre de ce qu'il trouve ailleurs et dont il a besoin sur l'heure, plus préoccupé de l'ensemble que du détail, consultant tantôt son imagination, tantôt sa mémoire, puisant dans celle-ci lorsqu'elle lui fournit de quoi féconder celle-là. Nul moins que lui n'est l'homme des subtils artifices et des petites difficultés vaincues. Il fait large et grand. Que lui importe de rester inférieur dans quelques détails s'il triomphe dans l'ensemble? Certes, dans ses imitations de Catulle, il n'égale pas toujours la grâce, l'élégance, la précision exquise de son modèle, mais quelle revanche il prend au total! Combien Catulle, qui est digne cependant de toute notre admiration, reste inférieur si on le compare à Molière tout entier! Qu'est-ce que le *Miser Catulle* au prix du *Dépit amoureux*, ou le *Odi et amo* au prix du *Misanthrope?*

Depuis longtemps la critique s'occupe de rechercher les sources diverses où s'est alimenté le génie de Molière. Cette longue enquête, qui s'enrichit tous les jours de résultats nouveaux, n'est pas terminée, surtout en ce qui concerne l'antiquité classique. Nous serions heureux d'y avoir contribué pour notre part en appelant l'attention sur un point de détail négligé jusqu'à présent.

Disons, pour finir, que la connaissance intime de Catulle par Molière et la fréquentation habituelle qu'elle suppose n'ont rien qui doive étonner. Outre les divers mérites qui font de Catulle un des plus grands poètes de l'ancienne

Rome et de tous les temps, il en avait un qui devait le rendre cher à Molière : il est par excellence le peintre de l'amour, et de l'amour mélancolique (1). Or, Molière, le poète du rire éclatant, de la satire mordante, du comique en dehors, Molière, par un contraste qui n'est pas rare, était né tendre, facilement amoureux, délicat et sensible en amour, c'est-à-dire destiné à souffrir beaucoup (2). Et, en effet, il souffrit; car, ainsi que Catulle, il demandait à l'amour plus que l'amour ne pouvait donner à une âme comme la sienne, plus surtout que ne pouvait donner la femme qu'il aima le plus et qu'il eut le malheur d'associer pour toujours à son existence. N'est-il pas naturel, dès lors, qu'une vive sympathie ait porté le mari d'Armande vers l'amant de Lesbie ?

L.....

---

(1) Il y a du Musset chez lui ; voyez, de M. E. Rostand, un ingénieux parallèle entre les deux poètes, *Catulle et Alfred de Musset*, broch. in-8. Paris, Hachette, 1877.

(2) Voyez encore Sainte-Beuve, ouvrage cité, p. 37-39.

UNE LETTRE INÉDITE

DE LA FILLE DE DU CROISY

—

Qui ne connaît, — pour si peu qu'il se soit occupé du théâtre, — le nom de Poisson, et cette famille qui, de père en fils, a joué au théâtre pendant près d'un siècle, sinon créé, les Crispins? qui ne se souvient d'avoir vu, dans la petite comédie de M. Samson *la Famille Poisson*, trois générations en scène, le grand-père, le fils et le petit-fils, Raymond, Paul et François-Arnould, le plus célèbre des trois ?

> « Le public transporté dira qu'Arnould, lui seul,
> En effaçant son père, égala son aïeul. »

Les autographes des Poisson sont rares. La Comédie-Française, dans ses archives, ne conserve que deux lettres de Paul, toutes les deux reproduites par Jal dans son *Dictionnaire critique*.

L'une, du 28 octobre 1703, n'est qu'une demande d'une prolongation de congé nécessaire pour lui permettre de suivre, devant la juridiction de Pontoise, un procès né à l'occasion de la succession de sa belle-mère. L'autre, du 1^er^ avril 1704, est une demande à ses camarades d'un

emploi au théâtre pour la veuve d'un homme qu'il a eu le malheur de tuer: « Daignez je vous suplie, leur dit-il en » terminant, faire quelque reflection à ma juste prière en » faueur de cette pauure affligée. En luy acordant cette » grace, vous orez le plaisir de faire sa fortune et celuy » dobliger vn camarade qui vous en aura toutes sa vie une » sensible reconnoissance. »

Les autographes des femmes de la famille Poisson, presque toutes actrices, sont encore plus rares que ceux des hommes. De la femme de Paul, Marie-Angélique Gassot Du Croisy, je n'ai vu de lettres que celle dont j'apporte la primeur aux lecteurs du *Moliériste*.

Paul Poisson, comédien, avait épousé la fille d'un comédien comme lui, Du Croisy. Comédienne elle-même (1), connue au théâtre jusqu'à son mariage sous le nom d'Angélique, c'était une actrice utile, sinon brillante, qui avait fait partie de la troupe de Molière, de celle de la rue Guénégaud et enfin des deux théâtres après leur réunion. On l'avait vue dans *Psyché*, dans *Zaïde*, dans *Oreste*, dans l'*Inconnu* de Th. Corneille, dans le *Triomphe des dames*, etc., etc. Assez jeune encore, elle prit sa retraite

(1) Marie-Angélique Gassot Du Croisy était fille de Philibert Gassot du Croisy et de Marie Claveau, engagés l'un et l'autre, depuis 1659, dans la troupe de Molière. Ce fut le mari qui créa le rôle de Tartuffe.

C'est par erreur que MM. Lemazurier et Soleirol ont écrit *Gassaud*, et M. Auger *Gassand*, au lieu de *Gassot*.

C'est par erreur encore que M. Soleirol a fait de *Claveau*, *Clavareau*.

Angélique du Croisy était la nièce de Mlle de Bellerose et la belle sœur de Louise-Catherine et de Victoire-Françoise Poisson, dames de la Thuillerie et d'Auvilliers, toutes trois comédiennes.

en 1694, et se retira à Saint-Germain, où elle mourut nonagénaire, ayant survécu vingt et un ans à son mari.

Celui-ci, malgré les bravos de la foule, avait aussi quitté le théâtre en 1711; mais il y rentra en 1715, à la sollicitation de Mme la duchesse de Berry, fille du Régent, qui avait alors la haute-main sur la Comédie-Française (1).

Quel fut le motif de ce retour ? Etait-ce la nostalgie de son art et des applaudissements, ou un embarras d'argent?

La lettre de sa femme, que nous publions, en constatant la nécessité d'un emprunt, ferait croire volontiers à une gêne momentanée du ménage. Il faut la lire du reste en entier, et en scruter les termes :

Ce 26 juillet 1716.

Quoy que je naie pas lhonneur d'estre connüe de vous Monsieur je ne puis manpécher de vous marquer a quel point je suis sencible aus manières genéreuses que vous avéz pour mon mary.

J'espaire que la société que vous alléz avoir ensemble vous faisant encore plus connoistre vous donnera lieu de ne vous en pas repantir, mais ce que vous avéz la bonté de faire pour nous tirer d'un mauvais pas en nous avansant l'argean qu'il faut pour ce la mérite bien que j'ajoute ma reconnoisance a celle de mon mary.

Je vous supplie, Monsieur, que cette léttre vous en tienne lieu, en atendent que je métte mon nom au bas de l'obligation qu'il vous

(1) Il quitta définitivement le théâtre en 1724, mais, sur le désir exprimé par le Roi, il y reparut une fois encore en 1729, et joua avec un grand succès M. Jourdain du *Bourgeois-Gentilhomme*. Ce rôle fut le dernier triomphe du comédien de 71 ans. Il mourut 5 ans après, en 1736.

fera. Je le mes ysy pour vous asurer de la parfaite estime avec la quélle je suis,

Monsieur,

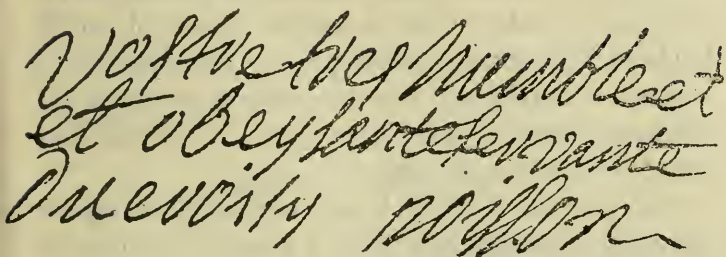

Cette lettre (1) ne donne pas une haute idée de l'instruction de celle qui l'a écrite. Elle prouve qu'Angélique tenait encore moins de compte que Paul des règles de la grammaire et de l'orthographe. Mais elle était apte apparemment

« A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausses »,

et Molière, à la troupe duquel avait appartenu du Croisy, son père, n'en demandait pas davantage à une femme.

A qui cette lettre a-t-elle été adressée ? Dans quelles circonstances et pour quels besoins a-t-elle été écrite ? C'est ce qu'il est assez difficile de deviner en l'absence d'un nom ou d'un fait qui puisse servir d'indication.

Elle porte la date du 26 juillet 1716. A cette époque,

---

(1) Cette lettre fait partie de la belle collection d'autographes de M. G. La Caille, juge au tribunal civil de la Seine, qui a bien voulu nous la communiquer.

Les quittances conservées aux Archives de la Com. frse sont signées : *Marie-Angélique Gassot Du Croisy.*

Angélique du Croisy avait abandonné le théâtre depuis plus de 20 ans, mais Paul, son mari, venait d'y rentrer depuis 6 ou 8 mois.

Elle devait s'adresser à un camarade ou à quelqu'un appartenant au théâtre. C'est ce que fait supposer du moins la phrase de la lettre où Angélique du Croisy parle de la « société » dans laquelle vont se rencontrer son mari et son obligeant prêteur d'argent, rapprochement qui leur permettra de mieux se connaître.

Elle a pour but d'obtenir la somme nécessaire à réparer une perte, à éteindre une dette, « à sortir d'un mauvais pas »; et cette somme doit profiter aux deux époux, puisque la femme réclame par sa lettre, en attendant qu'elle la prenne dans l'acte d'obligation, la solidarité de l'engagement.

Ce ne sont là, nous le reconnaissons, que des suppositions ; mais le vague et les généralités de la lettre ne permettent guère autre chose que des suppositions. Ce que nous avions à cœur surtout, c'était d'offrir au *Moliériste* la seule lettre connue, croyons-nous, de Marie-Angélique du Croisy Poisson, qui se rattache par les siens à Molière et à sa troupe.

H. MOULIN.

FOIE A GAUCHE, CŒUR A DROITE

Monsieur le Directeur,

C'est avec le plus vif intérêt que je lis votre *Revue*, destinée à faire mieux connaître le plus grand génie que la France ait produit, et j'ai noté la plaisanterie de Grosley qui, vous le savez, en a bien fait d'autres, et que M. Marnicouche (tome III du *Moliériste*, p. 207), reproche aux éditeurs du *Molière-Hachette* de n'avoir pas indiquée à l'appui du passage placé dans la bouche de Sganarelle (acte II, scène 4 du *Médecin malgré lui*) : c'est une lacune de peu d'importance. Je reprocherais plutôt à Grosley d'avoir ignoré que la réponse de Sganarelle a été inspirée Molière par un fait contemporain.

Jean Morand, chirurgien en chef des Invalides, ayant pratiqué l'autopsie d'un militaire presque octogénaire, constata une transposition complète de tous les viscères. Cette anomalie, cette *monstruosité* ayant eu beaucoup de retentissement, Molière, qui travaillait alors à sa comédie, et auquel rien n'échappait, en tira parti et prêta à son Sganarelle la réponse que chacun sait et qui est devenue proverbe.

Ce fait est raconté par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans son *Histoire des anomalies de l'organisation, etc...*, où il est accompagné de cette note :

« Suivant l'esprit du temps, l'histoire de l'Invalide de « Morand devint texte à nombre de plaisanteries en prose « et même en vers. Le quatrain suivant eut l'honneur, « assurément peu mérité, de survivre aux autres :

La nature peu sage et sans doute en débauche
Plaça le foie au côté gauche,
Et de même, *vice versa*,
Le cœur à la droite plaça.

« La célèbre observation de Morand est aussi, dit-on, « ce qui inspira à Molière l'idée de faire placer, dans le « *Médecin malgré lui*, le cœur à droite et le foie à gauche. « Je ne sais sur quelles preuves repose cette assertion, « mais il est certain qu'elle s'accorde avec les dates, la « pièce ayant été composée et représentée en 1666. »

Geoffroy Saint-Hilaire a commis une erreur, reproduite par M. le Dr Ernest Martin, dans son *Histoire des monstres depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, (1) en attribuant cette découverte à Morand qui, né en 1658, ne pouvait être, en 1666, chirurgien-major de l'Hôtel des Invalides, lequel — comme on sait — ne fut fondé, qu'en 1671. D'après M. Martin, cette découverte serait accidentelle et dûe au célèbre anatomiste Jean Mery, quoiqu'il n'eût que 20 ans à l'époque de la 1re représentation du *Médecin malgré lui*,

(1) Paris, Reinwald, 1880.

étant né à Vatan en 1645. Les cours ne suffisant pas à son avidité d'étudier, il emportait en cachette les cadavres chez lui pour les disséquer, et c'est alors qu'il aurait constaté et publié la *monstruosité* dont il s'agit.

Le fait, du reste, ne serait pas isolé ; Guy-Patin raconte, dans une lettre à Falconnet du 30 décembre 1650 (1), qu'il s'est présenté vers la même époque chez un malfaiteur disséqué par le docteur Renier. Il s'agit probablement du fait identique, cité par Geoffroy Saint-Hilaire, de l'assassin d'une des personnes accompagnant le duc de Beaufort ; il fut roué à Paris en 1650 et son cadavre, disséqué par Riolan, fut reconnu présenter un exemple de transposition des viscères. (2) Riolan le publia dans une dissertation qui fait partie de ses *Opuscula anat. varia et nova*, Paris, 1652.

ACHILLE DUVAU.

---

(1) T. II, p. 578 de l'édition Réveillé-Parise.

(2) Guy-Joly, qui rapporte ce fait, cite un cas analogue observé à Nantes vers la même époque :

« Il y eût aussi du bruit au sujet du meurtre d'un des Gentilshommes de M. de Beaufort, nommé Saint-Eglan... Le corps d'un des misérables assassins qui furent exécutéz aïant été abandonné aux chirurgiens, on lui trouva toutes les parties transposées, *le cœur et la rate au côté droit, et le foie au côté gauche* ; ce qui fut remarqué comme une chose fort extraordinaire, quoiqu'elle ne soit pas sans exemple, puisque dans le même tems à peu près, on trouva *la même conformation* dans le corps d'un Chanoine de Nantes. » Sous l'année 1650.

[*Mémoires de Guy-Joly*, Rotterdam, héritiers de Leers, 1718, 2 vol. in-12, t. Ier, p. 115-116.] G. M.

BIBLIOGRAPHIE

—

Les dénouements de Molière. — Le défaut d'espace ne nous a pas permis jusqu'à présent de signaler une importante étude, publiée dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* du 29 janvier dernier, par M. A. Darmesteter, professeur à la faculté des Lettres de Paris, à propos de l'ouvrage de M. R. Mahrenholtz sur la vie et les œuvres de Molière (*Molières' Leben und Werke*), dont nous avons rendu compte en son temps. Le travail du savant moliériste allemand est pour M. Darmesteter, qui l'examine avec la plus pénétrante et la plus sûre critique, l'occasion d'exposer sur le comique de Molière d'intéressantes et originales théories personnelles, celle-ci notamment sur un prétendu défaut, souvent accusé, des pièces de Molière, la faiblesse de ses dénouements :

« En dernière analyse, la comédie de caractère, la seule vraie, n'est qu'une tragédie plus sombre que les tragédies et les drames, parce que dans ceux-ci les mobiles d'action sont les passions, qui peuvent être criminelles ou viles, mais aussi nobles et généreuses, tandis que, dans la comédie de caractère, le mobile est le travers ou le ridicule, autrement dit, la sottise humaine.

Et c'est ce qui nous explique les dénouements forcés et invraisemblables des comédies de Molière. La comédie de caractère ne peut avoir de dénouement, ou ne peut avoir qu'un dénouement tragique. Dans la comédie d'intrigue, dans la farce, où le rire est demandé à une situation ridicule, l'action qui amène cette situation en doit naturellement amener le dénouement, de même que, dans la tragédie ou le dra-

me, les péripéties que mettent ou qui mettent en jeu les passions des personnages doivent aboutir, par la force des choses, à une catastrophe finale. Dans la comédie de caractère, au contraire, le rire est demandé à la représentation d'un travers ou d'un ridicule, défaut qu's'ignore lui-même, et se prend pour une qualité. Allez convaincre Harpagon d'avarice et Trissotin de pédantisme !.... Or, ces travers, ces ridicules, sous les formes variées qu'ils peuvent prendre ou qui peuvent les mettre en lumière, sont indéracinables, immuables. Bien plus, ils ne font qu'envieillir et s'endurcir. Le spectacle que nous donne le poète comique est, avant tout, celui d'un ridicule condamné à rester toujours ridicule. A ce compte, l'action devient tout-à-fait secondaire et le dénouement importe peu. Voyez le *Misanthrope*, l'action se réduit à bien peu de chose ; cette absence d'intérêt *dramatique* ne nuit pas, je m'imagine, à l'intérêt bien plus vif qui s'attache à la profondeur de l'observation.

Ou bien, et c'est le cas le plus fréquent, ces travers incorrigibles imposent leur redoutable tyrannie à des personnages sympathiques et innocents... Or, dans la vérité des choses humaines, c'est l'innocence et la faiblesse qui seront ici impitoyablement sacrifiés... Voilà la vérité que voyait Molière, et que la nature même de son art, sans parler des exigences du public, lui défendait d'exposer. Or un dénouement heureux, mais en même temps vraisemblable et naturel, était une trahison à la vérité. Un dénouement absurde, conforme, d'ailleurs, aux secrets désirs du parterre, rendait plus visible la vérité des choses... L'invraisemblance du dénouement suffit, à elle seule, à en montrer la fausseté et à faire voir où est le vrai. »

Il est possible que, si cette ingénieuse théorie était poussée jusqu'au bout, elle finît par tourner au paradoxe. Quoi qu'il en soit, dans les limites où la maintient M. Darmesteter, elle nous paraît aussi juste que neuve. Nous regrettons de ne pouvoir la donner en entier, avec les exemples empruntés aux grandes pièces de Molière dont l'appuie l'auteur ; les exigences de notre format nous contraignent à y faire quelques coupures. Nous espérons toutefois que nos lecteurs nous sauront gré d'en avoir mis la partie essentielle sous leurs yeux.

* * *

Molière et Dancourt. — M. Jules Lemaître, docteur ès-lettres, professeur à la faculté des lettres de Besançon, vient de publier (librairie Hachette, in-12) une étude sur *la comédie après Molière et le théâtre de Dancourt*. Les vues ingénieuses, les jugements caractéristiques, les idées justes ou piquantes abondent dans ce petit livre, plus spirituel qu'il n'est gros, écrit d'un style facile, léger, brillant, plus voisin parfois de la liberté familière du feuilleton que de la grave et méthodique allure propre à ce que Sainte-Beuve appelait « la littérature d'Université, » — littérature dont le grand critique faisait du reste le plus grand cas.

La part de Molière y est considérable, presque égale à celle de Dancourt, quoique le théâtre de ce dernier soit le principal objet du livre et que celui de Molière n'y soit étudié que comme point de départ et terme de comparaison. C'est, à notre avis, faire un peu trop d'honneur à l'aimable auteur du *Chevalier à la mode* que de rattacher, même de loin, ses vaudevilles à la grande comédie, bien plus de donner à entendre qu'ils comblent une lacune dans l'œuvre de Molière, en nous montrant toute une série de travers et de ridicules moyens, d'originaux de second ordre, plusieurs catégories sociales même, négligés par Molière, soit que le temps lui ait manqué, soit que le cadre de la grande comédie ne les admît pas.

Dancourt est surtout un amuseur; il n'est guère que cela ; ce qu'il nous apprend intéresse plutôt l'histoire anecdotique que l'histoire des mœurs ; celle-ci n'accepterait les renseignements qu'il nous donne sur la vie du dix-septième siècle qu'avec toutes sortes de réserves et en les soumettant à un contrôle indispensable. Dans sa carrière d'observateur, relativement courte, mais si remplie, Molière a vu et montré à peu près tout ce que ses contemporains pouvaient offrir

de vraiment intéressant au point de vue comique ; ce qu'il a dédaigné ou négligé n'est que curieux.

On ne saurait non plus reprocher à Molière, comme le fait M. Lemaître, de sacrifier la peinture d'après le vif de ses contemporains à celle de l'homme abstrait. Molière, certes, est le poète de l'humanité toute entière, celle de tous les temps et de tous les pays ; jamais, cependant, poète ne fut de son temps plus que lui, pas même Racine, qui peignait, a-t-on dit, sous des noms grecs et romains, les courtisans de Louis XIV. Molière, lui aussi, peignait ses contemporains, et tous ses personnages portent la marque et la date de leur milieu social ; son grand avantage sur Racine, c'est que l'image qu'il donne d'eux n'est pas une image conventionnelle, dénaturée par les costumes et les appellations d'un autre âge ; — ceci soit dit sans aucune intention de diminuer Racine.

Malgré les réserves qu'elles provoquent, les théories de M. Lemaître sur Molière n'en sont pas moins très intéressantes, très originales, souvent très vraies ; et son livre enrichit la littérature moliéresque d'un précieux apport. On a beaucoup écrit sur notre grand Comique ; certaines des pages qu'il a inspirées sont admirables et justement célèbres. Nous ne craignons pas de dire, cependant, que plusieurs de celles que lui consacre M. Lemaître méritent de prendre place au nombre des plus distinguées.

* * *

Remarquable iconographie de Molière. — Du 18 au 23 juin s'est vendue, à la petite Salle de la rue Dauphine, la bibliothèque de M. M. B***, ancien magistrat, dont près de 300 numéros comprenaient les ouvrages relatifs à Molière et une iconographie spéciale depuis 1682. Toutes les suites

d'illustrations et un très-grand nombre de portraits y figuraient ; mais l'examen de cette curieuse exposition nous a prouvé une fois de plus qu'il existe bien peu de pièces entièrement dignes de Molière et de son œuvre.

*
* *

L'Enseignement moral dans les comédies de Molière, par Alphonse Leveaux. (1) — Dans une *Étude sur Molière*, publiée il y a quelques années, M. A. Leveaux disait qu'il ne connaissait pas de meilleur cours de philosophie morale que le répertoire de Molière. C'est à titre de preuve qu'il donne aujourd'hui un recueil d'extraits analogue à l'*Esprit de Molière* de Beffara, présentés cette fois dans l'ordre chronologique. Ces « morceaux choisis » sont toujours utiles : encore faut-il que les citations soient exactes.

« Et dont toutes les fois que *j'en* entends parler »,

dit Agnès à la page 30.

Rappelons aussi à l'éditeur qu'il n'y a pas de Chrysale dans l'*École des Femmes* : l'ami d'Arnolphe s'appelle Chrysal*de*. M^me^ P*a*rnelle, *A*limène et Argande sont inconnues dans Molière. *George Dandin*, quoique joué rarement, est resté au répertoire, contrairement à ce que dit M. Leveaux.

En dépit de ces quelques taches de peu d'importance, il faut savoir bon gré à l'auteur de ses réflexions personnelles, notamment sur le *Misanthrope*, et du but général de son petit recueil : établir que Molière fut un grand philosophe-moraliste. Cette vérité n'est pas neuve, mais elle est toujours bonne à dire.

*
* *

---

(1) Un vol. in-18 de 144 p. Compiègne, imp. A. Mennecier, 1883.

LE LA FONTAINE-HACHETTE. — Le tome Ier de la belle édition des *Grands écrivains* vient de paraître, précédé d'une importante *notice biographique* de M. Paul Mesnard (et non pas de M. Henri Regnier, comme l'ont imprimé la plupart des journaux). Il y est souvent question de Molière, notamment aux pages 68, 82, 91 à 93, 97, 110, 112 et 113. A signaler aussi l'examen des pièces de théâtre attribuées à La Fontaine.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

JUIN 1683.

Mardy 1er. — Agamemnon. *Cocu imaginaire* . . .	167 liv.	5 s.
Mercredy 2. — *L'Estourdy*.	257	15
Vendredy 4. — *Escole des Maris, George Dandin* .	161	»
Mardy 8. — *Tartuffe*	464	10
Lundy 14. — *Despit amoureux*	130	15
Mardy 15. — Pirame et Tisbé, *Escarbagnas*. . . .	308	5
Vendredy 18. — Les Horaces, *Ombre de Molière*. .	309	7
Dimanche 20. — Phèdre, *Les Médecins*	283	15
Samedy 26. — Rodogune, *Médecin malgré luy* . .	288	10
Dimanche 27. — *Misanthrope*, Mariage de Rien . .	366	10
Mardy 29. — *Bourgeois gentilhomme*	573	15
Mercredy 30. — Œdype, *Mariage forcé*	246	»

JUIN 1783.

Dimanche 1er. *Amphitrion*, Partie de chasse . . .	3340	14
Mardy 3. — *Ecole des Maris*, Barbier de Séville . .	1288	9
Vendredy 6. — *Femmes savantes*, Fausses infidélités.	415	12
Dimanche 15. *Festin de Pierre*, 3 Cousines. . . .	2430	12
Mardy 17. — *Avare*, Galant coureur.	637	8.
Mercredy 18. — Philoctète, *Fourberies de Scapin*. .	2385	10
Vendredy 20. — *Misantrope*, Vendanges de Surène	800	16
Jeudy 26. — *Tartuffe*, Fête de Village	1330	8
Lundy 30. — *Ecole des Femmes*, Crispin médecin .	447	14

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

Comédie-Française. — Dimanche 2 juin, *Le Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet Villain, Truffier, Le Bargy, Leloir, G. Thomas, Mlle Fayolle), et 112e du *Monde où l'on s'ennuie.* — Dimanche 24, *Tartuffe* (MM. Silvain, Boucher, Martel, Joliet, Villain, Baillet, Leloir ; Mlles Reichenberg, Samary, Lloyd et Amel.)

Opéra-Comique. — Dimanche 17 juin, l'*Amour médecin*, de M. F. Poise.

L'Odéon en voyage. — M. Francisque Sarcey, qui, pendant 15 jours, a entretenu sa clientèle de ses faits et gestes en Hollande et ne lui a pas même épargné le récit de ses sueurs, a bien voulu, par surcroît, constater le succès de la troupe odéonienne à Amsterdam :

Dans la scène d'Arsinoé et de Célimène, Mlles Marie Samary et Nancy Martel ont obtenu un succès très vif près d'un public qui a conservé pour le vieux répertoire, et surtout pour Molière, un culte religieux. Mlle Samary, qui a été à bonne école, dit très juste; Mlle Nancy Martel, en robe Louis XIV, avait le tour de beauté du temps, avec cette élégance un peu hautaine que l'on se plaît à prêter aux Montespan et aux Fontanges. Elle a débité sa grande tirade avec beaucoup de mordant et de grâce triomphante. Quelques intonations d'une rare finesse décelaient l'élève de Mme Plessy. Célimène sera l'un des meilleurs rôles de la jeune comédienne.

Ainsi soit-il !

Dans sa dernière excursion départementale, la troupe nomade de M. Talbot, l'ex-sociétaire de la Comédie-Française, a joué trente-deux fois l'*Avare* et le *Malade Imaginaire.*

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 53 AOUT 1883

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. CAMPARDON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, G. DEPPING, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, F. HILLEMACHER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, H. DE LAPOMMERAYE, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, A. DE MONTAIGLON, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, F.-P. RÉGNIER, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU, ETC.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1883

SOMMAIRE DU NUMÉRO LIII

CINQUIÈME ANNÉE

LE MISANTHROPE. — Avant la représentation. — Ed. Thierry.
UNE REPRÉSENTATION DU MISANTHROPE a la Comédie Française pour deux spectateurs. — P. Lacroix & G. Monval.
LE « *CABINET* » ELUCIDÉ. — Ed. Cottinet.
DEUX ARRÊTS INÉDITS. — Em. Campardon.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
EPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

LE MISANTHROPE

(AVANT LA REPRÉSENTATION).

A la date du 27 décembre 1665, le théâtre du Palais-Royal suspend ses spectacles. Pour quelle raison? La Grange ne le dit pas tout de suite. Entre le 27 décembre 1665 et le 21 février 1666, il y a sur son registre une lacune de près de deux mois dont finit par rendre sommairement compte cette double ligne :

MORT DE LA REINE-MÈRE

le 20 janvier. Interruption avant et après.

« Après » cela va de soi : un mois de deuil réglé par l'étiquette. « Avant » ne s'explique pas de même, au moins pour la fin de décembre et la première quinzaine de janvier. Il est certain que, jusqu'au 17 de ce mois, la maladie de la Reine-mère ne donnait pas de nouvelles inquiétudes et ne changeait rien au mouvement ordinaire de la Cour.

Le 3 janvier, le Roi et la Reine ouvraient la neuvaine de Sainte-Geneviève;

Le 5, la veille de l'Epiphanie, Monsieur et Madame

régalaient le Roi d'un magnifique souper : concert dans la grande galerie du Palais-Royal, comédie dans la petite par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne;

Le lendemain — et ce jour-là, la Reine-mère était prise d'une fièvre continue — c'était la Reine qui avait fête chez elle;

Le 8, revue des gens-d'armes du Dauphin, passée par le Roi à Grosbois;

Le 9, pour les fiançailles du marquis du Roure avec Mlle d'Artigny, fille d'honneur de Madame, spectacle à l'Hôtel du duc de Créquy, où le Roi vit jouer l'*Antiochus* de Thomas Corneille;

Le 11, représentation de gala au théâtre du Marais : *Les Amours de Jupiter et de Sémélé*, la grande pièce à machines, jouée devant le Roi et leurs Altesses royales;

Le 17 seulement, le danger se manifesta, c'est-à-dire qu'il n'y eut plus à le dissimuler. La Reine-mère était au quatorzième jour de sa fièvre. Après minuit, elle demanda la communion. A partir de ce moment, tout se pressa, tout se précipita : la consternation de la Cour, la douleur du Roi et de son frère, les cérémonies de la religion, les prières et l'œuvre de la mort.

Le 19, Celle qui avait été Anne d'Autriche bénit ses deux fils bien-aimés, inclinés, avec la Reine et madame Henriette, sous ses mains amaigries. Quelques heures encore, elle cessait de vivre; et, comme si la monarchie impérissable ne pouvait souffrir que la mort donnât, en face, de tels démentis à son orgueil, aussitôt que la Reine-mère eut rendu le dernier soupir, le Roi et la Reine partirent pour Versailles, le duc et la duchesse d'Orléans pour Saint-Cloud,

laissant aux morts, suivant la parole de l'Evangile, le soin d'ensevelir les morts.

Que le théâtre de Molière se fût fermé le 17, la troupe devait cette marque de respect au deuil prochain de la famille royale ; mais du 27 décembre 1665 au 17 janvier 1666, il y a vingt et un jours de clôture pour lesquels il faudrait chercher une explication. La première et la plus simple serait l'insuffisance des deux dernières recettes (116 livres le mardi 22 ; 277 livres cinq sous le dimanche), si, dans la situation où se trouvait Molière, la question d'amour-propre n'eût pas dû lui conseiller de maintenir son affiche, précisément pour déguiser cette insuffisance. Une indisposition l'aida-t-elle à le faire et à tout envelopper dans une brusque clôture ? Cela est possible. La santé de Molière ne fournissait que trop aisément le prétexte ; mais ce n'eût toujours été qu'un prétexte, puisque Molière pouvait être malade sans arrêter les spectacles dans lesquels il ne jouait pas. Au demeurant, La Grange ne dit rien ; le plus sûr est sans doute de nous en tenir à son silence, (1) ce qui n'empêcherait pas, s'il y a lieu, un heureux fureteur de découvrir un jour, sur un registre de paroisse ou dans des archives municipales, quelque excursion de la troupe de Molière, à la date indiquée.

Et, pendant cette interruption, les évènements marchaient. Le jour-même où le corps d'Anne d'Autriche était descendu dans les caveaux de Saint-Denis, le 28 janvier, Louis XIV, engagé par son traité avec la Hollande, déclarait la

(1) Il est cependant hors de doute que Molière fit, en décembre 1665, une grave maladie, dont il pensa mourir. N. D. L. R.

guerre à la Grande-Bretagne. Le 3 février, ordre à tous les Anglais non naturalisés de quitter la France dans un délai de trois mois. Le roi multipliait les revues à côté des grands services funèbres célébrés partout en l'honneur de sa mère. Le mois écoulé, comme la chasse est encore une image de la guerre, Louis XIV se rendit aux fêtes, qui sont aussi les devoirs de la royauté, par une grande chasse à Saint-Germain, et le lendemain les théâtres se rouvrirent.

C'était un dimanche. Molière donna *Sertorius*, la pièce des héros, — on jouait déjà Corneille dans ce temps-là pour élever l'âme de la France guerrière, — et avec *Sertorius*, les *Médecins*. Etrange à-propos, singulière parodie, quand on songe que ces quatre docteurs ridicules, ces consultants si intraitables sur leurs systèmes, si légers sur la vie de leurs malades, étaient précisément ces maîtres de la science, accrédités auprès des fils des dieux, qui avaient tenu six mois entre leurs mains l'existence d'une grande reine, et se partageaient, non sans aigreur, l'honneur de l'avoir tuée selon les règles.

Au reste, en dépit de Molière, prenons garde de donner tort aux médecins plus qu'il ne sied de donner tort à la mort elle-même. La cruelle qu'elle est, il faut bien se l'avouer, n'a pas que les rigueurs dont parle Malherbe. Odieuse quand elle nous touche, indifférente quand elle frappe en dehors du cercle de nos affections, c'est elle, après tout, qui règle la marche de la vie, l'accélère en la dégageant des obstacles, ou l'arrête par moments pour lui imposer le repos qu'elle se refuserait à elle-même. Sans la mort d'Anne d'Autriche, par où Molière aurait-il eu, quand aurait-il eu le loisir de composer le *Misanthrope* ?

Angelo Constantini, cité par M. de Tralage, a raconté que le *Misanthrope* fut l'ouvrage de quinze jours.

Si accoutumé que l'on soit à voir Molière se passer du temps pour produire des chefs-d'œuvre, il est assez difficile d'admettre le dire d'Angelo Constantini, et les frères Parfaict n'ont pas même voulu lui faire l'honneur de le discuter.

Examinons-le toutefois ; car l'autorité d'un véritable amateur du théâtre, comme fut M. de Tralage, qui avait beaucoup recueilli dans le commerce des contemporains de Molière, mérite un peu mieux que d'être péremptoirement récusée.

Angelo Constantini, autrement dit Ange Augustin ou Constantin Lolli, ou M. Lange, était le docteur Baloardo de la troupe italienne. Le vieux comédien mourut en 1694, dans le même temps que M. de Tralage écrivait ses notes sur le théâtre. Ils se connurent naturellement, et voici ce qu'Angelo apprit au curieux collectionneur :

Un jour qu'Angelo, se rendant à leur commun théâtre, avait rencontré Molière dans le jardin du Palais-Royal, comme ils se promenaient ensemble, l'acteur italien parla à son ami d'une pièce italienne qu'il avait vu jouer à Naples et qui n'aurait pas été indigne d'être mise en français. La pièce avait pour titre le *Misanthrope*. Angelo en raconta le sujet, il s'étendit sur les détails, sans oublier celui d'un désœuvré qui s'amusait des heures entières à cracher dans un puits pour y faire des ronds. Molière écouta en silence. Quinze jours après, l'affiche du Palais-Royal annonçait la prochaine représentation du *Misanthrope*. Huit jours encore, quinze au plus, la pièce paraissait devant le public, chandelles allumées.

Là-dessus, M. de Tralage se récria, trouvant impossible que des vers aussi achevés que ceux du *Misanthrope* eussent été faits en aussi peu de temps ; mais Angelo Constantini maintint son propos, en ajoutant qu'il n'avait aucun intérêt à ne pas dire la vérité.

Aucun intérêt, à la bonne heure ; mettons toutefois, si l'on veut, le penchant naturel qu'on a toujours à se mettre en scène, à se donner sa part, et la première, dans un évènement quel qu'il soit, ou simplement à rapporter une chose surprenante et qu'on était seul à connaître.

A part ces petits intérêts d'amour-propre, il se peut que le récit d'Angelo fût vrai, pour ce qui le concernait du moins, et qu'Angelo fût de bonne foi, ne sachant les choses qu'à moitié, et n'ayant pas reçu la confidence de Molière.

D'abord, pourquoi le bon docteur parla-t-il à Molière du *Misanthrope italien ?* Fut-ce par hasard, ou ne serait-ce pas plutôt parce qu'il y avait quelque chose dans l'air, comme nous disons aujourd'hui, et que le secret commençait à transpirer, entre les deux troupes, de la pièce que préparait Molière ?

Supposez en effet que, au moment où eut lieu la conversation de Molière avec Angelo, notre *Misanthrope* fût sur le métier, que le travail touchât même à son terme ; supposez enfin que, fermé là dessus jusqu'au bout, Molière n'ait pas cru devoir s'ouvrir d'Alceste et de Célimène avec un ami peut-être indiscret : quoi de plus simple ? Angelo a conté à Molière la pièce italienne, et quinze jours après le *Misanthrope* est annnoncé sur l'affiche. Au bout d'un mois la pièce est jouée. L'homme au puits et aux ronds y figure

dans le dernier acte. Angelo l'y retrouve égayant, par addition, une des lettres de Célimène ; l'illusion qu'il se fait d'avoir suggéré le reste est toute naturelle. Il n'a rien imaginé de son chef, et, pour être inexact à son insu, son récit n'en est pas moins fidèle.

Il est toujours assez curieux d'ailleurs, au point de vue des cordiales relations de Molière avec les comédiens de la troupe italienne. Il ajoute un intérêt à ce qui reste des jardins du Palais-Royal en y replaçant Molière qui le traverse ou s'y arrête à deux pas de son théâtre, tantôt seul, tantôt en compagnie de Scaramouche ou de La Grange, de Du Croisy ou de Trivelin, d'Aurélia ou de M^lle^ Molière.

Quant aux quinze jours d'Angelo, s'il est juste de n'y pas croire, il n'est pas juste non plus de se jeter dans l'extrémité contraire, et de regarder le *Misanthrope* comme l'œuvre lente des années. La vérité est entre les deux exagérations, plus près cependant de la première que de la seconde : celle d'Angelo est d'un homme qui connaissait bien Molière.

Suivant l'apparence, la pensée du *Misanthrope*, jusque-là entrevue de loin (1) et sous divers aspects, commença vers les représentations du *Favori* à entrer dans la sphère

(1) Ne semble-t-il pas que Cléante, dans *Tartuffe*, en faisant le portrait d'Orgon, esquisse d'avance un premier jet du portrait d'Alceste :

Les hommes, la plupart, sont étrangement faits !
Dans la juste nature on ne les voit jamais ;
La raison a pour eux des bornes trop petites :
En chaque caractère ils passent ses limites,
Et la plus noble chose, ils la gâtent souvent,
Pour la vouloir outrer et pousser trop avant.

des projets plus voisins et qui se rapprochent de l'exécution.

Les chefs-d'œuvre n'inspirent pas que des chefs-d'œuvre et ne viennent pas toujours eux-mêmes d'aussi bonne source. Il n'y a donc rien de trop hasardé à compter le *Favori* parmi les origines du *Misanthrope*, si l'on songe surtout que Molière avait naturellement mis la main à la pièce, qu'il en avait conseillé les remaniements, qu'il en avait dirigé les répétitions, c'est-à-dire qu'il l'avait pénétrée de lui-même dans le détail comme dans l'ensemble et qu'il y avait fait circuler la vie.

Avait-il joué le rôle de Moncade, le Favori ? Cela est bien douteux; mais ce rôle héroïque devait lui plaire, et, lorsque la pièce eut réussi devant la Cour, quand il eut vu tout ce que la Cour pouvait se laisser dire de vérités hardies, son projet fut arrêté de se refaire le rôle pour lui-même, avec une autre vigueur d'accent, une originalité particulière, dans un mélange nouveau de vérité passionnée et de boutade satirique.

Le dessein pris, restait l'exécution, l'invention même de la pièce; car un rôle de censeur, d'observateur amer et singulier n'apporte pas avec lui une action toute prête.

Mais avant de chercher l'intrigue du *Misanthrope*, Molière eut d'abord à composer par ordre, à faire apprendre, à faire jouer l'*Amour médecin*. Peu de chose après tout, puisque ce fut l'affaire de cinq jours. La *Mère coquette* de de Vizé, montée en concurrence avec celle de Quinault, dut déjà l'occuper davantage, et les répétitions du *Grand Alexandre* lui donnèrent de bien autres soins.

Avec un auteur aussi difficile que Racine, et toujours

médiocrement prévenu à l'endroit de la troupe du Palais-Royal, une mutuelle défiance du poète et des comédiens devait les rendre tous impatients et irritables. L'attitude de Racine auprès de Mlle Du Parc, le goût marqué qu'il témoignait pour sa personne aussi bien que pour son talent, aigrissait les susceptibilités et faisait naître les cabales. Il ne fallait pas moins que Molière au milieu pour intercepter les froissements, tempérer la vivacité blessante de Racine et défendre contre lui la méthode qu'il enseignait à ses camarades. Nous savons d'ailleurs qu'il y réussit mal; puisque tout aboutit à une rupture, et, sans avoir d'autres données là-dessus, quand on cherche à s'expliquer l'énigme de l'*Alexandre* joué en même temps à l'Hôtel de Bourgogne et sur la scène du Palais-Royal, on peut être à peu près sûr qu'un jour, vers la fin des répétitions, à la suite d'une discussion assez vive, Racine aura quitté le théâtre du Palais-Royal pour n'y plus revenir, en déclarant qu'il retirait sa pièce.

Emportement d'auteur, colère d'amoureux: c'est l'ordinaire. Molière pensa d'abord que Racine ne lui tiendrait pas rigueur, ou plutôt ne se tiendrait pas rigueur à lui-même. Il commença par l'attendre en pressant les études de la tragédie. Quand il ne put pas se dissimuler que la rupture était bien réelle, engagé comme il l'était vis-à-vis du public, il soutint le défi; mais avec quel secret chagrin, avec quel souci de ce qu'en diraient la Cour et la ville! avec quel déplaisir de préparer une joie et peut-être un triomphe à l'Hôtel de Bourgogne! C'était de quoi lui faire entrer au cœur toute la misanthropie d'Alceste; mais ce n'était pas pour lui laisser la liberté d'esprit

de l'étudier; il l'étudia quand il eut fermé son théâtre le 27 décembre 1665, et surtout quand il vit le 20 janvier 1666 les autres théâtres fermés comme le sien. Sa défaite disparaissait dans la clôture générale. La mort de la Reine-mère, qui lui apportait ce grand soulagement, lui apportait en outre un loisir imprévu. Du 27 décembre à la réouverture générale du 27 février, le compte se fait tout seul, ce fut une fermeture de deux mois pleins, pendant lesquels Molière s'appartint à lui-même et put se donner tout entier à sa grande comédie.

Pour le moment, la réouverture du Palais-Royal n'amena rien de nouveau. Les affiches étaient mises, la salle était éclairée, voilà tout ; les spectacles à l'avenant, ceux des jours résignés à la solitude, les pièces qui ne comptent plus pour la recette. A mesure que le carême marchait vers la semaine sainte, les pauvres recettes allaient encore s'appauvrissant: le *Menteur* et les *Précieuses*, 99 livres, le *Dépit amoureux* (en cinq actes), 89; l'*Etourdi*, 82, trente-deux livres de moins que la plus maigre recette d'*Alexandre*.

On aime à croire que Molière ne jouait plus Mascarille.

Rien à la surface du sol et le travail dessous, c'est l'hiver; le printemps en sort. Le Palais-Royal avait aussi son hiver : rien au dehors, le travail au dedans ; la stérilité des spectacles annonçait une pièce nouvelle. Molière achevait son *Misanthrope* et, en même temps, ô grandeur du siècle de Louis XIV ! le mercredi 24 mars, l'abbé Bossuet commençait à prêcher le carême devant le Roi dans la chapelle de Saint-Germain.

La clôture de Pâques vint encore à propos donner, du

11 avril au 9 mai, un mois de congé aux comédiens. Jamais Molière ne s'était vu aussi longuement servi du côté du loisir. Au reste, que son théâtre fût ouvert ou fermé, il en était à ce point de son travail où il eût passé par dessus tout pour arriver à la fin, et il se hâtait d'atteindre sa première représentation en sacrifiant les jours intermédiaires.

Entre le 9 mai et le 8 juin, le Palais-Royal ne donna que six spectacles, deux au lieu de trois par semaine, le mardi supprimé, comme étant le mauvais jour. Spectacle le dimanche, c'était le jour de la petite bourgeoisie ; spectacle le vendredi, c'était celui de la haute société ; encore y eut-il relâche le dernier vendredi.

En résumé, de la fin de décembre 1665 au commencement de juin 1666, pour écrire le *Misanthrope*, Molière put avoir environ six mois, dont presque quatre sans autre affaire. Malgré les circonstances propices, le cas même de maladie écarté, six mois ne semblent pas encore en proportion avec la grandeur de cette création superbe, avec ce caractère de chef-d'œuvre entre les chefs-d'œuvre que lui reconnaît, en le consacrant, l'admiration de deux siècles. Mais quoi ? si le travail patient et obstiné a quelquefois obtenu les effets du génie, le génie a d'autres procédés que la persévérance ; sait-il seulement quels sont ses procédés ? Il crée en vertu d'une force dont il n'a pas lui-même le secret, et les moyens avec lesquels il réalise ses plus fortes conceptions peuvent être ceux par lesquels la médiocrité échoue.

(A suivre).

EDOUARD THIERRY.

UNE REPRÉSENTATION DU *MISANTHROPE*

A LA COMÉDIE FRANÇAISE

POUR DEUX SPECTATEURS

—

Mon cher collègue,

C'est un fait, malheureusement incontestable, que les représentations des pièces de Molière furent presque abandonnées par le public, au XVIII[e] siècle, pendant lequel on réimprima cependant bien des fois les Œuvres complètes de notre grand Comique.

Ce fait, que j'ai rappelé souvent avec autant de tristesse que d'étonnement, a trouvé pourtant des contradicteurs *à priori* et des contradicteurs avec semblant de preuves à l'appui. On m'a répondu triomphalement que jamais les Comédiens Français n'ont cessé de jouer Molière, et on a pu opposer, au fait que j'alléguais, le nombre des représentations de ces chefs-d'œuvre, que je disais avoir été si étrangement dédaignés par un public qui avait alors au plus haut degré la passion du théâtre.

Les historiens du Théâtre-Français ont raconté qu'un soir de représentation, la salle paraissant entièrement vide à l'heure de commencer le spectacle, les comédiens réso-

lurent d'éteindre les lumières et de fermer leurs portes. Mais il y avait, dans un coin de la salle, un spectateur qu'ils n'avaient pas vu, et ce spectateur réclama hautement son droit d'assister au spectacle annoncé par l'affiche, puisqu'il avait payé sa place. Les comédiens tinrent conseil et reconnurent, à l'unanimité, le droit invoqué par ce spectateur obstiné ; et la représentation se donna *pour lui seul*. Jamais les comédiens ne remplirent leurs rôles avec plus de soin et de talent; l'unique spectateur qui assistait à cette représentation, applaudissait aux beaux endroits, en fin connaisseur, et toute la troupe lui sut un gré infini d'avoir si bien jugé et si bien applaudi les meilleurs acteurs de la Comédie-Française.

Cette anecdote a paru généralement aussi fausse qu'invaisemblable, mais on la racontera toujours, et désormais avec le témoignage d'un des deux spectateurs (car il y en avait deux, au lieu d'un) qui assistèrent à cette mémorable représentation.

Il y a, parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal, un recueil fort intéressant, qui ne forme pas moins de 8 volumes de petit format in-4°. Ce recueil manuscrit, dans lequel nous croyons retrouver l'écriture du comte de Caylus, ne porte aucun titre. C'est une suite de jugements analytiques et critiques sur toutes les pièces de théâtre représentées et imprimées en France, le tout par ordre chronologique, avec une introduction concernant le Théâtre grec et latin et une sorte d'épilogue sur le Théâtre de Shakespeare. Cet ouvrage fait le plus grand honneur aux connaissances scéniques et au goût littéraire de l'auteur anonyme.

Voici ce qu'on lit, à la page 144 du tome 3 (n° 3450 du catalogue), en tête d'une notice excellente sur le *Misanthrope* de Molière :

« C'est, sans contredit, la meilleure pièce comique de Molière ou de notre Théâtre. Cependant, je la vis très bien jouer hier (7 août 1749), POUR MOY SEUL *et un seul homme aux secondes loges.* »

Les archives de la Comédie-Française n'ont plus qu'à parler, pour confirmer ou démentir une assertion que j'attribue, je le répète, au comte de Caylus, par simple conjecture, il est vrai : le *Misanthrope,* représenté par l'élite de la Comédie, devant un public composé de deux spectateurs !

P.-L. JACOB, *bibliophile.*

*
* *

Cher et vénéré maître,

Vous demandez aux Archives de la Comédie de répondre à l'intéressante note que vous voulez bien nous communiquer.

J'ouvre le registre de 1749-1750 à la date du « Jeudy 7e aoust 1749, » et j'y lis :

ACTEURS.	ACTRICES	96e REPRÉSENTATION.		
MM. Le Grand.	Mlles	*Le Misantrope* et la *Sérénade.*		
Armand.	Lamotte.	8 billets à 4 liv.	32 liv.	
Dangeville.	Grandval.	8 billets à 2 liv . . .	16	
Bonneval.	Connel.	9 billets à 1 liv. 10 .	13	10.
De la Noüe.	Beaumenard.	52 billets à 1 liv. . .	52	
Paulin.	13.			
Deschamps.		Total.	113	10.
Rosely.				
Droüin				

Il y avait donc, non pas 2, mais 77 spectateurs *payants*, sans parler des billets donnés et des « entrées. »

Peut-être n'y avait-il en effet que deux personnes au lever de la toile, et que la salle s'est garnie peu à peu. Quoi qu'il en soit, on fit *relâche* le lendemain, les frais (362 liv. 15 s.) n'ayant pas été couverts.

Je dois ajouter que ce ne fut pas la plus faible recette du mois. L'avant-veille, mardi 5 août, l'*Ecole des Femmes* et le *Mariage forcé* n'avaient fait que 59 livres devant 39 spectateurs (ce fut la plus basse recette de l'année). Le mardi 19 du même mois, le *Médecin malgré luy* et l'*Avocat Patelin* donnent une recette de 96 liv. 10 s., devant 71 spectateurs; le mardi 26, le *Joueur* et l'*Esprit de contradiction* font 95 liv. 10 s. devant 64 spectateurs. Mais jamais

je n'ai vu de recette indiquant *deux* spectateurs. Faute de public, on faisait relâche « pour cause de chaleur. »

L'anecdote me paraît donc suspecte : en tout cas, elle ne saurait se rapporter à la date indiquée. Elle nous sert du moins à constater qu'à cette époque on joue souvent Molière (*Précieuses, Ecole des Femmes, Mariage forcé, Misanthrope, Médecin malgré luy, Tartuffe, Amphitryon, George Dandin, Pourceaugnac, Scapin, Escarbagnas*), que le vieux répertoire fait peu d'argent, et que l'*Ecole des Femmes* est particulièrement malheureuse.

Je ne serais pas étonné que la note fût du comte de Caylus, dont vous avez cru reconnaître l'écriture. C'était un grand amateur de théâtre, auteur à l'occasion, et surtout un assidu des représentations de la Comédie française. Je relève fréquemment son nom sur le *Journal de dettes* de 1748 et de 1750, (ce qui prouve qu'il ne payait pas régulièrement sa place, à la mode des grands seigneurs) ; l'année 1749 manque malheureusement, je ne puis donc vérifier si le comte de Caylus assistait effectivement, lui 78e, à la représentation du jeudi 7 août 1749.

GEORGES MONVAL.

LE « *CABINET* » ÉLUCIDÉ

Après deux siècles de discussion, le dernier venu, le plus humble des Moliéristes pourra-t-il se flatter d'avoir résolu cette fameuse *question de cabinet* qui s'est « imposée » — pour me servir des fortes expressions du docteur Mathanasius, — « aux meilleurs esprits des deux mondes » ? On en jugera.

Et d'abord, deux points étaient acquis au débat. Le premier, qui fut toujours indéniable, c'est qu'Alceste, en renvoyant *au cabinet* le sonnet d'Oronte, prétend lui assigner une place fâcheuse, en rapport avec son peu de mérite.

Le second, c'est que le mot *cabinet* ne désignait rien de semblable en 1666, surtout point un cabinet d'aisances, et qu'il s'appliquait couramment à un petit meuble à tiroirs, où les dames serraient leurs joyaux.

La démonstration surabondante de cette acception par le docteur Mathanasius a marqué dans le numéro de février, présente année, et c'est celle où le docteur s'est arrêté, avec la plupart des commentateurs.

D'où cette conséquence étrange que, pour témoigner de son mépris envers le sonnet d'Oronte, Alceste l'aurait logé en la compagnie des plus précieux bijoux.

Voilà une logique à laquelle le bon sens de Molière ne nous a point habitués. Aussi, dès longtemps, nombre de scoliastes, la jugeant insuffisante, se sont-ils décidés à esquiver toute explication topique et à déclarer de leur autorité privée que : « du temps de Molière, des vers *bons à mettre au cabinet* ne signifiaient autre chose que des vers indignes de voir le jour et de recevoir les honneurs de l'impression. »

Ainsi s'exprime Aimé-Martin dans une note du Molière de Lefèvre, page 285. Littré lui-même, le sagace Littré, à la page 446 de son *Dictionnaire*, n'a pas eu honte d'adopter une aussi pauvre leçon. Voici sa glose : « Sonnet... bon à mettre au cabinet, c'est-à-dire à être gardé en portefeuille, non publié. Mol., *Misanthr.*, I, 2. »

Tant d'impuissance ou tant de contradiction n'ayant pu me satisfaire, je me dis un beau jour qu'il fallait absolument retrouver l'acception, à la fois dédaigneuse et polie, du mot *cabinet*, telle qu'un Alceste avait dû la concevoir, et voici ce qui m'a tout de suite sauté aux yeux.

Le chef-d'œuvre de l'ébénisterie au XVII^e^ siècle, le *scrigno* des Italiennes, le *cabinet* des Françaises, prêta de bonne heure son nom à un genre particulier de recueils poétiques. Transformé en livre, le *Cabinet* fut l'écrin des sonnets et des rondeaux à la mode, de la poésie quintessenciée, chère aux dames.

Tel parut *Le Cabinet ou trézor des nouvelles chansons recueillies des plus rares et excellents esprits modernes*, à Paris, par Godefroy de Billy, en 1602.

Tel, le fameux *Cabinet satyrique*, imprimé en 1618, par Billaine.

Ou bien encore *le Cabinet des Muses ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, à Rouen, en 1619.

Tel enfin, *Le nouveau Cabinet des Muses, ou l'eslite des*

plus belles poésies de ce temps, par le sieur de la Mathe, à Paris, en 1658 (1).

La seconde édition de ce dernier Cabinet fut mise en vente en 1665, à la veille du *Misanthrope*, et il est fort possible que Molière en ait rencontré un exemplaire sur la table de sa femme. Les *Cabinets* traînaient chez les belles, comme firent plus tard les *Almanachs* et les *Etrennes*.

Et qui sait si les Saumaises futurs ne se tortureront pas à expliquer ce que les écrivains de 1800 entendirent par des *vers d'Almanach*, des vers *bons à mettre à l'Almanach*, lorsque seront totalement oubliés les fades Cabinets qui s'intitulaient, au commencement de nôtre siècle, *Almanach des Muses*, *Almanach des Beaux-Esprits*, etc. ?

Eh bien, Alceste ne l'entendit pas autrement que nos pères. Un sonnet bon à mettre au Cabinet fut pour lui un sonnet bon à mettre au *Cabinet des Muses*, ou à tout autre recueil semblable, en dépit de l'excellence attribuée bénévolement par les éditeurs aux auteurs des fadaises qu'on y rencontrait. Peu sensible à la réclame, Alceste n'ajoute-t-il pas, sans interruption :

« Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles »,

sur le modèle des poètes du *Cabinet*, comme nos pères eussent dit, des poètes de l'*Almanach*.

Allons, me donne-t-on cause gagnée Je ? m'en tiendrais presque sûr, si les éditeurs daignaient à l'avenir imprimer

---

(1) J'ai feuilleté ce *Nouveau Cabinet*, avec l'espoir secret d'y découvrir le sonnet d'Oronte, que Molière a sans doute pris tout fait quelque part. Mais je ne l'y ai point trouvé. Il eût cependant figuré convenablement dans ce plat recueil, où j'ai noté par trois fois le nom de *Célimène*, dans un rondeau, dans une élégie et dans une chanson. Est-ce là que Molière l'a pris ?

le mot qui nous a servi de champ de bataille, tel qu'il se lisait aux premières éditions, avec un C majuscule. Quand on lira de nouveau :

« Franchement, il est bon à mettre au *Cabinet* ;
« Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles,

on ne songera plus à l'interprétation saugrenue ou à l'interprétation biscornue, et l'on reconnaîtra d'un coup d'œil que, faisant parler un courtisan, un noble esprit, le fils de sa prédilection, Alceste enfin, Molière était également éloigné de mettre dans sa bouche une grossièreté ou un nonsens.

EDMOND COTTINET.

DEUX ARRÊTS INÉDITS

J'ai trouvé, aux Archives Nationales, dans les cartons du Conseil privé, deux arrêts inédits relatifs à Molière. Le premier prononce sur une plainte en contrefaçon du *Tartuffe* et est absolument semblable, pour l'exposé, à celui que j'ai publié dans mes *Nouvelles pièces*. Le dispositif seul diffère. Je ne m'explique cette singularité qu'en supposant que Molière, peu satisfait de la solution, en aura sollicité ultérieurement une autre qu'il obtint, cette fois, conforme à son désir :

I

Sur la requête presentée au Roi en son Conseil par maître Jean-Baptiste Paucquelin de Molière, contenant que bien qu'aux termes du privilège à lui accordé par sa Majesté d'imprimer ou faire imprimer le livre ou pièce de théâtre faite et composée par ledit suppliant intitulée l'*Imposteur*, nul autre que lui n'ait pu entreprendre de faire imprimer, vendre et débiter ledit livre à son insu sans son exprès consentement, néanmoins ledit suppliant ayant été averti que Jean, François et Jacques Henaut, père et fils, marchands libraires à Paris, auroient contrefait ou fait contrefaire l'impression dudit livre et le vendoient publiquement avec autant de hardiesse que s'ils eussent pu ignorer les défenses qui leur en ont été faites par les lettres du 15e mars dernier, duement registrées dans le livre de la communauté des libraires de ladite ville, il a été obligé de faire, le 18e du mois d'avril dernier, transporter chez

lesdits Hénaut, maître Dominique Manchon, l'un des commissaires au Châtelet de ladite ville, par qui il a fait dresser son procès-verbal de l'exposition, vente et débit que faisoient lesdits Hénaut de ce livre ainsi par eux contrefait, en sorte que bien qu'ils ne pussent éviter de demeurer convaincus de cette formelle contravention audit privilège par la représentation qui leur fut faite à l'instant de six exemplaires dudit livre non encore reliés, et ce par le nommé Lespinete à qui ledit Jacques Hénaut venoit de les vendre et livrer dans son arrière boutique, moyennant le prix et somme de 7 livres 10 sols, néanmoins ledit Jacques Hénaut n'en soutint pas moins audit commissaire qu'il ne savoit ce que c'étoit et qu'il n'avoit jamais vu ni vendu ledit livre, pretendant et s'imaginant par cette hardie dénégation de la vérité éluder le châtiment et la peine que mérite cette entreprise et punissable contravention ainsi par eux faite non seulement à ce privilège particulier du suppliant, mais encore aux arrêts dudit Conseil en forme de règlement des 27 février et 11 septembre 1665, en vertu desquels le suppliant a fait assigner lesdits Hénaut audit Conseil pour procéder sur cette saisie desdits exemplaires contrefaits, et se voir condamnés aux peines contre eux indictées tant par ledit privilège que par lesdits réglements, à laquelle assignation les parties sont depuis respectivement comparues ; mais comme il importe audit suppliant d'ajouter à ce procès-verbal dudit commissaire toutes les preuves par lesquelles il lui est aisé de convaincre ses parties adverses de cette contravention et de cet attentat, et toujours mieux établir leur condamnation en cette instance, il est obligé de recourir à sa Majesté. A ces causes requeroit le suppliant qu'il plût à sa Majesté permettre audit suppliant d'informer de ladite contravention, tant par titres que témoins, pour ce fait et rapporté audit Conseil être ordonné ce que de raison : Vû ladite requête signée Caboud, avocat audit Conseil, lesdites lettres dudit jour 15 mars et ledit procès-verbal du 18 avril suivant, ouï le rapport du sieur Lelièvre, commissaire à ce député :

Le Roi en son Conseil a renvoyé et renvoie la requête et les parties aux requêtes de l'hôtel pour y être fait droit souverainement ainsi qu'il appartiendra par raison auxquelles sa Majesté en a attribué toute juridiction et connoissance, icelle interdisant à tous autres juges.

Signé : Seguier ; Lelièvre.

Du 3 juillet 1669, à Saint-Germain-en-Laye.

(Archives nationales, V^6, 554).

Le second arrêt a trait à la fameuse créance de Madeleine Béjard sur Antoine Baratier, créance dont madame Molière avait hérité après le décès de sa sœur (1).

II

Sur la requête présentée au Roi en son Conseil par Jean-Baptiste Poquelin Molière, comédien du Roi, et damoiselle Armande-Grézinde Béjard, sa femme, héritiers de feue damoiselle Magdelaine Béjard, contenant qu'étant dû à ladite feue Béjard par Antoine Baratier, la somme de 3200 livres par obligation du 18e février 1655, elle auroit été obligée pour en faciliter le payement de faire saisir ès mains du syndic du diocèse de Viviers une somme de 26,000 livres due audit Baratier avec assignation pardevant le juge de Nismes par exploit du 26 février 1657, devant lequel les parties ayant comparu, sentence intervint le 12 avril ensuivant qui condamne ledit Baratier, de son consentement, à payer à ladite feue Béjard ladite somme de 3200 livres avec les intérêts d'icelle du jour de la demande et aux dépens liquidés à 91 livres 10 sols, et ledit syndic à vider ses mains de ladite somme principale, intérêts et dépens, et quoique cette condamnation dût suffire pour obliger ledit syndic à vider ses mains, il n'y a eu détours ni sortes de chicanes dont l'on se peut imaginer qu'il n'ait mis en usage pour en éluder l'exécution et faire perdre le dû de ladite Béjard en supposant plusieurs saisies mendiées, notamment à la requête des colonels et capitaines suisses et du procureur général de la Chambre des comptes de Dauphiné, tous lesquels saisissants ayant été assignés au Conseil à la requête dudit syndic, en vertu d'une commission par lui obtenue le 23

(1) J'ai rencontré dans les cartons du Conseil privé un certain nombre d'arrêts rendus pour Madeleine Béjard contre Antoine Baratier. Je citerai notamment ceux du 13 août 1666, du 21 mars 1669, du 27 juin 1670 et du 7 janvier 1671 (Archives nationales : V6 518, 550, 567, et 574). En outre, dans un arrêt du 18 juin 1672, on voit un sieur François de Massane, trésorier général à Montpellier, se porter partie intervenante dans le procès intenté par feu Madeleine Béjard à Antoine Baratier. Molière et sa femme sont nommés une seule fois dans cet arrêt, comme étant les héritiers de Madeleine Béjard (Archives nationales : V6 595.)

avril 1665 pour juger la préférence qu'ils pourroient avoir sur ladite somme saisie, il se seroit formé une grosse instance entre toutes les parties qui auroit duré pendant six années, où par arrêt contradictoire du 7 janvier 1671, il auroit été ordonné que ladite Béjard seroit payée par préférence à tous créanciers de ce qu'il lui étoit dû tant en principal, intérêts que dépens, et que sur les contestations et préférence des autres parties saisissans et opposans, elles auroient été renvoyées aux requêtes de l'hôtel, et la veuve dudit Baratier condamnée aux dépens et qu'au payement de ce qui étoit adjugé à ladite Béjard, ledit syndic seroit contraint comme dépositaire, et quoiqu'au moyen de cet arrêt contradictoire, Sa Majesté eut levé tous les obstacles et empeschements qui se pouvoient opposer au payement du dû de ladite Béjard et que, suivant toutes les apparences ledit syndic n'en pouvoit et devoit prétexter aucuns qui le pussent empêcher de vider ses mains, cependant il en seroit arrivé autrement, car ladite feue Béjard ayant envoyé exprès un huissier du Grand-Conseil en ladite ville de Viviers pour mettre ledit arrêt à exécution et contraindre ledit syndic, il se seroit absenté et prétexté un voyage en la ville de Toulouse, distante dudit Viviers de 60 lieues, et par conséquent exempt pour lors d'être contraint, n'ayant en sa maison aucuns meubles exploitables que ceux prohibés par les ordonnances, ainsi qu'il paroit par le procès-verbal de Coiffier, huissier au Grand-Conseil (1), ce qui l'auroit obligé de s'adresser à maître Honoré Simion, receveur dudit clergé, comme ayant le fond en ses mains suivant les impositions qui avoient été faites annuellement sur le clergé pour la perception des intérêts de ladite somme de 26000 livres, lequel auroit fait réponse qu'il n'avoit aucun ordre du clergé ni fonds pour acquitter cette partie, et s'étant ensuite adressé à maitre Honoré Sève, subdélégué dudit syndic, auquel ayant fait demande de ce qui étoit adjugé à ladite Béjard, et de lui indiquer biens exploitables appartenant audit clergé, il en auroit fait refus et dit pour réponse que le clergé ne pouvoit vider ses mains qu'en le faisant dire et ordonner avec ledit sieur de Saint-Victor, gendre dudit feu Baratier, à qui lesdits colonels et capitaines Suisses auroient cédé leurs droits, ce qui n'étoit pas une raison valable d'empêcher l'exécution dudit arrêt, puis que par icelui la

(1) Voyez, sur ce Coiffier et sa conduite avec Molière dans cette affaire, *Documents inédits sur Jean-Baptiste Poquelin Molière*. Paris, Plon, 1871.

question se trouvoit jugée avec eux et conséquemment avec ledit de Saint-Victor, lequel, quand même il seroit leur véritable cédataire et ne seroit pas d'intelligence avec ladite veuve Baratier, sa belle-mère, et ledit clergé, comme il est, n'a et ne peut avoir plus de droit qu'eux, de sorte que lesdits suppliants s'en étant plaint au conseil, et demandé par leur requête que sans avoir égard à cette opposition, ledit arrêt du 7 janvier 1671 seroit exécuté et qu'à ce faire, lesdits syndic et receveur seroient contraints comme dépositaires, arrêt, seroit intervenu le 30e mars dernier qui ordonne que ladite requête sera communiquée auxdits syndic et receveur, et cependant qu'ils seront contraints à vider leurs mains de ladite somme de 3200 livres, intérêts et dépens, en baillant par lesdits suppliants bonne et suffisante caution qui seroit reçue par devant le sieur commissaire départi en la province du Languedocq, ce qui est impossible audit suppliant de pouvoir exécuter au chef de donner caution sur les lieux, n'y ayant aucunes habitudes, et de plus qu'il lui causeroit de grands frais de séjour pour envoyer sur les lieux, outre qu'ils feroient plusieurs chicanes comme ils ont accoustumé, quoique lesdits syndic et receveur n'aient aucun intérêt dans l'affaire, n'étant que dépositaires.

A ces causes, requéroient lesdits suppliants qu'il plût à Sa Majesté, attendu ce que dessus et qu'il est notoire que lesdits suppliants ont des biens plus que suffisants vingt fois pour repondre de ladite somme de 3,200 livres, intérêts et dépens, ordonner que ledit arrêt du 30 mars dernier sera exécuté à la caution juratoire dudit sieur Molière et sa femme, à la charge de rapporter, si dans la suite par Sa Majesté il est ordonné et qu'à ce faire lesdits syndic et receveur dudit clergé de Viviers seront contraints, suivant et au désir d'icelui, au premier commandement qui leur sera fait, nonobstant toutes oppositions, appellations et empêchemens quelconques pour lesquels il ne sera différé;

Vû la requête signée Poisson, avocat au Conseil, et pièces y énoncées et justificatives d'icelle, ouï le rapport du sieur Bignon, commissaire à ce député et tout considéré :

Le Roi, en son Conseil, ayant aucunement égard à ladite requête ordonné et ordonne que les arrêts dudit Conseil des 21 mars 1669, 7 janvier 1671 et 30 mars 1672 seront exécutés, ce faisant le demandeur payé de la somme de 3200 livres et intérêts et dépens adjugés par lesdits arrêts, en baillant bonne et suffisante caution qui sera reçue par

devant le sieur rapporteur, parties présentes ou duement appelées au domicile de leurs avocats.

Signé : D'ALIGRE ; BIGNON.

Du 6 juillet 1672, à Saint-Germain-en-Laye.

On lit au dos : Arrêt pour le sieur Molière. Il demande l'exécution d'un arrêt du Conseil du 6 janvier 1671 portant payement de son dû ainsi que de celui du mois de mars dernier, à sa caution juratoire.

(Archives nationales : V6 596.)

La caution de Molière fut reçue le 19 juillet 1672, et, le 24 août suivant, lui et sa femme donnèrent quittance d'une somme de 7000 livres qui leur fut payée par le syndic du diocèse de Viviers. (1)

Enfin, peu après la mort de notre grand poète, le 10 mai 1673, un nouvel arrêt du Conseil fut rendu, toujours à propos de cette affaire. Ce document, hérissé de détails de procédure, présente une particularité bonne à relever.

Dans les qualités des parties, établies quelques mois avant le prononcé de l'arrêt et par conséquent du vivant de Molière, on lisait : « Entre messire Anthoine-Hercule, baron de Saint-Victor... et *Jean-Baptiste Poquelin Molière, comédien du Roi, et damoiselle Armande-Grésinde Bejart, sa femme, héritière de défunte damoiselle Magdelaine Béjart, ayant repris l'instance au lieu de ladite défunte Béjart.* »

Le jour où l'affaire fut jugée, Molière n'existant plus, les mots que j'ai transcrits en italique furent biffés et remplacés par la rédaction suivante qui contient, comme on va voir, un formidable *lapsus calami* : « Et damoiselle

(1) Archives nationales, V6 642.

Armande-Grésinde Béjart, veuve du défunt Jean-Baptiste Poquelin Molière, comédien du Roi, héritière de défunte damoiselle Magdelaine Béjart, ayant repris l'instance au lieu de ladite défunte Béjart, sa MÈRE, et dudit Molière, son mari. » (1)

Il est inutile d'ajouter que, dans le corps de l'arrêt, madame Molière est toujours qualifiée de SŒUR de Madeleine Béjart et qu'il n'y a là qu'une simple erreur de greffier ; mais j'avoue qu'elle m'a paru curieuse à signaler.

EM. CAMPARDON.

---

(1) Idem, V6 605.

BIBLIOGRAPHIE

—

Molière a Vienne. — L'auteur des *Origines du Théâtre de Lyon*, M. Claudius Brouchoud, a repris et développé, dans la livraison du 31 mai de *Lyon-Revue* (n° 29, 4e année), l'article publié sous ce titre par le *Moliériste* de juin 1882. M. Brouchoud appuie son travail de nouveaux documents qui en augmentent l'intérêt. Il transcrit les passages connus de la *Vie de Pierre de Boissat* et des *Mémoires* de Nic. Chorier établissant le passage de Molière à Vienne en Dauphiné. Puis il recherche dans les registres des recettes de l'Hôtel-Dieu de Vienne la date de ce séjour, qu'il fixe à septembre 1654, et croit trouver trace d'un autre voyage en 1655.

* * *

Le Misanthrope (édition Livet). — La librairie Paul Dupont vient de mettre en vente la 3e pièce de Molière publiée par notre collaborateur M. Ch.-L. Livet, avec notices, notes et lexiques, dans la collection des « Classiques français ». On ne peut que féliciter l'érudit éditeur des aperçus nouveaux qu'il a introduits dans l'étude philologique du chef-d'œuvre réimprimé sur le texte de 1667 (1).

---

(1) 1 vol. in-18 jésus de 228 pages (avec la *Chanson d'Alceste* gravée), prix : 1 fr. 50.

Sous presse, les *Précieuses ridicules* et les *Femmes savantes* en un seul volume.

Un petit nombre d'exemplaires est tiré sur grand papier et, d'édition classique à bon marché, passe ainsi édition de bibliophiles.

*
* *

M. Alphonse Leveaux, dont nous signalions dans notre précédente livraison l'*Enseignement moral dans les comédies de Molière*, a collaboré à plusieurs comédies de M. Eug. Labiche, sous le pseudonyme d'Alphonse Jolly.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

JUILLET 1683.

Jeudy 1er. — *Le Sicilien, Scapin.*	Recette.	475 liv.	5 s.
Samedy 3. — Les Plaideurs, *Pourceaugnac*. . . .		327	10
Lundy 5. — *L'Avare*		286	»
Samedy 10. — *L'Escole des Femmes*		166	»
Mercredy 14. — *Les Femmes sçavantes*		181	05
Mercredy 28. — *Les Fascheux. Les Médecins*. . .		296	»

Le vendredy 30me juillet, la comédie de la Toison d'Or estant commencée, on la cessa pour la mort de la Reine. On a esté vingt-trois jours sans jouer.

JUILLET 1783.

Mardy 1er — *Les Femmes savantes*.	Le Pupille . . .	448	14
Mercredy 2. — 7e de Philoctète et	l'*Ecole des Maris*.	1,073	18
Jeudy 17. — *Le Médecin malgré lui*.	La Partie de chasse d'Henri IV	772	16
Dimanche 27. — *L'Avare*,	Le Marchand de Smyrne .	489	»

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie Française. — Dimanche 1er juillet, le *Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet, Villain, Truffier, Le Bargy, Leloir, G. Thomas; Mlle Fayolle).—Jeudi 12, les *Fourberies de Scapin* (MM. Coquelin cadet, Garraud, Boucher, Joliet, Roger, Truffier, Davrigny; Mmes J. Samary, Thénard, Frémaux).—Dimanche 15, représentation offerte aux écrivains et artistes hongrois, les *Précieuses ridicules* (MM. Coquelin aîné, Thiron, Coquelin cadet, Boucher, Davrigny, Villain, Roger, Masquillier; Mmes Samary, Martin et Kalb). — Jeudi 19 et Samedi 21, les *Fourberies de Scapin* (Voir la distribution du Jeudi 12).

Casino de Vichy. — Lundi 23, représentation extraordinaire donnée par M. Coquelin aîné, les *Précieuses ridicules* (Prix des places : 10 fr.; pour les abonnés au théâtre, 6 fr.).

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 54 SEPTEMBRE 1883

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. CAMPARDON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, G. DEPPING, V. FOURNEL,
J. GUILLEMOT, F. HILLEMACHER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX,
H. DE LAPOMMERAYE, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND,
A. DE MONTAIGLON, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT,
L. DE LA PIJARDIÈRE, F.-P. RÉGNIER,
Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU, ETC.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

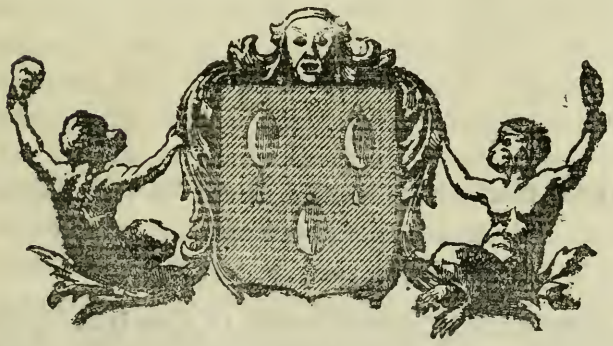

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1883

SOMMAIRE DU NUMÉRO LIV

CINQUIÈME ANNÉE

LE MISANTHROPE (2e article). — Ed. Thierry.
LA LETTRE DE CACHET du *Malade Imaginaire*, avec un *fac-simile*. — G. Monval.
EPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
PINCHESNE ET MOLIÈRE. — P. d'Estrée.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

HISTOIRE DU THÉATRE DE MOLIÈRE

LE MISANTHROPE

2e article.

Tout est pour étonner, dans le *Misanthrope*: une comédie sans précédent, qui ne se propose pas de mettre les rieurs de son côté contre un certain travers, mais de se mettre du côté de ce travers contre les rieurs et de se concerter avec lui pour dire son fait à la société tout entière; une satire en cinq actes, non pas la censure des lettres et des auteurs contemporains comme celle qu'exerçait Despréaux, mais la censure des mœurs, de l'usage, de l'étiquette, du courtisan, de la magistrature, de l'état lui-même, et dans quel temps? dans un temps où la royauté couvre tout, où la royauté ne veut pas que l'état ait un autre nom que le sien, et où l'on ne saurait toucher à quoi que ce soit, qui ne soit la royauté elle-même.

Cinq actes remplis presque par un seul rôle, et ce rôle si particulier que le même personnage est à la fois le

« ridicule » et le plus honnête homme de la pièce, sans que le rire provoqué par ses incartades fasse autre chose que de porter jusqu'à l'admiration la considération publique; une œuvre comique d'un ordre si élevé que de nos jours, durant les interrègnes des grands acteurs tragiques, elle a presque suffi à remplacer leur répertoire, et à représenter le grand art aussi bien que la tragédie.

Ajoutez, pour dernier contraste, un ouvrage d'esprit qui ne ressemble qu'à lui-même, conçu d'une pensée unique (comment ne pas le croire à l'unité d'impression dont il vous saisit ?), composé toutefois d'éléments étrangers l'un à l'autre, et qui ne dissimulent pas leur diverse origine.

Sur quoi repose l'intérêt dramatique du *Misanthrope ?* Sur le combat que se livrent en s'aimant (car Célimène aime Alceste, quoi qu'elle en ait,) ces deux dominateurs obstinés chacun à vaincre l'autre et qui, ne pouvant se réduire, quittent la lutte également blessés, sans vainqueur ni vaincu.

Ce combat, qui commence dès l'entrée de Célimène et qui ne cesse ou ne s'interrompt qu'à la chûte du rideau, a ses deux reprises les plus terribles au quatrième et au cinquième acte, surtout au quatrième.

C'est là qu'Alceste, armé de la lettre livrée à Arsinoë par Oronte, cherche Célimène afin de la confondre, éclate à sa vue, s'emporte jusqu'à oublier, peu s'en faut, qu'elle est femme, et, de cette violence dont il a honte, passe à sommer la coupable de se justifier devant lui comme devant son juge, redescend par degrés à la supplier de se défendre, à l'absoudre même avant qu'elle se soit défen-

due, à finir par lui jurer un amour dont l'expression passionnée amusait les délicats du dix-septième siècle comme la plus folle de ses incartades.

La scène est admirable; mais d'où vient-elle ? de *Don Garcie de Navarre* ou le *Prince jaloux*, cette tragi-comédie imitée de l'espagnol et morte en naissant, par laquelle Molière avait dû payer en 1661, comme on paie inévitablement tous les grands succès, la fortune des *Précieuses ridicules* et du *Cocu imaginaire*.

La situation n'est pas la même dans *Don Garcie* et dans le *Misanthrope*. Ainsi que le prince de Navarre, Alceste est ombrageux et jaloux; ainsi que lui, il a entre les mains une lettre qui lui met dans le sang la fièvre de la jalousie : voilà les points de ressemblance; mais la lettre de Célimène écrite à Oronte est plus qu'une faute envers Alceste, tandis que la lettre de Done Elvire écrite à Don Garcie, sans les circonstances singulières qui n'en font retrouver qu'un fragment énigmatique, serait pour lui le comble de ses vœux.

Célimène est une imprudente qui joue incessamment à se perdre; Done Elvire est une vaillante qui peut sacrifier son bonheur, mais qui ne hasarderait jamais sa gloire. En résumé, Célimène est une coquette, Done Elvire est une héroïne. Il n'importe; Molière se contente d'échanger les deux noms, et le langage de l'héroïne devient celui de la coquette. Vérité chez l'une, artifice chez l'autre, voilà tout; et Molière prend si peu le soin de donner le change à la mémoire de ses spectateurs qu'il semble plutôt compter sur elle pour renvoyer un lointain écho.

La seule insinuation que Célimène jette négligemment afin de ne pas rester sans réponse :

« Et si c'est une femme à qui va ce billet ? »

ne repose sur aucune vraisemblance. Célimène n'a eu ni le temps, ni le moyen de s'assurer que son billet ne lui en donnait pas le démenti. Quant à supposer que toutes ses lettres sont ajustées d'avance de manière à lui préparer le même faux-fuyant, cela n'est pas possible. Célimène ne prend pas tant de précautions et nous connaîtrons plus tard la première ligne de sa lettre à Clitandre : « Vous êtes un étrange *homme* de blâmer mon enjouement. » Non, l'audacieuse échappatoire de Célimène n'est qu'un souvenir des détours ironiquement suggérés par Don Garcie à Done Elvire :

Mais ce sera sans doute, et j'en serais garant,
Un billet qu'on envoie à quelque indifférent,
Ou du moins, ce qu'il a de tendresse évidente
Sera pour une amie ou pour quelque parente.

Au rôle d'Eliante, — le plus modeste des rôles aimables, le plus aimable des rôles modestes, — si Molière veut ajouter quelque chose qui puisse faire applaudir M^lle^ de Brie, il lui trouve pour le second acte un joli couplet :

L'amour pour l'ordinaire est peu fait à ces lois,
Et l'on voit les amants vanter toujours leur choix...

D'où tire-t-il ce joli couplet ? On le sait : de la traduction qu'il a essayée sur le 4^e^ livre de Lucrèce, de ce célèbre dixain :

Nigra melikroos est : immunda et fœtida akosmos...

dont les poètes de la comédie se sont déjà fait un lieu commun avant lui.

La scène de Célimène avec Arsinoë, où la prend-t-il? On l'ignore; mais hasarderait-on beaucoup à supposer qu'elle était faite avant le *Misanthrope?* En la regardant d'un peu près, on s'aperçoit bientôt que, si elle pénètre profondément dans l'action par ses suites, elle s'y introduit sans préparation à son début.

Et d'abord, Molière, en commençant sa pièce, savait-il lui-même ce que deviendrait le rôle d'Arsinoë? C'est dans la première scène du premier acte que Philinte en prononce le nom. Philinte, l'esprit net et calme de la pièce, le galant homme sans prévention, inquiet du singulier choix où s'engage le cœur d'Alceste, rappelle à son ami deux partis bien mieux faits pour un homme de son caractère et qui viennent d'eux-mêmes au devant de lui :

> La sincère Eliante a du penchant pour vous,
> La prude Arsinoë vous voit d'un œil fort doux.

Si Philinte s'étonne de ce qu'entre Célimène et Arsinoë Alceste ne donne pas la préférence à la seconde, bien plus, s'il la met sur la même ligne qu'Eliante dont il est discrètement épris, il témoigne pour elle une estime toute particulière, et, lorsqu'il dit « *la prude* Arsinoë », c'est un titre d'honneur qu'il lui donne avec tout le monde.

Prude véritable, belle et jeune aussi sans doute, au premier acte, au troisième Arsinoë se trouve être une fausse prude, une coquette sur le retour et réduite, comme l'Oronte de *Tartuffe*, à l'hypocrisie.

Cette Oronte en action, devenue femme d'intrigue et

poussée dans les cabales, vient chez Célimène sans y être invitée, sans y être attendue, sans aucune raison qui soit dans la logique de ses intérêts, de son caractère ou de son personnage.

Elle est jalouse de Célimène. Elle veut lui enlever Alceste. Quel coup de partie en effet, si elle pouvait attacher à son char ce singulier homme de bien, cette vertu à côté, et plus encore au-dessus, de l'ordinaire. Voilà son but; cela est clair. Quant aux moyens de l'atteindre, elle doit en avoir essayé plusieurs; mais le pire assurément, surtout si elle n'a pas réussi à attirer Alceste chez elle, c'est de se fermer la porte de Célimène.

Qu'espère-t-elle donc en se brouillant avec celle-ci? car elle ne se flatte pas de lui faire prendre pour une marque d'amitié le soin hasardeux de lui venir dire en face des vérités désobligeantes. Ne cherchons pas dans Molière ce qui n'y est pas. Il n'y a pas là de surprise et de mal-entendu; la scène n'a rien de douteux ni d'équivoque: Arsinoë entre chez Célimène en ennemie. Sur l'invitation que la jolie coquette lui fait naturellement de s'asseoir, elle répond brièvement qu'il n'est pas nécessaire, et elle a raison; c'est debout qu'on se tient pour le combat. A la façon dont elle attaque, on sent qu'elle est sûre de vaincre, soit; ce n'est pas tout non plus que de vaincre: quel sera le prix de la victoire? Supposons qu'Arsinoë l'emporte; mais dans ces joûtes d'esprit et de malignité, du moment où il n'y a pas de témoins, il n'y a pas de triomphe. Passe encore si les deux marquis restaient là pour juger les coups; mais d'abord, en montant au hasard chez Célimène, Arsinoë ne pouvait pas compter sur leur

présence, et aussitôt qu'ils se retirent elle n'a plus de raisons pour engager la partie. La galerie manque. Sans la galerie, Célimène vaincue ne sera pas humiliée, et si l'avantage lui reste, quelle confusion pour celle qui est venue à plaisir chercher une défaite ! De quelque façon que ce soit, l'entreprise d'Arsinoë était au moins une entreprise inutile.

Où vais-je cependant ? Et comment ne me suis-je pas encore aperçu que ma critique manque de respect au Maître incomparable ? C'est qu'elle n'est pas ma conclusion, elle ne fait qu'y conduire et que la préparer. Ma conclusion, la voici, c'est une admiration d'autant plus profonde pour ce prodige du génie qui anime tout, relie tout, reconstruit tout, réorganise tout, souffle sur la mort même et y fait renaître la vie !

La vie ! la vie ! c'est elle qui respire et qui palpite dans toute l'œuvre de Molière, c'est elle qui en fait l'inimitable caractère et la marque souveraine. Pas plus à Molière qu'aux autres enfants des hommes, il n'a été donner d'échapper à la loi de l'imperfection ; mais à personne, comme à lui, il n'a été donné de regarder les personnages de sa comédie et de pouvoir répondre à la critique en jouant sur le mot de Galilée : Et cependant ils vivent !

Les autres figures de notre théâtre comique, celles qui ont commencé par une heureuse ressemblance avec la vie, se réduisent peu à peu à la silhouette. Elles ont le profil, la netteté et l'esprit du dessin. Celles de Molière ont le muscle et le sang. Avec le muscle et le sang, avec l'os et la chair, Alceste a la passion et la pensée. Il vit, il est Alceste, comme Célimène est Célimène, comme Arsinoë est

Arsinoë, comme Philinte est Philinte. Autant de personnalités dont chacune a ses traits, ses qualités et ses travers, sa manière d'être, ses habitudes et son histoire connue. Voir jouer *le Misanthrope*, c'est assister au dix-septième siècle, toujours présent, impérissable dans l'immortalité du chef-d'œuvre de ses chefs-d'œuvre.

Grimarest, qui ne se refusait pas le plaisir d'accommoder l'histoire à son gré, a trouvé piquant de raconter que le chef-d'œuvre de Molière n'avait été goûté ni de la Cour ni des petites gens, qu'il le sentit dès la première représentation et se mit tout de suite à écrire le *Médecin malgré luy* pour soutenir le spectacle, ce qui fit que le chef-d'œuvre fut sauvé par la farce.

La postérité enchérissant là-dessus pour venger Molière de ses contemporains, la chûte du *Misanthrope* a passé en tradition et il n'est guères de commentateur, depuis Grimarest, qui n'ait tenu à honneur de gourmander le dix-septième siècle sur cette erreur imaginaire.

Taschereau, le premier, eut le mérite de ne pas s'en tenir à la légende. Il rechercha les preuves et s'assura qu'elles allaient toutes contre le dire de Grimarest. Il lui en a donné le démenti le mieux motivé; mais son démenti n'a pas encore fait assez d'impression. C'est une cause à instruire une seconde fois; on me permettra de l'étudier de nouveau. Je reprends les choses à la date de la première représentation, qui fut le 4 juin 1666, et je commence par appeler l'attention du lecteur sur cette date du 4 juin, du mois où le printemps se brûle déjà à l'été.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et le soleil lui-même n'est pas un ennemi nouveau pour le théâtre. De

tout temps, la belle saison a fait baisser les recettes, et, au dix-septième siècle aussi bien que de nos jours, les auteurs en crédit se souciaient peu d'être joués dans la saison improductive.

Auteur accrédité comme l'était Molière, s'il n'eût pas été en même temps son propre directeur, peut-être n'aurait-il pas permis que son *Misanthrope* fût représenté pour la première fois au seuil de l'été; mais il avait charge de théâtre; s'il réservait sa pièce pour l'hiver, c'était le théâtre qu'il sacrifiait; il aima mieux sacrifier sa pièce.

Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue quand on examine les recettes du *Misanthrope*. Elles ne sont pas l'expression exacte du succès de la pièce; elles n'en donnent la mesure qu'à une condition, c'est qu'on leur tiendra compte de la saison qui leur fait échec, comme on tiendra compte à l'auteur de son sacrifice volontaire.

ED. THIERRY.

(A suivre).

LA LETTRE DE CACHET

DU *MALADE IMAGINAIRE.*

On sait que le *Malade imaginaire,* représenté pour la première fois sur le théâtre du Palais-Royal le vendredi 10 février 1673, avait été interrompu après la 4e représentation par la mort subite de Molière, dont le « Juro ! » fut presque la dernière parole.

Reprise le vendredi 3 mars, avec La Thorillière dans le rôle d'Argan, la pièce nouvelle fut jouée neuf fois jusqu'à la clôture de Pâques, pendant laquelle La Thorillière quitta la troupe pour passer, avec Baron et le couple Beauval, à l'hôtel de Bourgogne.

Le *Malade,* ainsi « démonté, » ne put être repris qu'un an plus tard, le vendredi 4 mai 1674, sur le théâtre de la rue Guénégaud.

Dans l'intervalle, des troupes de campagne s'étaient procuré des copies plus ou moins fidèles du dernier chef-d'œuvre de Molière; on en avait même imprimé des contrefaçons fautives, en province ou à l'étranger (1).

(1) Le livret des intermèdes avait seul été publié à Paris, Christ. Ballard, 1673, in-4 de 36 pp.

Or, les camarades de Molière avaient fait de grosses dépenses pour cette comédie-ballet : le prologue, les intermèdes, avec danses, musique et accessoires avaient coûté 2,400 livres ; les frais journaliers se montaient à 250, la troupe devait tout naturellement désirer conserver le monopole des représentations.

Aussi lit-on, à la page 155 du *Registre* de La Grange :

« Le 7e Janvier 1674, la Troupe obtint une lettre de ca-
» chet portant deffences à tous autres comediens que ceux
» de la Troupe du Roy de jouer le *Malade imaginaire* jus-
» qu'à ce que la dite pièce fust imprimée (1) ».

Un membre de la Société des Antiquaires, M. Taillandier, député, signala le premier l'existence de ce document aux Archives générales du Royaume, et, grâce à lui, M. Taschereau put en publier le texte dans la 3e édition de son *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière* (2).

L'éminent administrateur de la Bibliothèque royale ne pouvait assurément connaître toutes les richesses dont il était le gardien officiel : il ignora l'existence, au département des manuscrits, parmi d'autres papiers visiblement

---

(1) C'est vraisemblablement à cette affaire que se rapporte un voyage fait à Saint-Germain (où se trouvait alors le Roi), par les sieurs La Grange, Du Croisy et Dauvilliers, dans les premiers jours de janvier. (Registre de 1673-74, page 80).

(2) Paris, Hetzel, 1844, in-18, préface, p. II. Ordonnance portant défense aux comédiens de campagne de jouer la comédie du *Malade imaginaire*. (Section administrative, E. 3360, f°2, r°). Aujourd'hui la cote est changée : O1, 18, f°2, r°.

dérobés aux Archives du Théâtre Français (1), de trois exemplaires de cette ordonnance, en placards imprimés, dont deux portent au dos la signification faite à des comédiens de province.

La Comédie française n'en possède plus qu'un, dont nous publions ici pour la première fois un *fac-simile* réduit à demi-grandeur.

Au recto, se trouve l'ordre imprimé reproduit à la page 177 ; au verso, ce grimoire du sergent :

« Il *faut bien*, pour le lire, être pis que démon ! »

Le Contenu de la Copie de l'autre part, collaonné à l'original a esté par moy César Le Berchey, sergent royal priseur vendeur immatriculé au baillage de Roüen, y demeurant rüe des Charettes, parsse de St-Vincent soubsé , à la requte de lad. troupe des Comédiens establie à Paris, rüe Mazarin au faubourg de St-Germain, lesquels aux fins du Pnt seulemt ont esleu dle en ceste ville en la personne et maison du sieur Jean Lejeard, demt en ceste ditte ville, rüe de l'archevesché, parsse de St-Nicollas, bien et duement monstré, signifié et faict sçavoir aux personnes cy-après nommées scavoir :

Au sr Dupérié (2) l'un des comédiens de la troupe de la marine et parlant à Louison son lacquais, domlle sciz rüe des Charettes (3) parsse de St-Eloy sur le midy,

---

(1) Notamment les feuilles des voyages à Fontainebleau, des années 1752 et 1753, et une belle lettre de Destouches *aux Comédiens françois*, du 4 décembre 1749.

(2) François Du Mouriez, dit *Dupérier*, neveu des Brécourt, comédien de campagne, entra au théâtre de Guénégaud en 1686. Il avait épousé Madeleine Jannequin, fille du comédien Rochefort.

(3) C'était précisément dans cette rue, au coin de la rue Herbière, que se trouvait la plus ancienne salle de comédie de Rouen, le *Jeu de Paume des Deux-Mores* ; on croit que la troupe de Molière y joua en 1643 ou en 1658. C'est surtout dans les registres de la paroisse Saint-Eloy qu'il faut rechercher les actes de l'état-civil relatifs aux comédiens.

Et au sieur DE LONGUEIL, aussy comedien de lad. troupe et parlant à sa personne, trouvé chez la dame Deschavon (*ou* Le Ravon?) dem^t^ place rüe et par^se^ d^lle^ heure susd.

A ce qu'ils n'en ignorent tant pour eux que pour les autres comédiens de lad. troupe, chargés de leur faire scavoir, leur réitérant les deffenses y portées à laq^lle^ fin j'ay ausd. s^rs^ Duperié et de Longueil, baillé et deslivré coppie chacun et particullier du P^nt^.

LE BERCHEY.

Controllé à Rouen, le XIIII de janvier 1674, f^o^ 51, Reg^re^ 36.

REGNIER.

C'est à ce document que se rapporte très probablement le billet suivant, que nous avons eu la bonne fortune de retrouver aux manuscrits de la Bibliothèque nationale (1) :

Voicy, monsieur, vostre signifficaon qui fust faicte suivant vos intentions dès samedy dernier. Vous voirez par la lettre du commis que cette signifficaon fust faicte à point nommé la veuille du jour qu'ils devoient jouer vostre pièce, ce qui est fascheux à des gens qui ont bien pris de la peine innutillement ; nous aurons ce soir avis de laposition des affiches. Et nous scaurons s'ils ont ausé jouer au préiudice ; Vous voyez que le mary de la petite femme a faict son devoir sur le champ. Adieu, vous scavez bien que je suis bien plus qu'un aultre vostre très humble et très obéissant serviteur.

CABOUDET.

Ce 16^e^ janvier 1674.

(1) Fr. 9236, page 14. — Le même Recueil contenait à la page précédente, un autre exemplaire de l'ordonnance qui a été envoyé, le 25 octobre 1855, au département des Imprimés, où il est catalogué : *Réserve*, F. 324. Inventaire.

L'ordonnance, signifiée le 13 janvier aux comédiens de Rouen, ne le fut que le 18 à ceux d'Orléans :

« 18 janv. 1674. — J'ai Pierre Seury, sergent royal » immatricullé au baill. d'Orléans, y demt, R. St Patrone, » etc... aux sieurs de Richemont et du Perche (1) coméds » estant de présent en la ville d'Orléans et parlant à la fille » dud. sr Richemont tant pour eulx que pour leurs asso- » ciez..., affiché contre la porte du logis desd. coméd., sis » aud. Orléans, rue Sainte-Anne, 2 autres copies dud. » ordre savoir au lieu accoustumé du Martroy et à la ppale » porte et entrée du chasteau dud. Orléans.

» Le Blond, Mollinet, Seury.

» Contrôlé à Orl. le 18e janv. 1674.

» Fradet.

(Bibl. nat., Fr. 9236, page 12).

Enfin, le 25 janvier 1674, « Jacques Chenu, sergent royal » au présidial de Lyon, y demeurant rue et parroisse » St-Georges, » signifia la dite ordonnance aux sieurs Rai- » sin (2) et de Villiers, (3) commédiens estant de présent

(1) Peut-être Jacques Crosnier, sieur *Du Perche*, dont parle E. Soulié aux pages 95, 287 et 290 de ses précieuses *Recherches sur Molière et sur sa famille*.

(2) Probablement le cadet, Jean-Baptiste, dit le petit Molière, qui débuta à l'Hôtel de Bourgogne en avril 1679 et mourut le 5 septembre 1693.

(3) Jean de Villiers, fils du *Philippin* de l'Hôtel de Bourgogne, Claude Deschamps de Villiers. — Né vers 1648, De Villiers fils épousa Catherine Raisin à Grenoble, débuta à l'Hôtel de Bourgogne en avril 1679, et mourut, encore au théâtre, le 14 juillet 1701.

1674 Pour Copies collationnées. Double dernier feuille.

DE PAR LE ROY.

SA MAJESTE ayant eſté informée que quelques Comediens de Campagne ont ſurpris aprés le decez du Sieur Moliere vne copie de ſa Comedie du *Malade Imaginaire*, qu'ils ſe preparent de donner au Public, contre l'vſage de tout temps obſerué entre tous les Comediens du Royaume, de n'entreprendre de Ioüer au preiudice les vns des autres les Pieces qu'ils ont fait accommoder au Theâtre à leurs frais particuliers, pour ſe recompenſer de leurs avances, & en tirer les premiers auantages. SADITE MAIESTE fait tres-expreſſes inhibitions & defenſes à tous Comediens autres que ceux de la Troupe eſtablie à Paris ruë Mazarin au Faux-bourg Saint Germain, de Ioüer & Repreſenter ladite Comedie du *Malade Imaginaire* en quelque maniere que ce ſoit, qu'aprés qu'elle aura eſté rendue publique par l'Impreſſion qui en ſera faite, à peine de 3000. liu. d'amende, & de tous dépens, dommages & intereſts. Enioint ſa Maieſté a tous ſes Officiers & Suiets de tenir la main a l'execution de la preſente Ordonnance. Fait a S. Germain en Laye le 7me Ianvier 1674. Signé, LOVIS. *Et plus bas*, COLBERT. *Et cacheté du Cachet de Sa Majeſté.*

Collationné à l'Original par moy Conſeiller Secretaire du Roy, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances. Contrôleur général des Iurisdictions des finances

» en ceste ville de Lyon, tant pour eulx que pour leurs » associez... parlant pour lors ausd. sieurs Raisin et de » Villiers en leur dom^ile^ aud. Lyon, rue Sainct-Jean, — » Ce faict et à l'instant je me suis transporté au devant la » grande porte et principalle entrée du Palais royal de Jus- » tice dud. Lyon, au coing de la place de l'hostel de M^gr^ le » marquis de Villeroy (1) *dans lequel lesd. commediens sont* » *establis pour jouer leurs commedies* (2) et dillicq à la porte » de S^t^-Georges, r. de Chirberie, et au coing de l'hostel » commun de la ville de Lyon, sciz à la place des Ter- » reaux, ausquels lieux et endroits estant, J'ay en présence » d'iceux en particullier, mis et affiché copie en placard » dud. ordre du Roy à ce que personne n'en ignore et » qu'il puisse venir à la notice d'un chacun (3) ».

CHENU

Contr. et enreg^é^ à Lyon le 25 janvier 1674.

PROJET.

Il est probable que les défenses du Roi ne se bornèrent pas à ces trois villes, et nous espérons retrouver de nouvelles significations faites à d'autres troupes.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt que pré-

---

(1) Nicolas de Neufville, marquis, puis duc de Villeroy (1597+26 nov. 1685). Au XVIII^e^ siècle, le spectacle de Lyon était sous les ordres de son fils François, maréchal de Villeroy (1643+18 juillet 1730).

(2) Dès 1657, on donnait des représentations dans une salle de l'hôtel du Gouvernement. En 1713, le Théâtre s'installa dans une dépendance de l'ancien hôtel des gouverneurs.

(3) Bibl. nat., Fr. 9236, page 11.

sentent ces documents pour l'histoire encore si confuse des comédiens de campagne au XVII[e] siècle : les trois pièces que nous venons d'analyser nous donnent l'emplacement de trois théâtres et les noms de six comédiens, dont trois au moins ont appartenu à la Comédie-Française.

GEORGES MONVAL.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

AOUT 1683

Dimanche 22. — On a ouvert le Théastre par Rodogune et *Escarbagnas*	618 liv.	10 s.
Lundy 23. — *Tartuffe*	508	10
Mercredy 25. — *Bourgeois Gentilhomme*	572	10
Jeudy 26. — Bajazet. *Cocu imaginaire*	417	»»
Vendredy 27. — *Malade imaginaire*	315	»»
Dimanche 29. — *Malade imaginaire*	608	»»
Mardy 31. — Le Cid. *Mariage forcé*	349	05

AOUT 1783

Samedy 2. — 2[e] des Marins. *Comtesse d'Escarbagnas.*	521	06
Mardy 5. — *Tartuffe.* Métamorphose amoureuse	562	06
Lundy 18. — *Amphitrion. Ecole des Maris*	1,256	12
Mardy 26. — *Ecole des Femmes. Médecin malgré luy.*	622	06
Jeudy 28. — *Femmes savantes.* Usurier Gentilhomme.	745	08

G. M.

PINCHESNE ET MOLIÈRE

Les deux pièces que nous adressons au *Moliériste* (nous ne pouvions frapper à une porte plus hospitalière) n'ont été signalées, que nous sachions, par personne.

En vain les avons-nous cherchées d'abord dans la savante et curieuse *Bibliographie* de M. Paul Lacroix, puis dans les annales si intéressantes du *Moliériste* : nous n'en avons découvert aucune trace dans ces deux recueils, les plus complets et les plus compétents que nous ayons jusqu'à ce jour en matière de bibliographie moliéresque.

A vrai dire, qui se serait avisé d'aller les dénicher dans les poésies d'Etienne-Martin de Pinchesne, l'éditeur grotesque des œuvres de son oncle Voiture et l'auteur ridicule de sonnets si rudement maltraités par Boileau ?

La première se trouve à la page 141 des POÉSIES HÉROÏQUES DU SIEUR DE PINCHESNE OU SE VOYENT LES ÉLOGES DU ROY, DES PRINCES ET PRINCESSES DE SON SANG, ET DE TOUTE SA COUR, A PARIS, CHEZ ANDRÉ CRAMOISY, RUE SAINT-JACQUES, AU SACRIFICE D'ABRAHAM, PROCHE SAINT-SEVERIN, 1670, in-4 AVEC PRIVILÈGE DU ROY (1).

---

(1) Dédié au Roy : impression fort belle et frontispice par Mignard.

Cette pièce est intitulée :

SONNET A M. DE MOLIÈRE

SUR SON POÈME DE LA GLOIRE DU VAL DE GRACE

La gloire de Mignard, Molière, fait la tienne,
Et tu nous peins si bien les beautés de son art,
Qu'aux fruits de son Pinceau ta plume prend sa part,
Et marque en même écrit ta grandeur et la sienne.

Si jamais l'Italie ou la Grèce ancienne
Surprirent l'Univers de leurs grâces sans fard,
Les vôtres sur les leurs règnent à cet égard,
Et n'ont rien qui partout votre nom ne soutienne.

Ce grand Dôme superbe aux yeux des regardans,
Egalement pompeux, et dehors, et dedans,
Presque à l'Eternité ravira tout le monde.

Mais ce divin écrit fait avec tant de soin,
Dont ta main de Mignard le chef-d'œuvre seconde,
Ira malgré le temps encore bien plus loin.

La seconde pièce, beaucoup plus intéressante, comme on le verra par la suite, fait partie d'un autre recueil in-4, qui ne porte ni date, ni nom de libraire, et qui est intitulé simplement :

ADDITION DE QUELQUES PIÈCES NOUVELLES FAITES DEPUIS L'IMPRESSION DES PREMIÈRES (1).

A la fin de cette sorte de supplément, sous la rubrique : CIVILITÉS GALANTES DE L'AUTEUR EN ENVOYANT A SES AMIS LES PRÉSENS DE SON LIVRE, se déroule toute une suite de dédicaces où nous découvrons celle-ci :

A MONSIEUR DE MOLIÈRE

Sois juge, célèbre Molière,
Si j'ai d'une veine écolière
Traité les vers qui sont ici :
De savoir quelque chose en mon art je me vante,
Si ta muse habile et savante
Les lit sans y trouver de si.

Homme ponctuel et méthodique (son métier le voulait : il était contrôleur de la maison du Roy), Pinchesne croit devoir nous apprendre qu'il « a écrit de sa main sur le premier feuillet de son livre » chacune de ces dédicaces, avant de les faire tenir à leur adresse respective.

Renseignement précieux sous son apparente puérilité ;

(1) Cet exemplaire rarissime, que nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, est aux armes de France. — Il ne porte même pas le nom de Pinchesne. — L'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal contient cette note manuscrite : « Ces poésies sont attribuées au sieur de Pinchesne. »

car l'heureux possesseur d'un exemplaire qui porterait manuscrite « la civilité galante de l'auteur à Monsieur de Molière » serait certainement propriétaire d'un livre ayant appartenu à la bibliothèque de notre illustre Comique.

Etienne-Martin distribuait encore assez libéralement les exemplaires de ses œuvres; il est vrai que le présent était de médiocre valeur, en raison inverse sans doute du mérite des personnages auxquels il était destiné. En voici du reste la liste :

MM. de l'Académie française, M. Chapelain, M. Charpentier, M. de Corneille, M. l'abbé Ménage, M. Perrault, M. Nublé, M. Conrart, M. l'abbé Cotin, M. de Racine, M. de Puymorin, M. Boileau des Préaux, Mme la comtesse de La Suze, Mlle de Scudéry, M. Arnauld, M. Sorel, M. l'abbé Tallement, Mlle des Jardins, M. Le Nôtre, M. Mignard, M. de Nanteuil, MM. Beaubrun, M. de Linière, etc.

Quel pouvait bien être ce livre envoyé à de si grands et si glorieux personnages?

Un exemplaire (n° 6936) des « *Poésies héroïques* » appartenant à la Bibliothèque de l'Arsenal, nous fournit à cet égard de précieux renseignements. Il porte sur sa feuille de garde la dédicace manuscrite que les « Civilités galantes » des « Additions » mettent à l'avoir de Mlle de Scudéry. La signature de « son très humble serviteur de Pinchesne » dissipe toute incertitude. Les « *Additions de quelques pièces, etc.*, » sont donc bien d'Etienne-Martin; et l'*ex-dono* de l'auteur, à l'adresse de Molière, est également l'œuvre de Pinchesne.

Puisque le culte que nous avons voué à la mémoire de

notre premier poète comique nous a fourni l'occasion de nous occuper incidemment d'Etienne-Martin de Pinchesne, on nous permettra de consigner ici quelques renseignements sur ce pauvre diable de poète, à qui les biographies n'ont pas daigné consacrer une ligne.

Il était de bonne famille et jouissait d'une certaine fortune.

Sa publication des œuvres de Voiture, qui échauffa si fort la bile de Tallemant des Réaux, lui ouvrit les portes de l'hôtel de Rambouillet. Dans ses « Poésies meslées (1) » il rappelle à Mme de Montausier le fameux roman d'*Alcidalis* qu'elle écrivit en collaboration avec Voiture et qui resta inachevé.

Pinchesne fut en relation d'amitié avec les gens de lettres de son temps, Perrault, Montreuil, Costar, Nublé, Charpentier. D'ailleurs, il tenait table ouverte et se montrait joyeux compagnon.

Ses « Œuvres meslées » ne sont en partie qu'une longue description de ces agapes pantagruéliques où la verve ne manquait pas plus que l'appétit. Car si la muse héroïque d'Etienne-Martin est mortellement ennuyeuse, sa muse badine est toujours vive de ton et d'allure. Le vers répond

---

(1) Poesies meslées du sieur de Pinchesne, dédiées a monseigneur le duc de Montausier, gouverneur de monseigneur le dauphin. A Paris, chez André Cramoisy, rue de la vieille Boucherie, au sacrifice d'Abraham, 1672, in-4, avec privilége du roy.

L'exécution typographique de ce volume est des mieux réussies. Le frontispice est de Mignard.

gaillardement à la pensée. Lisez plutôt cette épigramme sur le parasite Montmaur (1) :

EPITAPHE DE MONTMOR,

FAITE DE SON VIVANT, COMME BEAUCOUP D'AUTRES.

Ci-git un pédant parasite
Que l'amour seul de la marmite
Rendit fameux par l'Univers,
Et qui, plein d'une faim extrême,
Mange encore après la mort même,
Au lieu d'être mangé des vers.
Quand ses dents auront fait la guerre
A tout ce qui vit sur la terre
Et n'auront plus de quoi ronger,
Son ventre affamé se propose,
Pour dernier repas, de manger
Le Temps qui mange toute chose.

Nous empruntons à ses « Poésies meslées » un rondeau assez joliment tourné :

DEMANDE D'UN BAISER

Un baiser chaud et tout de flamme,
Pris sur les lèvres d'une dame,
Tant soit peu long et savoureux,
Du tourment d'un cœur amoureux

---

(1) Pinchesne était la bonté même. On se demande pourquoi il s'est acharné de la sorte après Montmaur, quand il se montre si patient avec Despréaux qu'il appelle son ami et qu'il gratifie d'un exemplaire de ses « Poésies héroïques. » Il est vrai que plus tard, poussé à bout par les persécutions du pédant du Parnasse, il décoche contre lui (1677) l'*Eloge du Satirique français* qui n'est encore que l'œuvre d'un bon homme.

Est le plus souverain dictame.
Votre bouche donc ne me blasme,
Si de sa faveur je réclame
Au fort de mes maux rigoureux,
Un baiser.

Souffrez qu'en vos bras je me pasme,
Et que tout prêt de rendre l'âme
Du feu qui me rend langoureux,
J'applique à mes maux douloureux,
Tout de miel, de rose et de basme
Un baiser.

Enfin, dans ses « *Amours et poésies chrétiennes* (1), » à côté de ce vers devenu proverbial :

» La vertu tôt ou tard trouve sa récompense » (Amours d'Armide)

nous cueillons un sonnet que Voiture, l'oncle de Pinchesne, n'eût certes pas désavoué :

SONNET XXIV

Le jour n'est pas si beau qu'Iris me semble belle,
Et je ne me saurais lasser de l'admirer,
Plus j'arrête mes yeux à la considérer,
Plus je trouve d'attraits et de charmes en elle.

Elle a le teint plus frais qu'une rose nouvelle;
Son bras peut en blancheur aux lys se comparer;
Et sans avoir recours à l'art de se parer,
Rien n'égale en éclat sa grâce naturelle.

J'aime tantôt à voir ses cheveux négligés
Se jouer sur sa gorge, en désordre rangés ;
Tantôt son sein caché sensiblement me touche.

(1) Amours et poésies chrestiennes de M. de Pinchesne, a Paris, chez André Cramoisy, rue de la Vieille Boucherie, au sacrifice d'Abraham, 1674, in-4, avec privilège du roy.

Mais rien ne me plaît tant, qu'alors qu'en souriant
Elle nous laisse voir ces perles d'Orient
Qu'enferment deux rubis au trésor de sa bouche.

Voilà en vérité un bien mince bagage ; et peut-être eût-il été plus sage de n'en pas encombrer une Revue où les places sont rares et le terrain précieux. Mais le nom et le souvenir de Molière protègeront l'humble poète qui a su mettre son œuvre sous l'égide du plus grand de ses confrères et de ses contemporains (1).

PAUL D'ESTRÉE.

---

(1) La Bibliothèque Nationale possède quatre exemplaires de Pinchesne : les Poésies héroïques, les Additions, les Poésies mêlées et les Œuvres chrétiennes. — La Bibliothèque de l'Arsenal est plus riche ; voici la nomenclature des exemplaires qui lui appartiennent :

Réserve 6937. — Volume in-4°, comprenant les *Poésies héroïques; l'Addition de quelques pièces*; *les Poésies meslées ; les Amours et poésies chrestiennes*; *les Eloges du satirique français dediés au public ; et les petits ouvrages et présens de vers faits à messieurs de l'Académie française, dédiés à eux mêmes par l'autheur*. (Paris, Cramoisy, 1677).

En tête de cet exemplaire, entre une notice de M. de Paulmy et une lettre manuscrite de Pinchesne, nous trouvons ce huitain écrit également de la main de l'auteur :

Si je n'avais jamais rimé,
Et si faute d'être imprimé,
Ce corps de vers eût fait naufrage,
C'eût été peut-être dommage ;
Et peut-être que l'avenir,
Tel que je suis, ou fol, ou sage,
En me voyant dans mon ouvrage,
Prendra goût à mon souvenir.

Réserve. — 6941. — Eloge du satyrique français.
6936. — Poésies héroïques, *avec la dédicace à M*lle *de Scudéri*.
6938. — Poésies meslées.
6939. — Exemplaire double des mêmes poésies.
6940. — Amours et poésies chrestiennes.
6942. — Additions.

BIBLIOGRAPHIE

—

Le Molière-Moland. — Décidément, la grande édition Garnier frères gagne de vitesse le *Molière-Hachette*. Le tome X (7 quater), qui vient de paraître, contient le *Bourgeois gentilhomme*, et nous attendons encore le volume correspondant de l'édition commencée par le regretté E. Despois, et si heureusement continuée par MM. Paul Mesnard et Desfeuilles. Il faut dire aussi que le Molière-Moland n'est en quelque sorte qu'une réimpression de l'édition de 1867, une seconde édition très considérablement augmentée et accompagnée de pièces annexes de la plus grande importance.

C'est ainsi que le nouveau volume (1) comprend, outre *M. de Pourceaugnac*, les *Amans magnifiques* et le *Bourgeois gentilhomme :* le *Divertissement de Chambord,* le *Divertissement royal* et ses « magnificences » tirées de l'Extraordinaire de la *Gazette de France ;* les « Estats de la depence » et cette très curieuse comédie-pamphlet : *Elomire hypocondre*, qui fourmille de renseignements précis sur Molière et demeurera l'un des plus précieux documents biographiques laissés par les contemporains.

***

Manuscrits de Beffara. — On sait que Louis-François Beffara, qui publiait à 25 ans l'*Esprit de Molière*, et resta jusqu'à la fin de sa longue carrière le moliériste le plus passionné et le plus actif, naquit, en août 1751, à Nonancourt. C'est dans cette petite localité du département de l'Eure que

(1) 1 fort volume in-8 de 520 pages.

M. de Lajarte, membre d'un jury d'orphéons, a appris l'existence de trois manuscrits de Beffara, conservés dans sa famille. Le bibliothécaire de l'Opéra a très habilement obtenu la cession à l'Etat des trois volumes, que notre cher collaborateur M. Nuitter aura la joie de posséder aux Archives de l'Académie nationale de musique. — Ce sont, outre une série de « remises à la scène » des opéras du XVIII^e^ siècle, des notes généalogiques concernant Molière, Quinault, Lully et leurs familles, qui doivent compléter les travaux analogues de Beffara conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

*
* *

Dans la séance publique annuelle des cinq Académies, fixée au 25 octobre, l'administrateur général de la Comédie française, M. Emile Perrin, membre de l'Institut (section des beaux-arts) lira une étude sur les *Portraits de Molière.*

*
* *

Par les soins de la municipalité, on a posé, le 1^er^ août, sur la maison n° 202 de la rue Saint-Honoré, à l'angle de celle de Valois, une plaque de marbre blanc portant en lettres rouges l'inscription suivante :

ICI
S'ÉLEVAIT LE THÉATRE
DU PALAIS CARDINAL
ÉRIGÉ PAR LE VAU
EN 1641
OCCUPÉ PAR LA TROUPE
DE MOLIÈRE
1661-1673
ET PAR L'ACADÉMIE ROYALE
DE MUSIQUE
1673-1781

Ainsi que l'a fait remarquer notre collaborateur M. Vitu père, dans un article du *Figaro*, cette plaque aurait dû être posée sur le n° 204, c'est-à-dire sur le Palais-Royal même.

La livraison d'août de la *Jeune France*, (vaillante revue mensuelle que dirige depuis six ans, avec autant de goût que de bonheur, M. Albert Allenet), contient un très intéressant article de M. Aug. Diétrich sur le *Mouvement littéraire en Allemagne*, dont ce paragraphe nous touche assez particulièrement pour être reproduit :

« Nos auteurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles sont de la part des Allemands l'objet des études les plus consciencieuses et les plus assidues, et, au train dont vont les choses, notre Molière, entre autres, sera bientôt aussi connu, sinon aussi populaire, de l'autre côté du Rhin que sur les bords de la Seine. Après les travaux de Paul Lindau, Lotheissen, Humbert, Mangold, etc., sur le grand Comique, voici un nouveau livre sur *Molière*, par M. Richard Mahrenholtz : « Un poète comme Mo» lière — dit le biographe allemand, — dont l'étude a occupé depuis » deux siècles les savants et les lettrés de toutes les nations civilisées, » réclame une préparation plus mûre et une attention plus longue que » ne peuvent lui en accorder les littérateurs au jour le jour, qui écri» vent, sur commande, aujourd'hui sur ceci, demain sur cela. » M. Mahrenholtz a raison, et la lecture de son livre prouve surabondamment qu'il n'appartient pas à cette engeance famélique. Il apporte, dans son étude sur la vie et les œuvres de Molière, l'autorité que donnent de laborieuses recherches et une longue préparation, la sympathie faute de laquelle on ne pénètre pas au cœur de son sujet et on ne le domine pas en maître. Avec une érudition minutieuse et sûre, il essaie de reconstituer la vie du grand poète, défigurée sur plus d'un point par la légende, et, avec un sens critique très ferme, il juge l'œuvre et lui assigne la place qui lui convient. Toutes les questions relatives à Molière sont abordées résolument dans ce volume. M. Mahrenholtz venge à son tour victorieusement le plus grand poète comique de tous les temps des appréciations iniques dictées à Guillaume Schlegel par l'esprit de parti et de haine politique. Nous ne pouvons qu'applaudir à sa probité littéraire, qui a pour source la largeur de l'érudition et la hauteur des vues, et le féliciter de son impartialité. »

*
* *

Ne quittons pas l'Allemagne sans avoir signalé la récente publication à Leipzig, chez O. Leiner, du *Misanthrope* en français, avec introduction, notes et commentaires de M. le D^r^ W. Knorich. Ce volume, petit in-8 de 148 pages, fait

partie de la collection *Molière's Werke,* publiée sous la direction de M. le Dr A. Laun.

*
* *

La *Morley's Universal Library* publie, sous le titre de *Plays from Molière*, un très important recueil de comédies imitées de notre grand Comique : l'*Avare* de Fielding, l'*Etourdi* de Dryden, le *Non-Juror* de Cibber, le *Plain-dealer* de Wycherley, etc.

Ce volume de 320 pp., précédé d'une courte introduction de M. le professeur Henry Morley, ne coûte qu'un shilling.

Nous reviendrons sur cette intéressante publication, en signalant à nos lecteurs d'autres ouvrages anglais sur notre théâtre ancien et moderne.

DU MONCEAU.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie-Française. — Mardi 24 juillet, les *Fourberies de Scapin* (MM. Coquelin cadet, Garraud, Bouchêr, Joliet, Roger, Truffier, Davrigny; Mmes J. Samary, Thénard, Frémaux). — Dimanche 29, le *Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet, Villain, Truffier, Le Bargy, Leloir, Thomas ; Mlle Fayolle). — Mercredi 1er août, les *Fourberies de Scapin* (distribution du 24 juillet, sauf Mme Jamaux remplaçant Mlle Thénard dans Nérine). — Vendredi 10, Molière fait seul les frais de la soirée (3,177 fr. 50 de recette) avec le *Misanthrope* (MM. Delaunay, Prud'hon, Boucher, Joliet, Truffier, Baillet ; Mlles Tholer et Amel. Mlle Frémaux joue pour la 1re fois

Eliante ; M. Falconnier, le garde de la maréchaussée) et le *Médecin malgré lui* (MM. Got, Roger, Leloir ; Mmes P. Granger, Thénard et Frémaux. M. Joliet joue pour la 1re fois Valère ; M. G. Thomas, Léandre, et M. Falconnier, M. Robert). — Samedi 11 et mardi 21, l'*Avare* (MM. Boucher, Joliet, Roger, Villain, Truffier, Le Bargy, Leloir, de Féraudy ; Mmes P. Granger, Fayolle et Frémaux. M. Martel, indisposé, remplacé par M. Joliet) et les *Précieuses ridicules* (MM. Coquelin, Coquelin cadet, Garraud, Boucher, Roger, Villain, Davrigny ; Mmes J. Samary, Frémaux et Kalb).

Concours du Conservatoire. — Mercredi 25 Juillet. Sur 20 concurrents en comédie, le quart avait choisi une scène de Molière :

Mlle Rosa Brück. — *Amphitryon* (1er prix).

M. Albert Lambert fils. — Le *Misanthrope*, 4e acte.

M. Plan. — *Tartuffe*, 3e acte.

Mlle Rachel Boyer. — *Tartuffe*. 2e acte.

Mlle Marsy. — Le *Misanthrope*, 3e acte (1er prix).

Société de diction et de déclamation. — La distribution des prix aux élèves de ce petit conservatoire libre fondé par M. O. Lartigue, a eu lieu le dimanche 5 août, à la mairie de la rue Drouot. Dans l'exercice qui l'a suivi, nous avons remarqué le 2e acte de *Tartuffe*, fort intelligemment joué par Mlle Henriette Lévy et M. Fleurichant.

La séance était présidée par François Coppée ; dans une charmante improvisation, le poète a fait un éloge de Molière que nous regrettons de n'avoir pu sténographier.

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 55 OCTOBRE 1883

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. Campardon, J. Claretie, F. Coppée, G. Depping, V. Fournel, J. Guillemot, F. Hillemacher, A. Houssaye, Paul Lacroix, H. de Lapommeraye, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, A. de Montaiglon, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, F.-P. Régnier, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, etc.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1883

SOMMAIRE DU NUMÉRO LV

CINQUIÈME ANNÉE

LE MISANTHROPE (fin). — Ed. Thierry.
UNE NOTE DE BAYLE SUR MOLSA, BOCCALINI ET MASCARILLE. — Bibliophile Jacob.
LES ORIGINAUX DE PANCRACE, D'ORONTE ET DE LA « PARTIE » D'ALCESTE. — Ed. Cottinet.
EPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
UNE PARODIE DE TARTUFFE. — Ch.-L. Livet.
QUESTION DE CABINET. — A. Nalis.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

HISTOIRE DU THÉATRE DE MOLIÈRE

LE MISANTHROPE

3e article.

La recette du 4 juin fut fort belle, 1,447 livres 10 sous, d'autant plus belle que Molière ne pouvait pas avoir la Cour, puisque le Roi, la Reine et le Dauphin étaient à Fontainebleau.

Etant donné qu'il fallait mettre le public dans son tort vis-à-vis de la pièce, on a dit que le parterre avait commencé avec elle par un malentendu, et que, s'apercevant de sa méprise, il en avait gardé rancune à l'ouvrage, d'où sa froideur pendant tout le reste de la représentation.

C'est l'histoire du sonnet d'Oronte, applaudi comme un chef-d'œuvre jusqu'au moment où Alceste, donnant une leçon de bon goût au poète de cour, se trouva la donner à tout le monde.

Histoire suspecte. Qu'un applaudissement général ait suivi la lecture du célèbre sonnet, comment en aurait-il été autrement? On applaudit bien encore de nos jours au même endroit. Est-ce le sonnet? Evidemment non, mais c'est le

comédien. On aurait eu grand tort, le 4 juin, de ne pas faire de même. C'était Du Croisy qui jouait Oronte. Est-ce que Molière avait oublié de l'avertir qu'Oronte est un ridicule ? Est-ce qu'un comédien comme Du Croisy avait besoin d'en être prévenu autrement que par son rôle ? Est-ce que, pendant toute la scène du premier acte, Oronte joue un autre personnage que celui d'un sot de qualité ?

C'est comme un sot qu'il se présente, ou plutôt qu'il se précipite, le visage en feu, avec toutes les contorsions de la politesse à la mode, juste dans le moment où Alceste donne à fond de train contre ce qu'il appelle les convulsions de la civilité.

C'est comme un sot qu'il vient lire à Alceste un sonnet évidemment fait pour Célimène. C'est comme un sot qu'il trahit sa vanité d'auteur par toutes les précautions que sa fausse modestie prend d'avance avec la critique. C'est comme un sot enfin qu'il se complaît et s'admire dans la lecture de son chef-d'œuvre. Le public n'a donc pas pu prendre le change et se figurer qu'on lui donnait à applaudir ce que l'acteur poussait à la caricature.

Sur ce sonnet proverbial, il y a eu une méprise, en effet, mais une autre méprise, et celle-là dure encore. Depuis deux siècles, on a regardé la plainte d'Oronte à Philis comme un hors-d'œuvre amusant, sans vouloir remarquer qu'il n'était rien de moins que le portrait de Célimène ou de la coquetterie, l'exposition de la pièce et la préparation du dénoûment : mais, comme on voit, ce n'est pas cette distraction qui aurait pu empêcher le *Misanthrope* de passer tout de suite pour un chef-d'œuvre. Laissons donc de côté l'épisode du sonnet. Si le *Misanthrope* est tombé à la pre-

mière représentation, ce n'est pas parce que le public a boudé Molière de lui avoir tendu un piège ; mais la preuve que Molière n'est pas tombé à la première représentation, et cette preuve-là est décisive, c'est que la recette du second jour a dépassé de 167 livres celle du premier (1614 livres dix sous).

Après ce gros chiffre, on descend à 886, on remonte à 972 ; mais ce sont encore de très belles recettes pour le temps des chaleurs ; puis on arrive à l'*interruption* du dimanche 13, qui pourrait en effet donner lieu de croire à quelque fâcheux imprévu, si l'on ne savait pas que le mot interruption signifiait tout simplement relâche, et que l'interruption du 13 juin, commune à tous les théâtres, était le relâche de la Pentecôte.

Les recettes continuèrent à décroître, mais lentement, à mesure que montait la température. Les chiffres se soutenaient encore le 25 au-dessus de six cents livres. Le dimanche 27 dut envoyer Paris aux champs ; la recette fit une grosse chûte (212 livres) et se releva un peu le mardi, 349 ; après quoi La Grange écrivit de nouveau : *interruption* sur son registre, et le théâtre fermé ne se rouvrit que le 9 du mois suivant. L'interruption avait duré dix jours.

La Grange ne s'explique pas autrement sur cette clôture ; mais elle n'a peut-être pas besoin non plus d'une autre explication. Le Roi passe de grandes revues à Fontainebleau. Le public parisien est à Paris comme s'il n'y était pas ; les deux maîtres de Molière le laissent libre. C'est le moment, si la fatigue a passé ses forces, si ses poumons enflammés demandent l'air et le lait d'Auteuil pour se rafraîchir, c'est le moment où il ne s'interdit plus d'être

malade et où ses camarades le pressent aussi de leur donner la clef des champs.

Cependant, le 9 juillet, les représentations du *Misanthrope* reprennent leur cours. La première donne aux comédiens un partage de 16 livres 17 sous, la seconde de 24 livres 8 sous, la troisième de 19 livres 3 sous, la quatrième de 18 livres 10 sous, la cinquième de 37 livres 10 sous, partages très honorables, que ne donnaient pas toujours les recettes d'hiver, et qui vont diminuant jusqu'au 1er août. Le 3 août, le Palais-Royal fait relâche, vraisemblablement sous le prétexte de répéter le *Médecin malgré lui*, et la première représentation du *Médecin malgré lui* a lieu le 6 août, précédée de la *Mère coquette*.

Nous lisons dans Grimarest : « A la quatrième représen-» tation du *Misantrope*, il (Molière) donna son *Fagotier*, » qui fit bien rire le bourgeois de la rue Saint-Denis. On » en trouva le *Misantrope* beaucoup meilleur, et insen-» siblement on le prit pour une des meilleures pièces » qui aient jamais paru. » Nous sommes bien près de trouver moins sévère la boutade de Boileau sur son ouvrage : « Il est écrit par un homme qui ne savait rien de la vie de Molière, et il se trompe dans tout, ne sachant pas même les faits que tout le monde sait. »

Ainsi, le *Misanthrope* était resté deux mois, seul, sur l'affiche. Il avait en réalité fourni sa pleine carrière, et si ses recettes démontrent que le chef-d'œuvre n'était pas tombé, celles du *Fagotier*, ou du *Médecin malgré lui*, celles du nouveau spectacle ne prouvent pas que la farce ait été portée jusqu'aux nues.

A la manière même dont Molière la présentait sous la

Mère coquette, une comédie en cinq actes, le public dut se sentir médiocrement attiré, et la première chambrée ne donna pas plus de 632 livres.

Mauvaise affiche, soit : mais si la représentation avait produit un grand effet, la recette aurait monté tout de suite ; au lieu de monter, elle descendit. Molière changea l'affiche et remplaça la *Mère coquette* par le *Favori* ; il y eut d'abord ce que nous appellerions un mouvement de hausse, assez peu prononcé d'ailleurs pour ne pas enfler beaucoup les espérances ; et, en effet, le même spectacle répété tomba la seconde fois à 299 livres, la troisième à 139. C'était aller vite en six représentations. En deux mois, le *Misanthrope* n'était pas descendu là. Où est donc cette grande vogue du *Médecin malgré lui* qu'on oppose au prétendu échec du *Misanthrope ?*

Le succès lui arriva cependant. D'abord on avait passé le relâche de l'Assomption ; août marchait vers septembre, et puis Molière avait repris les *Fâcheux* pour accompagner le *Médecin malgré lui*. L'affiche était riante : la comédie-ballet (même sans les agréments des grands jours) et la farce bourgeoise, l'amusement et la variété des scènes, les beaux costumes et le gros rire, un véritable spectacle d'été arrivant un peu tard, mais arrivant encore à propos. La combinaison fut heureuse. Il ne manquait au *Médecin malgré lui* que la longueur (1) ; mais, la longueur manquant, il

(1) Jamais Molière n'avait misdans la farce plus d'entrain et plus de verve, ni pris plus hardiment ses coudées franches entre le comique d'imagination et la vérité comique. Tout est de maître dans le *Médecin malgré lui*, et Sganarelle querellé par sa femme, qu'il finit par bâtonner,

fallait toujours compléter le spectacle. Les *Fâcheux* étaient tout à point pour cela, et l'affiche qui réunissait les deux pièces donna, en six représentations, une moyenne de 700 livres ou peu s'en faut. Toutefois, il était temps de remplacer les *Fâcheux*, qui n'avaient plus d'action sur la recette; ce fut alors que Molière reprit le *Misanthrope*, et Auger a eu raison de dire : « Il n'est pas vrai que le *Médecin malgré lui* ait soutenu le *Misanthrope*. » Il est plus vrai, aurait pu ajouter l'excellent commentateur, que le *Misanthrope* a soutenu le *Médecin malgré lui*.

La combinaison du *Misanthrope* et du *Médecin malgré lui* fut heureuse, plus heureuse même que celle du *Médecin malgré lui* et des *Fâcheux*, quoique la reprise des *Fâcheux* ait fourni dix représentations, celle du *Misanthrope*

---

suivant l'ordinaire, avec sa tranquillité gouailleuse, et Martine qui ne souffre pas qu'on la défende quand son mari lui fait l'honneur de la battre, et le voisin Robert qui s'attire d'être gourmé des deux parts pour avoir indiscrètement voulu mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, autant de scènes que tout le monde sait comme les contes de l'enfance. Et tant de mots retenus dès le premier jour : « Voilà du bois qui est salé comme tous les diables. — Il y a fagots et fagots. — Médecin vous-même. — Et le « chapitre des chapeaux. » — Et : Il ne faut pas qu'elle meure sans l'ordonnance du médecin. — Qui est ce sot-là qui ne veut pas que sa femme soit muette ? — Vous n'entendez pas le latin ? — Non. — Cabricias arci Thuram, etc. — Voilà ce qui fait que votre fille est muette. — Nous avons changé tout cela. — Vous n'êtes pas malade ? Que diable ne le dites-vous donc ? » Et le reste. Quand on se récrie sur le mauvais goût du public en surfaisant le succès du *Médecin malgré lui*, on ne prend pas garde à une chose : c'est que le *Médecin malgré lui* est un chef-d'œuvre dans son genre, comme le *Misanthrope* en est un dans le sien, et on a l'air d'oublier que la petite pièce n'est pas moins de Molière que la grande.

cinq seulement ; mais les cinq du *Misanthrope* donnèrent 790 livres en moyenne.

La dernière des *Fâcheux* était descendue à 498 livres ; celle du *Misanthrope* avait encore fait 866 livres.

Ce ne fut donc pas l'insuffisance de la recette qui raya le *Misanthrope* de l'affiche. Qu'était-ce donc ? Ne cherchons pas bien loin, et, si nous songeons un moment que Molière jouait dans le même spectacle Alceste et Sganarelle, qu'avant cet effort imprudent il avait déjà joué Sganarelle, avec ses sept rôles des *Fâcheux*, nous verrons tout de suite qu'il avait abusé de ses forces et que l'état de sa santé lui commandait le repos.

On atteignait la mi-septembre ; l'été qui s'en allait rappelait encore la ville aux champs pour lui faire les honneurs de ses derniers beaux jours ; une fois les représentations du *Misanthrope* arrêtées, les recettes descendirent sans que la concurrence des autres théâtres y fût pour rien. Jetons d'ailleurs les yeux sur l'année dramatique : de l'*Agésilas* du grand Corneille, il n'en faut pas parler. L'Hôtel de Bourgogne avait donné la pièce avant la fin d'avril, elle était morte à la fin de mai, ou du moins elle cédait la place à l'*Antiochus* de Thomas Corneille, qui, pour avoir mieux réussi, comme font souvent les pièces de second ordre, ne paraît pas davantage avoir fourni une longue carrière. Il n'est même pas sûr que la première représentation du *Misanthrope* ait encore trouvé *Antiochus* sur l'affiche de la rue Mauconseil.

Les *Intrigues amoureuses* de Gilbert, très ingénieuse comédie, composée trop tard sur un sujet hors de mode, durent fléchir aussi vite que le reste, puisque la *Noce de Vil-*

lage de Brécourt vint à temps pour leur prêter l'épaule, et la *Noce de Village* date vraisemblablement du commencement de juin, comme le *Misanthrope*.

Quant à la farce de Brécourt, il est certain qu'elle eut la vogue d'une grosse paysannerie en langue rustique (pour ne pas dire poissarde) et d'un pugilat plus brutal que nature ; sans cette vogue Théodore Girard n'aurait pas fait de la pièce la curieuse édition que les bibliophiles recherchent encore pour les gravures de Le Pautre ; ce n'était toujours qu'un acte et un appoint dans un programme. Après être venue en aide aux *Intrigues amoureuses* de Gilbert, la *Noce* s'étayait, ou plutôt Brécourt l'étayait, le 20 août, du *Jaloux invisible*, qu'il avait traduit de l'italien à la hâte et pour la circonstance. C'était donc là le spectacle de l'Hôtel de Bourgogne, le 3 septembre, lorsque Molière *remit* le *Misanthrope*, et on a vu que l'affiche avait été heureuse. Molière avait donc encore barres sur les comédiens de l'Hôtel.

Le théâtre du Marais, qui ne comptait guères que quand il représentait des pièces à machines, n'avait eu, depuis les *Amours de Jupiter et de Sémélé*, que les *Aventures de nuit*, c'est-à-dire qu'il ne comptait plus ; en réalité, si les recettes du Palais-Royal tombèrent rapidement à partir de la mi-septembre, c'est que c'était la mi-septembre, c'est qu'on jouait le *Médecin malgré lui* avec la *Marianne* de Tristan, avec *Sertorius*, avec le *Menteur*, avec le *Dépit amoureux*, etc. Les affiches manquaient de nouveauté.

Edouard THIERRY.

UNE NOTE DE BAYLE

SUR MOLSA, BOCCALINI ET MASCARILLE

—

Mon cher ami moliériste,

En feuilletant le second volume de l'édition des *Œuvres* de Molière qui fait partie de l'admirable collection des *Grands écrivains de la France* (1), j'ai été surpris de ne pas retrouver dans le commentaire de la scène XI des *Précieuses ridicules* une très curieuse note du *Dictionnaire historique et critique*, que je ne me rappelle pas, il est vrai, avoir vue citée ailleurs.

Voici un court extrait de la note de Bayle, laquelle se rattache à l'article du poète italien François-Marie Molsa : « *Le Boccalini s'est bien diverti aux dépens du Molsa* », lisons-nous dans l'article de ce poète, et Bayle met en note

(1) Cette édition de Molière avait été commencée par Eugène Despois, un des critiques les plus instruits et les plus délicats, lorsque la Révolution de 1789 n'était pas en jeu avec lui ; M. Despois est mort après la publication du 3e volume de son édition, qui est continuée par le plus digne de succéder à M. Despois, par M. Paul Mesnard, l'auteur de l'incomparable édition des *Œuvres* de Racine, publiée aussi dans la collection des *Grands écrivains*.

une analyse d'un passage du livre de Boccalini, *Ragguagli di Parnasso*, cent. II, cap. XC :

« Il introduit Christophe Colomb, Fernand Cortès, Magellan, Vasco de Gama, Americ Vespuce, etc., qui demandent à Apollon que, vu la découverte d'un nouveau Monde dont on leur est redevable et dont ils étalent les utilitéz, leur mémoire soit consacrée à l'immortalité par des monuments proportionnéz à leurs services. Le chancelier du Parnasse minutoit déjà l'Arrêt, lorsque le Molsa comparut pour s'opposer à leur Requête. Il avoit la tête toute pelée, le menton sans aucun poil, le nés pourri, le visage plein de croûtes et d'emplâtres ! « Voilà, s'écria-t-il, les beaux présents que ces messieurs nous ont apportés de leur nouveau Monde ! Ils nous en ont apporté une maudite maladie inconnue à nos ancêtres, contagieuse, honteuse, funeste à la génération, un vilain mal de Naples, dont vous voyez les effets sur mon visage et dont tout mon corps est affecté. » Là-dessus, il se tourne vers Christophe Colomb et commence à déboutonner son haut-de-chausses. Mais les Muses, qui craignirent qu'un objet trop malhonnête ne salît la pureté de leurs regards, lui firent faire défense de passer outre. Il s'arrêta ; mais il continua de parler.... (*Poi voltatosi il Molza verso il Colombo comincio à sciorsi le brache, quando le serenissime muse, per non contaminare, con la vista di qualche cosa oscena, i purissimi occhi loro, a i Lettoci commendarano, ch' egli fosse impediti.)*

» Il y a bien des gens qui, en comparant ce chapitre de Boccalini avec une scène des *Précieuses* de Molière, affirmeroient, sans hésiter, que notre Comique a pillé l'auteur italien ; mais je n'ai garde d'en user ainsi. Molière n'avoit besoin que de son génie pour imaginer cet incident ; mille et mille personnes moins ingénieuses que lui l'eussent inventé. Voici le fait. Jodelet et Mascarille racontent devant deux précieuses leurs prétendus beaux exploits. » Et Bayle cite le passage de la scène XI, où Mascarille, mettant la main sur le bouton de son haut-de-chausses, dit aux précieuses : « Je vais vous montrer une furieuse plaie ! » A quoi Magdelon répond : « Il n'est pas nécessaire, nous le croyons sans y regarder. » Et Mascarille reprend . « Ce sont des marques honorables, qui font voir ce qu'on est. » Cathos, convaincue, réplique : « Nous ne doutons point de ce que vous êtes. »

Contrairement à l'opinion de Bayle, nous ne doutons

pas que Molière n'ait lu Boccalini, dont le *Ragguagli di Parnasso* avait été réimprimé plusieurs fois, depuis la première édition de 1612-13, faite à Venise. On sait que sous le règne de Louis XIII les livres italiens étaient fort répandus en France, et figuraient dans toutes les bibliothèques, en aussi grand nombre que les livres espagnols. Ce fut la cour de Marie de Médicis qui mit à la mode la littérature italienne, et le cardinal Mazarin ne cessa de la propager pendant son ministère. On parlait italien encore plus qu'espagnol à la Cour, pendant la régence d'Anne d'Autriche. Molière savait l'italien comme l'espagnol, puisque, dès son retour à Paris, en 1658, il se trouva en relations journalières avec les comédiens de la Troupe italienne, qui parlaient leur langue plutôt que le français. On peut donc assurer que Molière avait lu, dans l'original, l'ouvrage satirique et facétieux du Boccalini ; on doit supposer même qu'il possédait un vieil exemplaire des *Ragguagli di Parnasso*, que les poètes et les écrivains français connaissaient aussi bien que la *Pietra del Paragone politico*, qui forme la troisième partie des *Ragguagli* et qui avait été traduite par L. Giry, en 1626. Th. Fougasse avait traduit aussi la première partie des *Ragguagli*, en 1615, sous ce titre : *Les cent premières nouvelles et avis du Parnasse.* Quant à la seconde partie ou centurie, où se trouve l'épisode de Molsa, elle ne fut pas traduite. C'était une raison de plus pour que Molière eût la curiosité de la connaître.

Ses amis les comédiens italiens, qui étaient des lettrés, n'avaient pas manqué de lui en parler, lorsque Molière traduisait ou imitait leurs pièces de théâtre : « Il est certain qu'il est singe en tout ce qu'il fait, dit Baudeau de

Saumaize dans la préface de sa comédie des *Véritables précieuses* (1660), et que non-seulement il a copié les *Précieuses* de M. l'abbé de Pure, jouées par les Italiens ; mais encore qu'il a imité, par une singerie dont il est seul capable, le *Médecin volant* et plusieurs autres pièces de ces mêmes italiens. » C'est un fait incontestable que Molière cherchait son bien dans une foule de livres italiens et espagnols, qu'on ne lisait plus et qui étaient tombés sur les étalages du Pont-Neuf. L'auteur anonyme de *Zélinde ou la véritable critique de l'Ecole des femmes* (1663) ne dit-il pas dans cette comédie : « Pour réussir, il faut prendre la manière de Molière ; lire tous les livres satiriques, prendre dans l'espagnol, prendre dans l'italien et lire tous les vieux bouquins. Il faut avouer que c'est un galant homme, et qu'il est louable de se servir de tout ce qu'il lit. » Puisque Molière lisait *tous les satiriques*, il avait lu les *Ragguagli* de Boccalini ; puisqu'il prenait dans les italiens, il leur avait pris la plaisante scène de Molsa, se préparant à mettre culotte bas devant les Muses. Le sieur de la Croix, dans la *Guerre comique ou la défense de l'Ecole des femmes* (1664), nous montre aussi Molière épluchant ses bouquins et y faisant d'heureuses trouvailles : « Il n'est pas de bouquin qui s'échappe de ses mains, dit le sieur de la Croix, qui n'était pas un ennemi de Molière, mais le bon usage qu'il fait de ces choses les rend encore plus louables. »

Il n'est pas impossible, non plus, que Molière, qui a représenté Mascarille *mettant la main sur le bouton de son haut-de-chausses*, se soit rappelé aussi un passage des *Aventures du baron de Fœneste*, de d'Aubigné, que M. Eugène Despois n'a pas oublié de citer dans une note de son commentaire

et dans lequel ce baron gascon déboutonne son pourpoint, pour donner des preuves, non de son courage, mais de sa noblesse : « BEAUJEU. Monsieur, vous avez connu Renardière qui, à force d'être noble, dès la première vue connoissoit fort bien un Gentilhomme, et au sentir même ; car il voulait qu'un vrai Noble eût un peu l'aisselle surette et les pieds fumants. — FŒNESTE. Tenez, je me dévoutonne : bous sentirez. — BEAUJEU. Ho vertubieu ! quel parfum ! (1) »

C'est malpropre, si la scène est typique et telle qu'elle devait se passer entre des soudards peu raffinés. Mais nous aimons mieux croire que dans la scène des *Précieuses* Molière s'est souvenu du pauvre Molsa, maléficié par ce mal de Naples, voulant mettre à nu ses infirmités devant les Muses, comme Mascarille, ses cicatrices, devant les *Précieuses*.

P.-L. JACOB, *bibliophile*.

---

(1) Livre IV, chapitre VII, *Noblesse de Fœneste, et en suitte discours de Renardière*.

LES ORIGINAUX
DE PANCRACE, D'ORONTE ET DE LA *PARTIE* D'ALCESTE.

—

On trouve dans les œuvres de Théophile de Viau, (1590-1626) certains *Fragments d'une Histoire comique,* — ainsi les a-t-il lui même intitulés, — où figure un pédant nommé Sydias. C'est Th. Gautier, dans sa notice sur le poète, insérée au beau livre d'Eugène Crépet (1), qui a signalé comme possible la filiation de Sydias à Pancrace : « Il est permis de croire, dit-il, que de cette caricature charbonnée sur la muraille d'un cabaret Molière a tiré son Pancrace et son Marphurius. » Gautier aurait pu affirmer davantage, tout en se restreignant; car le pyrrhonien et l'aristotélicien, Marphurius et Pancrace, ne sauraient dériver d'un père commun; mais, pour le dernier, la descendance est certaine, et je l'établirai par un simple rappel du texte de l'*Histoire comique.* Je communiquerai ensuite ce qu'un hasard heureux m'a découvert, à savoir l'emprunt bien plus important des personnages d'Oronte

(1) *Les Poètes Français*, tome II, page 446. Chez Hachette.

et de la *partie* d'Alceste, fait par Molière, non plus à un écrit, mais à la vie même de Théophile, et, pour Oronte, à un trait de cette vie que les plus récents biographes de Théophile ont ignoré.

I

Pancrace est, à mon gré, une des maîtresses-statues du monument que Molière a laissé. Je ne m'en approche guère sans ressentir le trouble qu'imprime le voisinage d'une création surhumaine, et je respecte Pancrace, dans l'ordre bouffon, à peu près comme, dans l'ordre tragique, je vénère ces géants que Michel-Ange a couchés sur les sarcophages de ses Médicis. Pancrace aussi est un colosse. Dans ses yeux fous j'entrevois le Moyen-Age éclairé du reflet des bûchers. Il personnifie une race formidable, qui achevait à peine de s'éteindre en 1664, celle de ces terribles docteurs de l'Université de Paris qui, pendant tant de siècles, avaient égalé l'infaillibilité d'Aristote à celle de l'Eglise; qui, pour les venger ensemble, avaient égorgé Ramus, moins de cent ans avant de prêter main-forte aux persécuteurs de Molière; et qui, du vivant de celui-ci, avaient encore eu le crédit de faire bannir du royaume des citoyens coupables d'avoir nié les *formes substantielles* du philosophe de Stagire, l'arrêt du Parlement portant « défenses à toutes personnes, *sous peine de la vie,* de tenir ou enseigner aucunes maximes contre les anciens auteurs et approuvés. » Pancrace est une incarnation du fanatisme, et Molière, au mouvement farouche qu'il lui prête, à la

fureur aveugle, bestiale, inextinguible dont il l'enflamme, nous rappelle assez, entre deux éclats de rire, de quels dangers le monstre, sous toutes ses formes, nous a si longtemps menacés.

Théophile, je le reconnais, avait visé moins haut, et bien que son Sydias *sangle le visage* de certain contradicteur d'Aristote *d'une ceinture qu'il portoit ordinairement* et que les meurtrissures causées par les boucles *y paraissent bien fort,* le père putatif de Pancrace n'a rien, en somme, de redoutable. Mais comme cette esquisse d'un chef-d'œuvre est déjà accentuée ! comme tous les traits du type que le Maître développera s'y retrouvent en raccourci !

« ..... J'entr'oüys du bruit qui se faisoit au logis, et me tournant vers la porte, voici venir Sydias tout en desordre, sans colet et sans chappeau, nous coniurant par tous les deuoirs de la société humaine de luy aider à tirer raison d'un affront qui luy venoit d'estre fait avec la plus grande iniustice du monde, car tous les Anciens bien entendus estoient pour lui et la pluspart des Modernes. — Et qu'est-ce, dit Clitiphon? — Cet ignorant, dit-il, n'a iamais sçeu les voix de Porphire : *O quam dura res est cum insipiente rem habere!* (1) — Mais quelle est donc votre querelle? — Il m'a voulu soustenir que *odor in pomo non erat accidens!* (2) — Et que vous importe-il, luy dis-je, que ce soit accident ou substance? — Autant, répondit Sydias, qu'il m'importe d'estre sçauant ou ignorant, d'estre homme ou beste. »

---

(1) Oh! qu'il est dur d'avoir affaire à un impertinent!

(2) Que l'odeur dans le fruit n'est pas accident.

Et il ajoute « qu'il estoit faux que *odor in pomo* fust autre chose qu'accident, et qu'il estoit résolu de mourir sur cette opinion. »

La querelle se termine par une concession de l'adversaire, qui avouera tout ce qu'on voudra, « disant qu'il ne croyoit pas que son honneur despendit de la frenaisie d'un Philosophe. Cette façon de parler faillit à rebrouïller tout, car le Pedan se piqua de nouueau par cette iniure, et reprit tout haut que les Philosophes n'estoient point frenetiques: *Frenesis enim*, dit-il, *est alienatio quœdam mentis et furor animi destituti* (1), etc. La-dessus nous leur imposasmes silence, et ordonnasmes que Sydias s'excuseroit et que l'autre tiendroit *odor in pomo* pour accident; cela conclud nous les fismes embrasser et boire ensemble. »

II

J'ai dit que Molière avait rencontré l'original d'Oronte dans une aventure de la vie de Théophile. L'étrange est que le contemporain à qui nous en devons le récit n'ait pas remarqué tout le premier à qui elle a si bien profité.

Je parle ici de Boursault qui, après avoir été ce que l'on sait, à l'époque de l'*Ecole des femmes*, était devenu plus tard le plus chaud, le plus sincère apologiste de Molière. A preuve ces bons vers de lui, extraits d'un dialogue peu connu *sur l'Indigence du Théâtre*. C'est Melpomène qui répond à la Renommée :

---

(1) La frénésie est en effet une certaine aliénation d'esprit, la fureur d'un dément.

Le Ciel à peu de gens fait de pareilles grâces;
A peine en tout un siècle en voit-on deux ou trois
Dignes de ton suffrage et dignes de mon choix.
Depuis combien de temps la fidèle Thalie
Dans un habit lugubre est-elle ensevelie,
Le front ceint de cyprès, les yeux baignés de pleurs,
Sans qu'un autre Molière apaise ses douleurs?
Dans les siècles passés comme au siècle où nous sommes
La nature était lente à faire de grands hommes,
Et l'aimable Thalie a longtemps à pleurer
Avant que son malheur se puisse réparer.

Boursault défendit et loua Molière jusque dans une lettre publique adressée à Mgr de Harlay, archevêque de Paris. Il goûtait aussi singulièrement Théophile: Dans une Ode au Roy, il fait un mérite à Louis le Juste de l'avoir estimé et, dans deux de ses lettres, il rapporte de lui des particularités qui n'auraient pas dû échapper à M. Alleaume, le studieux éditeur et biographe du poète (1).

Voici le récit de Boursault. J'en soulignerai les passages les plus concluants pour ma thèse :

« Un jeune fat de la vieille Cour, devenu amoureux d'une des Filles d'honneur de la Reine-mère, *fit des vers à sa louange qu'il communiqua*

---

(1) Boursault. *Lettres nouvelles*, pages 65 et 432. Ces lettres sont aussi divertissantes que les *Lettres de respect, d'obligation et d'amour*, du même auteur, sont ennuyeuses. Les plus salées sont toujours adressées à l'évêque de Langres. Boursault s'y pique de faire passer leurs gravelures en faveur de la forme: « N'est-il pas vrai, Monseigneur, que la gentillesse de l'expression ôte la saleté de la chose et qu'on n'est pas fâché d'entendre dire une ordure dite avec délicatesse? » Et Monseigneur lui répond : « Je vous donne l'absolution par avance de tout ce que vous y mettrez. »

à Théophile, avant que de les luy présenter. Elle aimoit passionnément la chasse, et pour lui donner un nom convenable à l'inclination qu'elle avoit, il crut que celui de Diane étoit le plus beau qu'il pût choisir. Théophile, après avoir lu ses vers, *luy dit sincèrement ce qu'il en pensoit, et tant de sincérité ne luy plut pas. Il luy soûtint* qu'il n'en avoit jamais fait de si beaux, et que *c'étoit purement par jalousie qu'il ne les approuvoit point*. Il ne s'en tint pas là : partout où l'on parloit de Théophile, *il le déchiroit d'un bout à l'autre*, et l'affront qu'il luy avoit fait de ne pas trouver bons ses méchants vers luy causa une si grande aversion pour luy *qu'il ne manqua aucune occasion de luy nuire*. Théophile qui n'étoit que feu et selpestre, ne pouvant souffrir tant d'indignitez sans luy répondre, le régala de ces quatre vers :

Tu ne dois point nommer Diane
La jeune Beauté que tu sers,
Car Diane prenait des cerfs
Et ta maitresse a pris un asne.

L'inégalité qui étoit entre Théophile et l'*ennemy que sa sincérité lui avoit fait*, l'empêcha de faire courir publiquement cette épigramme, mais aussi ne la put-il tenir si secrette qu'elle n'allat jusqu'à celuy qui y avoit intérêt, ce qui redoubla tellement sa haine que, dans le malheur de Théophile, *ce fut sous-main l'une de ses plus dangereuses Parties.* »

Tournons-nous maintenant du côté du *Misanthrope* auquel, je le répète, Boursault ne songeait plus en écrivant cette lettre, vingt et un ans après sa représentation. Alceste, comme Théophile, après avoir écouté les vers d'Oronte, *luy dit sincèrement ce qu'il en pense, et tant de sincérité ne luy plait pas*, (à Oronte) :

Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons.....
Je voudrais bien, pour voir, que de votre manière
Vous en composassiez sur la même matière.

Alceste, comme Théophile, a un procès sur les bras, et Oronte, comme le jeune fat de la vieille Cour, outré

de l'affront qu'Alceste lui a fait de ne pas trouver bons ses méchants vers, *devient sous-main l'une de ses plus dangereuses parties*. L'une... car nous verrons bientôt qui est l'autre, la principale !... Relisons d'abord la plainte d'Alceste. Elle est pleine de sous-entendus et d'allusions auxquelles on n'a pas pris garde :

> Un traitre, *dont on sait la scandaleuse histoire*,
> Est sorti triomphant *d'une fausseté noire !...*
> Le poids de *sa grimace*, où brille l'artifice,
> Renverse le bon droit et tourne la justice ;...
> Et, non content encor du tort que l'on me fait,
> Il court parmi le monde *un livre abominable*,
> Et de qui la lecture est même condamnable,
> *Un livre à mériter la dernière rigueur*,
> Dont le fourbe a le front de me faire l'auteur !
> Et là-dessus on voit Oronte qui murmure
> Et tâche, méchamment d'appuyer l'imposture.....
> Il aide à *m'accabler d'un crime imaginaire !*
> Le voilà devenu mon plus grand adversaire !

C'est assez. L'identité d'Oronte et de l'ennemi que Théophile s'était fait est évidente, mais celle d'Alceste lui-même et de Théophile (du moins dans leurs procès) va ressortir non moins patente, quand nous aurons relevé les étrangetés du couplet qu'on vient de lire.

Et d'abord, n'est-on pas frappé de la singularité du procès où Alceste est compromis ? Molière ne souffle pas mot de l'objet du litige, mais l'imputation subsidiaire d'un *livre abominable,* attribué au gentilhomme que nous savons, à celui qui fait profession de mépriser l'état de *ridicule et misérable auteur*, quelle invraisemblance est-ce là ? Je m'étonne qu'on ne se soit jamais arrêté à cette disparate entre

la condition sociale, entre le caractère d'Alceste et la nature de la calomnie qui pèse sur lui.

Et quel est son adversaire ? qui est la *partie* du grand seigneur dont il est dit que l'*Etat n'a rien qui ne soit au-dessous de son mérite?* Sans doute, c'est un homme de son rang, quelque Montausier, quelque Saint-Simon, comme lui d'humeur chagrine, comme lui sans charge à la Cour ? Non; c'est un PIED-PLAT :

> On sait que ce *pied-plat*, digne qu'on le confonde,
> Par de sales emplois s'est poussé dans le monde.....
> Nommez le fourbe, infâme et scélérat maudit,
> Tout le monde en convient et nul n'y contredit;
> Cependant *sa grimace* est partout bienvenue.

C'est un scélérat :

> De cette complaisance on voit l'injuste excès
> Pour le *franc scélérat* avec qui j'ai procès.
> Au travers de son masque on voit à plein le traître.....
> Et *ses roulements d'yeux et son ton radouci*
> N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'ici.

Alceste parle de lui dans les mêmes termes que Damis de *Tartuffe :*

> J'en prévois une suite et qu'avec ce *pied-plat*
> Il faudra que j'en vienne à quelque grand éclat.

Tout cela décidément est extraordinaire. Alceste accusé d'être l'auteur *d'un livre abominable !* Alceste accusé d'un *crime imaginaire !* Alceste persécuté par *un pied-plat,* par un scélérat *dont on sait la scandaleuse histoire !* que d'énigmes!...

Eh bien, non. Tout s'explique avec la *clé* que Boursault

nous a fournie, sans avoir pensé nous la fournir. Molière a su, comme Boursault, comme tout le monde, l'histoire des malheurs de Théophile et, tout en lui empruntant l'épisode du sonnet, dont il a grandi l'importance, il a fait encore son profit de traits accessoires, de traits de physionomie pris sur le vif, de détails personnels qui devaient donner du relief et de la réalité à son tableau. Nous pouvons les dénommer tous : le *Livre abominable*, c'est *le Parnasse satyrique*, auquel Théophile fut accusé d'avoir contribué; *le Crime imaginaire, d'une fausseté noire*, c'est celui que Théophile renvoie à ses adversaires :

« Mais leurs soupçons injurieux
Sont le crime de leurs pensées. »

Le *pied-plat, le scélérat, le fourbe*, celui dont *la grimace, les roulements d'yeux et le ton radouci* n'imposent à personne, oh ! celui-là, il n'y a pas à s'y tromper, car Molière n'a pas qualifié de la sorte deux espèces d'hommes, c'est un jésuite; et si l'on tient à savoir son nom, c'est le Père Voisin.

Un traître *dont on sait la scandaleuse histoire...*

Son histoire avec Sajot, un des témoins qu'il suborna contre Théophile; Sajot, homme de mœurs infâmes, convaincu depuis d'avoir eu commerce avec le révérend Père, qui dut en faire pénitence, si bien que la cabale fut obligée de remplacer Voisin par Garasse. Il faut lire là-dessus l'admirable *Apologie* de Théophile, un des morceaux les

plus nerveux, les plus éloquents, les plus touchants de la prose française (1).

Et comment s'étonner que Molière ait été attiré par Théophile? qu'il se soit plu à identifier les malheurs du poète avec ceux de son héros, de cet Alceste où l'on prétend le reconnaître lui-même? N'eurent-ils pas mêmes ennemis? ne coururent-ils pas mêmes risques? Molière ne fut-il pas accusé, lui aussi, d'un crime contre nature, d'inceste, comme Théophile d'amour anti-physique? Ses comédies furent-elles moins diffamées que les odes à Tyrsis? Assurément les mœurs du P. Bourdaloue étaient pures, et je ne lui ferai pas l'injure de le comparer, sur ce point, avec son ignoble confrère, le P. Voisin; mais, dans son *Sermon sur l'hypocrisie*, Bourdaloue a calomnié Molière avec une intrépidité de mauvaise foi plus inexcusable que les fureurs de Garasse et que les impostures de Voisin.

Et si les jésuites ont pu faire brûler Théophile en effigie, s'ils l'ont tenu pendant deux longues années, chargé de chaînes énormes, dans un cachot pourri, privé d'air et de jour, livré aux insultes de geôliers fanatisés, s'ils l'y ont tourmenté, affamé, brisé, mais non dompté ni flétri, qui doutera des raffinements exquis de supplice qu'ils réservaient à Molière, si le Valet-de-Chambre du Roi avait

(1) On y remarquera une curieuse ressemblance d'accent avec l'apologie de Camille Desmoulins dans le *Vieux Cordelier*. Du reste, le Père Garasse et le Père Duchêne, contre qui Camille se débat, parlent exactement la même langue. Les divers fanatismes n'en auront jamais qu'une.

pu leur être livré ? Lui-même, bien certainement, n'en douta jamais. Aussi, leur sut-il gré de l'intention et leur donna-t-il, dans les tirades d'Alceste citées plus haut, un à-compte de sa reconnaissance. Songea-t-il en même temps à venger expressément Théophile ? On pourrait contester là-dessus, mais on contestera difficilement qu'il ait reçu des mains de l'illustre victime des jésuites et le *scélérat* qui l'avait torturée et le *ridicule auteur*, complice du scélérat, et qu'il les ait marqués, l'un d'une chiquenaude et l'autre d'un fer rouge, également ineffaçables.

EDMOND COTTINET.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

SEPTEMBRE 1683

On ne joua point le mercredy 1er à cause du service de la Reine qui fut fait à St-Denis ; ni le samedy 4 à cause du service de la Reine qui fut fait à Notre-Dame.

Relâche le mercredy 8 à cause de la Nostre-Dame.

Jeudy 9. — *Misantrope.* — Mariage de Rien	326 liv.	»» s.
Lundy 13. — Nicomède. — *Les Médecins.*	456	10
Jeudy 30. — Venceslas. — *Mariage forcé*	292	5

SEPTEMBRE 1783

Jeudy 4. — *L'Avare.* — Attendez-moy sous l'orme. .	820	2
Lundy 8. — Relâche. — La Vierge		
Jeudy 11. — *Tartuffe.* — Vendanges de Surêne. . .	651	2
Mardy 16. — Chevalier à la mode. — *Médecin malgré lui*	814	»
Samedy 20. — Orphelin de la Chine. — *École des Maris*	2,015	2
Mardy 23. — *École des Femmes.* — Pupille (la demoiselle Fleury a débuté par *Agnès* et Julie)	674	4

G. M.

UNE PARODIE DU *TARTUFFE*

Un certain nombre de pièces ont pour sujet et pour titre : *la Foire Saint-Germain*. Dans celle que firent jouer, le 26 décembre 1695, sur le Théâtre Italien, Regnard et du Fresny, et qui se trouve au 6e volume du Recueil de Gherardi, édition de 1701, se trouve une scène qui n'a pu être composée comme elle l'est sans que les auteurs aient eu l'intention de rappeler un souvenir parodié du *Tartuffe*. Ni Tarquin, insolent et brutal, ne ressemble à Tartuffe, ni Lucrèce n'a le caractère d'Elmire : le rapprochement n'en semble pas moins curieux.

TARTUFFE, *à Elmire.*

Enfin votre scrupule est facile à détruire.
Vous estes assurée ici d'un plein secret,
Et le mal n'est jamais que dans l'éclat qu'on fait.
Le scandale du monde est ce qui fait l'offense,
Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.

TARQUIN, *à Lucrèce.*

On peut bien en sa vie avoir une foiblesse.
Le Soleil quelquefois s'eclypse dans les Cieux,
Et n'en est pas moins pur, revenant à nos yeux.
Plus d'une femme icy dont la vertu, je gage,
A souffert mainte eclypse, y passe encor pour sage.
Toute l'adresse gist à bien cacher son jeu.
Vous pouvez avec moy vous eclypser un peu.

ELMIRE, *à Tartuffe.*

Quoy ! vous voulez aller avec cette vistesse,
Et d'un cœur tout d'abord épuiser la tendresse ?
On se tue à vous faire un aveu des plus doux :
Cependant ce n'est pas encore assez pour vous,
Et l'on ne peut aller jusqu'à vous satisfaire
Qu'aux dernières faveurs on ne pousse l'affaire ?

LUCRÈCE, *à Tarquin.*

On pourroit par bonté, d'un amour mutuel...
Mais, Seigneur, vous allez d'abord au criminel.

TARTUFFE, *à Elmire.*

C'est sans doute, Madame, une douceur extrême
Que d'entendre ces mots d'une bouche qu'on aime....
Mais s'il faut librement m'expliquer avec vous,
Je ne me fieray point à des propos si doux
Qu'un peu de vos faveurs, après quoy je soupire,
Ne vienne m'assurer tout ce qu'ils m'ont pu dire...

TARQUIN, *à Lucrèce.*

Madame, j'aime en Roy, cela veut dire en Maistre.
La tendresse est avide et veut de quoy repaistre.
Un regard, un soupir affriole un amant ;
Mais c'est viande creuse à mon amour gourmand.

Ce n'est ni toute la scène d'Elmire et de Tartuffe, ni toute la scène de Tarquin et de Lucrèce. Mais ne sent-on pas ici comme une réminiscence ? Peut-on croire à un hasard ? Ne trouve-t-on pas ici quelque chose de Molière, comme dans le *Virgile travesti* de Scarron on trouve encore quelque chose de Virgile ? C'est une parodie, soit ; mais il nous a semblé curieux de noter que cette parodie a été faite, dans quelle pièce, et par quels auteurs.

CH.-L. LIVET.

QUESTION DE CABINET

ET CABINET ÉLUCIDÉ

M. E. Cottinet, dans le *Moliériste* d'août, écrit : « Me donne-t-on cause gagnée ? »

Il croit avoir trouvé le sens du mot « Cabinet » en supposant qu'Alceste a voulu répondre à Oronte que son sonnet n'était bon qu'à rester *enfoui et oublié* dans un *Cabinet des Muses* ou dans un *Cabinet ou trézor de nouvelles chansons*, etc., etc.

Je ne suis pas de cet avis et, pour ma part, ne donne pas « cause gagnée » à M. Cottinet.

Ouvrez l'*Histoire amoureuse des Gaules ;* la partie intitulée : *les Vieilles amoureuses* est précédée d'un avis au lecteur, qui commence ainsi :

« Cette histoire s'est trouvée dans un *cabinet* (avec un « petit c) longtemps après qu'elle eut été composée ; je « n'ai pas jugé à propos d'y toucher, pour la laisser dans « son naturel, etc., etc. »

Voyez l'édition de 1754 (5 vol., titre gravé, etc.) et celle de la *Bibliothèque gauloise*. L'avis y est.

Voici, je crois, une preuve venant à l'appui du sixain de Maynard, cité par Chrysostome II Mathanasius (*Moliériste*, tome IV, page 343).

Ce manuscrit ne serait pas resté dans un *retrait*, *un privé*, une *garde-robe* enfin, sans que quelque *faiseur* ait mis le nez dessus. C'est donc dans le meuble appelé « Cabinet » qu'on a dû le trouver, et sans nul doute Alceste a voulu désigner ce meuble à Oronte.

Cette *question de Cabinet* sera-t-elle enfin vidée ?

A. NALIS.

BIBLIOGRAPHIE

—

Le Molière Lemonnyer. — Viennent de paraître coup sur coup les 3e et 4e fascicules de la belle édition artistique illustrée par M. J. Leman.

Les Précieuses ridicules avaient été retardées par un accident de gravure arrivé à la planche principale, qui nous paraît très supérieure, et comme idée et comme exécution, aux deux précédentes et à celle du *Sganarelle*. Le costume de Mascarille est à la fois conforme au frontispice de F. Chauveau et à la description écrite de Mme de Villedieu. Dans une savante notice, M. de Montaiglon insiste sur ce point que cette comédie fut pour ainsi dire la première pièce en prose représentée au XVIIe siècle. (Ce Molière avait toutes les audaces!)

Dans sa notice sur *Sganarelle*, notre collaborateur expose avec clarté l'histoire si compliquée de la première édition du *Cocu*.

C'est une joie pour l'esprit et les yeux de relire ces chefs-d'œuvre dans ces grandes partitions qu'on devrait avoir toujours ouvertes sur un pupitre, comme on laisse sur son piano *Don Juan* ou *l'Africaine* arrêtés au bel endroit.

Signalons à M. Hérissey, l'habile imprimeur, trois ou quatre petites négligences typographiques : un pareil monument doit être irréprochable.

⁂

Nouvelle collection moliéresque. — Le fascicule XI vient de paraître chez Jouaust : c'est le *Panégyrique de l'École des femmes*, dont nous parlerons dans notre prochaine livraison.

⁂

Le manque d'espace nous oblige à remettre aussi le compte rendu d'une petite promenade au salon triennal. En attendant, signalons un article de M. J. de Marthold à la *Ville de Paris* du 18 septembre : *Molière au Salon*.

DU MONCEAU.

BULLETIN THÉATRAL

Comédie-Française. — Lundi 27 août, *l'Avare* (MM. Boucher, Martel, Joliet, Roger, Villain, Truffier, Le Bargy, Leloir, de Féraudy; Mmes P. Granger, Fayolle, Frémaux). — Mercredi 29, *les Femmes savantes* (MM. Coquelin, Coquelin cadet, Silvain, Roger, Villain, Le Bargy, Leloir; Mmes Ed. Riquer, E. Broisat, J. Samary, Durand; Mme Amel joue Bélise pour la 1re fois), et *le Médecin malgré lui* (MM. Got, Joliet, Roger, Leloir, Thomas, Falconnier; Mmes P. Granger, Thénard, Frémaux). — Jeudi 30, *les Précieuses ridicules* (MM. Coquelin, Coquelin cadet, Garraud, Boucher, Roger, Villain, Davrigny; Mmes J. Samary, Frémaux, Kalb). — Samedi 8 septembre, *Tartuffe* (MM. Febvre, Prud'hon, Boucher, Martel, Joliet, Villain, Lenoir; Mmes Jouassain, Reichenberg, J. Samary, Lloyd). — Lundi 10, *le Médecin malgré lui* (distribution du 29 août, sauf M. Barré qui joue Géronte). — Mercredi 19, *les Femmes savantes* (MM. Got, Coquelin, Silvain, Baillet, Roger, Villain, Leloir; Mmes Riquer, Broisat, Samary, Amel et Durand). — Vendredi 21, *le Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet, Leloir, Villain, Truffier, Le Bargy, G. Thomas, Masquillier; Mlle Fayolle).

Odéon. — Lundis 10 et 17 septembre, 1re et 2e soirées populaires à prix réduits, et dimanche 23, 1re matinée populaire : *le Cocu imaginaire*, sous le seul titre pudibond de : Sganarelle.

M. Barral, dans Sganarelle, manque non pas de comique, mais de naïveté ; d'une construction bizarre, doué d'un masque mobile et très drôlatique, ce jeune grime est intelligent et dit juste; mais sa voix est grêle, son geste fréquent et saccadé, et il a manqué de puissance dans le fameux monologue que le Paris de 1660 appelait si justement « *la grande scène.* » Au total, bon début, qui promet. — M. Boudier ne sait pas dire les vers; il a littéralement massacré l'admirable couplet de Gorgibus qui ouvre la pièce. — M. P. Achard est insuffisant dans Lélie. — Pourquoi M. Bahier habille-t-il Gros-René en livrée? — Fréville n'a que dix vers à dire : mais il a de la bonhomie et du naturel. — Mme Raucourt joue très rondement la femme de Sganarelle; Mlle Henriot est bien insignifiante dans Célie, et sa suivante a trouvé une interprète convenable en Mlle Chéron, qui a été à bonne école, et serait excellente avec un peu plus d'aplomb et de gaîté.

Lundi 24, 3e soirée populaire, et Dimanche 30, matinée: *le Misanthrope* et *le Malade imaginaire*. (Mlle Rachel Boyer débute dans Toinette).

Opéra-Comique. — Dimanche 2, mardi 4 et Dimanche 30 septembre, *l'Amour médecin,* avec la musique de M. F. Poise.

Théatre Beaumarchais. — Samedi 1er septembre et jours suivants, *le Médecin malgré lui*, avec la scène de Thibaut, qu'on ne joue plus depuis longtemps à la Comédie-Française.

Grand-Théatre du Havre. — Samedi 8, la scène de Pancrace, du *Mariage forcé*.

Théatre de Saint-Cloud. — Dimanche 9, *le Dépit amoureux* et *le Misanthrope*.

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 56 NOVEMBRE 1883

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. Campardon, J. Claretie, F. Coppée, G. Depping, V. Fournel,
J. Guillemot, F. Hillemacher, A. Houssaye, Paul Lacroix,
H. de Lapommeraye, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland,
A. de Montaiglon, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot,
L. de la Pijardière, F.-P. Régnier,
Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, etc.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1883

SOMMAIRE DU NUMÉRO LVI

CINQUIÈME ANNÉE

DEUX PORTRAITS DE MOLIÈRE. Emile Perrin.
LES CAMARADES DE MOLIÈRE: BRÉCOURT ET LES DE SURLIS. — G. Monval.
PORTRAIT DE BRÉCOURT, D'APRÈS LA GRAVURE DE LE POTRE, fac-simile. Fernique.
A PROPOS D'UNE ÉDITION DU MISANTHROPE. — Ch. Marie.
BIBLIOGRAPHIE. Du Monceau.
ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. G. M.
BULLETIN THÉATRAL. Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO: UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

DEUX PORTRAITS DE MOLIÈRE.

—

Sous ce titre, M. Emile Perrin a lu, dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le jeudi 25 octobre, une très remarquable étude sur les seuls portraits de Molière qui méritent de fixer l'attention du critique et de l'érudit.

Nous n'avons pas à publier *in extenso* un travail dont tout le monde a pu lire une partie dans le supplément littéraire du *Figaro* du samedi 27 et qui va paraître à la librairie Didot; nous le résumerons aussi fidèlement que possible.

Pas un document écrit de la main de Molière ne subsiste aujourd'hui : ce fait inexplicable a donné lieu aux légendes les plus bizarres; M. Perrin raconte successivement, d'après Cailhava, Beffara et Eud. Soulié, celle des trois valises perdues, l'une en Languedoc, l'autre à Ferrières, la troisième à Feucherolles. Cette dernière surtout excite les regrets de M. Perrin, qui s'écrie : « Quel dommage » pourtant, et que c'eût été une jolie légende : *la malle* » *de Molière retrouvée par M. Victorien Sardou, aux environs* » *de Marly-le-Roy !* » (Rires et bravos).

Ces mystères, ces incertitudes, M. Perrin les retrouve dans l'étude des portraits de Molière.

Dans le nombre considérable de peintures, dessins, gravures, lithographies, statues, bustes et médailles catalogués par l'*Iconographie moliéresque*, qui est loin d'être complète, « combien peu présentent le caractère de l'au- » thenticité, combien ne sont que des imitations, des » interprétations plus ou moins fidèles, entées les unes » sur les autres, et s'éloignant ainsi de plus en plus de la » vérité ! »

M. Perrin pose d'abord un principe bien simple qui doit être ici la règle et la loi : « Quand il s'agit de reconnaître » l'authenticité d'un portrait, son mérite au point de vue » de l'art doit passer avant tout. *Un portrait n'existe que s'il* » *est l'œuvre d'un artiste distingué*, habile, connaissant bien » toutes les difficultés et toutes les ressources de son art, » rompu aux fortes études, maître de sa main et de sa » volonté. »

C'est dire que de cet homme « dont le génie illuminait le visage, dont le front gardait l'empreinte des hautes pensées et de la méditation, dont le regard pénétrait dans les cœurs, dont les traits merveilleusement mobiles avaient pris l'habitude de traduire la succession infinie des sentiments et des passions » (applaudissements prolongés), il n'existe de portraits dignes d'attention et d'étude que ceux attribués à Mignard ou à Sébastien Bourdon.

Aussi M. Perrin commence-t-il par écarter de l'examen toutes les altérations, copies, figures de fantaisie, qu'on prétend donner comme des portraits de Molière, et dont quelques collectionneurs d'apocryphes possèdent jusqu'à cinq

ou six interprétations n'ayant aucun rapport les unes avec les autres. Il jette par-dessus bord tout ce bagage inutile qui avait encombré M. Henri Lavoix et le bibliophile Jacob dans leurs études antérieures, et cette première élimination ne réserve que deux œuvres, peintes d'après nature par deux maîtres, à deux époques différentes de la vie du modèle :

1° Le *Molière jeune* de la Comédie-Française, qui n'est autre que celui du musée de Versailles affublé du costume d'empereur romain et couronné de lauriers;

2° Le *Molière vieux* du château de Chantilly, appartenant à Mgr le duc d'Aumale.

Au premier, que M. Perrin n'hésite pas à attribuer à Mignard, se rattachent :

le portrait plus petit, dont parle l'abbé de Monville, biographe du peintre, et qui appartient aussi à la Comédie-Française (salle du comité);

la gravure d'Audran (1705);

le beau portrait peint par Coypel, gravé par Lépicié (1734) et plus tard par Ficquet;

la gravure de N. Cathelin (1773);

enfin, le buste de Houdon (1778), dont il existe au moins quatre exemplaires signés de l'artiste.

Le portrait de Chantilly, qui a successivement appartenu à Alexandre Lenoir, au duc de Sunderland et à ses héritiers, et qui a été rendu à la France par Mgr le duc d'Aumale, a été gravé par Nolin en 1685, et, malgré l'attribution, faite à cette date par le graveur ou l'éditeur, de l'original à Mignard, M. Perrin n'hésite pas à déclarer, après long et minutieux examen, après mûre réflexion,

que ce portrait ne peut être l'œuvre de l'artiste qui a vu et interprété déjà Molière d'une façon si différente : dans ce portrait, qui donne une impression profonde, mais un peu douloureuse, M. Perrin — qui se souvient d'avoir été peintre, et qui est resté un fin connaisseur, un amateur délicat, un véritable *dilettante* — ne sent pas le *tempérament* de Mignard « qui voyait plutôt la nature par son côté brillant et aimable, qu'en observateur morose et en philosophe attristé » (1).

Le portrait de Chantilly « par son harmonie voilée, par » sa couleur un peu fluide et sourde, par la mélancolie » dont il est empreint », rappellerait plutôt à M. Perrin la manière de Sébastien Bourdon, qui a représenté un autre que Molière dans le portrait du musée de Montauban, et qui ne peut être l'auteur du pseudo-Molière sans moustaches gravé par Beauvarlet en 1773, et connu sous le nom de « Molière des quatre gentilshommes ».

A ces deux beaux portraits, M. Perrin voudrait joindre l'admirable marbre de Houdon, qu'il appelle « le Molière de la Postérité » : c'est un nom qui lui restera.

On voit que, sous ce titre beaucoup trop modeste : *Deux portraits de Molière*, l'Administrateur général de la Comédie-Française a écrit tout ce qu'on peut dire sur la matière jusqu'à ce que de nouveaux documents viennent préciser les faits et démêler les attributions contradictoires.

---

(1) M. Henriquel-Dupont, de l'Institut, termine en ce moment la gravure en taille-douce de ce beau portrait, dont la *Gazette des beaux arts* a déjà publié une remarquable eau-forte par M. Gilbert.

« Je n'ai d'autre prétention — a dit M. Perrin en ter-
» minant — que d'exprimer mon sentiment personnel.
» J'apporte ma modeste part de travail dans l'étude d'une
» question qui a été traitée avant moi, qui le sera encore
» parce qu'elle est digne de l'attention de tous ceux qui s'in-
» téressent aux Arts, aux Lettres, au Théâtre, c'est-à-dire
» à une grande partie et — on peut bien se hasarder à
» le dire ici sans craindre d'être contredit — à la meil-
» leure partie du public. »

Et le public a fait fête, de toutes ses mains, à cette excellente étude, sobrement et simplement écrite, d'un style clair et sans prétention, pleine de faits et de renseignements, instructive même pour cette réunion d'élite, et et qui peut-être aura pour résultat de faire rentrer à l'Académie l'image de Molière, trop longtemps séparée du vers réparateur :

« Rien ne manque a sa gloire, il manquait a la notre ! »

G. M.

LES CAMARADES DE MOLIÈRE

BRÉCOURT ET LES DE SURLIS

Guillaume Marcoureau, sieur de *Brécourt*, appartient à notre galerie comme comédien de la troupe du Palais-Royal (qui représenta son *Grand benêt de fils aussi sot que son père*, où l'on a voulu voir le germe de Thomas Diafoirus,) et comme auteur de l'*Ombre de Molière*, le premier hommage public rendu au grand homme après sa mort, et dont le prologue renferme un si beau portrait de Molière.

Nous n'avons pas à refaire ici la biographie de Brécourt, pour laquelle nous nous bornerons à renvoyer aux travaux de MM. Lemazurier, Hillemacher, Soleirol, Jal et Fournel. Qu'il nous suffise de rappeler, en les rectifiant ou complétant, les grandes dates de sa vie, les titres de ses ouvrages et les noms de ses rôles principaux.

Né au commencement de 1638 — en Hollande, a-t-on dit — de Pierre Marcoureau (1), plus connu sous son nom

(1) J'ai trouvé un Antoine *Marcoureau* à Sens en 1630, témoin du mariage d'Abraham Mitallat : je publierai l'acte prochainement.

de comédien, *Beaulieu*, et de Marie Boulanger, mariés à Paris, paroisse Saint-Gervais, le 18 mai 1637, le « petit Beaulieu » parcourut d'abord les provinces avec son père, dont le nom figure à côté de celui de Beauchasteau dans les *Boutades du capitan Matamore*, de Scarron, représentées en 1646 à l'hôtel de Bourgogne.

En 1650, le père, la mère et l'enfant font partie de la troupe de Philandre et des Guérin, qu'ils suivent en Hollande (1). Brécourt a douze ans, il joue l'un des chevaliers de l'*Agésilan de Colchos*. Huit ans plus tard, en 1658, on a prétendu le trouver à Rouen, avec Molière; mais il devait plutôt à cette époque débuter au théâtre du Marais, dont il épousa, le 18 décembre 1659, l'une des comédiennes, Estiennette de Surlis. En tout cas, il faisait certainement partie de la troupe du Marais en 1660, date de la représentation de sa *Feinte mort de Jodelet*, puisqu'il signa, le 1er décembre, avec La Roque, Hubert, La Thorillière et Chevalier, un reçu des fameux décors et machines de la *Toison d'Or*.

Brécourt entre chez Molière, c'est-à-dire au théâtre du Palais-Royal, le 10 juin 1662, en même temps que son camarade La Thorillière, y crée Alain dans l'*Ecole des Femmes* (2), Dorante dans la *Critique*, son propre personnage et le chevalier dans l'*Impromptu de Versailles*, enfin Pancrace du *Mariage forcé*.

---

(1) Le 2 avril 1653, Beaulieu est à Bruxelles, dans la troupe du prince d'Orange. *(Note communiquée par M. Faber, de Bruxelles)*.

(2) C'est en le voyant dans ce rôle que Louis XIV aurait dit que « Brécourt ferait rire une pierre ! »

Il fallait que Molière le considérât comme un acteur de mérite pour lui confier des rôles de cette importance, appartenant à des emplois si opposés. Pourquoi Brécourt ne resta-t-il que deux ans au Palais-Royal ? Je répondrais volontiers — si je n'étais ennemi des conjectures — que ce fut l'auteur froissé qui fit démissionner le comédien. On venait de représenter son *Grand benêt de fils* le 18 janvier; la pièce n'avait eu que quelques représentations, et peut-être ses camarades avaient-ils refusé sa *Noce de Village* ou son *Jaloux invisible,* qui toutes deux furent représentées en 1666 à l'Hôtel de Bourgogne (où Brécourt s'était engagé par contrat du 17 mars 1664) et dédiées à Mgr le duc d'Enghien, protecteur déclaré de Boursault, des Montfleury et des comédiens de la rue Mauconseil.

C'est la *Noce de Village* qui nous a fourni le portrait de Brécourt, reproduit ici d'après la gravure de Le Potre, le Callot du temps (1).

On connait l'anecdote de Molière faisant l'essai de cette comédie sur la bonne Laforest, qui ne prit point le change et n'écouta pas jusqu'au bout la lecture, soutenant que cette pièce n'était point de son maître.

Laforest avait le goût bon, et l'arrêt fait honneur à son jugement, que Molière venait d'éprouver sans doute avec son *Médecin malgré lui*. La *Noce de Village* est à la fois grossière et insignifiante : on y trouve quelques rémi-

---

(1) Brécourt a-t-il dessiné *lui-même*, comme l'avance M. P. Lacroix (*Bibliographie moliéresque*, 2e édit. p. 75, n° 241) les décorations et scènes de sa *Nopce de Village*, gravées par P. Le Potre ?

Ce dernier était-il parent de Jean et d'Antoine Le Paultre ?

niscences du Pierrot de *Dom Juan*, qui avait été représenté l'année précédente. Comme Molière, Brécourt donne de la « carogne » et du « cocu. »

« Je ne veux point porter les cornes, si je peux »

est un souvenir par trop fidèle de l'*Ecole des femmes*.

En revanche, Molière pourrait bien lui avoir emprunté, pour son *George Dandin*, outre plusieurs passages du *Jaloux invisible*, le

« In' faut point tant de lard pour faire un quarteron »

qui n'était peut-être pas encore passé proverbe populaire. La scène du juge d'Aubervilliers est fort plaisante, deux ans avant les *Plaideurs*. Mais quelques détails amusants ne peuvent suppléer à l'absence de sujet, et le plus grand mérite de l'œuvre est pour nous dans les huit gravures de Le Potre, qui a représenté, au frontispice, le comédien-poète dans le rôle de Collin, le marié de village.

Nous devons considérer ce portrait comme authentique, Brécourt l'ayant pour ainsi dire approuvé par le quatrain signé de son nom.. Nous le préférons de beaucoup au portrait de fantaisie donné par M. F. Hillemacher dans sa *Troupe de Molière*, et à cette vague description de M. de Trallage : « Brécourt était de moyenne taille, bien facé, » mais extrêmement pâle ; il aimait avec excès le jeu, les » femmes et le vin ; il était très brave, mais bretteur. » Ce fut donc en pleine connaissance de cause qu'il composa sa *Louange au Roy sur l'Edit des Duels*, pièce de vers à laquelle fut préférée celle de La Monnoye, au concours de l'Académie Française (1671).

Entre temps, Brécourt avait fait représenter l'*Infante Salicoque* ou les *Héros de Roman* (août 1667) à l'Hôtel de Bourgogne, où il crée un rôle dans la *Femme juge et partie* (mars 1669) à côté de Raymond Poisson, de Villiers, de Hauteroche (tous les trois, comme lui, comédiens-auteurs) et de Mlles d'Ennebaut et de Beauchasteau (1).

En mars 1674, il donne l'*Ombre de Molière*, encore dédiée au duc d'Enghien, et la *Régale des cousins de la cousine*, pièce imprimée à Francfort, on ne sait pourquoi.

Le 13 septembre 1675, il sert de père à son camarade Baron pour son contrat de mariage, et à l'automne 1678, dans une chasse à Fontainebleau, il tue un sanglier devant le Roi, qui le complimente sur sa vigueur et son sang-froid.

En 1680, Brécourt ne figure plus à l'Hôtel de Bourgogne et n'est pas de la « Jonction des troupes » à l'Hôtel de Guénégaud. C'est que, l'année précédente, il avait tué un cocher sur la route de Fontainebleau; forcé, pour échapper aux suites de ce meurtre, de se réfugier à l'étranger, il avait de nouveau pris parti dans la troupe française du prince d'Orange, à La Haye, où nous le trouvons encore en décembre 1681. (2)

Le 8 janvier 1682, il rentre à demi-part à l'Hôtel Guénégaud, « mis dans la Compagnie par ordre du Roy » (3),

---

(1) Quel est le Brécourt qui, cette année et la suivante, fournissait des pierreries pour les costumes des divertissements de Chambord?

(2) Voir le tome VII des *Archives de la Bastille* de M. Ravaisson, p. 59 et 71.

(3) Voir l'explication de son retour en France donnée par les frères Parfaict (tome VIII, p. 406).

dit La Grange. On reprend son *Ombre de Molière*, et, dès le mois d'octobre, il est prisonnier pour dettes, et conduit chaque jour au théâtre sous la garde d'un huissier jusqu'à la mi-décembre.

En mars de l'année suivante, il fait représenter les *Appartemens*, et le 19 juin la *Cassette*, ces deux comédies chez Mme de Thianges.

Le 2 mai 1684, il donne, avec son camarade Champmeslé, les *Fragments de Molière*, et le 19 juin il obtient la part entière, dont il ne jouit pas longtemps, étant mort le 28 mars suivant, à l'âge de 48 ans, laissant plus de 20,000 livres de dettes.

Il avait fait représenter le 13 août 1684 sa dernière pièce, *Timon* ou *les Flatteurs trompés*, comédie en un acte, en prose, dont il jouait le rôle principal. On a dit que les efforts qu'il y faisait avaient causé sa mort, et qu'il se rompit une veine dans le corps en la représentant à la Cour (1).

L'anecdote, comme la plupart des légendes de cette époque, n'est pas absolument vraie : *Timon* fut représenté pour la dernière fois le dimanche 17 décembre 1684, à Versailles ; le 4 janvier 1685, c'est-à-dire dix-huit jours après, Brécourt jouait encore à Versailles l'*Avare* (2), et le 14, *Ajax* et l'*Ombre de Molière*.

---

(1) Mémoires manuscrits de M. de Tralage. — Ce passage, reproduit par les frères Parfaict (VIII, 407) ne se trouve pas dans le choix donné par le bibliophile Jacob à la *Nouvelle collection moliéresque*.

(2) Brécourt jouait supérieurement Harpagon, Pourceaugnac, etc. Il créa, dit-on, l'Antiochus de *Bérénice*.

Ce fut donc seulement un mois après l'accident qu'il quitta le théâtre ; il renonça à sa profession le 15 mars et mourut le 28, trois mois et demi après avoir représenté *Timon*.

Il est infiniment regrettable que Jal, toujours si précis, ne nous ait pas conservé le texte de l'acte de renonciation du 15 mars (signé par Brécourt et quatre ecclésiastiques, dont le curé de Saint-Sulpice), qu'il avait pu lire dans les registres de cette paroisse, aux archives de l'Etat-Civil, avant les incendies de la Commune, au-dessous de l'acte d'inhumation, que je réimprime d'après l'excellent *Dictionnaire critique* :

Le 29e jour dud. mois (mars 1685) a esté fait le convoy, service et enterrement de Guillaume Marcoureau, comédien de la troupe du Roy, *qui avoit renoncé à la comédie par acte dont la coppie est cy dessous*, aagé de quarante huit ans, mort le 28e de mars, demt rue de Seine, aux *Trois Poissons* ; et ont assisté aud. enterremt François Du Perrier, son nepveu (1), André Hubert (2), et autres amis.

François du Perrier. — Hubert.

Ajoutons, pour ce qui concerne Brécourt, qu'il avait eu

---

(1) Comme ayant épousé Madeleine Jannequin de Rochefort, nièce de la femme de Brécourt.

(2) André Hubert, ancien camarade de Brécourt au théâtre du Marais, l'avait remplacé au Palais-Royal à Pâques 1664.

deux sœurs : l'une, Marguerite, baptisée le 9 février 1639; l'autre, Marie, était comédienne de campagne en 1664.

On ne sait rien de cette dernière, qui portait probablement au théâtre le nom de M^lle^ Brécourt, et qu'on a pu ainsi confondre quelquefois avec la femme de notre comédien.

Nous avons dit, en effet, que Brécourt épousa l'une de ses camarades du Marais.

Voici leur acte de mariage, tel que Jal l'a relevé sur les registres de la paroisse Saint-Gervais :

« Le jeudi 18 décembre (1659), Guillaume Marcoureau, « fils de feu Marcoureau et de D^me^ Marie Boullanger, de « la paroisse de S^t^ Nicolas des Champs, et dam^lle^ Estien- « nette Desurlis, fille d'Estienne Desurlis, bourg. de Paris « et de Françoise Lesguillon, présents, dem^t^ vieille rue « du Temple... ont esté fiancez et mariez, présents Claude « Deschamps, s^r^ de Villiers, porteur de la procuration de la « mère dud. pour consentir en son nom aud. mariage, « attaché au contract dud. mariage passé par Monhenault, « notaire au Châtelet de Paris. »

MARCOUREAU. ESTIENNETTE DE SURLIS.
DESCHAMPS. — DE SURLIS. — F. LESGUILLON.
FRANÇOISE BOULANGER. CATHERINE DE SURLIS.

Le père et la mère de la mariée étaient tous deux de Montargis, et se trouvaient dans cette ville de 1630 à 1634, époque de la naissance de plusieurs de leurs enfants.

Les Archives de l'état civil de Montargis, qui remontent

à 1566, nous ont été très hospitalièrement ouvertes, et nous y avons relevé plusieurs actes qui nous permettront de dresser le tableau de la famille De Surlis, assez mal connue jusqu'ici.

Estienne de Surlis, bourgeois de Paris, commis au greffe du Conseil privé du Roi, avait épousé Françoise Lesguillon. Il fut parrain, à Montargis, le 18 août 1630, d'Estienne Molin, fils de Charles Molin (1) et de Louise *De Surlis* (probablement sa sœur), avec dame Anne Souverain, femme de noble homme M. Charles Bossard, receveur du taillon, pour marraine.

Il était déjà père, à cette époque, de *Catherine* De Surlis, dont nous n'avons pu découvrir l'acte de baptême, mais qui figure comme marraine à celui de « Chaterinne Marin, « fille de Marin et de Margueritte Menard, ses père et « mère. Son parain René Marchant, sa maraine Chaterinne « Desurlis et *supplayant à son aage* femme Françoisse « Lesguillon (2), sa mère. Signé : René Marchant. — « Françoies *(sic)* Lesguillon. » (9 octobre 1632).

Nous ne serons pas bien loin de la vérité en donnant à la petite marraine quatre ou cinq ans, ce qui porterait la date de sa naissance à 1627 ou 1628.

---

(1) Lundi 8 février 1627, mariage, à Montargis, de Charles Moull'n, marchand tanneur, et de Renée *Desurlis*, tous deux de cette paroisse.

(2) 20 février 1623, mariage d'Estienne Brethonnet et de Jeanne *Lesguillon*. — 19 août 1624, mariage de Gaspard *Lesguillon* et de Marie Legros. — 23 janvier 1634, baptême d'Estienne *Lesguillon*, fils de Hierosme *Lesguillon* et de Marie Coliar ; marraine, Jeanne *Lesguillon*. (Etat Civil de Montargis).

L. le Potre Fecit Cum Priuilegio Re.

Catherine De Surlis avait donc environ quinze ou seize ans quand elle signa, avec Molière et les Béjart, l'acte de fondation de l'Illustre Théâtre, le 30 juin 1643, assistée de sa mère, Françoise Lesguillon. Elle entra plus tard au théâtre du Marais, qu'elle quitta en 1673, et mourut à Paris, cul-de-sac Saint-Sauveur, le 2 janvier 1679, âgée d'environ 52 ans.

Nous n'avons pas trouvé non plus l'acte de baptême de sa sœur *Estiennette*, née en 1630, puisqu'elle mourut âgée de 83 ans, le 2 avril 1713. Comédienne du Marais, elle avait épousé Brécourt, était passée avec son mari à l'Hôtel de Bourgogne, où elle jouait les confidentes, et quitta le théâtre en 1680 avec la pension de 1000 liv. qui lui fut servie pendant 33 ans (1).

Sa sœur *Madelaine* naquit à Montargis le 25 janvier 1631 et ne fut baptisée que le 16 mai suivant; voici l'acte, que j'ai retrouvé :

Le seiziesme jour de may mil six cent trente-un fut baptisée *Magdelaine* DESURLIS, fille de maistre *Estienne* DE SURLIS, et de *Françoise* L'EGUILLON. Son parrain fut maistre Pierre Tambon, advocat; sa marraine damoiselle Jehanne Chelotte, femme de Henry de la Valée, escuyer, sieur de la

(1) Sa dernière quittance de pension est datée du jour même de sa mort, et signée d'elle ; mais on lit au bas : « *payé à Mlle Rochefort.* » (Archives de la Comédie-Française).

Grange S^t^ Marsoil, *et nasquit le vingt-cinquiesme Janvier audit an.* »

JANNE CHELOT. — P^re^ TAMBON.

Madelaine De Surlis, comédienne de campagne, épousa, avant 1654, Claude Jannequin, plus connu sous son nom de théâtre : *Rochefort*. Molière fut le parrain de l'un de leurs enfants, à Notre-Dame d'Auteuil, le 30 mars 1671. Eudore Soulié, qui a publié l'acte d'après M. Parent de Rosan, a défiguré le nom de M^lle^ Rochefort; il l'appelle Madelaine *Dessales*. Elle vivait encore en 1713.

La quatrième fille d'Estienne Desurlis et de Françoise Lesguillon, *Charlotte*, née à Montargis le 14 mai 1634, ne paraît pas avoir été comédienne, ce qui donne à penser qu'elle mourut en bas âge. Son acte de baptême est signé de « Charles Fontenay, lieutenant colonel et m^e^ de camp entretenu au régiment de Navarre, qui lui a donné le nom » et de damoiselle Rachel Moireau, sa marraine.

Nous eussions préféré trouver l'extrait baptistaire de son frère, *Jean* DE SURLIS, comédien de S. A. électorale et prince de Liège, qui épousa, le 21 avril 1661, à Paris, Madeleine Hazard, fille de feu Pierre Hazard, comédien du Roi en l'hôtel de Bourgogne, et de Jeanne Bresson. Jean de Surlis fit partie de la troupe du Marais, dans l'emploi des seconds rôles tragiques et des grands amoureux de comédie : il se retira vers 1672, en même temps que sa femme, M^lle^ de Surlis, qui jouait avec succès les seconds rôles dans la tragédie. Il vivait encore en 1695 : M. Faber

a trouvé à Bruxelles un passeport, du 17 octobre, mentionnant son nom et celui de son fils.

Voilà donc à peu près reconstituée la famille de la femme de Brécourt. Peut-être un nouvel examen des registres nous permettra-t-il de combler quelques lacunes; nous n'avons pas dit adieu à l'hospitalière mairie de Montargis, dont les archives nous ont mis sur la piste d'une autre famille bien intéressante pour nous, celle des Gassot, à laquelle appartint Du Croisy. Le créateur du rôle de Tartuffe a bien droit à une place d'honneur dans cette petite galerie des *Camarades de Molière*.

GEORGES MONVAL.

A PROPOS
D'UNE NOUVELLE ÉDITION DU *MISANTHROPE*

—

En parcourant les notes de la nouvelle édition du *Misanthrope*, publiée chez Paul Dupont, par M. Ch.-L. Livet, nous avons remarqué celle où l'érudit commentateur énumère toutes les faveurs dont le duc de Montausier fut l'objet de la part de Louis XIV, et cela pour bien faire voir que Molière n'avait pu songer exclusivement au mari de Julie d'Angennes en créant le personnage d'Alceste. Rien de mieux; mais M. Livet ajoute (p. 126) :

« Qu'on se figure une représentation du *Misanthrope* » devant le Roi; quel succès devait avoir Molière quand, » jouant le rôle d'Alceste, et jetant à la dérobée un » regard sur Sa Majesté, il voyait l'effet produit par ces » trois vers :

» On sait qu'auprès du Roy je fay quelque figure ;
» Il m'escoute, et dans tout il en use, ma foy,
» Le plus honnestement du monde avecque moy ! »

Nous avouons ne plus comprendre. Il y a là, évidemment, une erreur — mettons une équivoque — d'autant plus fâcheuse qu'il s'agit d'une édition dite scolaire, destinée à la jeunesse.

Littéralement, le passage reproduit donne à entendre

que les trois vers ci-dessus sont dits par Alceste; et chacun sait, M. Livet tout le premier, qu'ils font partie du rôle d'Oronte.

Que veut donc dire M. Livet? et comment supposer qu'en écoutant la déclaration vaniteuse d'Oronte, Molière-Alceste ait pu, par un coup d'œil furtif lancé au Roi, essayer de faire comprendre aux spectateurs que le crédit dont Oronte se vante de jouir auprès du Roi, s'appliquait en réalité à lui, Molière? Cela est inadmissible; et M. Livet fait tort à la fois au poète et au comédien.

Si Molière auteur avait voulu donner à entendre ce que M. Livet suppose, il aurait bien su mettre dans le rôle de son misanthrope les paroles en question ou d'autres analogues; mais il se serait bien gardé de le faire. Un pareil langage aurait singulièrement détonné en passant par les lèvres d'Alceste, car ce langage se serait trouvé en désaccord complet avec le caractère de l'homme aux rubans verts. D'un autre côté, Molière avait trop la science et la conscience du parfait comédien pour s'oublier en scène, et sortir de l'enveloppe de son personnage en redevenant, ne fût-ce qu'un instant, Molière auteur ou Molière homme privé. Nous croyons que, dans une prochaine édition, M. Livet fera bien de supprimer ou de modifier la partie de sa note reproduite plus haut; ce qui en restera sera excellent et mettra suffisamment en lumière cette vérité que Balzac a formulée ainsi : « ..... en littérature, on ne compose un type qu'en employant les singularités de plusieurs caractères similaires (1). »

(1) *Modeste Mignon.*

En ce qui concerne le mot *cabinet*, M. Livet admet seulement la signification restreinte de meuble ou de cabinet de travail. M. Livet s'est trop souvenu, nous semble-t-il, de l'article publié par le docteur Mathanasius dans le *Moliériste* de février 1883.

Dans cet article, le docteur Mathanasius constatait, on se le rappelle, que le mot dont il s'agit ne figurait dans aucun dictionnaire contemporain de Molière, avec le sens admis aujourd'hui.

D'accord; mais qu'est-ce que cela prouve ?

N'est-il pas arrivé à bon nombre de mots de courir le monde et d'être employés dans le langage usuel avec une signification étendue, longtemps avant que l'acception nouvelle fût indiquée par un lexique ?

Sans avoir égard à ce qu'ont pu dire ou taire les dictionnaires au XVII^e^ siècle, il faut surtout considérer ceci : Molière, voulant faire dire simplement à Alceste que le sonnet d'Oronte est bon tout au plus à serrer dans un meuble, n'eût certes pas écrit son admirable scène telle que nous la connaissons; il n'eût pas fait prendre à Alceste toutes les précautions imaginables avant d'indiquer nettement sa pensée; il ne nous eût pas montré son héros si discret, si adroit à faire emploi de détours et de sous-entendus pour se faire comprendre à demi mot. Et telle est l'habile disposition du dialogue, qu'il devient rigoureusement nécessaire, pour l'effet théâtral, d'entendre Alceste lancer une riposte formant contraste, une riposte quelque peu insolite, si l'on veut, mais qu'on ne saurait taxer de réponse grossière, vu les circonstances qui la préparent.

Même en accordant au mot cabinet le sens contesté, on peut soutenir que l'homme poli, l'homme aux bonnes manières, celui qui connait le mieux les usages du monde et les observe jusqu'aux dernières limites de la patience humaine, c'est Alceste. Il le prouve. L'homme inconvenant, importun, c'est Oronte. C'est lui qui vient à brûle-pourpoint se jeter au travers de la conversation de Philinte et d'Alceste et qui, de vive force, contraint ce dernier d'écouter ce qu'il n'est pas disposé à entendre. Alceste compose alors et fait ses conditions. Oronte les accepte :

« C'est ce que je demande ; et j'aurais lieu de plainte
» Si, m'exposant à vous pour me parler sans feinte,
» Vous alliez *me trahir et me déguiser rien.* »

Il s'expose d'autant plus qu'il s'impose.

Par sa déclaration, Oronte excuse d'avance Alceste. Il sera donc fort mal venu tout à l'heure quand il se montrera piqué des vérités qui lui seront dites ; et, par suite, c'est Oronte qu'on doit trouver ridicule de se fâcher, et non Alceste d'être sincère.

Tu l'as voulu, George Dandin !

Nous demanderons encore à M. Livet comment M. Loiseleur, dans ses *Points obscurs*, qui datent de 1877, a pu « critiquer l'interprétation de M. du Boulan » dont le livre n'a paru qu'en 1879 ?

Pour finir, signalons à M. Livet plusieurs erreurs matérielles qui se sont glissées dans le texte même de Molière :

Page 80, nous lisons :

ELIANTE.

« Une lettre peut bien tromper par l'apparence,
» Et n'est pas, quelquefois, si coupable qu'on pense. »

ALCESTE.

« Monsieur, etc. »

Si l'on remplace le nom d'ELIANTE par celui de PHILINTE, l'erreur aura disparu.

Page XIII :

Eh! ce n'est pas, madame, un bâton qu'il faut prendre...,

et

Je voudrois, *en* coûtât-il grand chose...
Hors qu'un commandement exprès du Roi *ne* vienne...

Page XV :

Non ; est-ce que ma cause est injuste ou *mauvaise ?*
Le *renom qu'à* la cour vous avez d'honnête homme....
S'il *n'*avoit observé qu'on ne l'applaudît pas... etc.

Une édition *classique* doit être irréprochable, au moins quant au texte (1).

CH. MARIE.

---

(1) Puisque le présent article nous ramène à l'édition de M. Livet, nous prierons notre collaborateur de vouloir bien nous dire comment on peut chanter la chanson d'Alceste sur la musique qu'il a fait graver à la page 227, musique qui n'a aucun rapport avec l'air consacré par la tradition.

G. M.

BIBLIOGRAPHIE

—

Panégyrique de l'Ecole des Femmes. — La « Librairie des Bibliophiles » vient de mettre en vente le volume XI[e] de sa *Nouvelle collection moliéresque :* c'est le *Panégyrique de l'Ecole des Femmes* ou *Conversation comique sur les œuvres de M[r] de Molière*, réimprimé par M. Jouaust sur l'édition Ch. de Sercy (Paris, 1664), avec une courte préface par le bibliophile Jacob (1).

Attribué tantôt à l'abbé Du Buisson, tantôt au sieur de Nonantes, le soi-disant *Panégyrique* a été jugé par M. V. Fournel (page 100 et non *160* du tome I des *Contemporains de Molière*) plutôt comme une satire que comme un éloge. Tel n'est pas l'avis de M. Paul Lacroix qui, à la suite de M. Taschereau, attribue le *Panégyrique* à Charles Robinet, « admirateur, ami et partisan déterminé de Molière. »

C'est peut-être pousser l'indulgence un peu loin ; car, au total, Lidamon critique assez vertement l'*Ecole des Femmes*, qu'il trouve « remplie de fadaises et d'impiété,

---

(1) 1 vol. petit in-12 de IX et 97 pp., tiré à 400 exemplaires, dont 340 numérotés. Prix : 5 fr. 50.

20 exemplaires ont été tirés sur Chine, et 20 sur Whatman.

languissante et dépourvue d'action ; ses vers n'ont ni cadence ni harmonie ; c'est une prose rampante, mal rimée en dix endroits » ; il baptise Molière du nom de « Zoïle », il l'accuse de plagiat, non seulement comme auteur, mais comme acteur, et le déclare « *le plus détestable comédien qu'on ait jamais vu*, n'ayant pas une troupe propre à jouer la belle comédie qu'il a détruite et ruinée par des *rapsodies.* »

Le beau *panégyrique*, en vérité ! et comment se laisser prendre à ce titre ironique ? Si la *Critique* de l' « Ecole des Femmes » a passé pour une *apologie*, le prétendu *Panégyrique* est bel et bien une *satire*, qui n'a pu — selon moi — partir que des coulisses de « l'unique et incomparable Troupe Royale », comme l'Hôtel de Bourgogne est appelé dans cet écrit. En dépit du Registre de la chambre syndicale des imprimeurs et libraires qui le donne à Ch. Robinet, je flaire plus volontiers quelque rival, ami de Boursault, un comédien de la rue Mauconseil donnant imprudemment de « l'incomparable » à Montfleury et de « la merveilleuse » à M^lle^ Des Œillets, et laissant percer son dépit de voir la foule et les recettes courir au Palais-Royal.

Quoi qu'il en soit, la défense de Chrysolite est faible après les critiques articulées de Lidamon : Molière n'a d'avocat que pour la forme : la cause est jugée d'avance. Ici le grand comique est joué sous le nom d'Elimore, plus tard il sera Elomire : les Boulenger de Chalussay n'ont jamais manqué aux Molière !

Cette pièce, ou pour mieux dire cette conversation (car le *Panégyrique*, sans action, sans lien, sans intrigue, ne fut pas joué et n'était guère jouable) est cependant très cu-

rieuse et méritait à tous égards de figurer dans la *Nouvelle collection*. (1)

L'édition originale est rarissime, et nous n'en connaissons d'autre réimpression que celle récemment donnée par M. Louis Moland dans le tome V de sa seconde édition des *Œuvres complètes de Molière*, parmi les pièces annexes de l'*Ecole des Femmes*, précédée d'un *Avis au lecteur* qui manque dans le petit volume de M. P. Lacroix.

— Sous presse : la *Satire des satires* et la *Critique désintéressée sur les satires du temps*, que le bibliophile Jacob annonce toutes deux sous le nom de Cotin.

Enfin on continue à lire, sur la couverture de chacun des volumes de cette collection, parmi les numéros déjà mis en vente : « 3. Récit de la farce des Précieuses, *tragi-comédie*, ATTRIBUÉE A MOLIÈRE ! Ne pourrait-on faire disparaître cette double faute dans les volumes en préparation ?

⁂

PLAYS FROM MOLIERE. — Nous avons annoncé la publication, dans la *Morleys Universal Library*, de cet important volume qui contient six comédies tirées de Molière par des auteurs anglais, preuve irréfutable de l'influence de Molière sur la comédie anglaise.

C'est d'abord *Sir Martin Mar-All* (Gâte-Tout) de John Dryden, qui donna cette version de l'*Etourdi* à Londres

(1) Signalons notamment l'anecdote du poète Gros-Jean, *sieur de la Lyre*, étrillé par le savetier de Porcheux, récit en vers d'un laquais bel esprit (faible souvenir de Mascarille), et l'étymologie du mot *loup* appliqué au masque des femmes.

au moment où Molière faisait représenter *Tartuffe* à Paris; puis *The Mistake* (le Dépit amoureux) de John Vanbrugh; the *Plain-Dealer* de William Wycherley qui, élevé en France et rentré en Angleterre à la restauration des Stuarts, aurait écrit dès 1666 ce *Misanthrope* anglais, représenté seulement en 1677 ; *the Mock Doctor*, un acte en prose, mêlé de chants, d'Henry Fielding, d'après le *Médecin malgré lui ; the Miser* (l'Avare), 5 actes en prose, également de l'auteur de *Tom Jones*; enfin *the Non-Juror* de Colley Cibber, où il est difficile de reconnaître *Tartuffe*.

Dans une introduction de 4 pages, M. Henry Morley, professeur de littérature anglaise au collège de l'Université, à Londres, résume la vie de Molière et celle des auteurs qui l'ont imité, pillé, défiguré, « adapté » de son vivant ou après sa mort. Nos lecteurs se rappellent d'ailleurs une série d'articles publiés par M. H. van Laun dans le *Moliériste* de 1880 et 1881, sous ce titre : *les Plagiaires de Molière en Angleterre* (1).

Ça et là. — En parcourant la chronique théâtrale du *Courrier d'Etat*, ce qui ne m'arrive pas souvent, je tombe sur cette phrase vraiment étonnante : « La famille » d'Armelles devrait s'appeler la famille Sganarelle. De » père en fils, on y est c..e que le Sganarelle de Molière » (en connaissez-vous d'autre ?) *était si joliment*. » Mais

(1) Annonçons également un article de M. A. Lang sur Molière pour l'*Encyclopèdia Britannica*, et son édition des *Précieuses Ridicules* pour la Clarendon Press.

Sganarelle ne l'était pas du tout, le titre même l'indique : *imaginaire* ! M. Stoullig a pourtant lu Molière ?

⁂

Notice sur Baron. — M. Talien, l'estimable acteur de l'Odéon et de la Gaîté, qui porte au plus haut degré le respect de son art et le culte des comédiens illustres, vient de réunir en une petite plaquette de 34 pages (1) ses intéressants articles à l'*Eclaireur du Berry* (2) sur *André Boiron*, le tragédien du Marais et de l'Hôtel de Bourgogne, le chef de la dynastie des Baron.

La famille Boiron est, comme on sait, originaire d'Issoudun ; M. Talien est berrichon : c'est donc en bon compatriote qu'il a entrepris de perpétuer dans le pays la mémoire de ce grand nom. Il a compulsé les archives de l'état civil, où il n'a trouvé qu'un *François Boiron*, de la paroisse de Saint-Cyr, qui figure comme parrain à un baptême de 1634.

Issoudun possède un boulevard Baron ; mais il ne suffit pas à l'enthousiasme de l'excellent Talien, qui réclame une plaque commémorative, oubliant peut-être un peu trop qu'*André* Boiron eut surtout le mérite de donner le jour au fameux Baron, à l'inverse de tant de pères dont le nom, dans le monde des lettres, des arts et du théâtre, constitue aujourd'hui l'unique valeur de messieurs leurs fils.

C'est donc à Paris qu'il conviendrait d'honorer la mai-

(1) 1 vol. in-18 carré. — Issoudun, typographie Motte, 1883.

(2) Des 22, 26, 29 et 31 juillet 1883.

son natale de *Michel* Baron, l'élève et l'enfant d'adoption de Molière, le grand tragédien, l'auteur de comédies applaudies, et nous engageons M. Talien à en adresser la proposition au Comité des inscriptions parisiennes.

Pour le moment, nous n'avons à nous occuper que de son « esquisse biographique », qui résume en fort bons termes ce qu'on peut savoir d'André Boiron, et donne, sous une forme plus lisible et surtout plus portative, quelques actes curieux, découverts et publiés par Jal.

Nous souhaitons que M. Talien fasse bientôt suivre cette intéressante monographie du père de celle du fils, en signalant spécialement à son attention les causes du départ de Baron, en 1691, qui méritent d'être élucidées.

⁂

Un des plus savants hellénistes de l'Europe actuelle, M. E. Miller, vient de consacrer dans le *Journal des Savants* (septembre 1883) un article à la traduction de plusieurs tragédies de Shakspeare par M. Démétrius Bikélas (Athènes, 1876-1882), dans lequel il rappelle la traduction publiée en 1871, à Trieste, par M. Skylizzis, de 3 des chefs-d'œuvre de Molière : le *Misanthrope*, le *Tartuffe*, et l'*Avare*, traduction signalée par M. Paul Lacroix dans sa *Bibliographie moliéresque* (p. 198, n° 939 de la 2e édition).

Pour compléter la liste des traductions grecques de Molière, M. Miller cite celle de l'*Amphitryon* en vers, par M. Jean Phrankia, publiée en 1877, et où l'on remarque de grandes qualités. (1)

(1) Cet article : *Shakespeare traduit en grec moderne*, a été reproduit par la *Revue politique et littéraire* du 20 octobre 1883.

Vient de paraître, chez l'éditeur Lemerre, le 2e volume de l'*Archéologie moliéresque* de notre collaborateur M. Auguste Vitu ; c'est une très savante étude sur *le Jeu de paume des Mestayers*, humble berceau de l'Illustre Théâtre. L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochaine livraison l'analyse de cette importante plaquette. (1)

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

OCTOBRE 1683

Samedy 2. — Agamemnon. — *Prétieuses.*	302 liv.	15 s.
Mardy 5. — *L'Escole des Maris.* — *George Dandin* .	405	»
Lundy 11. — *Fascheux.* — *Scapin*	341	5
Mardy 12. — Zelonide. — *Escarbagnas*	306	5
Mercredy 13. — *L'Avare*	334	»
Samedy 16. — *Pourceaugnac.* — *Sicilien*	212	10
Lundy 18. — *L'Estourdy*	171	15
Vendredy 29. — *Festin de Pierre.*	502	»
Dim. 31. — *Festin de Pierre*	292	15

OCTOBRE 1783

Mercredy 8. — *Amphitrion* (Préville, Fleury, Mlle Contat). — Partie de chasse d'Henry IV	2,723	6
Mardy 14. — A Fontainebleau : Alzire et *Amphitrion* (Na que le prologue a été supprimé, craignant que le spectacle, qui avait commencé trop tard, ne fût trop long. Mme Suin n'a pas joué son rôle de la Nuit). — A Paris : *Le Médecin malgré lui* (Dazincourt)	757	16
Vendredy 17. — *L'Avare* (Des Essarts). — Le Galant Coureur	504	»
Vendredy 24. — *Les Femmes savantes* (Des Essarts, Fleury, Mme Bellecour). — Les Plaideurs	540	»

G. M.

(1) 1 vol. de 73 pp., plans. Prix : 5 fr. papier de Hollande, tirage à 500. — 15 exemplaires sur chine.

BULLETIN THÉATRAL

Comédie-Française. — Vendredi 5 octobre, le *Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet, Villain, Truffier, Baillet, Leloir, Thomas; Mlle Fayolle). — Samedi 6, le *Médecin malgré lui* (MM. Got, Joliet, Roger, Leloir, Thomas, Falconnier; Mmes P. Granger, Frémaux, Mme Amel joue Martine pour la 1re fois). — Lundi 22, l'*Avare* (MM. Coquelin cadet, Prudhon, Boucher, Martel, Joliet, Roger, Villain, Truffier, Leloir, Masquillier; Mme P. Granger, Mlles Durand et Muller jouent pour la 1re fois Elise et Marianne), et *Amphitryon*, pour le 1er début de Mlle Rosa Bruck dans Alcmène (MM. Thiron, Mounet-Sully, La Roche, Joliet, Davrigny, de Féraudy; Mme J. Samary. Mme P. Granger joue pour la 1re fois Cléanthis, et M. Villain, Naucratès). — Vendredi 26, les *Femmes savantes* (MM. Coquelin, Barré, Coquelin cadet, Silvain, Roger, Villain, Lebargy, Masquillier; Mmes Madelaine Brohan, Jouassain, J. Samary, Fayolle, Durand) et *Amphitryon* (distribution du 22).

Odéon. — Lundi 1er octobre, 4e soirée populaire, et dimanche 7, 3e matinée populaire : l'*Avare* (débuts de MM. Barral et Matrat dans Harpagon et La Flèche) et le *Médecin malgré lui* (début de Mlle Rachel Boyer dans Jacqueline). — Lundi 8, 5e soirée populaire, et dimanche 14, 4e matinée populaire: l'*Ecole des Femmes* (débuts de MM. Barral dans Chrysalde, Matrat dans Alain et de Mlle Réal dans Agnès).

Opéra comique. — Dimanche 21, *l'Amour Médecin*, de M. Poise.

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 57 DÉCEMBRE 1883

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. Campardon, J. Claretie, F. Coppée, G. Depping, V. Fournel, J. Guillemot, F. Hillemacher, A. Houssaye, Paul Lacroix, H. de Lapommeraye, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, A. de Montaiglon, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, F.-P. Régnier, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, etc.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1883

SOMMAIRE DU NUMÉRO LVII

CINQUIÈME ANNÉE

LE BANQUET DU 15 JANVIER. — Saint-Germain.
LES BÉJART ET L'ABBÉ ARNAULD. Lettre inédite. — Beffara.
ALCESTE-MONTAUSIER. — A. Baluffe.
CORRESPONDANCE. — Ch.-L. Livet, Hillemacher et Révérend du Mesnil.
LA CHANSON D'ALCESTE, MUSIQUE GRAVÉE. — Lefman.
BIBLIOGRAPHIE : Le *Jeu de Paume des Mestayers*, le *Livre abominable*.— Du Monceau.
ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

LE BANQUET DU QUINZE JANVIER.

—

Notre quatrième Banquet-Molière aura lieu le mardi 15 janvier 1884, au Palais-Royal comme les années précédentes. Nous ne pouvons encore en fixer l'heure, désirant consulter sur ce point la majorité des convives, parmi lesquels nous espérons compter un certain nombre de comédiens.

L'un d'eux, le spirituel Saint-Germain, du Gymnase, nous a fait, l'an dernier, des reproches que nous ne voulons plus mériter cette année.

Voici la lettre qu'il nous adressait la veille de notre troisième banquet :

13 janvier 1883.

Mon cher Monval,

Je m'étais bien promis, moi qui ai fondé il y a cinq ou six ans, avec Eugène Moreau et Erhard, un Banquet-Molière (qui est devenu le *Dîner du Terme* parce que nous voulions nous voir plus d'une fois par an), je m'étais bien promis de vous écrire : « J'en suis ! Je regrette trop de » n'avoir pas fait acte de présence aux deux premiers : dorénavant » comptez toujours sur moi. »

Mais j'ai relu votre convocation, et j'ai vu que le banquet a lieu à sept heures 1/2, c'est-à-dire à une heure où il est impossible à un artiste de s'y rendre.

Eh bien, mon cher ami, je proteste absolument : on n'a pas le droit, au nom de Molière, de fonder un dîner d'où les acteurs sont, par force majeure, exclus. Molière était auteur et comédien, chef de troupe, administrateur de camarades à lui qu'il aimait et qu'il associait à sa fortune : il nous appartient aussi.

D'abord, je trouve que jamais un auteur dramatique, un homme qui tient au théâtre d'une manière quelconque ne devrait patronner un dîner qui commence à 7 h. 1/2. Il faut laisser cela aux banquiers ou aux commerçants ; mais chez nous et les nôtres on doit dîner au plus tard à *six heures*, puisque les théâtres commencent à 8 h. au plus tard, et souvent à 7 h. 3/4 et 7 h. 1/2. Or, je proteste, et encore et encore, et puissiez-vous horriblement dîner !!

Dixi.

SAINT-GERMAIN.

Je vous souhaite mille bonnes choses, à part cela, et signe mon souhait de toute mon amitié.

S.-G.

On ne saurait mieux dire, et nous souscrivons de grand cœur à la juste réclamation de l'excellent comédien, en proposant de commander le dîner pour *cinq heures et demie*.

Notre livraison de janvier rappellera l'heure précise et le lieu de la réunion.

La cotisation reste fixée à dix francs.

G. M.

LES BÉJART ET L'ABBE ARNAULD

Un de nos plus dévoués correspondants de province, M. Ulric Richard Desaix, veut bien nous communiquer une lettre inédite de Beffara, dont nous sommes heureux d'offrir la primeur aux lecteurs du *Moliériste :*

A Monsieur

Monsieur AIMÉ MARTIN, *homme de lettres,*

Rue des Petits-Augustins, n° 15, f^bg St-Germain.

8 mai 1830.

Monsieur,

La promptitude que vous avez mise à m'honorer de votre réponse du 5 du courant, ne vous a pas permis de vous rappeller ni de revoir les notes que vous avez ajoutées à la *Vie de Molière*, par Grimarest, 1824, 8°, aux pages XXXIV, XXXV, LVIII, LXXXI.

Vous paroitriez soupçonner qu'Armande Béjart n'étoit ni la sœur ni la fille de Madelaine, mais sa nièce, etc.

Je vais vous rappeler les termes de votre lettre et j'y joindrai quelques observations qui prouvent qu'Armande n'étoit point la nièce de Madelaine :

« *L'inutilité de vos recherches*..... » (elles n'ont été faites que sur environ la moitié des registres des paroisses de Paris, Armande peut être née sur une autre ou en province) «..... *m'a toujours fait soupçonner, malgré l'acte de mariage de Molière, qu'Armande n'étoit ni la sœur ni la fille de Madelaine, mais sa nièce* ».

Vous avez dit dans vos notes et dans les articles de Madelaine et Armande (pp. CLXXXVIII, CLXXXIX) qu'Armande étoit sœur de Madelaine et des Béjart. Une nièce de Madelaine ne pourroit être que une fille de Jacq. Béjart, baptisé en 1622 et qui auroit pu être marié vers 1640 ou 1642.

« *Ne pensez-vous pas qu'elle pourroit être la fille naturelle du baron de Modène qui vécut longtems avec une sœur de Madelaine...* »

Une sœur de Madelaine ne pourroit être qu'Elisabeth, baptisée le 1er octobre 1620 et qui auroit pu, à 17 ans, contracter des liaisons avec Modène, mais ces liaisons existèrent bien plus réellement avec Madelaine, la preuve s'en trouve dans l'acte de baptême de Françoise.

A la vérité vous n'avez point inséré cet acte dans vos notes, quoiqu'il se trouve dans ma *Dissertation*, page 13. Le voici :

Le dimanche 11 juillet 1638 bapteme de Françoise, née du samedi 3, fille de messire Esprit de Raymond,

CHEVALIER, SEIGNEUR DE MODÈNE, ET DE DAMOISELLE MADELAINE BEJARD, SA MERE, DEMT RUE ST HONORÉ. PARAIN, JEAN-BAPTE DE L'HERMITTE, SIEUR DE VAUSELLE, TENANT LIEU DE MESSIRE GASTON JN BAPTE DE RAYMOND, CHEVALIER, SEIGNEUR DE MODÈNE (1); LA MARAINE, DAMLLE MARIE HERVÉ, FEMME DE JOSEPH BEJARD, ÉCUYER.

« ..... *et qui finit par l'épouser, suivant Grimarest?* (p. XXXIV de vos notes). « *La Béjart, avant qu'elle connût Molière, avoit eu une petite fille de M. de Modène, avec qui j'ai su par des témoignages très assurés que la mère avoit contracté un mariage secret.* »

Cette petite fille est bien Françoise, baptisée le 11 juillet 1638.

« *Notez bien que M. de Modène n'épousa point Madelaine, mais une de ses sœurs.* »

Les témoignages « très assurés » sont faux : Modène n'épousa point Madelaine, ni une de ses sœurs.

Voyez : 1° *Dissertation sur la femme de Molière*, par M. le mis de Fortia, Paris, Lebègue, 8°, 1824, p. 11.

2° *Supplément aux diverses éditions des œuvres de Molière*, ou *Lettres sur la femme de Molière, etc.* Paris, Dupont et Roret, 1825, 8°, p. 27 et suiv.

« *C'est ce que savoient très bien les contemporains et ce que confirment les* Mémoires de l'abbé Arnaud, *tome 2, p. 103, publiés à Amsterdam, J. Neaulme, 1756, in-12.* »

On ne connoit aucun écrit des contemporains sur cette

---

(1) Fils d'Esprit de Raymond et frère de Françoise.

matière, excepté la requête de Montfleury, au Roi, dont parle Racine, dans une de ses lettres d'octobre 1663.

L'abbé Arnaud, écrivant 94 ans après le mariage de Molière, *et sur quels matériaux?*, a vraisemblablement été induit en erreur. Boudou a publié, en 1808 (Impr^ie^ de Valade, Léopold Collin libr^re^), en 3 vol. in-8°, les *Œuvres complètes* de l'abbé Arnaud, de l'Académie française et de celle des Inscriptions et belles-lettres.

On n'y trouve rien sur Molière et sa femme. Est-ce que Boudou n'auroit pas connu les *Mémoires* publiés en 1756, ou leur auteur seroit-il un autre Arnaud que le Arnaud, membre des deux Académies, tous deux abbés? Je ne le pense pas.

Il est donc bien constant que des liaisons de Modène et de Madelaine Béjart, et non d'une sœur, naquit une fille Françoise, baptisée le 11 juillet 1638;

Que l'acte du 20 février 1662 (*Dissertation sur Molière*, p. 7), constate que Jean Poquelin et Armande Gresinde Béjart, fille de feu *Joseph Béjard* et de *Marie Hervé*, furent mariés sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence, entre autres, de ladite Marie Hervé, mère, de Louis Béjard et Madelaine Béjard, frère et *sœur* de la mariée.

Il a donc existé deux demoiselles portant le nom de Béjart ou Bejard :

1° Françoise, fille de Madelaine;

2° Armande Gresinde (Claire-Elisabeth), fille de Joseph Bejard et de Marie Hervé.

M. le marquis de Fortia prétend que c'est la même,

que Françoise, lors du mariage, a été transformée en Armande-Gresinde, fille de Joseph Bejard.

Je prétends le contraire, d'après les actes authentiques, et je ne crois pas qu'on puisse trouver, dans les *Mémoires* de l'abbé Arnaud, des documens qui soient capables de donner une solution certaine sur cette controverse et par conséquent d'établir que ce fut Françoise transformée en Armande que Molière épousa.

La lecture des *Mémoires* de l'abbé Arnaud (1756) me fournira peut-être matière à d'autres observations. Je tâcherai de les trouver pendant votre absence.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,
Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

BEFFARA.

Rue Saint-Lazare, nº 12.

Beffera confond ici l'abbé François *Arnaud* (1721 + 1784) avec l'abbé Antoine *Arnauld* (+ en 1698), fils aîné de Robert Arnauld d'Andilly, dont les *Mémoires* (1634 à 1675) publiés en 1756, ont été réimprimés dans la *Nouvelle collection relative à l'Histoire de France* de Michaud et Poujoulat.

Voici, en effet, ce qu'on lit, à la page 523 du tome XXIII, sous l'année 1647 : « Le baron (depuis comte) de Modène, par une continua» tion des désordres de sa vie, *épousa en secondes noces la sœur de la* » *Béjart, fameuse comédienne.* »

L'abbé Arnauld a confondu Madeleine Béjart avec une autre *Madeleine, comédienne* aussi, Madeleine L'Hermite de Souliers, dite *Magdelon*, fille du sieur de Vauselle, avec laquelle Molière avait été parrain à Angers, en 1650, et qui épousa, le 26 octobre 1666, M. de Modène, veuf de Marguerite de La Baume depuis février 1649.

G. M.

ALCESTE-MONTAUSIER.

—

Est-ce le duc de Montausier qui a bien réellement servi d'original au type d'Alceste ?

— Oui et non !

Les avis sont et demeurent partagés, selon la connaissance qu'on a du caractère, de l'esprit, de l'éducation de cet austère intrigant chez qui l'instinct misanthropique donna le change sur les calculs de sa vertu. Il avait intérêt à cacher l'habit du courtisan sous le manteau du philosophe. L'intégrité de cet ambitieux ressemble beaucoup et souvent, quoiqu'il cache son jeu et son rôle, à la sagesse intéressée d'un habile homme. « S'il n'avait pas l'âme d'Alceste, dit » M. Cousin, il en avait la tournure et le langage; et Mo- » lière qui, en traversant la Cour, n'en voyait guère que » les masques, a pu très bien emprunter à Montausier son » tour et ses manières pour en parer son héros. »

Quoi qu'il en soit, et sans intention personnelle d'intervenir dans le débat, je crois utile ou tout au moins intéressant de verser au dossier de cette petite affaire de psychologie dramatique, certaine lettre fort curieuse de Montau-

sier, qui offrira désormais aux commentateurs du *Misanthrope* un piquant contraste entre les procédés d'Alceste et ceux de Montausier, dans leurs rapports particuliers avec les mauvais poètes. Cette lettre, découverte par M. l'abbé Fabre à la Bibliothèque nationale, a été récemment éditée dans son ouvrage sur la *Jeunesse de Fléchier*. On y est aux antipodes de la fameuse scène du sonnet!

Fléchier, que son ami le poète Antoine Halley, ami aussi de Huet et du P. de la Rue, avait chargé de faire hommage à Montausier du recueil de ses *Poésies*, appréhendait sans doute un peu pour l'auteur, sinon le sort d'Oronte, du moins l'effet d'un excès de franchise brutale. Fléchier s'en défiait comme s'il en savait le duc coutumier. Il crut honnête et prudent de le disposer à la bienveillance, à la douceur d'une aimable politesse de forme. Or voici la surprenante réponse du prétendu misanthrope intraitable et farouche :

Ce 17 mars 1675, à Saint-Germain.

» *Vous me faites tort, Monsieur, de m'exhorter à faire quelques civilités au bonhomme M. Halley, sur l'édition de ses poésies*, car je ne manque jamais à ces sortes d'honnêtetés, qui sont un devoir indispensable à ceux qui n'ont pas sucé la barbarie avec le lait; *et, ne pouvant rien faire de plus pour ce bonhomme, je lui écris, et* je le flatte contre ma conscience, *n'ayant, entre nous, rien trouvé que de foible et de languissant, et, pour le mieux, que de très médiocre, en tout ce que j'ai lu de çà et de là, en feuilletant ce gros volume. Mais* je crois qu'il y aurait plus de mal à être sincère, en cette occasion, qu'à ne l'être pas..... »

Nous sommes loin, n'est-ce pas, de la rudesse de mœurs d'Alceste? Si l'idée de trouver des « vers bons à mettre au cabinet » venait à Montausier, il est, vous le voyez, trop homme du monde pour le dire ou l'écrire.

Maintenant (vu la date) faut-il voir dans cette lettre, postérieure de près de neuf ans au *Misanthrope*, et où perce comme la malice d'une allusion, faut-il y voir le démenti donné, par un homme d'esprit qui s'est corrigé, à un défaut qu'on lui reprochait autrefois?

De toute façon, l'aveu est bon à noter.

Auguste BALUFFE.

CORRESPONDANCE

—

I.

Vichy, le 10 nov. 1883.

Mon cher Directeur,

A la fin d'un article dirigé contre mon édition du *Misanthrope* par M. Ch. Marie et publié dans le dernier numéro du *Moliériste*, je trouve un post-scriptum où vous me demandez « comment on peut chanter la chanson d'Alceste sur la musique que j'ai fait graver à la page 227, et qui n'a aucun rapport avec l'air consacré par la tradition. »

Je ne puis mieux vous faire comprendre comment on peut chanter cet air qu'en joignant à cette lettre la même musique, accompagnée des paroles de la chanson, le tout disposé par le savant directeur de la musique à la Comédie française, M. L. Léon, à qui cette adaptation n'a paru présenter aucune difficulté.

Cette musique, dites-vous, n'a aucun rapport avec l'air consacré par la tradition. Si vous aviez dit : « avec l'air chanté par Bressant », j'en conviendrais volontiers. Mais la tradition ? Où avez-vous vu que, depuis Molière jusqu'à Bressant, tous les Alcestes aient chanté la chanson ? Comment savez-vous que pas un d'eux n'a adopté le timbre dont j'ai donné la notation ? Vous avez, pour répondre à ces questions, des ressources que je n'ai pas, et que je vous serais bien reconnaissant de me communiquer.

Quant à l'air de Bressant, c'est précisément celui du timbre « *ma pinte et ma mie, ô gué* », indiqué au bas de la p. 227 de mon édition. M. Léon a bien voulu m'en donner l'assurance ; il a fait mieux : il a traduit pour moi en notation moderne la notation ancienne du *Recueil de Parodies* où je l'ai trouvé : je dis « pour moi » ; mais ce sera aussi pour les lecteurs du *Moliériste*, auxquels je vous prie de l'offrir, en attendant que je l'introduise dans une réimpression de mon édition du *Misanthrope*. Et précisément, si je n'ai pas adopté cet air pour mon édition, c'est que le timbre que j'ai préféré est celui qui m'était indiqué par la tradition écrite : « *La bonne aventure, ô gué,* » abandonné par Bressant pour des motifs que j'ignore.

Puisque la présente explication me ramène à l'article de M. Ch. Marie, voulez-vous me permettre de répondre aussi à quelques questions qu'il me fait l'honneur de m'adresser ?

J'ai dit que ce devait être un grand succès pour Molière de voir combien les trois vers où un fat se vante de son crédit auprès du Roi étaient plaisants aux yeux de Sa Majesté. Le sens de ma phrase a paru clair à quelques personnes à qui j'ai demandé leur avis depuis l'article de M.

Ch. Marie : aucune n'a cru que j'avais voulu représenter Molière comme un fat qui se plaisait à rappeler sottement au Roi le crédit dont il jouissait ; aucune n'a pensé que Molière avait besoin de s'oublier en scène et de sortir de l'enveloppe de son personnage pour voir, hors de la scène, l'impression produite par son langage ou par son jeu. Cependant, bien que ma pensée et les termes dans lesquels je l'exprime aient paru clairs à plusieurs, comme j'ai été obscur pour quelqu'un, je m'efforcerai de dissiper cette obscurité, sans rien changer d'ailleurs à l'idée, que je persiste encore à croire juste.

Ceci réglé, je reviens, avec M. Ch. Marie, au « cabinet » d'Alceste. M. Ch. Marie juge Alceste assez grossier pour envoyer le sonnet d'Oronte à la garde-robe ; je le crois assez poli pour qu'il engage le poète improvisé à mettre ses vers là où lui-même cache ceux « qu'il se garderait de montrer aux gens », c'est-à-dire dans son *cabinet* ou secrétaire.

M. Ch. Marie fait remarquer, avec raison, que certains mots courent longtemps par le monde avec une acception nouvelle, avant que cette acception soit admise par les dictionnaires ; par conséquent l'argument que je tire du silence des dictionnaires sur l'emploi du mot *cabinet* dans le sens de *latrines* ne prouverait rien. J'admets que ce silence ne soit pas décisif. Mais celui des écrivains du temps ? mais les exemples tirés de Maynard ne prouvent-ils rien, surtout s'ils viennent s'ajouter aux données fournies par les dictionnaires ?

Hier m'est tombé sous les yeux un ouvrage qui m'apporte un nouveau motif de m'en tenir à mon interpréta-

tion ; c'est la « *Nova nomenclatura quatuor linguarum* », par Nath. Duez. Duez, voulant faire le plaisant, traduit les mots « latrina, cloaca » à l'aide de tous les synonymes qu'il a pu trouver dans la langue française : « le privé, l'aisance, la chambre basse, la chambre dorée, la chambre des comptes, la chancellerie ou garde-robe ». — Le *cabinet* aurait été le bien-venu, à côté de la *chancellerie* ou de la *chambre des comptes :* il n'y figure pas. Ce silence, en pareil cas, n'est-il pas significatif ?

Je n'insiste pas : M. Ch. Marie a une opinion ; j'en ai une autre ; nous ne pouvons ni l'un ni l'autre être juges dans notre propre cause ; donc, laissons au public le soin d'apprécier nos raisons.

La critique de M. Ch. Marie sur ce point m'a bien moins ému que le reproche peu déguisé qu'il m'adresse d'avoir commis un plagiat. Je me suis trop souvenu, dit-il, d'un article publié par le Dr Mathanasius dans le *Moliériste*. Vous, mon cher Directeur, qui avez été mon intermédiaire auprès du docteur illustrissime, veuillez dire à M. Marie et aux lecteurs du *Moliériste* que j'ai demandé et obtenu la permission de copier l'article du docteur en l'abrégeant ; si je ne l'ai pas nommé, c'est que la modestie bien connue de Chrysostôme II, modestie traditionnelle dans la dynastie des Chrysostôme Mathanasius, n'a pas souffert que l'attention fût rappelée sur son nom pour si peu de chose.

M. Ch. Marie arrive à des points plus intéressants. Comme il n'est pas préoccupé du souci de savoir s'il y a quelque chose de bon dans mon édition, soit dans l'introduction, soit dans les notes, soit dans le lexique, et

qu'il n'en veut qu'aux fautes, son application a eu un excellent résultat : il en a trouvé, il me les a signalées ; je l'en remercie cordialement, et, si j'ai la bonne fortune de diriger une réimpression, je m'empresserai de lui faire remettre le premier exemplaire dont je pourrai disposer ; il y verra avec quelle docilité reconnaissante j'aurai tenu compte de ses précieuses indications.

Me sera-t-il permis, cependant, de protester contre une assertion erronée de M. Ch. Marie ? Il signale quatre fautes matérielles « dans le texte même de Molière », et appuie sur ce reproche en disant, à la fin de son article, « une édition classique doit être irréprochable, au moins quant au texte ». — Or, *le texte* du *Misanthrope* occupe les pp. 1-114 de mon édition : les fautes indiquées ne s'y trouvent pas ; elles existent cependant, je l'avoue, mais c'est aux pp. XIII et XV, c'est-à-dire dans des citations de mon introduction, citations que j'ai eu le tort de faire sans les vérifier, trompé par ma mémoire et entraîné par la marche de ma démonstration, qui n'avait rien à gagner ni à perdre, au point de vue où je me plaçais, à l'exactitude absolue des mots, pourvu qu'on y trouvât l'idée. A cette place, le mal existe ; mais c'est jouer sur les mots que de dire que « le texte » du *Misanthrope* a plusieurs fautes matérielles. Il en a sans doute ; mais *une seule* a été signalée, et elle est de celles, hélas !

Quas humana parum cavit natura.

Je m'aperçois que j'ai laissé sans réponse un dernier grief de M. Ch. Marie : j'ai attribué à M. Loiseleur une critique de l'interprétation de M. du Boulan ; jusque-là, je suis dans

le vrai : j'ai lu cette critique, qui est excellente, et elle est bien de M. Loiseleur. M. Ch. Marie aurait bien dû le dire; mais en niant qu'elle se trouve dans les *Points obscurs*, il semble en nier aussi l'existence : c'est aller trop loin ; elle a paru dans un article de journal.

Je vous demande pardon, mon cher Directeur, d'avoir ainsi étendu ma réponse. Mais en présence d'une attaque aussi dure que celle de M. Ch. Marie et de son parti-pris évident de ne rien trouver de bien dans un travail qui m'a pris tant de temps, m'a obligé à tant de recherches, m'a coûté tant de peine, je n'ai pu résister à la tentation de plaider les circonstances atténuantes et de risquer *pro domo meâ* un plaidoyer où quelques-uns peut-être trouveront en grande partie ma justification.

Agréez, mon cher Directeur, etc.

CH.-L. LIVET.

P. S. — Je vois un blanc au bas de mon épreuve. Me sera-t-il permis, pour le remplir, de revenir sur « l'homme vraiment nu » dont il a été parlé déjà dans *le Moliériste* de cette année, pp. 20 et 86 ? — Comment se fait-il que ni M. Cottinet, ni le Dr Chrysostôme II Mathanasius, ni aucun de nos collaborateurs ne se soit rappelé ces vers de *l'Ecole des Femmes* :

ARNOLPHE.

Que faites-vous donc là ?

AGNÈS.

Je me fais des cornettes.

Vos chemises de nuit et vos coëffes sont faites. — I, III. — Cf. II, V.

CH.-L. L.

LA CHANSON D'ALCESTE

La bonne avanture, ô gué. — Timbre noté à la page 227 de l'édition du *Misanthrope* donnée par M. Ch.-L. Livet, à la librairie Paul Dupont.

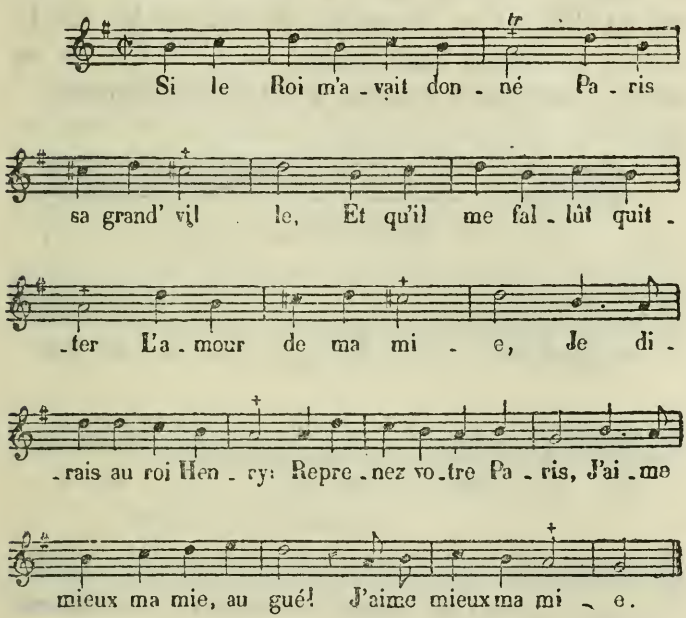

Comme l'indique l'avis qui précède cette notation, les vers 3 et 4 se chantent sur les mêmes notes que le vers 1 et 2.

La mise en notation moderne de la musique donnée dans les *Parodies du Théâtre italien,* est due à M. Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire.

LA CHANSON D'ALCESTE

—

Ma pinte et ma mie, ô gué. — Timbre indiqué à la page 227 de l'édition du *Misanthrope* donnée par M. Ch.-L. Livet à la librairie Paul Dupont. — N. B. Cet air est celui qu'avait adopté Bressant, à la Comédie française.
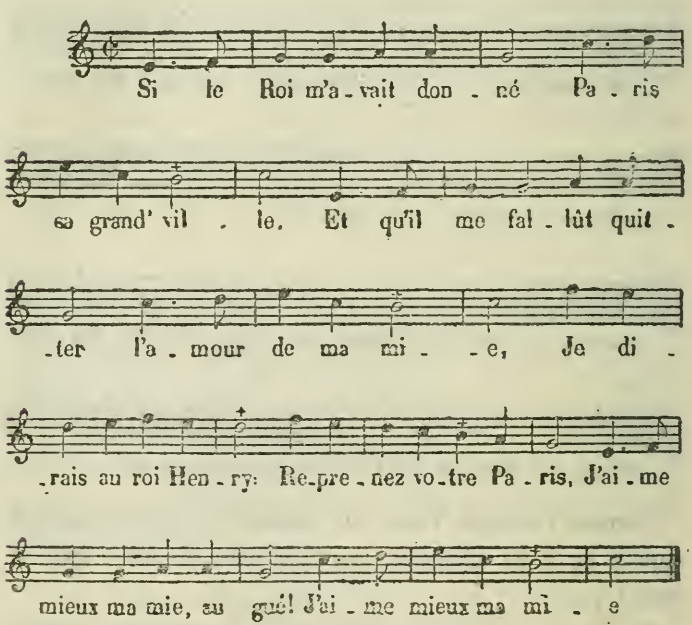
La mise en notation moderne de la musique donnée dans les *Parodies du Théâtre italien* est due à M. Laurent Léon, directeur de la musique à la Comédie française.

II.

Paris, 8 novembre 1883.

Monsieur le Directeur,

Dans la très intéressante notice que vous avez donnée ce mois-ci du comédien Brécourt, vous regrettez l'absence de l'acte de renonciation qu'il a signé dans les derniers jours de sa vie.

Voici cet acte, que je vous transmets tel que je le trouve dans mes papiers, en vous assurant de mes compliments empressés.

FRÉDÉRIC HILLEMACHER.

—

Château de Daron, le 8 novembre 1883.

Monsieur le Directeur,

Dans l'article si intéressant que vous avez publié sur *Brécourt et les De Surlis*, vous dites qu'il est regrettable que Jal, toujours si précis, ne nous ait pas conservé le texte de l'acte de renonciation de Brécourt à la comédie : je m'empresse de vous en envoyer la copie, l'ayant publié, d'après M. Herluison, à la page 90 de mon étude sur la *Famille de Molière*, Paris, Liseux, 1879.

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

E. RÉVÉREND DU MESNIL.

DÉCLARATION.

« *En présence de monsieur Claude Bottu de la Barondière* (1), » *prestre, docteur en théologie de la maison de Sorbonne, curé* » *de l'Eglise et Paroisse de S^t^-Sulpice à Paris, et des tesmoins* » *aprez nommez, Guillaume Marcoureau de Brécourt a reconnu* » *qu'ayant cy-devant fait la profeſſion de comedien, il y re-* » *nonce entièrement et promet d'un cœur véritable et sincere de* » *ne la plus exercer ny monter sur le theatre, quoy qu'il re-* » *vînt dans une pleine et entière santé.*

» *Fait à Paris, dans la maison d'habitation dud. Marcou-* » *reau de Brécourt, en présence de....., le 15^e^ jour du mois de* » *mars 1685.* »

SIGNATURES.

(Registres de Saint-Sulpice.)

—

Le même article sur *Brécourt et les De Surlis* nous a valu une communication de M. Maret-Leriche sur le poète Lesguillon, décédé il y a quelques années, qui peut-être descendait des Lesguillon de Montargis et qui a encore des parents de ce nom à Orléans. — Avis à notre collaborateur M. Loiseleur, l'éminent bibliothécaire de cette ville.

J'ai relevé aussi, sur les registres de Fontainebleau, une Elisabeth *Lesguillon*, de la paroisse Saint-Paul, à Paris, marraine en 1635.

G. M.

---

(1) Ce Claude Bottu de la *Barmondière* est cité dans l'histoire de Mazas, t. IV, p. 65. *Baroudière* est une erreur pour *Barmondière*, qui est le vrai nom du fief des Bottu. E. R. D. M.

BIBLIOGRAPHIE

—

Le jeu de paume des mestayers. — Sur la foi de M. Bonnardot, on avait cru longtemps que cette première salle de l'Illustre-Théâtre était située sur l'emplacement actuel de la cour de l'Institut. Edouard Fournier, le confondant avec le Jeu de Paume de la Bouteille, l'avait placé sur le passage du Pont-Neuf. Mais, dans une note destinée à sa *Topographie de Paris*, feu Berty en avait déterminé l'emplacement « à l'angle de la rue de Seine et de la rue Mazarine ». L'indication a paru quelque peu vague à M. Auguste Vitu, qui aime la précision et ne travaille que le mètre ou la toise à la main : notre collaborateur a donc recherché à quels numéros actuels de cet angle correspondait le Jeu de Paume des Mestayers, et, dans une très savante notice, il vient de fixer de la manière la plus définitive l'emplacement exact, représenté aujourd'hui par les n^{os} 10, 12 et 14 de la rue Mazarine (en 1643 chemin des fossés de Nesle) et 11 et 13 de la rue de Seine, ce dernier portant encore après deux siècles l'enseigne « *Au Jeu de Paume* » sur une boutique de mercerie-bonneterie.

M. Eudore Soulié avait le premier donné le nom dudit théâtre en publiant les actes des 12 septembre et 3 no-

vembre 1643. Grimarest, que M. Vitu n'aime pas, avait parlé, dès 1705, du « Jeu de Paume de la *Croix Blanche*, au faubourg Saint-Germain ». Mais il n'avait pas nommé le premier théâtre sur lequel la « troupe de quelques Bourgeois de Paris, dont Molière était, avait joué plusieurs fois pour se divertir ».

M. Vitu croit que c'est le Jeu de Paume des Métayers; mais il ne parle pas du *Tripot de la Perle*, au Marais, qui est certainement antérieur.

Le bail pour trois ans, du 12 septembre 1643, partiellement publié par Eudore Soulié, et que M. Vitu a eu la patience de copier intégralement, désignait vaguement la « Maison et Jeu de Paulme du Maytayer, sis *sur le fossé et proche la porte de Nesles*, avec les deux entrée et sortie d'icelluy l'une par ledit fossé et l'autre par la rue de Seine ». Muni de cette indication, M. Vitu n'a eu qu'à consulter les plans anciens et les titres de propriété pour arriver à la solution du problème. Mais il n'a pas pris garde aux demeures des contractants, situées rues de la Perle (où les Béjart avaient une maison), Culture Sainte-Catherine, Jean de Lespine, du Temple, de Poitou ou Charlot, établissant leur réunion au quartier du Marais depuis la constitution de l'*Illustre Théâtre*.

M. Vitu n'admet pas l'existence de la *Croix Blanche*. Faut-il croire que le Jeu de Paume de la rue Mazarine, qui ne figure dans les actes notariés que sous le nom de ses premiers propriétaires, les *Mestayers*, était plus vulgairement désigné, d'après quelque enseigne extérieure, sous le nom de *Jeu de Paume de la Croix Blanche*, comme les maisons voisines s'appelaient le *Lion d'Argent*, le *Lion*

Noir, la *Fleur de Lys*, l'*Image Saint-Nicolas*, le *Cercle d'Or*, l'*Image Saint-Julien*, la *Marguerite couronnée ?*

Faut-il admettre plutôt — et c'est là notre avis — que la *Croix Blanche* de la rue de Buci — jeu de paume ou jeu de boule, peu importe — servit quelque temps aux représentations de l'*Illustre Théâtre* après qu'il eût quitté le Jeu de Paume de la *Croix Noire*, à la fin de 1645 et au commencement de 1646 ?

L'*Elomire hypocondre*, qui a besoin d'être exact sur les faits pour donner crédit à ses calomnies, dit formellement que

« Du port Saint-Paul il passe *au faubourg Saint-Germain* »

d'où la troupe partit pour « prendre la campagne ».

C'est là que doit se placer le court séjour à la *Croix Blanche*, dont M. Vitu n'admet pas l'existence parce qu'il ne l'a pas rencontrée au cours de ses recherches. Mais Berty devait avoir quelques motifs sérieux de la fixer sur l'emplacement de l'ancien café de France, près de la rue Bourbon-le-Château.

Et, si nous ne sommes pas d'accord sur la date, est-ce que la troupe de Molière, de 1646 à 1658, n'a pu faire quelque halte à Paris ? Tout cela reste à l'état de problème, et trancher n'est pas résoudre.

En préparation, dans cette même collection d'*Archéologie moliéresque*, la *Maison des Pocquelin* et la *Maison de Regnard aux piliers des Halles*.

Le Livre abominable. — Oui, c'est vraiment un livre

« abominable », et, si vous l'avez lu jusqu'au bout, vous direz de l'honnête mystificateur qui l'a publié :

« Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme ! »

C'est à faire frémir la Nature... et M. Brunetière !

Depuis longtemps on annonçait, dans une « *Collection » Nationale des Chefs-d'œuvre inédits ou inconnus des grands » Ecrivains de France mis dans leur vray jour par Louis Mé- » nard* », LE PAMPHLET SECRET ET INÉDIT DE MOLIÈRE EN DIALOGUES ET EN VERS CONTRE COLBERT ET EN FAVEUR DU MÉCÈNE FOUCQUET.

Cela vient de paraître sous ce nouveau titre : LE LIVRE ABOMINABLE DE 1665 *qui courait en manuscrit parmi le monde sous le nom de Molière*, ou *5 Dialogues secrets des célèbres originaux du Tartuffe*, à 22 personnages.

1^er^ Dialogue de M. Colbert. Spécimen du 1^er^ Entretien : Entre-parleurs : M. Colbert, M. Berrier.

MONSIEUR BERRIER.

Enfin, vous le tenez ce perfide ennemy !...
Ne faites point icy le méchant à demy ;
Il faut vous eslever dessus son précipice ;
La fausseté, la fourbe et toute l'injustice,
Quand il faut s'aggrandir par une trahison,
Pour les ambitieux ont toujours eu raison.

Il n'y a pas moins de *six mille cinq cents vers* de cette trempe-là, et M. Louis-AUGUSTE Ménard regarde ce chef-d'œuvre comme la souche politique du *Tartuffe*, le trait d'union entre l'*Imposteur* et les *Provinciales*.

Nous espérions que le manuscrit serait entièrement de la main de Molière : il n'en est pas même question ; où est-il ? d'où vient-il ? qui l'a vu ? mystères !

Nous attendions avec une impatience bien légitime l'apparition de ce phénomène, qui n'a pas trouvé d'éditeur, et dont la maison F. Didot se défend presque d'avoir accepté le dépôt, dans une note préliminaire qui est un véritable soufflet donné à l'auteur.

Les deux volumes, petit in-8, imprimés en caractères elzéviriens par Protat, de Mâcon, tirés à petit nombre sur Hollande van Gelder, coûtent 20 francs. (1)

Avec un aplomb qui ne doute de rien, M. Ménard débute par un boniment inénarrable : c'est véritablement la tour de Babylone, un bavardage insupportable et prétentieux, une étourdissante confusion, un entassement de mots creux et sonores que l'auteur ne comprend pas lui-même : amphigouri et galimatias mélangés, il y a de tout là-dedans, même un éloge de Gambetta, sans oublier la tirade « patriotique » où un capitaine « *pointe* ses boulets ! » Remercions toutefois M. Ménard de nous avoir appris quelque chose de neuf : à savoir, qu'il y a deux classes de *moliéristes,* les « autorisés », et « les autres qui, par spéculation, forment presque une petite église de monomanes. » Nous ne connaissons pas ces derniers, mais nous en croyons sur parole M. Ménard, qui doit se connaître en spéculation : il est marchand d'asperges, et j'imagine que l'habitude du négoce l'a conduit à juger que « du Molière » était une denrée de débit plus facile que « du Charleval » ou « du Saint-Evremond ». — Son *Bossuet* lui était resté pour compte : son *La Fontaine* s'avarie piteusement dans les sous-sols de l'éditeur, en attendant qu'il serve d'enveloppe aux légumes déjà nommés.

(1) 2 sur Japon, 5 sur Chine, 5 sur Whatman.

Va donc pour du Molière, qui promet de trouver chalands ! Du Molière *inédit*, « quelque chose d'énorme et de sublime tout à la fois, une comédie politique de six mille vers et de vers poinçonnés Molière (?), aussi parfaits que ceux du *Tartuffe* anodin » et très supérieurs à l'*Ecole des Femmes*, qui ne suffirait pas à justifier les éloges de Boileau, s'adressant évidemment à quelque chose de « prodigieux, d'universel, de phénoménal. » Le nouveau Molière — qu'on se le dise — est « or fin aussi pur, diamant d'aussi belle eau » que l'ancien. C'est « la seule épave de l'autodafé jésuitique » admis sans contrôle par M. Ménard, qui définit le confessionnal « le plus puissant des téléphones » et Molière « le dynamiste foudroyant du jésuitisme royal. »

Si l'auteur nous disait loyalement : « le manuscrit que je publie est de telle date, de telle provenance, il porte tel titre, et voici les raisons qui m'induisent à croire que Molière en est l'auteur », on pourrait au moins discuter, prendre dix vers au hasard et lui prouver qu'il n'y a pas l'ombre d'un rapport entre cette versification raboteuse et somnifère, et le vers si franc, si vivant de Molière, qui n'est ici pas même pastiché. Mais le titre seul est un mensonge, et autorise à croire que le texte a subi plus d'une interpolation au profit de la thèse soutenue par le copiste. Nous n'avons pas, dans ces conditions, à parler d'un livre si mal présenté : bornons-nous à joindre ce faux Molière au faux Bossuet et au faux La Fontaine « mis au jour » par le même M. Ménard. Non pas que le poëme lui-même soit dénué de tout intérêt (il en offre, au contraire, au point de vue du procès de Foucquet et de l'his-

toire de Colbert) ; mais attribuer cette rhapsodie à l'auteur du *Tartuffe* est un méfait que réprouveront tous les moliéristes, les « autorisés » et les « autres » ; c'est un délit littéraire qui devrait faire mettre son auteur à l'index de toutes nos bibliothèques et archives publiques.

Et le préfacier nous confie que « son seul plaisir est de trouver et de faire voir la vérité » ! il faut avouer que la présente supercherie ne lui en procurera guères, pas même celui de voir exaucer le vœu qu'il forme en manière de conclusion :

« Molière s'est ici surpassé lui-même, dit-il ; la Maison de Molière se surpassera elle-même à faire revivre, devant la France nouvelle républicaine, un *chef-d'œuvre national* que jadis applaudissait en cachette l'ancienne France aristocratique. »

En attendant qu'on lise sur l'affiche deux fois séculaire de la Comédie-Française :

LE LIVRE ABOMINABLE
Comédie politique en 5 dialogues, en vers
par Jean-Baptiste Poquelin MOLIÈRE,

M. Ménard confie sa découverte « à la bonne foi et au bon sens de ses contemporains ».

Il aurait bien dû commencer par mettre un peu de l'une et de l'autre dans sa stupéfiante *Introduction*.

LE MOLIÈRE-LEMAN. — Le 5e fascicule de cette splendide édition comprend les deux farces attribuées à Molière: la *Jalousie du Barbouillé* et le *Médecin volant*, précédées

d'une substantielle introduction par M. A. de Montaiglon.

Les petites illustrations sont toujours d'une très habile et très spirituelle finesse ; et cette fois M. Leman, ne sachant à laquelle des deux œuvres donner la préférence, a remplacé la grande planche par un bien curieux portrait de Molière, inspiré de Nolin, mais très heureusement rajeuni, habillé avec art et se détachant sur une vue du vieux Paris, qui est le cadre naturel de Molière.

⁂

L'abondance des matières nous force à remettre au mois prochain l'analyse du tome VIII du *Molière des Grands Ecrivains*, qui vient de paraître et qui comprend : le *Bourgeois*, *Psyché*, les *Fourberies* et la *Comtesse d'Escarbagnas*.

Annonçons aussi *Molière et les Limousins*, de M. René Fage, et le tome III des *Deux Masques*, de Paul de Saint-Victor.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

NOVEMBRE 1683

Lundy 1er. — Relâche à cause de la Toussaint.
Vendredy 5. — *Bourgeois-Gentilhomme* . . . . . 307 l. 5 s.
Lundy 22. — *Trissotin*. — Crispin médecin. 430 5

NOVEMBRE 1783

Samedy 1er. — Relâche à cause de la Toussaint.
Mardy 4. — La Gouvernante. — *Médecin malgré lui* . . 490 18
Vendredy 9. — *Le Tartuffe*. — Le Marchand de Smyrne. 736 16
Lundy 10. — Mithridate. — *L'Ecole des Maris*. 845 8

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie-Française. — Mercredi 2 novembre, *Tartuffe* (MM. Febvre, Barré, Prud'hon, Boucher, Joliet, Martel, Villain ; Mmes Jouassain, Samary, Lloyd. Mlle Muller joue pour la 1re fois Marianne) et *Amphitryon* (MM. Thiron, Mounet-Sully, La Roche, de Féraudy, Joliet, Villain, Davrigny ; Mmes Samary, P. Granger, Bruck). — Lundi 5, le *Médecin malgré lui* (MM. Got, Barré, Joliet, Roger, Thomas, Falconnier ; Mmes Granger, Frémaux, Amel). — Dimanche 11, matinée : le *Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet, Villain, Truffier, Baillet, Leloir, Thomas ; Mlle Fayolle). — Mardi 27, le *Médecin malgré lui* (distribution du 5).

Odéon. — Jeudi 1er novembre, matinée populaire : *Tartuffe* et les *Fourberies de Scapin*. — Vendredi 9, samedi 10, dimanche 11, *Sganarelle*. — Lundi 26, *Tartuffe* et les *Fourberies de Scapin*.

Opéra comique. — Dimanche 18, l'*Amour médecin*.

Mairie du XVIIe arrondissement. — Dimanche 28 octobre, matinée littéraire pour les enfants des écoles communales : les *Précieuses ridicules* (scène de l'Impromptu) : M. Léon Ricquier, Mascarille ; Mme L. Ricquier, Cathos ; Mlle J. Vallia, Madelon).

Théatre Beaumarchais. — Dimanche 28 octobre, *Tartuffe* ou l'*Imposteur* sans coupures (M. Daiglemont joue Tartuffe).

Bouffes du Nord (direction Georges Thomas). — Jeudi 18 et dimanche 21 octobre, le *Dépit amoureux*, en deux actes, par les élèves du Conservatoire. — Jeudi 25 à Dimanche 28, le *Médecin malgré lui* et *Tartuffe* (Charpentier, Tartuffe; Thomas, Valère; Mlle Coblentz, Mme Pernelle).

Théatre-Rossini (à Passy). — Dimanche 23 septembre, matinée : *Tartuffe,* précédé d'une Conférence sur les Femmes, par Mlle Marie Defresnes, qui jouait Elmire. [Tartuffe, Garnier (C. F.); Orgon, Laugier; Damis, G. Thomas (C. F.); Valère, Gavoret; Loyal et l'exempt, Roch; Cléante, Prad (Od.); Dorine, Mlle Bara; Mme Pernelle, Coblentz (Th. F.); Marianne, Blot]. — Dimanche 30, matinée au bénéfice d'une Société de gymnastique, organisée par M. P. Milliet : le *Misanthrope* en costumes de ville, précédé d'une causerie par Mlle Jenny Thénard, de la Comédie-Française, qui jouait Arsinoé. [Célimène, Mlle Defresnes; Eliante, Mlle Bara; Alceste, M. Garnier (C.-F.); Philinte, Mayer (Vaud.); Oronte, Laugier; Acaste, G. Thomas (C.-F.); Clitandre, Gavoret; Dubois, Gauthier; le garde, Loiseau].

Théatre de Mantes. — Dimanche 30 septembre, le *Mariage forcé.*

Théatre de Vernon. — Mardi 2 octobre, le *Mariage forcé.*

Théatre français de Rouen. — Jeudi 4 octobre, *Tartuffe.*

Théatre de Constantine (Algérie). — Jeudi 18 octobre, le *Dépit amoureux.*

— Le défaut de place nous oblige à remettre au prochain numéro, une intéressante lettre de M. A. Friedmann sur « les Meininger » à Wien.

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 58 JANVIER 1884

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. Campardon, J. Claretie, F. Coppée, G. Depping, V. Fournel, J. Guillemot, F. Hillemacher, A. Houssaye, Paul Lacroix, H. de Lapommeraye, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, A. de Montaiglon, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, F.-P. Régnier, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, etc.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1884

SOMMAIRE DU NUMÉRO LVIII

CINQUIÈME ANNÉE

MOLIÈRE, Sonnet. — P. Marrot.
BANQUET-MOLIÈRE
ERRATUM.
NÉCROLOGIE: Maurice Cohen. — L.....
TARTUFFE JUGÉ PAR STENDHAL. — H. Beyle.
MOLIÈRE RAJEUNI PAR LE SIEUR BRUNOT. — E. Campardon.
CORRESPONDANCE. — Les Meiningen a Wien. — A. Friedmann.
PETIT SUPPLÉMENT AU DOSSIER DE LAGRANGE. — Ch. Nuitter.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

MOLIÈRE

SONNET.

Le rire de Molière, aigu comme une lame,
Fait s'écrier : « Combien cet homme a dû souffrir ! »
Comme son Misanthrope on veut fuir, — ou mourir, —
Tant l'âpre comédie est voisine du drame.

Pour expérimenter ce qu'il sait nous offrir
En des tableaux si vrais qu'on croirait qu'il diffame,
Molière a dû se faire une blessure à l'âme
En tombant d'un amour, et n'a pas pu guérir.

Son amertume rit ; mais chez lui le sourire
Mieux qu'un cri chez un autre indique le martyre.
Avec ce que la France a de sens le plus clair

Il peint l'homme ; il décrit les mœurs de notre espèce ;
Il nous prend vice à vice, arrache pièce à pièce,
Et, décollant le masque, il emporte la chair.

PAUL MARROT.

Extrait du *Paradis moderne*, par Paul Marrot (Lemerre, 1883, in-18). Prix : 3 francs.

BANQUET-MOLIÈRE

—

Mardi 15 janvier 1884, *à cinq heures et demie,* chez Band, café Corazza, 9, Galerie Montpensier, au Palais-Royal.

Nous prions instamment les retardataires de nous faire parvenir leur adhésion avant le Dimanche 13 Janvier.

G. M.

ERRATUM

—

Page 265, *note.* — Ce n'est pas à Angers (1650), mais à Montpellier (1654) que Molière fut parrain avec Madeleine L'Hermite de Souliers.

L'acte a été publié par notre collaborateur, M. Lacour de La Pijardière, dans le *Moliériste* (tome I^er^, p. 45). Nous avons voulu le citer de mémoire, et nous l'avons confondu avec un autre acte, publié dans le même volume, page 21.

G. M.

NÉCROLOGIE

—

MAURICE COHEN

La bibliophilie et la littérature moliéresque viennent de faire une perte sensible en la personne de M. Maurice Cohen, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du service de la navigation du Lot, décédé à Cahors, le 3 novembre dernier, dans sa cinquante-huitième année, après une courte maladie.

Parmi les lettrés, M. Maurice Cohen n'était pas connu sous son nom, mais sous celui de *E. Marnicouche*, qui en était l'anagramme. Il employait encore le simple titre de « *Un bibliophile du quartier Martainville* », à Rouen, qu'il avait longtemps habité. Il a signé de ce pseudonyme ou de ce titre un grand nombre d'articles et de brochures, dont il ne se vantait jamais d'être l'auteur, car sa modestie lui faisait craindre jusqu'à l'ombre de la publicité ; il la fuyait comme un scandale. La liste de ses travaux serait longue, car sa curiosité toujours en éveil ne cessait de s'exercer sur les questions les plus diverses d'histoire littéraire et de bibliographie. Il nous suffira de rappeler ici

qu'entre les amis de Molière, c'était un des plus fervents. Nos lecteurs se rappellent que la signature *E. Marnicouche* revenait souvent dans *le Moliériste*, où elle trouvait toujours un accueil empressé. Récemment encore il y prenait une part active à la controverse engagée par notre cher doyen, M. Paul Lacroix, sur Cotin-Trissotin.

Les travaux de M. Cohen, malgré leur diversité, offrent tous les mêmes caractères et se distinguent par les mêmes qualités : la passion de l'exactitude et de la précision, une méthode rigoureuse, où se reconnaissaient les sévères habitudes d'esprit du mathématicien, le soin de réduire toute question aux éléments et aux proportions d'un problème d'algèbre, dont il se serait agi de dégager l'inconnue, le dédain, pour ne pas dire l'horreur, du développement. Tout ce qu'il faisait était court, net, précis ; nous lui reprocherions une sécheresse trop voulue, si la nature même des questions qu'il traitait n'avait fait un mérite de ce qui ailleurs eût été un défaut.

Possesseur d'une admirable bibliothèque, aussi riche en livres anciens qu'en publications contemporaines, il lui consacrait tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions d'ingénieur. La plupart de ses livres étaient accompagnés d'un dossier où se trouvaient réunis et discutés tous les renseignements capables d'en faciliter l'usage ou de les compléter, comptes-rendus, articles de critique bibliographique ou littéraire, tableaux comparatifs des prix de vente, recherches personnelles longtemps et patiemment poursuivies. Ces livres vont être dispersés ; les amateurs qui s'en rendront acquéreurs y trouveront bien des documents qui en augmenteront singulièrement la valeur.

Chose rare chez les bibliophiles, M. Cohen était l'obligeance même. Il n'a jamais refusé communication de ses livres aux travailleurs sérieux ; s'il les entourait de précautions minutieuses et s'il exigeait des autres le même soin, il se faisait un devoir et un plaisir d'être utile à ses confrères ; beaucoup lui ont ainsi de grandes obligations. Non seulement il les aidait de ses livres, mais encore de son temps et de sa peine ; il se plaisait à seconder leurs recherches en y travaillant avec eux et ne leur demandait, en échange, que le secret sur cette collaboration.

Il ne nous appartient pas de parler ici de l'homme et du fonctionnaire ; contentons-nous de dire qu'il était dans ses rapports avec tous, subordonnés ou supérieurs, d'une droiture et d'une franchise à toute épreuve, inflexible dans l'accomplissement de son devoir, sévère aux autres et à lui-même, mais imposant toujours, même lorsqu'il avait à résister ou à combattre, l'estime et le respect. La ville de Cahors (1) toute entière a suivi ses funérailles, et il n'y laisse pas un ennemi.

L.....

(1) Le *Réformateur du Lot*, du 8 novembre, a publié un éloge de M. Cohen.

UNE LETTRE DE STENDHAL

SUR *TARTUFFE*

Nous détachons des *Œuvres posthumes de Stendhal* la 82e des *Lettres à ses amis*, qui rend compte de la représentation du mercredi 4 décembre 1822, composée du *Tartuffe* et du *Jeu de l'Amour et du Hasard*, avec Mlle Mars dans les deux pièces (Elmire et Sylvia), Baptiste (Cléante et Mr Orgon), Armand (Valère et Dorante), Mlle Demerson (Dorine et Lisette); MM. Devigny (Orgon), Damas (Tartuffe), Menjaud (Damis), Faure (Loyal), Dumilâtre (l'exempt), Mmes Tousez (Pernelle), Bourgoin (Marianne); MM. Michelot (Mario), Monrose (Pasquin) et Lafitte (un laquais) :

A Monsieur ....., à Londres.

Paris, le 4 décembre 1822.

Non, certainement, monsieur, je n'ai point laissé là le cours de mes recherches sur le *rire ;* celles que j'ai recueillies sont déjà assez nombreuses pour pouvoir en former un essai philosophique sur ce sujet difficile ; bien que fort incomplet encore, je pourrai vous le communiquer à notre première entrevue. En attendant, vous aurez des

observations faites ce soir même sur cette sorte de convulsion, dont les causes sont si variées.

Je suis allé ce soir au *Tartuffe*, joué par Mlle Mars, pour éclaircir mes idées sur le *comique*. Je n'ai guère fait de progrès dans ces idées depuis dix ans. Quand je pense au *comique*, je ne fais guère qu'arriver sur d'anciennes traces.

Mon mobile est ceci : si je pouvais faire du *comique* une analyse aussi claire et aussi complète (modestie à part et suivant moi) que celle que j'ai faite de l'*amour*, travailler dans le genre comique ne serait plus qu'un badinage pour moi ; je donnerais des coups de pinceau hardis, comme je ferais si j'avais à peindre (exactement et non pour produire un certain effet) le cœur d'une femme qui aime, soit de l'amour de vanité, soit de l'amour passion.

On a fort peu ri ce soir au *Tartuffe ;* on a plusieurs fois souri et applaudi de plaisir, mais l'on n'a ri franchement qu'en deux endroits :

1° Quand Orgon, parlant à sa fille Marianne de son mariage avec Tartuffe (2e acte), découvre Dorine près de lui qui l'écoute.

2° Le second rire a, je crois, eu lieu dans la scène de brouille entre Valère et Marianne.

Un fait certain, c'est que la seconde pièce, les *Jeux de l'Amour et du Hasard*, a fait beaucoup plus de plaisir que le *Tartuffe*.

1° C'est un roman, et tous les jeunes cœurs à mes côtés sympathisaient au Dorante, c'est-à-dire voyaient une maîtresse dans Mlle Mars.

2° Cette pièce n'est pas sue par cœur comme le *Tartuffe*.

3° Sans que le sot parterre s'en rende compte, les barbarismes, les périphrases, les tours inexacts et qui disent trop ou trop peu, nécessités par les vers, l'ennuient; la prose de Marivaux lui convient bien mieux.

Procès-verbal exact des rires du parterre en 1822 : voilà un bon livre bien instructif à faire. Le pédantisme et la lecture des théories bouchent les yeux aux trois quarts des spectateurs.

4° Le *Tartuffe* vivra en 1922 ; que dira-t-on alors des *Jeux de l'Amour* de Marivaux ?

Tous les défauts de la langue du *Tartuffe* auront disparu sous le vernis antique, en 2500, dans sept siècles d'ici.

Il reste donc constaté pour moi, par mon expérience de ce soir, que l'on rit fort peu au *Tartuffe ;* on n'a ri que deux fois, et encore le rire a été bientôt absorbé par l'intérêt sérieux. Cependant beaucoup de scènes sont *doublées* à la Molière. Dorine est la doublure de la conversation d'Orgon, proposant Tartuffe à Marianne, et de la scène de brouille des deux amants.

Damis est la doublure de la scène de la déclaration d'amour faite par Tartuffe à Elmire.

Ces *doublures* donnant deux objets à notre attention : par exemple, l'*impression* faite sur l'âme de Dorine dans la scène de brouille, offrent un canal à l'attention du spectateur, qui serait ennuyé par le grand *courant* de la scène, par la querelle d'amour entre Marianne et son amant. Voilà ce que j'appellerai *scènes doublées* (comme on dirait un morceau de drap doublé de soie).

Mais, quoique le rire ne naisse que deux fois, Molière a ans cesse travaillé à donner un *vernis de ridicule* aux scènes

du *Tartuffe*. Sans cette admirable précaution, il donnait dans le plus abominable *odieux*, et tout plaisir cessait à l'instant. Sa pièce n'était plus qu'un misérable drame, nous attristant sur un des mauvais côtés de la nature humaine.

Il faut que j'analyse bien, que je décrive dans ses moindres détails, l'idée de *bégueulisme ;* c'est là la qualité dominante du public actuel. Ce soir, il murmurait sans cesse de l'esprit de Monrose (le faux Dorante) ; le sot public craignait de donner une mauvaise opinion de son propre *esprit*, en ne murmurant pas des galanteries du faux Dorante ; la plupart sont fort naturelles et bien plaisantes. Cela ressemble aux phrases pathétiques du vicomte d'Arlincourt ; c'est de l'esprit de laquais. Le faux Dorante s'évertue et doit se trouver fort aimable. Cela est agréable comme du vin délicieux.

Le public murmurait sans cesse : pure *affectation* ; chacun murmurait pour être entendu de son voisin.

H. BEYLE.

MOLIÈRE « RAJEUNI »

PAR LE SIEUR BRUNOT

—

Mon cher Confrère,

Je vous envoie l'annonce suivante, qui me paraît digne, à divers titres, de figurer dans votre recueil : elle est extraite du *Journal de Paris* du vendredi 17 thermidor an XI (5 août 1803), p. 2035 :

« Depuis longtems j'ai consacré mes veilles à un travail que j'ai cru utile à l'art dramatique. J'ai restauré les tableaux du père de la comédie en France (de *Molière*) par des changements que ceux de la langue et des mœurs ont rendu nécessaires. Lorsque les ouvrages immortels de *Molière au 19e siècle* seront remis sur la scène, j'ose espérer que le public ne sera plus blessé par une foule de mots que la langue française épurée ne peut pas permettre, ainsi que par des expressions que les mœurs condamnent actuellement, et j'ai fait tous mes efforts pour que les jeunes demoiselles, les adolescents et les personnes des deux sexes, ne trouvent dans l'*Ecole des femmes*, l'*Ecole des maris* et *Sganarelle* ou le *Portrait* que le véritable *Castigat ridendo mores* et *rien de plus*. Heureux si j'ai pu atteindre ce but ! Heureux si j'ai pu, en quelque sorte, donner une verdure nouvelle aux lauriers de *Molière* et le faire vivre plus longtems encore dans la postérité la plus reculée ! Heureux si les jeunes auteurs peuvent, en voyant *Molière* rajeuni, pren-

dre ses ouvrages remplis de génie pour leur code élémentaire de l'art dramatique et ne s'éloigner jamais des principes admirables posés par un des génies du siècle de Louis XIV, en reculant les bornes de l'art de la comédie que les *Plaute* et les *Térence* n'avaient pas atteintes.

Mon *Molière au 19e siècle* est composé des pièces ci-après, suivant l'ordre de leurs représentations : L'*Etourdi* ou les *Contre tems*, 1653 ; les *Précieuses ridicules*, 1659 ; *Sganarelle* ou le *Portrait*, 1660 ; l'*Ecole des maris*, 1661 ; les *Fâcheux*, 1661 ; l'*Ecole des femmes*, 1662 ; le *Mariage forcé*, 1664 ; le *Tartuffe*, 1664 ; l'*Amour médecin*, 1665 ; le *Misanthrope*, 1666 ; le *Médecin malgré lui*, 1666 ; le *Sicilien* ou l'*Amour peintre*, 166. ; l'*Avare*, 1667 ; *Amphitrion*, 1668 ; *George Dandin* ou le *Danger des mésalliances*, 1668 ; *Monsieur de Pourceaugnac*, 1669 ; le *Bourgeois gentilhomme*, 1670 ; les *Fourberies de Scapin*, 1671 ; les *Femmes savantes*, 1672 ; la *Comtesse d'Escarbagnas*, 1672 ; le *Malade imaginaire*, 1673.

F. Brunot, *membre de l'Athénée des arts, auteur de* Molière au 19e siècle.

Pour copie conforme :

Em. CAMPARDON.

Par décret du 26 novembre 1883, M. le Président de la République a approuvé l'arrêté pris à la suite de la délibération du conseil municipal de Châteauroux (Indre), en date du 9 du même mois, donnant le nom de *Molière* à une des rues de Châteauroux.

CORRESPONDANCE

—

Wien, 16 novembre 1883.

Monsieur le Directeur,

J'ai eu l'honneur de parler des « *Meininger* » à Vienne dans la 10e livraison du *Moliériste* (1er janvier 1880), à l'occasion d'une splendide représentation de cette troupe ducale, nous régalant d' « *Esther* » et des « *Femmes savantes.* » C'était au Ringtheater, que les flammes ont dévoré depuis, et à la place duquel s'élèvera bientôt une église expiatoire. Lundi et mardi, 12 et 13 novembre, on a redonné le fragment d'*Esther* de Grillparzer, poète dont la postérité, selon la prophétie d'un grand homme, s'est habituée à épeler le nom. Le rôle d'Esther a surtout fait valoir le talent d'une jeune actrice, Mlle Olga Lorenz, qui serait aussi vivement applaudie à la « Burg ». On a remarqué de même MM. Nesper, Richard et Teller. Après « Esther », le 13 : « *Le Malade imaginaire* » ; le 14 : « *Les Femmes savantes* ». Ces dernières avaient eu, le 20 no-

vembre 1879, un public élégant, brillant, une salle remplie jusqu'au faîte. Le Carltheater, champ de bataille et lieu des triomphes de votre inimitable Coquelin, est une triste preuve de la décadence de notre bonne ville de Vienne. Je le dis à cœur saignant : depuis le déluge commercial de 1873, depuis les dissidences politiques en Autriche, depuis les déclarations de haine entre les nations fraternelles d'un même Empire, la décadence est partout visible, palpable. Le Carltheater, fermé depuis deux ans, et seulement rouvert pour des artistes ambulants, n'a pas eu ce public choisi du Ringtheater d'antan, et j'en suis désolé — pour Molière ! Quoi qu'il en soit, l'auditoire et ceux qui interprétaient les immortels personnages d'Argan, le malade par la grâce de lui-même, de Béline, la captatrice d'héritages, des Diafoirus père et fils, de la bonne impertinente Toinette, nous ont prouvé que Molière est compris chez nous par les deux partis, acteurs et public ! Dès le commencement, la salle est partie d'un fou rire, qui n'a cessé qu'avec la dernière saillie, comme de juste, car n'a-t-on pas dit de Molière : *Ridendo castigat mores* ? Et son rire est contagieux. Les personnages cités ont été représentés par M. Rontanus Hassel, M^lle^ Minna Schmidt, MM. Pückert, Fuchs, Görner et Teller, M^lle^ Habelmann, d'une manière tout à fait satisfaisante. Le plus grand triomphe a été pour le petit Walter Godeck, qui a surpris l'auditoire par son aplomb, sa malice et son génie naissant dans le petit rôle de Louison ; on l'a rappelé trois fois. J'ajoute que, comme au Théâtre-Français, on a enlevé la pièce d'assaut, sans rideau entre les trois actes, et que les costumes et décorations n'ont pas démenti la réputa-

tion européenne de l'excellente troupe artistique du duc de Meiningen. Tout aussi résolument on s'est mis, le lendemain, à enlever avec verve et esprit la satyre des « *Femmes savantes* ». C'étaient encore M. *Hassel* (Chrysale), M^lles^ *Berg* (Philaminte), *Schanzer* (Armande), *Fischer* (Henriette), MM. *Teller* (Trissotin), *Pückert* (Vadius), *Arndt* (Clitandre), M^lle^ *Habelmann* (Martine), qui se sont partagé les lauriers de la soirée. Le principe des Meininger, de rendre à la nature ce qui est de la nature, et à l'art ce qui est de l'art, s'est manifesté ce soir-là comme jamais : ils ont joué de telle sorte qu'on pouvait se croire parmi des personnages du 17^e^ siècle, et dans les appartements du temps. Il serait injuste de ne pas mentionner l'âme de toute cette belle entreprise, le directeur, M. le Conseiller de Chronegk.

Croyez-moi, Monsieur le Directeur, votre tout dévoué.

D^r^ ALFRED FRIEDMANN.

Puisque nous avons la satisfaction de constater un nouvel hommage rendu par l'Autriche à notre littérature, n'oublions pas de mentionner que le Théâtre de la Cour, à Vienne, a donné, le 31 octobre, la première représentation d'une excellente traduction en vers de la farce de *Maître Pathelin*, due à M. le comte Albert de Wickenburg, et déjà publiée, avec une courte préface, dans le « *Neues Wiener Theater* » sous le n° 116, chez L. Rosner, au prix d'un florin.

G. M.

PETIT SUPPLÉMENT

AU

DOSSIER DE LA GRANGE.

—

A la date du 2 avril 1683, La Grange inscrit sur son *Registre :*

« Arrest de la Cour à la Grand Chambre, au » rapport de Mr Fraguier. J'ay gagné mon procez » contre Benoist et Provost, reste du procez con- » tre Lamang. » (1)

Et il dessine en marge son fameux losange qui, cette fois, ne marque ni deuil ni évènement malheureux.

« Quel est ce procès qui finit ? — se demande M. » Edouard Thierry (2) — Il n'a pas rapport aux affaires de » la Comédie-Française ; il est personnel à La Grange, qui » l'appelle *son* procès. Serait-ce la suite et le dénouement » heureux de sa revendication contre l'infidèle tuteur ? Sa » rentrée en possession des biens paternels ? Peut-être enfin

(1) Page 313.
(2) *Préface*, p. XXXI, en note.

» trouverait-on là quelque chose de définitivement cons-
» taté pour une histoire moins incertaine. Jusqu'ici, par
» malheur, *l'arrêt du 2 avril* a échappé aux investigations
» les mieux conduites. Deux érudits d'une compétence
» toute particulière, l'auteur des excellentes *Etudes sur le*
» *Châtelet et sur le Parlement de Paris*, — l'auteur de l'*His-*
» *toire du tribunal révolutionnaire et de Marie-Antoinette* (pro-
» cès du Collier), ont bien voulu faire de minutieuses
» recherches, l'un dans le recueil des Arrêts du Parlement
» (collection Penthièvre), l'autre dans le vaste dépôt des
» Archives nationales qui lui est si familier ; mais ces
» recherches sont demeurées sans résultat. Nous n'en de-
» vons pas moins de sincères remerciments à M. Charles
» Desmaze et à M. Emile Campardon pour leur parfaite
» obligeance. »

Quelques pages plus loin, l'éminent biographe de La Grange témoigne de nouveau ses regrets :

« Suivant Bordelon, ajoute M. Thierry (1), après la
» mort du tuteur, le frère de La Grange (2) quitta la Comé-
» die (3) et alla prendre le soin de son bien. »

» Après la mort du tuteur, le bien avait donc fait retour
» aux héritiers Varlet ? Cela est possible..... »

» D'un autre côté, M. de Léris répète, sur ouï-dire, que
» La Grange, à sa mort, laissa 100,000 écus de bien.
» Cent mille écus sont une grosse somme, et, quoi qu'on
» en rabatte, ce n'est pas au théâtre que La Grange aurait

---

(1) Page XXXIV, en note.
(2) Achille Varlet de *Verneuil*.
(3) En 1684.

» acquis une telle fortune. Il faudrait donc revenir au bien » paternel, accru peut-être de celui du tuteur.

» *C'est là que l'on regrette de ne pas connaître le procès Lamang* » *et ses péripéties.* »

Eh ! bien, cet arrêt tant cherché, à la découverre duquel M. Thierry attache l'importance que l'on vient de voir, notre cher collaborateur M. Ch. Nuitter, archiviste de l'Opéra, l'a trouvé, à sa date, non pas dans les registres, mais dans les collections de *minutes* des Archives nationales.

Ce n'est pas là, à la vérité, que le dénouement de l'affaire Lamang ; mais nous espérons retrouver et publier les sentences des 21 août 1668 et 10 avril 1677.

Voici le texte de l'Arrêt retrouvé par M. Nuitter :

Du 2 Avril 1683.

(Conseil).

La cour faisant droit sur le tout, en tant que touche l'appel interjetté par lesd. Collin, veufve Prévost et Lebon au dict nom, des sentences des vingt-un aoust 1668 et dix avril 1677, en ce qui concerne lesd. Benoist et consors, héritiers de la dame Duchesne, a mis et met les appellations et sentences desquelles a esté appelé au néant, émandant, descharge lad. Collin et succession dud. deffunct Prévost des condamnations y portées, leur faict main levée et à leurs créanciers de l'opposition formée par lesd. Benoist aux criées

des maisons scizes rue Neuve-Saint-Eustache dont il s'agit, et, sur l'appel desd. Benoist et consors, héritiers de lad. Duchesne, de ladite sentence du dix avril, a mis à l'égard du dict de La Grange l'appellation au néant, ordonne que ce dont est appel sortira son plain et entier effect et, en conséquence, ordonne que les deniers receus par le dit de La Grange luy demeureront définitivement, les caultions par luy données en exécution de lad. sentence du dix avril, deschargées, condamne lesd. Benoist en une amende de douze livres, tous despens compensés.

A la suite est écrit :

Nous, soussignés, consentons sous le bon plaisir de la Cour qu'il soit passé arrest entre nos procureurs conforme au dispositif ci-dessus, sur l'instance qui est au rapport de M. Fraguier, conseiller en la grand Chambre, promettant les avouer, à Paris, ce mars 1683.

Signé : CHARLES VARLET DE LA GRANGE.
CATHERINE COLLIN.

(Archives nationales. X^IB 2678).

BIBLIOGRAPHIE

—

Molière et les Limousins. — Sous ce titre, M. René Fage, avocat à Limoges, auteur de nombreuses monographies locales, vient de publier une agréable plaquette, tirée à cent exemplaires numérotés (1), dont le but est de démontrer l'inanité de la légende selon laquelle Molière aurait écrit *M. de Pourceaugnac* pour se venger des sifflets limosins.

C'est ainsi que M. Ducourtieux, dans *Limoges depuis cent ans*, a dit que « dans chaque trait de cette mascarade burlesque perce le ressentiment d'un *esprit quinteux et rancunier* ». Pour M. Laforest, auteur de *Limoges au XVII^e^ siècle*, « Pourceaugnac est une *œuvre de vengeance*. »

Tel n'est pas l'avis de M. Fage, qui admet cependant la tradition du passage de Molière à Limoges, où l'on montre encore la maison dans laquelle il aurait séjourné,

---

(1) Brochure gr. in-18 de 41 pp. Limoges, impr.-libr. veuve Ducourtieux, 1883, papier de Hollande, titre rouge et noir.

On le trouve à Paris, chez E. Lechevalier, libr., 39, quai des Grands-Augustins, au prix de 4 francs.

vers 1648 ou 1649, bourg du Pont Saint-Martil, au coin de la place Sainte-Félicité. D'ailleurs, le traiteur Petit-Jean, dans la cité, le cimetière des Arènes avec sa promenade qui est aujourd'hui le champ de foire (promenade d'Orsay) et l'église Saint-Etienne sont des détails locaux donnés avec précision par un voyageur qui les a vus. Limoges était de plus sur la route de Poitiers à Toulouse, par Angoulême, Brive, Cahors et Montauban, villes que Molière dut visiter aussi. Peut-être trouvera-t-on les diverses étapes de ses voyages quand on aura minutieusement dépouillé les vieux registres de paroisses, aujourd'hui conservés dans les mairies de ces villes. A Limoges, le travail a été fait par M. Antoine Thomas, ancien élève de l'école des Chartes, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, chargé de classer et inventorier les archives municipales de la patrie de Pourceaugnac. M. Thomas a relevé avec le plus grand soin les professions indiquées sur les registres de l'état civil, où il n'a rencontré le nom d'aucun comédien du 17e siècle.

Quel agréable appoint c'eût été à l'intéressante notice de M. Fage qu'un baptistaire du temps de la Fronde constatant que Molière a « tenu l'enfant de M. notre gouverneur » ou tout simplement du « traiteur qui fait si bonne chère », dans cette église Saint-Etienne où le gentilhomme limosin avait un neveu chanoine !

Nous ne saurions trop encourager M. Fage, érudit très informé, à poursuivre ses curieuses recherches dans les villes dont il s'est déjà occupé à d'autres points de vue, Tulle, Brive, etc. Le simple nom de Dufresne, d'un Béjart ou de Reveillon (il y a encore des Reveillon à Angou-

lême), mis au bas d'un acte religieux, peut être une précieuse lumière sur la route obscure où nous cherchons à tâtons la trace de notre jeune dieu.

A lire : dans l'*Instruction publique* des 15, 22 et 29 septembre, trois articles de M. Taschereau sur les *Précieuses ridicules*, les *Femmes savantes* et le *Bourgeois-gentilhomme*.

Dans le *Français* : du 9 octobre, *Une critique contemporaine de l'Ecole des femmes* ; du 3 décembre, *Le Livre Abominable*, par notre collaborateur L. Moland.

L'étude de M. Emile Perrin sur *Deux Portraits de Molière*, que nous avons résumée dans notre avant-dernière livraison, et dont presque toute la presse avait reproduit des fragments, a paru *in-extenso* dans le *Journal officiel*, le *XIX^e Siècle* et la *Revue politique et littéraire*.

— Signalons : un excellent article du *Journal de Liége*, (supplément au n° des 27 et 28 octobre 1883) : *La Question du Cabinet, dans Molière*, signé A. D. L'auteur (peut-être M. Auguste Desoer ?) adopte les conclusions si neuves de notre ingénieux collaborateur M. E. Cottinet ;

dans le *Progrès artistique*, trois articles sur les *Don Juan ;*

au *Gil-Blas* du 9 novembre, sous la rubrique : *Lettres chimériques*, une fantaisie de M. Théodore de Banville : *Molièrisme*, dédiée à M. A. Vitu, dont le poète loue comme il faut le livre sur la *Maison mortuaire de Molière* qui vient d'obtenir un prix Montyon de 2,000 francs.

Le Molière-Hachette. — Le tome VIII de la collection des *Grands Ecrivains*, qui vient de paraître, contient le *Bourgeois gentilhomme*, *Psyché*, les *Fourberies de Scapin* et la *Comtesse d'Escarbagnas*.

Ces quatre pièces sont suivies de très intéressants appendices :

le livre des intermèdes du *Bourgeois*, imprimé pour le Roi (1670) et distribué aux représentations de Chambord et de Saint-Germain, avec une note sur ces intermèdes, comprenant la notation de « *Je croyais Jeanneton* », l'air du *Maître à Danser* et la musique des *Faunes*, d'après la copie de Philidor ;

le livret de *Psyché*, imprimé en 1671 ;

des extraits du *Pédant joué*, de Cyrano Bergerac, présentant des analogies avec quelques scènes de *Scapin ;*

un extrait du livret du *Ballet des Ballets* donnant la distribution d'*Escabargnas* et de la *Pastorale*, et l'ordre de l'ensemble du ballet.

Les notices placées par M. Paul Mesnard en tête de chaque pièce sont absolument excellentes, je dirais définitives s'il ne restait, toujours et en tout, quelque chose à découvrir; nous signalerons particulièrement, à la page 22, le passage relatif à la cérémonie turque du *Bourgeois*, dans lequel M. Mesnard repousse toute idée de parodie irrévérente, tout rapprochement entre la réception du mamamouchi et la consécration d'un évêque.

Quelle lecture suppose un pareil travail ! tous les livres, français et étrangers, ont été dépouillés; toutes les sources, générales et particulières, épuisées; toutes les cita-

tions, contrôlées; tous les jugements antérieurs, pesés et discutés avec autant de conscience que de goût.

On ne saurait trop louer aussi les notes philologiques, historiques et littéraires, qui accompagnent l'excellent texte augmenté de toutes les variantes.

C'est vraiment là une belle et grande édition, digne de son titre et de la maison qui l'a entreprise : de tels travaux ne peuvent s'achever que lentement, et nous sommes heureux de penser qu'avec le prochain volume nous aurons le *Molière* complet. Nous attendrons alors plus patiemment le tome X, consacré à la *Vie de Molière*, le *Lexique*, et l'*Album* iconographique qui doit couronner cette admirable publication.

Le tome 3e et dernier (?) des *Deux Masques*, par Paul de Saint-Victor, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy (1). La 1re série : les *Antiques*, se compose des deux premiers volumes; Eschyle en occupe un à lui seul. Sophocle, Euripide, Aristophane et Calidâsa forment l'objet du second. La 2me série : les *Modernes*, comprend Shakspeare et le Théâtre français depuis les origines jusqu'à Beaumarchais. Deux chapitres (90 pages) sont consacrés à Molière, l'un relatif aux grandes comédies : l'*Etourdi*, l'*Ecole des femmes*, *Don Juan*, le *Misanthrope* et les *Femmes savantes*; l'autre, au *Mariage forcé*, à *Amphitryon*, à *M. de Pourceaugnac*, au *Bourgeois gentilhomme* et au *Malade imaginaire*. On voit que *Tartuffe* et l'*Avare* ont été oubliés.

(1) 1 vol. in-8° de 655 p. 1883. Prix : 7 fr. 50.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'une main pieuse a réuni sous ce titre les feuilletons épars du maître regretté, et, quoique ce ne soit pas là une œuvre inédite, nous parcourrons rapidement ces pages de belle prose, vraiment dignes de l'auteur d'*Hommes et Dieux*. Tout cela est bien spirituel, encore qu'un peu subtil : les jugements sont parfois contestables, mais servent de prétexte à de délicieuses variations ; quelques phrases témoignent d'une érudition un peu superficielle, comme : « Au moment où il com- » posa son *Don Juan,* Molière méditait *Tartuffe !* » — « On sait que les *Femmes savantes* ne réussirent pas » du vivant du poète. » — « *Amphitryon*, composé » sur l'ordre de Louis XIV, fut « la rançon de *Tar-* » *tuffe* » — « Molière mourut, on le sait, à la *troisième* » représentation du *Malade imaginaire*, » etc. Mais, en revanche, que de pages étincelantes de fantaisie et de verve, que de vues neuves et hardies, que de résumés rapides et vivants ! Le paragraphe sur les médecins est un morceau de premier ordre, soit; les 20 lignes consacrées au pauvre de *Don Juan* sont un chef-d'œuvre, d'accord. Le style, il n'y a que le style ; eh ! oui; je sais bien qu'on le dit; mais le moindre grain de bon sens ferait bien mieux notre affaire. Ce feu d'artifice éteint, que reste-t-il ? une critique paradoxale, souvent injuste pour Molière, qu'elle diminue au profit de Rabelais et des espagnols ou des anglo-saxons : « Il faut se garder envers le génie, dit l'auteur, des admirations fétichistes. » Pour rester fidèle à cette sage maxime, M. de Saint-Victor n'a rien admiré complètement de Molière. Pour lui, Chrysale « est aussi bête que Bélise est folle. » L'adorable Henriette —

la femme que je souhaite à chacun de nos lecteurs célibataires — est « une nature froide et correcte qu'aucune lueur de poésie n'illumine ! » Clitandre est « un esprit froid et poli, raisonnable et limité, » etc., etc. Je ne conseille pas aux comédiens de s'aider de pareilles définitions pour la composition de leurs personnages.

Au total, « des mots, des mots, des mots ! », comme dit Shakspeare, que M. de Saint-Victor aimait tant et comprenait mieux.

✳

Lire deux pages excellentes de M. Charles Bigot sur la *Psyché* de Molière dans la *Gazette des Beaux-arts* du 1er décembre 1883 (Les *Fresques de Raphaël à la Farnésine* : l'*Histoire de Psyché*).

✳

Le livre abominable. — Si nous revenons encore à M. Ménard *(Auguste)*, dont la publication ne mérite que le silence et l'oubli, c'est qu'il a trouvé presque un défenseur en M. Edmond About, qui lui consacre toute une colonne du *XIXe Siècle* du 9 décembre dernier. Comment un écrivain considérable, justement placé au premier rang, a-t-il pu se méprendre une seconde fois sur la nature des *découvertes* de M. Auguste Ménard ?

Ce travailleur funeste n'a donc pas seulement pour spécialité d'attribuer, à tort et à travers, les inédits qu'il rencontre aux écrivains les plus illustres du passé : il semble destiné à entraîner dans ses erreurs les noms les plus autorisés d'aujourd'hui.

Une première fois il a compromis la maison Didot, éditeur responsable de son *Bossuet*, et M. About lui-même; avec son *La Fontaine inédit*, il a compromis la *Nouvelle Revue*, qui avait, à la légère, inséré sous ce nom des fables galantes imprimées dans les œuvres de M^me^ de Villedieu. Cette fois, au milieu des huées qui accueillent son *Livre abominable*, il corrompt le jugement si sûr et si fin du rédacteur en chef du *XIX^e^ Siècle* qui, dans cette œuvre soporifique, reconnait la collaboration de Molière, de Corneille, de La Fontaine, de Pellisson et de Chapelain !

« Je ne crois pas, dit M. About, que Molière ait été » complètement étranger à la rédaction de ces dialogues; » mais Molière n'était pas homme à légitimer ses bâtards: » ce sont là jeux de prince, ou, pour mieux dire, de grand » roi. »

Voyons, sérieusement, qui trompe-t-on ici ? Est-ce de M. Ménard, est-ce de ses lecteurs que M. About veut se moquer ?

⁂

Dancourt et Destouches. — L'éditeur Laplace vient d'ajouter deux nouveaux volumes à sa petite collection dramatique : *Théâtre choisi de Dancourt*, *Théâtre choisi de Destouches*.

L'auteur du *Glorieux* est présenté au public par M. Edouard Thierry qui, dans une courte, mais substantielle notice, a résumé la vie et l'œuvre de Philippe Néricault, avec un tact, un goût, une mesure, un savoir et une précision que l'on chercherait en vain dans la notice, signée Sarcey, qui précède les comédies de Dancourt. Le lundiste

du *Temps* s'est visiblement acquitté de cette tâche comme d'une corvée: il a libéralement emprunté aux récentes publications de MM Ch. Barthélemy et Jules Lemaître; mais puisqu'il a pris soin — comme il ne manque pas de le faire remarquer — de relire Dancourt « d'un bout à l'autre », M. Sarcey aurait bien dû nous donner son opinion personnelle, en quelques-uns de ces aperçus neufs et relevés qui font hebdomadairement le régal des gros appétits.

Au lieu de nous servir ses éternels clichés sur le vaudeville, Labiche, Meilhac et « nos pères », l'éloquent conférencier des Capucines aurait pu mettre un peu d'ordre et de clarté dans la généalogie des La Thorillière, dont les armes (d'azur à une *hure de sanglier* de sable) devaient naturellement séduire M. de Suttières.

Ce n'était pas, ô homme savant, savantissime, per omnes modos et casus, le grand-père, mais bien le *père* de M^lle^ Dancourt « qui fut capitaine et eut 3 enfants, deux fils et une » fille, qui tous les trois suivirent la carrière du théâtre. »

Pierre Le Noir de La Thorillière quitta le métier des armes, avec l'agrément du Roi, pour entrer dans la troupe du Marais, d'où il passa dans celle de Molière.

M. Sarcey s'est embrouillé dans tout cela en homme qui ne connaît pas bien l'histoire du théâtre, « avec laquelle — de son propre aveu — se confond cependant la biographie de Dancourt. »

Tout ce qu'il donne est de troisième ou quatrième main, et n'a pas été contrôlé. C'est ainsi qu'il fait naître Dancourt à Fontainebleau et qu'il confond madame de Montespan avec madame de Maintenon.

Mais que voulez-vous ? On ne peut pas tout faire, être à tout et à tous, exalter l'Odéon et démolir la Compagnie des Eaux, inviter ses amis à faire *crr, crr* dans sa cave et fredonner un *traderidera* en méditant quelque lourd article au *XIX^e^ siècle,* moniteur officieux des maitres d'école libres-penseurs. Porel lui-même ne reconnaîtrait pas là « la main » de Sarcey. — Décidément, il baisse, le « prince de la critique ! » On s'en est aperçu du jour où J.-J. Weiss a pris la plume dans le *Journal des Débats.*

Vient de paraître : La Science du cœur humain ou la *Psychologie des sentiments et des passions d'après les Œuvres* de Molière, par le D^r^ Prosper Despine, résidant à Marseille, etc., lauréat de l'Institut. Paris, F. Savy, 77, boulevard S^t^-Germain, 1884, 1 vol. in-8 de 136 pp.

Signalons aussi *Molière et le duel*, tirage à part de la *Revue de Lyon*, in-8 de 16 pp., 1883.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

Décembre 1683

Mercredy 1er. — Nicomède. — *Ombre de Molière.* . . 341 l. 10 s.
Vendredy 3. — *Fascheux.* — *Scapin.* 377 5
Samedy 4. — *Tartuffe* 439 10
Lundy 6. — *Médecin malgré luy.* — Nicandres. . . . 450 »»
Mercredy 8. — Néant (la Notre-Dame).
Jeudy 9. — Ariane. — *Escarbagnas* 423 5
Samedy 11. — Rodogune. — *Prétieuses* 413 5
Lundy 13. — Venceslas. — *Mariage forcé* 288 5
Mardy 14. — *Malade imaginaire* 457 10
Jeudy 16. — *Malade imaginaire* 441 10
Samedy 18. — *Misantrope.* — *Fragmens de Molière.* . 699 »»
Lundy 20. — Menteur. — *Fragmens* 630 5
Mercredy 22. — *Amphitrion.* — *Fragmens* 623 10
Vendredy 24 et samedy 25. — Néant (Noel).
Lundy 27. — Relâche à cause du Jubilé : on a esté 14 jours sans jouer.

Décembre 1783

Mardy 2. — *Ecole des Femmes.* — Retour imprévu . . 536 8
Lundy 8. — Relâche (la Vierge).
Jeudy 11. — Relâche à cause de l'indisposition de Mme Préville. On devait donner la Surprise de l'Amour, l'Epreuve réciproque et les *Précieuses Ridicules.*
Mardy 16. — A Versailles : Le Muet. — *Les Précieuses Ridicules* . . . . . Service de la Cour.
Mercredy 24 et jeudy 25. — Relâche pour Noël.
Samedy 27. — La Mort de César. — *Amphitrion* . . . 4,483 17
Lundy 29. — Alzire. — *L'Ecole des Maris* 960 6
Mardy 30. — A Versailles : Amans généreux. — *Ecole des Maris* . . . . . Service de la Cour

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie-Française. — Samedi 1er décembre, le *Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet, Villain, Truffier, Le Bargy, Leloir, Thomas ; Mlle Fayolle). — Lundi 10, les *Précieuses ridicules* (MM. Coquelin, Coquelin cadet, Garraud, Boucher, Roger, Villain, Davrigny ; Mmes J. Samary, Martin, Kalb). — Dimanche 16, matinée : l'*Avare* (MM. Prud'hon, Boucher, Martel, Joliet, Roger, Villain, Truffier, Leloir, de Féraudy ; Mmes P. Granger, Durand, Muller). — Lundi 17, *Tartuffe* (MM. Maubant, Prud'hon, Silvain, Boucher, Joliet, Villain, Truffier ; Mmes Jouassain, J. Samary, Lloyd, Muller). — Samedi 22, le *Misanthrope*, pour le premier début de Mlle Marsy dans Célimène (MM. Delaunay, Prud'hon, Boucher, Baillet, Joliet, Falconnier, Masquillier ; Mmes Broisat et Amel. M. H. Samary joue pour la première fois Acaste). Mardi 25, Jeudi 27 et Samedi 29, le *Misanthrope*. — Samedi 29, le *Mariage forcé*. — Dimanche 30, matinée : le *Médecin malgré lui*.

Odéon. — Dimanche 9 décembre, 11e matinée populaire : l'*Etourdi* (MM. Amaury, Kéraval, Fréville, Barral, etc.) et le *Médecin malgré lui* (MM. Porel, Clerh ; Mlle R. Boyer). — Lundi 10, soirée populaire : le *Dépit amoureux*. — Lundi 24, Soirée populaire : l'*Etourdi* et le *Médecin malgré lui*.

Ecole de Déclamation. — M. Pagès de Noyez, titulaire de la chaire d'histoire et de littérature dramatique à l'École française populaire de musique et de déclamation, a ouvert son cours Samedi 22 Décembre, dans le local de l'Alliance des Sciences, des Lettres et des Arts, 104, rue de Richelieu, par une étude sur la Vie de Molière, sorte de préface parlée à l'examen critique de son Théâtre complet. Le cours aura lieu tous les Samedis, de quatre à cinq heures.

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 59 FÉVRIER 1884

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. Campardon, J. Claretie, F. Coppée, G. Depping, V. Fournel, J. Guillemot, F. Hillemacher, A. Houssaye, Paul Lacroix, H. de Lapommeraye, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, A. de Montaiglon, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, F.-P. Régnier, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, etc.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1884

SOMMAIRE DU NUMÉRO LIX

CINQUIÈME ANNÉE

LE NOM DE MOLIÈRE, Sonnet. — Lucien Paté.
LE BANQUET-MOLIÈRE. — Allocution de M. de Lapommeraye.
LE MOLIÉRISTE EN POLICE CORRECTIONNELLE. — La Rédaction.
MOLIÈRE ARTISTE. — Arsène Houssaye.
LESCLACHE ET MOLIÈRE. — Auguste Baluffe.
CORRESPONDANCE. — Anatole Loquin.
LA CHANSON DU ROY HENRY, musique gravée.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

LE NOM DE MOLIÈRE

SONNET

Lu par l'Auteur au Banquet du 15 Janvier 1884.

—

Il s'était dit : « Je suis de ceux qu'on désavoue,
» Puisque j'ai pour métier pris celui d'histrion.
» Donc, il faut qu'à moi seul appartienne mon nom,
» Un nom qu'impunément on siffle et l'on bafoue.

» Ainsi le tien, mon père, intact et sans affront,
» N'aura rien à garder des rougeurs de ma joue,
» Et, si l'Art me sourit à qui je me dévoue,
» Lui-même en lettres d'or l'inscrira sur mon front. »

Alors il prit un nom qui n'était à personne.
La Poésie au front lui posa sa couronne,
Et l'astre de Molière alluma son flambeau.

Deux siècles n'auront fait qu'accroître sa lumière,
Et, dans le vif éclat que jette un nom si beau,
Poquelin resplendit au travers de MOLIÈRE.

LUCIEN PATÉ.

LE BANQUET-MOLIÈRE

Mardi 15 janvier, à l'occasion du 262e anniversaire de la naissance de Molière, a eu lieu, à 6 heures précises, au café Corazza, notre banquet annuel, sous la présidence de M. Halanzier-Dufrénoy, président de l'Association des Artistes dramatiques.

Trente-six convives avaient répondu à notre appel :

MM. Halanzier, Arsène Houssaye, François Coppée, de Lapommeraye, Paul Mesnard, de Montaiglon, Jacques Leman, F. Hillemacher, Ritt, Depping, Jules Guillemot, D. Jouaust, Lalauze, Prud'hon, Garraud, Martel, Saint-Germain, Lucien Paté, Henri Jouin, Louis Noël, Gouget, Aderer, Larroumet, Jules Favre, Adolphe Brisson, E. Thoinan, Georges Monval, Bodinier, Grosselin, Th. Cart, vicomte René de Kerret, Charles Marie, Chagot, Mareuse, Marcellin-Estibal et Violet.

S'étaient excusés : MM. Paul Lacroix, indisposé; Ed. Thierry et Maubant, retenus au Conservatoire par les

examens trimestriels; Mounet-Sully, Coquelin cadet et Truffier, de service à la Comédie-Française; Talien, relevant à peine d'une grave maladie qui ne l'a pas empêché de faire donner le nom de Molière à l'une des rues de Châteauroux; Bertol-Graivil, qui faisait à cette heure même une conférence au *Journal Parlé* sur les à-propos du 15 Janvier depuis soixante ans ; Auguste Baluffe et Ch. Varat, fidèles à des deuils de famille; enfin, Jules Claye, l'excellent imprimeur du *Registre de La Grange*, qui avait envoyé les vers suivants :

M'asseoir à vos côtés au banquet de Molière,
Et parmi les fervents coudoyer des amis,
Echapper au dîner fait par ma cuisinière,
Pour me tenter, bon Dieu ! que d'attraits réunis !

Mais, hélas ! dans mon lit où m'a cloué la fièvre,
De ce lâche ennemi je subis le blocus.
Si d'aller à Molière il faut que je me sèvre,
C'est lui qui vient à moi.... par mon Diafoirus.

Au dessert, M. Monval, après avoir transmis les regrets des absents, a porté un toast à l'Association des Artistes dramatiques: « La présence de son Président et de quelques comédiens — hélas ! trop peu nombreux — rend au banquet son ancienne physionomie, le caractère qu'il n'aurait jamais dû perdre; depuis quatre ans, nous formions un dîner de Moliéristes : ce soir, le Banquet-Molière est ressuscité ! »

M. Halanzier a répondu par quelques mots aimables, et a donné la parole à M. de Lapommeraye qui, dans une brillante improvisation sténographiée par l'un des convives, s'est fait chaleureusement applaudir.

ALLOCUTION DE M. DE LAPOMMERAYE

Messieurs,

Je crois que j'aurais absolument mauvaise grâce à ne pas prendre la parole : on m'embarrasse beaucoup, car enfin je ne comptais pas parler, et ce qu'a dit Monval s'adressait surtout aux artistes dramatiques. Mais puisque M. Halanzier m'a provoqué, et que ni Saint-Germain, ni Prud'hon, ni Garraud, ni Martel ne veulent se lever, il faut bien que je m'exécute. En ma qualité de critique — et l'on sait que le critique est l'ami des artistes comme les artistes sont les amis du critique *(sourires)* — je puis dire à Monval qu'en effet nous étions, jusqu'à présent, un peu trop entre nous : nous sommes plus nombreux, il est vrai, mais nous ne le sommes pas encore assez, et il faudrait, l'année prochaine, que toute la famille artistique fût réunie autour de cette table. Oui, tous les artistes devraient venir à nous, et ce banquet qui, d'abord, ne comptait que quelques critiques et quelques admirateurs de Molière, il faut l'étendre en reprenant la grande tradition d'autrefois. Et c'est pourquoi je suis heureux de voir M. Halanzier parmi nous. *(Approbation unanime)*. Votre présence ici, M. le Président de l'Association des Artistes dramatiques, est, je puis le dire, une date : elle renoue cette grande tradition, c'est la main mise dans la main de ceux qui s'occupent d'une façon théorique de Molière, avec ceux qui s'en occupent d'une façon pratique. *(Applaudissements)*.

Nous essayons de répandre de plus en plus, partout, en France et dans tout l'univers, le culte de Molière : nous essayons de montrer Molière à ce peuple qui doit l'aimer, car enfin — je ne fais pas l'éloge de Molière : on ne le fait plus, on dit : Molière ! et cela suffit — mais il faut que chaque année, dans une salle plus grande ou dans celle-ci — en abattant les murs — l'on fasse une fête digne de lui : il faut que cet homme qui a été pour le peuple, pour la France, pour les auteurs, pour l'univers entier la représentation de ce qu'il y a de meilleur, de la raison, du cœur, de tout ce qui est le génie français, il faut, dis-je, que cet homme soit l'objet d'une véritable fête nationale. (*Applaudissements unanimes*).

C'est donc à cette fête nationale que je vous donne rendez-vous. (*Nouveaux applaudissements*).

M. Lucien Paté a lu ensuite un sonnet imprimé en tête de cette livraison, qui a obtenu le plus vif succès.

Après le café, M. le vicomte René de Kerret a communiqué à l'assemblée un curieux manuscrit qu'il a trouvé aux environs d'Avignon. C'est la copie d'une pastorale en vers attribuée à Molière, datée de 1667, et — détail très inattendu — dédiée à Madame la marquise de Sévigné. M. Monval a donné lecture de la meilleure scène de l'ouvrage, qui n'a pu réunir les suffrages des moliéristes présents.

Nous espérons, l'an prochain, dépasser le chiffre de cinquante, et nous comptons sur nos collaborateurs et lecteurs pour nous y aider de tout leur pouvoir.

G. M.

Le « Dîner de Molière » des *Parisiens de Paris* avait eu lieu le Jeudi précédent 10 Janvier, chez Vantier, 8, Avenue de Clichy. MM. Léon Duvauchel et Jules Christophe y ont dit des sonnets à Molière, que nous regrettons de ne pouvoir publier, faute de place.

LE MOLIÉRISTE

EN POLICE CORRECTIONNELLE.

—

Le Lundi 7 janvier, à *neuf heures du soir*, un clerc d'huissier déposait, chez le concierge de notre rédacteur en chef, l'assignation dont le texte suit :

L'an 1884.... à la requête de M. Louis-Auguste MÉNARD, homme de lettres, demeurant à Paris, etc.... pour lequel domicile est élu... etc.

J'ai..... soussigné, donné assignation à M. Georges MONVAL, archiviste de la Comédie-Française, etc... au nom et comme gérant de la Revue mensuelle intitulée : « *Le Moliériste* », en son domicile, etc., — à comparaître le Mardi quinze Janvier, présent mois, à l'audience et pardevant MM. les Président et Juges composant la neuvième Chambre du Tribunal de première instance de la Seine, jugeant correctionnellement, etc., — pour :

Attendu que M. du Monceau a publié, dans le nº de Décembre 1883 de la Revue mensuelle intitulée « *Le Moliériste* », dont M. Georges Monval est directeur, un article sous le titre de : « *Le Livre abominable* » commençant par ces mots : « Oui, c'est un livre abominable » et finissant par ceux-ci : « Il aurait bien fait de mettre un peu de l'une et de l'autre dans sa stupéfiante introduction » ;

Attendu que, dans cet article, l'auteur qualifie le requérant (page 282) de mystificateur, ... abominable homme; (page 284) l'accuse de « mensonges », d'avoir altéré des textes, et qualifie de faux Molière, faux Bossuet, faux La Fontaine, les livres mis au jour par le requérant, c'est-à-dire la publication de manuscrits découverts par M. Ménard et attribués par lui à Molière, à Bossuet et à La Fontaine ;

Attendu que, quant aux préfaces, introductions et dissertations dont M. Ménard a fait précéder ces publications, et qui ont pour objet de démontrer que les nouvelles œuvres appartiennent bien à Molière, Bossuet et La Fontaine, l'auteur de l'article (page 285) les qualifie de *méfait*, de *délit littéraire*, *supercherie*, *dénués de bonne foi* ;

Attendu que ces expressions constituent à la fois des injures et des imputations diffamatoires de nature à porter atteinte à la considération du requérant ; qu'il est donc en droit de demander la réparation du préjudice à lui causé en conformité de l'article 32 de la loi du 29 juillet 1881, lequel article est ainsi conçu : « La diffamation commise envers les particuliers par l'un des moyens énoncés en l'art. 23 et en l'art. 28 sera puni d'un emprisonnement de cinq jours à six mois et d'une amende de 25 à 2,000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement » ;

S'entendre, M. Monval comme auteur principal, et M. du Monceau comme complice, appliquer les peines qui seront requises par le ministère public ;

Voir recevoir le plaignant partie civile ;

Et s'entendre condamner solidairement à payer au plaignant un franc de dommages-intérêts ;

Voir ordonner l'insertion du jugement à intervenir dans le *Moliériste* et dans cinq journaux de Paris, au choix du plaignant et aux frais des inculpés ;

S'entendre condamner avec la même solidarité en tous les dépens ;

Voir fixer la durée de la contrainte par corps.

Sous toutes réserves.

A ce qu'il n'en ignore, etc.

Le mardi 15 janvier, jour anniversaire de la naissance de Molière, M. Monval s'est présenté à la neuvième chambre, heure de midi, à l'appel des causes. L'affaire n'était point placée : elle est remise à février.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce singulier procès, dont l'issue ne saurait être douteuse, l'auteur de l'article incriminé n'ayant pas outrepassé les droits de la critique littéraire.

LA RÉDACTION.

MOLIÈRE ARTISTE

Molière comprenait bien qu'il y a un mariage intime, fécond, indissoluble entre les Beaux-Arts et le Théâtre.

Dans sa Comédie comme sur la Scène, Molière peint des tableaux; tableaux vivants pour l'esprit, tableaux vivants pour les yeux. Seul de son temps parmi les poètes, seul après Rotrou qui parle si bien peinture dans *Saint-Genest,* Molière connaissait tous les mirages et tous les miracles de la palette. Corneille et Racine ne peignent que les caractères et les sentiments; La Fontaine est un adorable paysagiste; mais Molière a fréquenté l'atelier de Lebrun et de Mignard où il a pris des leçons pour les physionomies visibles, comme les autres en ont pris dans Homère, Eschyle, Sophocle, Virgile, pour les physionomies idéales. Avant que Boileau n'écrivît l'*Art poétique*, le grand Molière écrivait l'Art de peindre. Comme il n'est pas pédant, lui, il ne veut pas donner des leçons aux rapins; il va voir avec Mignard, ce peintre aujourd'hui trop décrié, la coupole du Val-de-Grâce; il prend la plume, il écrit quatre cents vers et il les donne tels sans les

retoucher. Il pourrait intituler ce poëme l'*Art de peindre*, il se contente de l'intituler *la Gloire du Val-de-Grâce :*

Cet éclatant morceau de savante peinture,
Dont elle a couronné ta noble architecture.
C'est le plus bel effet des grands soins qu'elle a pris,
Et ton marbre et ton or ne sont point de ce prix.

Toi qui, dans cette Coupe, à ton vaste génie
Comme un ample théâtre heureusement fournie,
Es venu déployer les précieux trésors
Que le Tibre t'a vu ramasser sur ses bords,
Dis-nous, fameux Mignard, par qui te sont versées
Les charmantes beautés de tes nobles pensées.....
La beauté des contours observés avec soin,
Point durement traités, amples, tirés de loin,
Inégaux, ondoyants, et tenant de la flamme,
Afin de conserver plus d'action et d'âme...
. . . . . .
Et tous au caractère amplement mariés.
Et c'est là qu'un grand peintre, avec pleine largesse,
D'une féconde idée étale la richesse,
Faisant briller partout de la diversité,
Et ne tombant jamais dans un air répété.
Mais un peintre commun trouve une peine extrême
A sortir dans ses airs de l'amour de soi-même ;
De redites sans nombre il fatigue les yeux...
Il nous enseigne aussi les belles draperies
De grands plis bien jetés suffisamment nourries,
Dont l'ornement aux yeux doit conserver le nu,
Mais qui, pour le marquer, soit un peu retenu.
. . . . . .

Il nous montre à quel air, dans quelles actions
Se distinguent à l'œil toutes les passions,
Les mouvements du cœur peints d'une adresse extrême
Par des gestes puisés dans la passion même.

Il passe au coloris, et voyez comme il est familier à la pratique de l'atelier et aux termes techniques :

L'union, les concerts et les tons des couleurs,
Contrastes, amitiés, ruptures et valeurs,
Qui font les grands effets, les fortes impostures,
L'achèvement de l'Art, et l'âme des figures,
Il nous dit clairement dans quel choix le plus beau
On peut prendre le jour et le champ du tableau,
Les distributions et d'ombre et de lumière
Sur chacun des objets et sur la masse entière,
Leur dégradation dans l'espace de l'air,
Par les tons différents de l'obscur et du clair,
Et quelle force il faut aux objets mis en place
Que l'approche distingue et le lointain efface,
Les gracieux repos que par des soins communs
Les bruns donnent aux clairs, comme les clairs aux bruns.

Un poète qui comprend si bien les lois de la peinture, devait comprendre les lois de la perspective au théâtre, qui est une peinture vivante. Molière a donc, à n'en pas douter, cherché la vérité du décor, de la mise en scène des costumes.

Comme Raphaël lui-même, il parle d'abord

De l'inspiration, cette faveur des Cieux
Qui du nom de divine est nommée en tous lieux,
Elle dont l'essor monte au-dessus du tonnerre
Et sans qui l'on demeure à ramper contre terre,
. . . . . .
Et dont la Poésie et sa sœur la Peinture
Parent l'instruction de leur docte imposture.

Molière décrit tout le génie de l'invention ; il veut que tout soit à sa place :

Il nous apprend à faire avec détachement
De groupes contrastés un noble agencement.

Il veut non-seulement la poésie, mais la musique dans la peinture. Il prêche le concert des nuances ; il enseigne la richesse de l'imagination ; il veut que dans un tableau rien ne soit « ni mendié, ni redit »; il soulève le peplum de l'Antiquité toujours jeune ; mais il jette l'oubli sur « le faux goût des ornements gothiques ».

Il nous montre à poser avec noblesse et grâce
La première figure à la plus belle place.

Car il faut qu'elle s'empare « d'abord des yeux du spectateur »

Pour jouer aux regards le plus beau personnage.

Tout en contenant l'imagination par la vérité, il permet à la peinture les licences de la fantaisie, si ces licences doivent enfanter des beautés.

Vous voyez que Molière est trop profondément artiste pour ne pas animer, colorer, harmoniser et accentuer le spectacle. Combien de fois il a dû aller au parterre voir

si ses camarades étaient bien en perspective, s'ils avaient le mouvement pittoresque, si le costume était dans l'esprit du caractère, si le cadre — c'est-à-dire le décor — était digne du tableau.

Le théâtre pour lui était comme la fresque :

> Mais la fresque est pressante, et veut sans complaisance
> Qu'un peintre s'accommode à son impatience,
> La traite à sa manière, et d'un travail soudain
> Saisisse le moment qu'elle donne à sa main.
> La sévère rigueur de ce moment qui passe
> Aux erreurs du pinceau ne fait aucune grâce.
> Avec elle il n'est point de retour à tenter,
> Et tout au premier coup se doit exécuter.
> Elle veut un esprit où se rencontre unie
> La pleine connaissance avec le grand génie,
> Secouru d'une main propre à le seconder,
> Et maîtresse de l'Art jusqu'à le gourmander,
> Une main prompte à suivre un beau feu qui la guide
> Et dont, comme un éclair, la justesse rapide
> Répande dans ses fonds, à grands traits non tâtés,
> De ses expressions les touchantes beautés.

Perrault, qui s'y entendait, a fort bien remarqué que Molière comprenait la scène en artiste autant qu'en comédien. En ce temps-là, le décor était moins rudimentaire qu'on ne le suppose aujourd'hui, témoin les apothéoses et les triomphes dans *Amphitryon* et dans *Psyché*. La tradition, qui est un peu pédante, a trouvé plus commode de jouer presque tout Molière dans un vague décor qui ne peint ni le lieu ni le temps. On serait bien plus près de l'esprit de Molière en faisant marcher ses personnages

dans les intérieurs très caractéristiques du XVII^e siècle, avec les ameublements, les étoffes et les costumes. Perrault constate que « Molière a entendu admirablement les habits des acteurs, en leur donnant leur véritable caractère ». Le grand comédien comprenait si bien la plastique qu'il ne distribuait jamais un rôle sans regarder la figure de l'acteur ; aussi, comme le dit encore Perrault, les camarades de Molière « semblaient moins des acteurs de comédie que les vraies personnes qu'ils représentaient. »

Molière était donc artiste, comme il était poète. Il avait tout aussi bien que les peintres le génie de l'invention, du dessin et du coloris ; il savait mettre ses bonshommes debout dans toutes les attitudes de la vérité, avec tous les jeux de la physionomie. Aussi ses portraits si variés de l'Humanité sont non-seulement des chefs-d'œuvre qui se détachent de la toile ou qui descendent du piédestal, mais ce sont des portraits parlants. Et comme ils parlent ! Et comme c'est le cri de l'humanité ! Et comme ils expriment les nobles passions ou grimacent les ridicules !

ARSÈNE HOUSSAYE.

LESCLACHE ET MOLIÈRE

L'infatigable et pénétrante curiosité des Moliéristes, qui s'exerce si activement et en tant de directions, n'a ni expliqué, ni même remarqué certain article énigmatique de l'Inventaire après décès de la maison de Molière, publié par M. Eudore Soulié. Cet article, sur lequel je me permets d'appeler l'attention, est ainsi conçu, (page 291, *Documents)* :

« *Dû... à la dame de Lesclache, quatre-vingt-une livres.* »

Si je ne pressentais là qu'un détail domestique étranger à la littérature, je passerais outre, — n'ayant nulle envie de vérifier les comptes de cuisine de Molière. Mais je crois qu'il ne s'agit pas ici d'une simple affaire de ménage ; et, ce qui me le fait croire, c'est le nom de la dame, qui n'est autre que la veuve d'un écrivain fort à la mode dans les premières années du règne de Louis XIV. Je soupçonne la critique historique des idées d'avoir intérêt là-dedans. Comment ? La question est sans doute plus facile à poser qu'à résoudre.

Posons-la d'abord, et posons-la dans les termes où la solution à intervenir se justifierait par son utilité réelle.

Louis de Lesclache, né dans le village de ce nom, près Clermont-Ferrand, en 1620, fut pendant vingt ans, à dater de 1649, une sorte d'instituteur public véritablement influent et faisant école, au double titre de professeur de philosophie et de grammairien. Soit dit tout de suite, pour obtenir en faveur de cet illustre oublié le crédit de deux mots de biographie, Lesclache peut compter au nombre de ses disciples, parmi cette génération d'esprits qui s'engoua quelque temps de ses doctrines, Lesclache peut compter la Bélise et l'Armande des *Femmes savantes*, mariées, comme on sait, à la philosophie.

En tant que professeur de grammaire, Lesclache avait tenté, ou plutôt repris, après Meigret, Des-Autelz, Peletier et La Ramée, une réforme plus ou moins rationnelle de l'orthographe française. Les théories de Lesclache (et de ses précurseurs) sont de celles qui n'aboutissent pas; et l'abbé de Saint-Pierre, de Wailly, le naturaliste Adanson, sans trop s'en douter, les ont reproduites, mais en vain. Comme dit Walkenaër à ce propos : « En fait de langage, l'habitude et l'usage prévalent sur tous les raisonnements. » Le Livre des *Véritables règles de l'orthographe francèze* (1668) par Louis de Lesclache n'est plus qu'un objet archéologique; mais en son temps, il eut son heure de succès et il vint ajouter à l'autorité comme à la réputation de son auteur. En ce temps-là Lesclache était quelqu'un!

Je n'invente pas, en vérité. Lisez ce passage de La Bruyère, au chapitre *De la Ville :*

« Narcisse se lève le matin pour se coucher le soir ; il a ses heures de toilette comme une femme; il va tous les jours fort régulièrement à la belle messe aux Feuillants et aux Minimes : il est homme de bon commerce et l'on compte sur lui au quartier *** pour un tiers ou pour un cinquième à l'hombre ou au reversi ; là il tient le fauteuil quatre heures de suite chez Aricie, où il risque chaque soir cinq pistoles d'or. Il lit exactement la *Gazette de Hollande* et le *Mercure galant* ; il a lu Bergerac, Desmarets, Lesclache, les *Historiettes* de Barbin, et quelques recueils de poésies. Il se promène avec des femmes à la Plaine ou au Cours, et il est d'une ponctualité religieuse sur les visites. Il fera demain ce qu'il fait aujourd'hui et qu'il fit hier : et il meurt ainsi après avoir vécu. »

Lesclache était donc une manière d'écrivain à l'usage des gens du monde, — un philosophe pour la bonne compagnie. Il avait débuté dans la carrière par un *Cours de Philosophie expliquée en tables* (1650) ; il mit le sceau à sa célébrité par les *Avantages que les Femmes peuvent recevoir de la philosophie et principalement de la morale* (1). Les doctrines contenues dans ce volume eurent les honneurs d'une grande et générale vogue ; qui plus est, on ne fit pas que les lire, on les discuta, on les réfuta. Sommaville et Mauconduit s'employèrent à cette besogne.

La vente de ses ouvrages avait procuré une manière de fortune à Lesclache ; mais il avait épousé une femme dépensière et légère, et les écus finirent par se lasser plutôt d'arriver que de partir. On raconte que, ruiné sans merci et par sa femme et par le discrédit où tombaient ses productions, Lesclache se retira à Grenoble, puis à Lyon, où

(1) 1667 ; « chez l'auteur, proche le Pont-Neuf, en la rue Neuve-de-Guénéguaud. »

il mourut de chagrin et de misère en 1671. Sa femme revint à Paris, si tant est qu'elle eût consenti à suivre son mari ; et c'est elle que nous retrouvons sur l'Inventaire de la maison de Molière. — Et ceci nous ramène à la question.

Quel rapport y a-t-il entre Lesclache ou sa veuve, et Molière ? Celui qui existe ou paraît exister entre certaines maximes philosophiques de Lesclache et celles de Bélise et d'Armande. Le premier chapitre du livre sur les *Avantages de la philosophie*, publié en 1667 (cinq ans avant les *Femmes savantes*) a pour titre : *La perfection de la femme par la philosophie*. Titre significatif ! Voici comment Lesclache entend cette perfection. Il la considère dans la femme comme le résultat d'un détachement pareil à celui que prône Armande, — un détachement

> Qui donne à la raison l'empire souverain,
> Soumettant à ses lois la partie animale.

Jugez-en par cette maxime : « La beauté, la santé et la force du corps peuvent nuire à ceux qui les possèdent et aux autres ; car la plupart des beautés sont criminelles, ou, si elles sont innocentes, elles font beaucoup de coupables. » Le rôle de la femme tourne à la quintessence morale, à l'abstraction métaphysique. En un mot, la femme n'est plus qu'un pur esprit desservi par des organes. — Tel est le point de contact et d'attache des idées de Bélise et d'Armande avec la philosophie enseignée avec succès par Lesclache. La filiation est sensible ; je me borne à l'indiquer.

Il y a des familles d'esprits. La confraternité, la parenté intellectuelle que je signale entre les deux personnages de la comédie de Molière et le type de perfection féminine rêvé par le livre de Lesclache, prouve, je le suppose, que les auteurs se sont connus, autrement dit, que le Comique, qui lisait jusqu'aux « plus vieux bouquins », n'a pas ignoré les écrits de l'étrange moraliste. Que la connaissance de l'œuvre ne soit pas allée jusqu'à celle de l'auteur, c'est possible. Je ne jurerais point cependant que Lesclache, qui avait débuté à Lyon avant de se faire une situation à Paris, n'eût rencontré là Molière, entre 1646 et 1649 ; car si rien n'atteste le passage de Molière dans cette ville entre ces deux dates, rien n'en démontre l'invraisemblance. Quoi qu'il en soit, à sa mort, Molière était en relations avec la veuve de Lesclache, en relations littéraires, sans doute ; et il se pourrait bien que, flairant d'utiles documents dans la succession d'un homme jadis à la mode dans la meilleure société, Molière eût acquis en effet tout ou partie de sa bibliothèque et de ses manuscrits. Molière en avait fait autant déjà à la mort de Guillot-Gorju. L'acquisition des papiers, livres et pièces rares de Lesclache est-elle inadmissible ? Je ne vois pas pourquoi. Au demeurant, si « les quatre-vingt-une livres » « dûes à la dame de Lesclache » ne représentent pas le montant, pour solde, d'une livraison partielle de cette bibliothèque, je renouvelle, sous réserve de n'être pas trop indiscret, ma question sous une autre forme, et je demande la cause de ce rapprochement de noms. Que vient faire la veuve de Lesclache chez Molière, si elle n'y vient pas comme autrefois la veuve de Guillot-Gorju ?

C'est vrai, les *Femmes savantes* sont postérieures de deux ans à la mort de Lesclache, et dix mois se sont écoulés entre la première représentation de cette pièce et le décès de Molière à son tour. Mais, j'ai eu soin d'appliquer les 81 livres à une livraison partielle, voire pour solde. Rien d'invraisemblable à cette hypothèse, j'imagine. Les livres et papiers du pauvre Lesclache n'étaient pas tous à Paris, puisqu'il était mort à Lyon. Les plus importants, ceux dont Molière pouvait avoir besoin pour les *Femmes savantes*, ayant été remis en temps opportun, le reste pressait moins. Cette conjecture me tente — à moins qu'on n'en préfère une autre. Faudrait-il croire à un secours charitable accordé généreusement par Molière à la veuve d'un auteur, par un sentiment de solidarité qui ferait honneur à l'homme de lettres? Dans ce cas, mettons que « les quatre-vingt-une livres » n'ont été ici qu'un prétexte pour indiquer entre Molière et Lesclache une assimilation d'idées — et portons à l'actif du grand homme un acte de bienfaisance de plus. On n'en est pas d'ailleurs à les compter !

Auguste BALUFFE.

CORRESPONDANCE

—

Bordeaux, le 23 décembre 1883.

Monsieur le Directeur,

Vous ne commettiez pas une bien grande hérésie en pensant que l'air de la chanson du *Misanthrope* était le timbre connu de tout le monde, puisque M. Weckerlin, bibliothécaire du Conservatoire, et une autorité en matière de timbres anciens, dans les *Chansons populaires des provinces de France* (Bourdilliat, 1860), page 200, donne ladite chanson, et la note précisément sur le timbre même que vous lui attribuiez. C'est là du moins, il faut en convenir, se tromper en bonne compagnie.

M. Livet, de son côté, a parfaitement raison de soutenir que le timbre *La bonne aventure au gué*, populaire au dix-septième siècle, n'était nullement celui de *Ma pinte et ma mie ô gué*, qui lui est postérieur et a fait aujourd'hui complètement oublier l'autre en usurpant sa place il y a environ cent cinquante ans.

Mais je demanderai maintenant par contre à votre honoré et très apprécié correspondant où il a trouvé que la

chanson du *Misanthrope* se chantait du temps de Molière sur l'air (ancien) *La bonne aventure au gué*.

Votre numéro de décembre 1883 contient les deux airs en question. — Permettez-moi de vous faire remarquer en passant que M. Paul Mesnard est tombé dans une erreur singulière lorsque, note 2 de la page 556 du tome V de son édition de Molière, il dit en toutes lettres : « L'air » noté dans la *Clef du Caveau*, sous le n° 302, tout à fait » comme il l'est sous le n° 5 de la *Musique des chansons de* » *Béranger*, EST, AVEC QUELQUES VARIANTES, LE MÊME que » celui qui a été noté dans la *Clef des chansonniers*, 1717 » (tome II, p. 240). » — Comme vous avez donné précisément l'un et l'autre de ces deux timbres dans votre dernier numéro, tous vos lecteurs peuvent facilement se convaincre qu'*il n'y a pas entre eux le moindre rapport*.

A ces deux airs, je vous demande la permission d'en ajouter un troisième qui a bien son petit mérite, tout étrange et tout *intonal* qu'il semble être et qu'il est en effet (il commence en *ré* mineur et finit en *sol* mineur), puisque c'est celui-là même sur lequel Molière avait appris et chantait d'ordinaire — sinon en scène, du moins en son particulier — la fameuse chanson du Roi Henry.
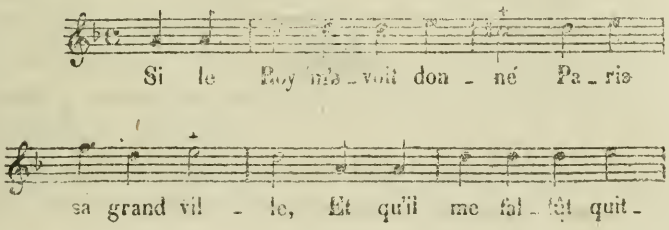
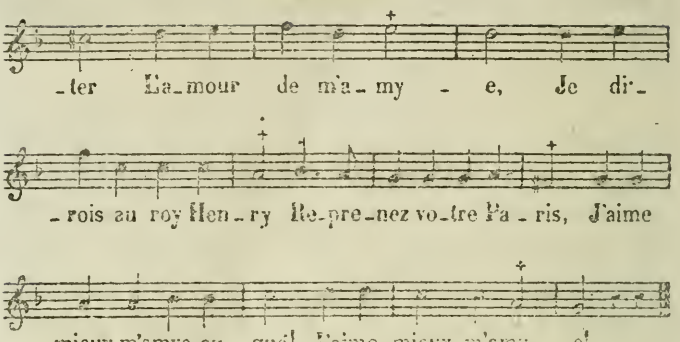

— Mais où avez-vous pris cet air ? me demanderez-vous sans doute.

— Eh ! mon Dieu, tome III, n° 156, de ce même recueil des *Parodies du Nouveau Théâtre Italien* (à Paris, chez Briasson, MDCCXXXI) que cite M. Livet dans votre numéro 57. Il y est noté tout au long sous ce titre : *Si l'Roy me vouloit donner...*

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus empressées.

ANATOLE LOQUIN,

collaborateur musical du Dictionnaire de Littré.

BIBLIOGRAPHIE

—

Le Molière-Leman. — Les fascicules de cette splendide édition se succèdent avec une régularité que nous n'osions vraiment espérer, en raison de la somme de travail que représente un pareil monument. Voici, en moins d'un an, la 6e livraison parue : si les éditeurs continuent à être aussi exacts, nous aurons dans quatre ans le *Molière* complet.

Dom Garcie de Navarre, l'une des moins « moliéresques » des pièces de Molière, laissait toute latitude au crayon de l'artiste, qui s'est très habilement tenu dans l'esprit et le goût du costume hispano-flamand de la fin du XVIe siècle. Cette nouvelle livraison ne renferme pas moins de 22 illustrations : faux-titre, cadres, en tête, lettres ornées, culs-de-lampe. La grande composition hors texte, dont la gravure — dûe à M. Géry-Bichard — nous paraît plus soignée que les précédentes, représente la scène 7 de l'acte IV. C'est un tableau plein de mouvement et de vérité : les quatre personnages sont très étudiés, excellents d'attitude, d'expression, de geste.

Les petites compositions se distinguent toujours par un luxe et une variété d'ornementation vraiment inouïs.

Cette œuvre de haut goût et de science patiente réclamait à la fois un artiste habile, un travailleur persévérant et un érudit consommé. M. Jacques Leman, peintre de grand talent et moliériste passionné, s'était pendant vingt ans préparé à ce labeur exceptionnel qu'il conduira à bonne fin, et dont il tirera certainement gloire et profit.

Nous n'avons pas besoin de donner le détail de chaque planche, persuadé que tous ceux qui s'intéressent à l'illustration de Molière, artistes ou amateurs, possèdent le volume, à la fin duquel on trouve une exacte description de chaque sujet.

Dans une substantielle notice de XI pages, M. Anatole de Montaiglon a écrit l'histoire de la pièce : l'érudit commentateur laisse entrevoir que *Dom Garcie* a pu être écrit et même représenté en province, avant l'arrivée de Molière au Petit-Bourbon. La chose n'est pas impossible, mais l'opinion courante est que Molière n'eut l'idée de donner au public sa tragi-comédie qu'après le début de la troupe espagnole venue à l'occasion du mariage du Roi.

J'accepte plus volontiers cette très fine remarque du savant critique : « Si le *Prince jaloux* n'avait pas été écrit par un comédien, s'il se trouvait dans l'œuvre de Rotrou, ou de Thomas Corneille, même de M. de Corneille l'aisné, il *y* aurait une autre place que dans celui de Molière; on lui aurait reconnu, on lui reconnaîtrait une bien autre valeur. »

Plus loin, M. de Montaiglon dit que Molière *s'est fait représenter* dans César de la *Mort de Pompée*. N'admet-il pas, avec Chamfort, que ce sont les comédiens qui, probablement après la mort du Maître, l'ont fait peindre ainsi

par son ami Mignard, lequel avait fait de lui déjà deux portraits ? La question a son importance, au moment où l'*Etude* de M. Emile Perrin vient de ramener l'attention sur les portraits de Molière.

Enfin, M. de Montaiglon attribue sans conteste les *Nouvelles nouvelles* à de Vizé, qui doit au moins en partager la paternité avec le comédien de Villiers.

L'*Ecole des Maris* est en préparation. On promet 80 planches pour les *Plaisirs de l'Ile enchantée*, et le *Tartuffe* nous réserve, dit-on, une véritable surprise.

⁂

La Satyre des Satyres et la Critique désintéressée sur les satyres du temps viennent de paraître chez Jouaust en un seul volume, le 12me de la *Nouvelle collection moliéresque* (1). Voilà donc réalisé le vœu de notre regretté collaborateur Marnicouche : c'est à lui que nous devons la réimpression de ces deux plaquettes rarissimes, d'après l'exemplaire de l'Arsenal, et il n'aura pas eu la joie de l'ajouter à sa riche bibliothèque !

Nous n'avons pas à parler de la notice de M. Paul Lacroix; nos lecteurs la connaissent déjà, sous le titre de *Réponse aux questions d'un Provincial :* elle est imprimée dans le *Moliériste* de janvier 1883.

Sous presse : l'*Ombre de Molière*, par Dassoucy.

⁂

Deux contre Un. — Signalons comme livre d'étrennes... pour 1885, ce falot enfant de la muse parfois charenton-

(1) 1 joli volume tiré à 340 exemplaires numérotés. Prix : 5 fr. 50.

nesque d'Ernest d'Hervilly, adopté par la librairie Delagrave, et agrémenté d'amusantes illustrations en couleurs. C'est la très moliéresque aventure, en vers, de M. Jourdain en proie à deux médecins échappés de *Pourceaugnac*.

⁂

Le *Livre* du 10 janvier reproduit un article de la *Gazette des Tribunaux* sur « un Portrait de Molière en référé ».

⁂

Sous le titre d'Etudes nouvelles sur Molière, M. Ch.-L. Livet a publié, dans la *Revue politique et littéraire* du 19 janvier, un extrait de l'*Introduction* à une nouvelle édition des *Précieuses ridicules* qu'il est à la veille de faire paraître à la librairie Paul Dupont, d'après l'originale de 1660, avec des notes historiques et grammaticales, un lexique, la carte du Tendre et l'air noté du madrigal de Mascarille.

⁂

Le Rire, un volume de M. Philbert, publié par Germer-Baillière, est en grande partie consacré à une étude sur le comique de Molière.

⁂

Le *Musée des Familles* du 1er janvier contient un portrait de Coquelin aîné en costume de Mascarille, d'après le tableau de Madrazzo, accompagné d'un article de M. Eugène Manuel.

⁂

Le *Drapeau* du 19 janvier a publié, à l'occasion de l'anniversaire, le portrait de Molière, encadré d'un éloquent panégyrique par notre collaborateur Jules Claretie.

⁂

Le 6e cahier de *Molière-Museum*, qui paraîtra fin février, complètera le tome II de l'excellente collection formée par M. le Dr Schweitzer. Il contiendra la réimpression du *Roy Glorieux*, le rarissime libelle du curé Roullès.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

JANVIER 1684

Lundy 10. — On a recommencé à jouer après le Jubilé. *L'Avare*. . . . . Recette .		804 l.	15 s.
Mardy 11. — Le Cid. — *Cocu imaginaire*		606	15
Lundy 17. — Plaideurs. — *Médecin malgré luy*.. . .		429	15
Vendredy 21. — *Tartuffe*.		278	»»
Jeudy 27. — *Festin de Pierre* (Thomas Corneille). . .		391	15
Samedy 29. — *Escole des Femmes* et *Critique*.		617	10
Lundy 31. — *Escole des Maris*. — *George Dandin*. . .		355	15

JANVIER 1784

Mardy 6. — Barbier de Séville. — *Pourceaugnac*. . .	2,780	5
Vendredy 9. — Légataire. — *Médecin malgré luy*. . .	629	2
Dimanche 11. — Le Roy Léar. — *Mariage forcé*. . .	2,445	1
Mardy 13. — *Ecole des Femmes*. — Avocat Patelin. .	338	4
Mardy 13. — A Versailles : *Tartuffe*.	Service de la Cour.	
Dimanche 18. — Le Flatteur. — *Pourceaugnac*. . . .	1,535	17
Mardy 20. — *Ecole des Femmes*. — La Pupille (la Dlle Laurent a débuté par *Agnès* et Julie).	319	»»
Jeudy 22. — A Versailles : Britannicus. — *Escarbagnas*.	Service de la Cour.	
Lundy 26. — 4e de Macbeth. — *Escarbagnas*	3,063	»»

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie-Française. — Lundi 31 décembre, les *Femmes savantes*. — Mardi 1er janvier, le *Mariage forcé* (MM. Martel, Joliet, Villain, Truffier, Le Bargy, Leloir, Thomas; Mlle Fayolle). — Samedi 5, le *Misanthrope* (MM. Delaunay, Prud'hon, Boucher, Joliet, Baillet, H. Samary; Mmes Broisat, Amel et Marsy). — Dimanche 6, matinée, les *Femmes savantes* (MM. Got, Barré, Coquelin cadet, Silvain, Joliet, Roger, Le Bargy; Mmes Madel, Brohan, Jouassain, J. Samary, Fayolle, Muller). — Mardi 8, le *Misanthrope* et le *Médecin malgré lui* (MM. Got, Joliet, Roger, Leloir, Thomas, Falconnier; Mmes P. Granger, Frémaux, Amel). — Mercredi 9, *Tartuffe* (MM. Maubant, Prud'hon, Boucher, Joliet, Dupont-Vernon, Villain, Truffier; Mmes Jouassain, J. Samary, Lloyd, Muller). — Jeudi 10, le *Mariage forcé*. — Samedi 12, les *Femmes savantes*. — Mardi 15, 262e anniversaire de la naissance de Molière : *Amphitryon* (MM. Got, Mounet-Sully, La Roche, Joliet, Villain, Davrigny, de Féraudy; Mmes J. Samary, P. Granger, Rosa Bruck).

Première représentation de *Maître et valets* (1), à propos en vers de M. Bertol-Graivil (Mascarille, M. Coquelin cadet; Figaro, M. Truffier; Crispin, M. de Féraudy).

Dans cette petite saynète à trois personnages, M. Bertol-Graivil a très habilement enchâssé un hommage *à Molière* et le spirituel duo : *Rencontre*, déjà publiés par M. Jules Truffier dans son volume de vers : *Sous les frises*.

---

(1) Un vol. in-18, librairie Tresse. Prix : un franc.

M. Sarcey, l'oracle de la bourgeoisie, n'a que médiocrement goûté cet ingénieux à-propos, qu'il aurait déclaré charmant s'il avait été joué à son cher Odéon. — Le *Malade imaginaire* (MM. Got, Barré (qui n'avait pas joué le rôle d'Argan depuis une quinzaine d'années), Coquelin cadet, Prud'hon, Martel, Joliet (Diafoirus père), Roger, Masquillier; Mmes Jouassain, Samary, la petite Aumont; Mlle Durand joue pour la première fois le rôle d'Angélique), et la *Cérémonie*. Recette : 7,994 fr. 50 c. — Jeudi 17, même spectacle.—Dimanche 20, matinée, le *Misanthrope* (Mlle Tholer joue Célimène, par indisposition subite de Mlle Marsy). — Mardi 22, les *Fourberies de Scapin* (M. Coquelin aîné). — Mardi 29, le *Dépit Amoureux* (Mlle Kalb joue pour la première fois Marinette). — Mercredi 30, l'*Avare* et le *Malade Imaginaire*. — Jeudi 31, le *Dépit amoureux*.

Odéon. — Mercredi 2 janvier, matinée, le 1er acte de *M. de Pourceaugnac*, avec la course des apothicaires.—Dimanche 6, matinée : l'*Avare*. — Lundi 7, soirée populaire : le *Misanthrope;* le 1er acte de *M. de Pourceaugnac*, avec la course des apothicaires. — Mardi 15, 262e anniversaire de la naissance de Molière : *Tartuffe ;* première représentation de *Placet au Roi*, (1) comédie en 1 acte, en vers. Cet à-propos, qui dormait depuis une huitaine d'années dans les cartons du « second » Théâtre français, est de M. Francis Fabié, professeur au lycée de Toulon, l'auteur du *Molière et Montespan*, représenté il y a cinq ans au « troisième. » par M. Ballande. Le prestigieux Sarcey, déjà nommé, le déclare ingénieux et lestement tourné; il l'eût trouvé d'une niaiserie rare et d'une pesanteur égale à la sienne, s'il avait été donné à la rue de Richelieu, — par d'autres comédiens que MM. Porel, Brémont, Cornaglia, Amaury, Barral, Fréville; Mlles Elise Petit et Baréty. Le *Malade imaginaire*, suivi de la *Cérémonie*. — Dimanche 20, matinée, lundi 21, soirée populaire, dimanche 27, matinée, et lundi 28, soirée populaire : même spectacle.

Opéra-Comique. — Mercredi 30, l'*Amour Médecin*.

---

(1) 1 vol. in-18, librairie Tresse. Prix : 1 fr. 50.

Porte-Saint-Martin. — Dimanche 13 janvier, matinée : l'*Ecole des femmes* (M. Talbot joue Arnolphe ; M. Paul Reney, Horace; Mlle Valette, Agnès). — Mardi 22, même spectacle. — Mercredi 23, jeudi 24, vendredi 25, soirées populaires : l'*Avare* (M. Talbot) et l'*École des femmes* (dº). — Dimanche 27. matinée populaire : l'*Avare* et le *Malade imaginaire* (M. Talbot).

Eldorado. — Dimanche 23 décembre, au bénéfice des écoles du 3e arrondissement : le *Dépit amoureux* (Marinette, Mme J. Thénard ; Lucile, Mlle Samson ; Gros-René, M. Joliet; Eraste, M. G. Thomas; Valère, M. Mayer ; Mascarille, M. Gauthier).

Saint-Pétersbourg. — Premier théatre privé. — Mercredi 9 janvier, M. Coquelin aîné a joué les 3e et 4e actes de *Tartuffe*, entre *Gringoire* et quelques monologues.

Voici en quels termes M. Jean Fleury, le critique du *Journal de Saint-Pétersbourg*, a rendu compte de cette partie du spectacle :

On sait que M. Coquelin a sa théorie sur le personnage : il le croit convaincu, il pense que, lorsque Tartuffe dit qu'il est avec le ciel des accommodements, il croit en effet qu'il en est ainsi, imbu qu'il est de ces doctrines casuistiques dénoncées par Pascal, et qu'il est bien décidé à faire pénitence du péché qu'il souhaite avec tant d'ardeur de commettre. Quoi qu'il en soit de ce système d'interprétation, M. Coquelin rend les scènes avec une telle puissance, avec une telle intensité de passion longtemps contenue et éclatant à la fin, qu'il tient la salle haletante, bien que tout le monde sache comment cela finira. Nulle exagération, nulle trace de comique. C'est un homme éperdûment amoureux, mais un dévot qui a sa langue particullère et que la prudence n'abandonne jamais.

Lorsqu'il se voit démasqué, c'est l'orgueil qui parle ; mais cet orgueil, cette dignité, cette hauteur conservent leur caractère spécial. Tartuffe menaçant est un dévot encore. M. Coquelin entre de la tête aux pieds dans la peau du personnage tel qu'il l'a conçu.

Mme Favart rend le rôle d'Elmire avec ce mélange de dignité, de réserve et d'indulgence que Molière a donné à la seconde femme d'Orgon.

MONDORGE.

Imprimerie de Pons (Charente-Inférieure). — Noël Texier.

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 60 MARS 1884

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. Campardon, J. Claretie, F. Coppée, G. Depping, V. Fournel, J. Guillemot, F. Hillemacher, A. Houssaye, Paul Lacroix, H. de Lapommeraye, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, A. de Montaiglon, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, F.-P. Régnier, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, etc.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1884

SOMMAIRE DU NUMÉRO LX

CINQUIÈME ANNÉE

LES *PRÉCIEUSES RIDICULES* A LA SCÈNE. — G. Larroumet.
AFFAIRE MÉNARD.
BIBLIOGRAPHIE. — Du Monceau.
ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES. — G. M.
BULLETIN THÉATRAL. — Mondorge.
INDEX ALPHABÉTIQUE.
TABLE DES MATIÈRES.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, 13 FRANCS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre Français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 79, boulevard de Clichy, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

LES

PRÉCIEUSES RIDICULES A LA SCÈNE (1)

—

Du temps de Molière et de ses successeurs immédiats, l'improvisation tenait une assez grande place dans la re-

---

(1) L'auteur de l'étude qu'on va lire, M. Gustave Larroumet, n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Molièriste*. On lui doit ce savant travail sur *Marivaux, sa vie et ses œuvres* (Hachette, in-8°, 1883), auquel l'Académie française décernait récemment le premier prix Montyon et dont M. Emile Boully a rendu compte dans notre livraison d'avril dernier. Il a donné aussi dans le *Molièriste* des études remarquées sur *la Versification et le style de Molière*, *la Morale de Molière*, *Molière et Catulle*, *Molière et Mathurin Régnier*, etc., signées simplement de l'initiale L..... Il va faire paraître incessamment, à la librairie Garnier frères, une édition des *Précieuses ridicules* dans laquelle on retrouvera le morceau dont nous offrons aujourd'hui la primeur, et qui fera suite à ses précédentes éditions des deux premiers chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, le *Cid* et *Andromaque*. L'année, du reste, est bonne pour les *Précieuses ridicules* : notre collaborateur M. Ch.-L. Livet vient d'en faire paraître, à la librairie Paul Dupont, (avec les *Femmes savantes*) une édition dont nous parlons ci-après. (N. D. L. R.)

présentation des *Précieuses ridicules*. Bien que plus voisines de la comédie de mœurs que de la farce, elles se rattachaient encore d'assez près à ces canevas italiens, longtemps imités par Molière, où les *lazzi* faisaient une partie du dialogue et où les jeux de scène bouffons étaient très multipliés. Les rôles de Mascarille et de Jodelet, surtout, se prêtaient admirablement à ce genre de saillies; aussi l'imagination plaisante des acteurs dût-elle s'y donner libre carrière.

De ces *lazzi* la tradition a conservé un certain nombre, principalement dans le rôle de Mascarille, et de nos jours encore ils agrémentent la représentation des *Précieuses*. C'est ainsi que, dans la scène IV, (1) Madelon scande tantôt par de petits cris d'indignation, tantôt par des formules approbatives, la tirade de sa cousine sur la carte de Tendre et la visite des prétendants évincés; que, dans la scène IX, Mascarille développe largement son commentaire sur ses propres vers : « Ne trouvez-vous pas la pensée bien exprimée par le chant ?... »; que, dans la scène XI, le même Mascarille, parlant de sa blessure, au lieu de dire simplement, comme le porte le texte imprimé : « C'est un coup de mousquet que je reçus la dernière campagne que j'ai faite... », dit, en se reprenant : « C'est un coup de cotret... de mousquet, veux-je dire... »; etc.

De même pour les jeux de scène. Parmi ceux-ci, il en est d'excellents. Ainsi, vers la fin de la scène IX, le « Ahi ! ahi ! » de Mascarille est si brusque et si fort, que Made-

(1) Nous adoptons, pour la division des scènes, les indications de l'édition originale.

lon et Cathos s'enfuient effarées et toutes tremblantes à l'extrémité du théâtre. Sur son explication : « Quoi ! toutes deux contre mon cœur en même temps ?... », les deux précieuses reviennent, rassurées et souriantes, en disant : « Il est charmant ! » Mais il en est d'autres d'un goût fort douteux. Pour dissimuler sa maigreur, Jodelet s'est couvert d'un grand nombre de vestes superposées qu'on lui enlève successivement. Il se trouve enfin vêtu, en chef de cuisine, de simple toile blanche, et, après avoir tiré de sa ceinture un long bonnet de coton dont il se coiffe, il s'agenouille devant Madelon qui le repousse avec horreur. Autrefois même on ne s'en tenait pas là : Jodelet, dépouillé et grelottant, venait se chauffer les mains à la rampe. Ceci n'est-il pas plus digne d'une parade que de la comédie, et du théâtre de Ghérardi que de celui de Molière ? On nous dit que cette tradition est fort ancienne, qu'elle a toujours été pratiquée (1). Qu'importe ? Puisque ni Molière, ni La Grange et Vinot n'ont jugé à propos de la noter dans leurs indications scéniques, ils ne voulaient pas la perpétuer. En admettant qu'elle soit contemporaine des premières représentations des *Précieuses*,— ce qui est fort douteux, car M^lle^ des Jardins n'en dit rien dans son *Récit* (2), — elle dût être imaginée par le vieux Jodelet,

(1) Voy. CAILHAVA, *Etudes sur Molière*, p. 40.

(2) On sait que M^lle^ des Jardins, plus connue sous le nom de M^me^ de Villedieu, fit paraître, peu de temps après la représentation de la pièce, un *Récit en prose et en vers de la farce des Précieuses*, plein de curieux détails sur ce qu'on pourrait appeler « le premier état » des *Précieuses ridicules*. Ce récit a été réimprimé par Ed. Fournier dans les *Variétés*

dont la mesure et le tact n'étaient point les qualités dominantes. Si on la faisait disparaître, on peut être certain qu'elle serait peu regrettée.

Mais, pour en revenir aux *lazzi*, est-il bon de les maintenir ? Quoiqu'il y en ait dans le nombre de très amusants, il est permis d'en douter. La première raison, c'est que Molière était en droit de se permettre avec sa prose des libertés que devrait nous interdire maintenant notre respect pour un chef-d'œuvre deux fois séculaire. En outre, ce qui n'était pour lui et ses contemporains qu'une simple « farce » (1), est estimé aujourd'hui à l'égal de la plus haute comédie, et celle-ci répugne à toute altération d'un texte consacré. Enfin, le comique des *Précieuses*, telles qu'on les imprime, est assez puissant et assez nourri pour se suffire à lui-même. On peut considérer encore qu'à la distance où nous sommes des premières représentations de la pièce, il est bien difficile de distinguer, dans ces *lazzi* traditionnels, ce qui appartient aux premiers interprètes et, à ce titre, mériterait d'être conservé, de ce qui est le fait des interprètes postérieurs. Les *lazzi* tenaient de même une assez grande place dans une autre pièce du répertoire comique, le *Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux, un petit chef-d'œuvre dans son genre, mais combien inférieur aux *Précieuses !* En le remettant à la scène, il y a deux ans,

---

historiques et littéraires de la Bibliothèque elzévirienne, par E. Despois dans son édition des *Œuvres de Molière*, et par M. Paul Lacroix dans sa *Nouvelle collection moliéresque*.

(1) On vient de voir le titre que lui donnait Mlle des Jardins, d'accord en cela avec les contemporains.

la Comédie-Française prit soin de le débarrasser de tout ce qui n'était pas le texte même de l'auteur. Il serait fort à souhaiter que les *Précieuses* fussent l'objet d'une semblable restitution.

Non-seulement le texte des *Précieuses* est altéré par des additions d'une utilité contestable, mais, par un abus contraire, on y pratique de larges coupures. Celles-ci peuvent être blâmées sans hésitation; car, au lieu d'abréger une pièce où rien ne faisait longueur, elles nuisent beaucoup à sa clarté et diminuent d'une manière notable la portée de certains passages.

Voici le relevé de ces suppressions :

Dès la première scène, entre La Grange et du Croisy, on coupe : dans le rôle de La Grange, depuis « A peine ont-elles pu se résoudre... » jusqu'à « ... nous avons pu leur dire »; depuis « Je connais ce qui nous a fait mépriser, » jusqu'à « un peu mieux leur monde »; on coupe aussi le membre de phrase « car il n'y a rien à meilleur marché que le bel esprit maintenant ». Avec ces suppressions, il est impossible, pour un spectateur qui ne connaîtrait pas la pièce par une lecture préalable, de comprendre pourquoi La Grange et du Croisy sont si fort en colère; leur vengeance, légitimée par l'accueil qu'ils ont reçu, devient excessive et par trop « sanglante », s'il n'est plus question de cet accueil; de plus, sans la définition de la maladie précieuse, Cathos et Madelon, n'étant plus annoncées et expliquées, semblent, dès leurs premiers mots, deux filles par trop extravagantes. Si le spectateur a lu la pièce, ce qui est le cas pour l'immense majorité, il regrette d'autant plus de ne pas retrouver, traduit devant

ses yeux, le souvenir de ses lectures, car on n'oublie guère les *Précieuses* une fois lues.

Dans la scène IX, entre Mascarille et les deux précieuses, il nous souvient d'avoir vu, à deux représentations différentes et assez éloignées l'une de l'autre, supprimer jusqu'à huit répliques après la profession de foi dramatique de Mascarille : « Quand j'ai promis à quelque poëte, je crie toujours ; « Voilà qui est beau ! » devant que les chandelles soient allumées. » Ainsi disparaît la vive attaque contre les « Grands Comédiens », c'est-à-dire les comédiens de l'hôtel de Bourgogne. On essaierait peut-être de justifier cette suppression en disant que ce passage n'a qu'un intérêt de curiosité littéraire, qu'il y faudrait un commentaire, et que les érudits, toujours en minorité dans une salle de spectacle, sont seuls à le regretter. Cependant, il y a trois ans, au cours des fêtes de son second centenaire, la Comédie-Française ne craignit pas de remettre à la scène, pour le plus vif plaisir du grand public aussi bien que des lettrés, l'*Impromptu de Versailles* où la querelle de Molière avec l'hôtel de Bourgogne tient une si large place.

Il y a plus. Dans les six dernières scènes (XII à XVII), les « voisines de Gorgibus », que l'édition de 1734 appelle Célimène et Lucile, ne paraissent pas; aussi coupe-t-on, à la scène XI, la dernière réplique de Madelon « Voici nos amies qui viennent », et à la scène XII, les quatre premières répliques entre Madelon, Lucile, Mascarille et Almanzor, depuis « Mon Dieu ! mes chères, nous vous demandons pardon » jusqu'à « Allons donc, mes chères, prenez place ». Cette suppression des voisines est très

regrettable, non pour l'importance de leur rôle, qui tient tout entier dans une réplique d'une ligne mise dans la bouche de Lucile, mais pour la portée générale de la pièce; en effet, la leçon donnée aux Précieuses est bien moins forte et leur humiliation bien moins vive, si, au lieu d'avoir pour spectatrices leurs amies, « des chères » comme elles, tout se passe à huis-clos.

Dans la scène XV, on coupe depuis « Ah ! ah ! coquins, vous avez l'audace d'aller sur nos brisées », jusqu'à « qu'on emporte toutes ces hardes, dépêchez; » et, faute de ces explications données par La Grange et du Croisy, les Précieuses ne doivent plus rien comprendre à la bastonnade appliquée au faux vicomte et au faux marquis par ces deux muets qui sortent on ne sait d'où et qui disparaissent sans autre explication. Très logiques et on ne peut mieux motivés dans le texte de Molière, les coups de bâton deviennent de la sorte aussi peu clairs que dans une farce ou une parade. Encore, ici, l'essentiel n'est-il pas de les expliquer, mais de les donner, ce qui suffit à soulever le gros rire; car il est admis, dans ce genre de divertissement, que les coups de bâton, donnés ou reçus, sont un genre de comique irrésistible et qui se suffit à lui-même. Mais, dans une pièce de Molière, on peut, sans trop d'exigence, désirer un comique moins sobre de mots et qui ne doive pas tout son effet à la plus facile et à la plus vulgaire des pantomimes.

Les trois dernières scènes (XVI, XVII et XVIII) sont complètement bouleversées; on transporte à la fin de la scène XV la demande du violon et la réponse de Gorgibus, lesquelles, dans le texte, sont au début de la scène XVIII; on

coupe, dans la scène XVI, à la seconde réplique de Gorgibus, depuis « infâmes », jusqu'à « je boive l'affront », ce qui rend la vengeance de La Grange et de du Croisy encore moins intelligible; on coupe aussi, dans la réplique de Mascarille, depuis « Traiter comme cela un marquis » jusqu'à « ceux qui nous chérissent », ce qui rend bien moins piquante l'ironie du faux marquis. Enfin, la scène XVIII disparaît tout entière, avec les reproches de Gorgibus aux précieuses: « Nous allons servir de fable et de risée... », et son amusante boutade : « Et vous, qui êtes cause de leur folie, sottes billevesées... » La pièce finit ainsi sur la réflexion philosophique de Mascarille; « Allons, camarade, allons chercher fortune autre part...etc. » Or, cette fin est tout à fait invraisemblable. Comment admettre que Gorgibus laisse la place libre aux deux valets démasqués, et sorte lui-même avant de les avoir chassés de chez lui ? Peut-être a-t-on voulu que Mascarille, qui est le rôle principal de la pièce, restât le dernier en scène et que le rideau tombât sur ses derniers mots, afin qu'il recueillît le principal honneur des applaudissements qui suivent toujours la fin d'une pièce. On comprendrait un calcul de ce genre dans un petit théâtre, avec la vanité exigeante et mesquine de certains acteurs en vedette; rien ne le justifie à la Comédie-Française, dont les artistes éminents doivent être au-dessus de ces petitesses.

Il y aurait beaucoup à dire aussi sur les costumes; ils sont loin d'être exacts. Sauf Mascarille, dont l'ajustement, réglé par le dialogue lui-même, répond bien à la date de la pièce, les personnages des *Précieuses*, au lieu des modes de 1660, nous donnent celles de la fin du siècle. La Grange

et du Croisy, sans manteau, avec leur justaucorps et leur veste, représentent assez bien la tenue de ville d'un officier vers 1680. Gorgibus, le vieux bourgeois de Paris, que Mlle des Jardins nous dit « vêtu comme les paladins françois », devrait avoir au moins le costume du temps de Richelieu, c'est-à-dire les chausses longues à aiguillettes et le pourpoint; or, il porte lui aussi la veste et le justaucorps, les mêmes que Chrysale dans les *Femmes savantes*, qui sont de 1672. Madelon et Cathos sont coiffées de la fontange; or, celle-ci ne fut inventée que vers 1679, par Mlle de Fontanges, qui n'était pas née en 1660. Pour Jodelet, le vieux brave, l'élégant de l'ancienne cour, nous lui voyons aussi la veste et le justaucorps de 1680, mais taillés dans une étoffe à ramages qui n'est d'aucun temps, et son épée est suspendue au large baudrier dont l'usage ne date que de 1670.

Hâtons-nous de dire qu'il ne faut pas attribuer exclusivement aux interprètes actuels des *Précieuses* ces altérations de texte et ces anachronismes de costumes; ils ne font que suivre une tradition déjà fort ancienne. C'était bien pis, en effet, au siècle dernier. M. Georges Monval possède un exemplaire de la pièce ayant appartenu à Dazincourt, qui fit partie de la Comédie de 1776 à 1809. Toutes les coupures que nous venons de signaler y sont indiquées. Ce curieux exemplaire nous apprend encore autre chose. Comme on jouait alors Molière en habit de ville, on n'hésitait pas, afin de mettre le texte d'accord avec des costumes faux, à remplacer par des expressions modernes tout ce qui désignait des particularités du vêtement d'autrefois. Tout se tient dans l'art dramatique : souci histo-

rique de la mise en scène, vérité de l'interprétation, respect du texte, et la moindre négligence dans l'une de ces parties compromet aussitôt les autres. A la scène IV, Cathos disait « indigence de *broderies* », au lieu de « *rubans* »; à la scène IX, Mascarille remplaçait « devant que les *chandelles* soient allumées » par « devant que la *toile* soit levée », et « que vous semble de ma *petite-oie ?* » par « que vous semble de ma *veste ?* » On coupait les sept répliques qui suivent, car le *ruban*, *Perdrigeon* et les *canons* ne signifiaient plus rien avec un Mascarille sans canons ni rubans. Les « plumes » étaient remplacées par des « manchettes », et, par suite, disparaissait la plaisante gasconnade : « Savez-vous que le brin me coûte un louis d'or ? » Enfin, Madelon disait « jusqu'à mes *mouches* » au lieu de « jusqu'à mes *chaussettes*. »

Ces malheureuses altérations ont disparu, et, sous ce rapport du moins, nous sommes en progrès sur le dix-huitième siècle. Mais on a vu tout ce qui nous reste à faire pour revenir à la fidélité d'une interprétation vraiment exacte. Il serait digne, croyons-nous, de la Comédie-Française, qui entoure la mémoire de Molière d'un culte si fervent et la représentation de ses pièces d'un soin si consciencieux, qui fait des *Précieuses ridicules*, en particulier, un si vif plaisir des yeux et de l'esprit, qui ne les a jamais jouées avec plus de force comique et de verve, il serait digne d'elle de les rétablir dans leur intégrité, de les débarrasser d'additions parasites, d'accorder enfin à leur mise en scène un peu de ce soin consciencieux et délicat, de ce respect de l'histoire, de cette attention artistique à la différence des temps, qu'elle ne ménage jamais aux pièces

contemporaines, que le sujet soit moderne ou ancien. Elle nous donnerait ainsi, pour une pièce au moins de Molière, le sentiment de cette chose exquise et rare, la perfection dans la représentation d'un chef-d'œuvre dramatique.

GUSTAVE LARROUMET.

AFFAIRE MÉNARD

Le Jeudi 21 Février, à *neuf heures et demie du soir* (c'est décidément un travail de nuit), un clerc d'huissier a déposé chez le concierge de notre rédacteur en chef, une nouvelle assignation à comparaître par-devant la 9e chambre le *mercredi 12 mars prochain*.

Nous publierons probablement le texte du jugement dans la première livraison de notre sixième année.

N. D. L. R.

BIBLIOGRAPHIE

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, la collection classique de pièces de Molière publiées par M. Ch.-L. Livet, qui comptait déjà l'*Avare*, le *Misanthrope* et le *Tartuffe*, vient de s'augmenter des *Précieuses ridicules* et des *Femmes savantes*. (1) Ces deux publications se distinguent par les mêmes mérites que les précédentes : étendue et précision du commentaire, connaissance intime du temps et du milieu. Abordant cette fois deux pièces qui marquent, l'une et l'autre, une époque importante de la société précieuse, M. Livet se trouvait dans son domaine propre. La plupart de ses travaux, en effet, ont eu pour objet l'esprit, les mœurs et la littérature que vit naître l'hôtel de Rambouillet ; c'est avec une prédilection visible qu'il est retourné à ses études favorites. De là,

(1) Paris, Paul Dupont, 2 vol. in-12 ; aux *Précieuses ridicules* sont joints la carte de Tendre et les airs notés de l'Impromptu de Mascarille et des Violons.

dans le double travail qu'il publie, une sûreté d'information qu'il serait difficile de surpasser ou même d'égaler.

Mais, par cela même que M. Livet est passé maître en cette matière, il serait oiseux de s'attarder avec lui dans l'éloge. Qu'il nous permette donc de lui soumettre quelques objections sur la thèse qu'il expose dans son introduction commune aux deux pièces.

Déjà, dans *Précieux et Précieuses*, M. Livet s'était constitué l'avocat de Mme de Rambouillet et de ses amis, voire de Mlle de Scudéry. Il n'a pas abandonné ce rôle. Commentateur de Molière, il s'efforce d'amoindrir, de circonscrire la portée des coups dirigés par le grand Comique contre la société précieuse, d'établir une distinction rigoureuse entre les « Précieuses bourgeoises », dignes de toutes les satires, et les « Précieuses de Cour », dignes de tous les respects. Molière n'aurait visé que celles-là ; pour celles-ci, loin de les combattre, il se serait fait leur auxiliaire. C'est, en somme, avec une discussion plus détaillée et un appoint notable de faits et d'arguments, la thèse que V. Cousin soutint à plusieurs reprises avec sa chaleureuse éloquence et son impérieuse conviction. Nous doutons fort que M. Livet soit plus heureux, en fin de compte, que son illustre devancier. Il y a plutôt, croyons-nous, dans l'histoire de la société précieuse, une question de *dates* qu'une question de *catégories*. Au beau temps de l'hôtel de Rambouillet, sous le règne de la marquise elle-même, la société précieuse exerce dans de justes limites ses goûts favoris de distinction et de finesse ; son influence, alors, est vraiment utile et ne prête pas au ridicule. Avec les filles de la marquise, Julie d'Angennes surtout, l'es-

prit du cercle se gâte, les défauts en germe se développent et grandissent. Avec Mlle de Scudéry, le précieux, devenu le culte d'une coterie, tombé entre les mains de gens de petite littérature et de mince renom, est franchement grotesque. L'antipathie de Molière pour l'illustre demoiselle se marque si vivement dans les *Précieuses ridicules* qu'il faut, ce nous semble, quelque parti-pris pour ne pas l'y voir.

L'abus du langage métaphorique et du raffinement, dont l'immortel trio des *Précieuses* nous offre la caricature, ne saurait, davantage, selon M. Livet, être imputé aux « Précieuses de Cour ». Cependant, ne trouve-t-on pas cet abus chez tous ceux qui ont traversé la société précieuse ? Chez les meilleurs, ceux qu'une nature d'élite préservait de la contagion, il est à peine sensible ; il s'étale chez les autres. Certes, ni Somaize, ni Molière (on s'excuse d'être obligé de les unir ainsi) ne donnent une image absolument vraie du *Samedi* et du langage qu'on y parlait ; le premier, assez mal informé, enregistrait sans choix ce qu'il pouvait recueillir de divers côtés ; le second usait de son droit de poète comique, c'est-à-dire exagérait et grossissait, pour le rendre plus saillant et plus sensible, ce qu'il voulait tourner en ridicule.

M. Livet trouve la marque du style précieux chez Corneille, chez Racine, chez Molière lui-même ; et il en triomphe pour ses clients. Il en profite pour faire de nos trois grands classiques du Théâtre les auxiliaires et les continuateurs de l'hôtel de Rambouillet. Cet argument se retourne contre sa thèse. Le jargon amoureux du dix-septième siècle est déplorable ; si c'est l'hôtel de Ram-

bouillet qui l'a inventé, tant pis pour lui. Tragiques et comiques, interprètes des passions amoureuses, l'ont employé, ne pouvant faire autrement, et c'est la partie la plus caduque de leurs chefs-d'œuvre que les passages où il domine et se laisse trop sentir. Voilà un défaut d'esprit et de langage assez fort pour imposer sa tyrannie aux plus grands maîtres de la scène. Quel bienfait ç'a donc été de restreindre son influence le plus possible, et quelle reconnaissance nous devons à Molière et à Boileau !

Si l'introduction de M. Livet soulève quelques objections, en revanche il n'y a guère qu'à louer dans son commentaire et ses lexiques. On sait que M. Livet possède une collection unique de dictionnaires des trois derniers siècles, et qu'il connaît à fond les auteurs de second ordre du dix-septième ; — ceux-ci d'une médiocre importance littéraire, mais témoins utiles de leur temps. Il a feuilleté les uns et les autres avec une complaisance de propriétaire et de curieux, et, s'il rapporte de ses fouilles profondes dans ces catacombes de la littérature un peu de « ténébreux butin », le plus souvent, presque toujours, il a les mains pleines de renseignements aussi intéressants que neufs, et il les ouvre toutes grandes. Il complète en bien des points l'admirable *Molière* de la collection des Grands Écrivains ; il facilite beaucoup la tâche du futur auteur d'un lexique définitif de Molière (on sait combien Génin est insuffisant). C'est le plus bel éloge, croyons-nous, qu'on puisse faire de son double travail.

Le Molière-Moland. — Le tome XI, qui vient de

paraître, contient : la tragi-comédie de *Psyché* suivie du livre du Ballet; *les Fourberies de Scapin* avec deux extraits du *Pédant joué* imités ou repris par Molière; la *Comtesse d'Escarbagnas* suivie du *Ballet des Ballets* et des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus;* et les *Femmes savantes*, augmentées de cette rare *Satyre des Satyres* que vient précisément de publier le *Nouvelle collection moliéresque*.

Les très consciencieuses notices et notes de M. Louis Moland ne sont plus à louer; je reprocherai seulement à l'érudit commentateur de se montrer trop affirmatif dans la « distribution des rôles » placée en tête de chaque pièce.

Ainsi, dans les *Fourberies de Scapin,* il est peu croyable que M^lle^ de Brie ait créé le petit rôle de Nérine, à peine bon pour M^lles^ Marotte ou Hervé.

De même, aux *Femmes Savantes,* Hubert est indiqué comme ayant créé Philaminte : il est plus probable qu'il créa Bélise, de l'emploi des « ridicules »; quant au rôle de Martine, qui aurait été confié à une servante de Molière, tous ceux qui ont quelque pratique du théâtre savent ce qu'il faut penser de cette légende : un rôle de 60 vers, duquel dépend en partie le succès du dernier acte, ne réclamait pas moins que le talent et l'autorité de M^lle^ Beauval, à défaut de Madeleine Béjart qui venait de mourir trois semaines avant la première représentation.

Le point faible de cette belle édition est toujours l'illustration, vraiment insuffisante pour le goût actuel. Cependant la composition de *Psyché* nous a paru moins médiocre que les autres.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

Février 1683.

Lundy 1er. — *Fascheux.* — *Médecin malgré lui.* . . 387 10
Mardy 2. — Feste de la Vierge. — Relâche.
Jeudy 11. — Le *Bourgeois Gentilhomme.* 488 10
Jeudy 18. — A Versailles : *Despit amoureux.* . Service de la Cour.
Samedy 20. — Virginie (1). — *Escarbagnas.* 746 5
Lundy 22. — Virginie. — *Escarbagnas.* 822 5
Mercredy 24. — Virginie. — *Mariage forcé.* 1,331 5
Jeudy 25. — *Misantrope* et *Fascheux.* 1,194 15
Vendredy 26. — Virginie. — *Mariage forcé.* 1,268 15
Dimanche 28. — Virginie. — *George Dandin.* . . . 1,338 10

Février 1783.

Dimanche 2. — Relâche pour la Purification.
Mardy 4. — *Ecole des femmes.* — *Médecin malgré lui.* 462 10
Mardy 11. — Crispin médecin. — *Médecin malgré lui.* 447 10
Mardy 18. — A Versailles : *Ecole des Maris.* — *Amphitryon.* . . . . . Service de la Cour.
Mardy 25. — A Versailles : *Tartuffe.* — Les Aveux difficiles. . . . . Service de la Cour.
Jeudy 27. — *Ecole des Maris* (la Dlle Vermilly a joué le rôle d'Isabelle). — Le Roy de Cocagne. . . . . 2,675 »

---

(1) Pièce nouvelle de M. de Capistron, représentée pour la 1re fois le Vendredy 12 Février.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie Française. — Mercredi 30 Janvier, l'*Avare* et le *Malade Imaginaire*. — Jeudi 31, le *Dépit Amoureux* (MM. Boucher, Joliet, Davrigny, de Féraudy; Mlles Frémaux et Kalb). — Dimanche 3 Février, l'*Etourdi* (MM. Coquelin, Coquelin cadet, Garraud, Boucher, Martel, Joliet, Baillet, Davrigny; Mlles Martin et Fayolle) et le *Malade Imaginaire* (MM. Barré, Coquelin cadet, Prud'hon, Martel, Joliet, Roger, Truffier, Masquillier; Mmes Jouassain, J. Samary, Durand, petite Aumont). — Dimanche gras 24, l'*Etourdi*, le *Malade imaginaire* et la *Cérémonie*. — Vendredi 29, le *Dépit amoureux* et, pour le 2e début de M. H. Samary dans le rôle d'Horace, l'*Ecole des femmes*.

Opéra. — Lundi 4 Février, 196e du *Don Juan* de Mozart. — Vendredi 8, 197e de *Don Juan*. — Mercredi 13, 198e de *Don Juan*. — Samedi 16, 199e de *Don Juan*. — Vendredi 22, 200e de *Don Juan*. — Mercredi 27, 201e de *Don Juan*.

Odéon. — Dimanche 3 Février, matinée: *Tartuffe*, *Placet au Roi*, et le *Malade Imaginaire* avec la *Cérémonie*. — Lundi 4, 26e soirée populaire: l'*Etourdi*. — Lundi 11, 27e soirée populaire: l'*Ecole des Maris* (Mlle Baréty joue Isabelle). — Lundi 18, 28e soirée populaire: l'*Ecole des Maris* (dº). — Mardi gras 26, matinée: les *Femmes Savantes*, le *Malade Imaginaire* avec la *Cérémonie*.

Opéra-Comique. — Dimanche 3 Février, matinée: l'*Amour Médecin*. — Lundi 4, 100e de l'*Amour Médecin*.

Théatre de Prague. — Le théâtre national bohême vient de représenter une traduction de l'*Avare* en langue tchèque.

MONDORGE.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

About (E.) 315, 316.
Amants magnifiques (les) 6, 7, 188.
Amour médecin (l') 64, 96, 127, 128, 138, 159, 218, 224, 256, 287, 351, 372.
Amphitryon 31, 63, 64, 96, 109, 127, 179, 192, 254, 255, 256, 287, 319, 350, 371.
Angers 265, 292.
Arnauld (l'abbé) 261.
Aubigné (Agrippa d') 206.
Auger 200.
Avare (l') 31, 37, 58, 63, 70, 95, 127, 159, 192, 218, 223, 254, 255, 256, 320, 349, 351, 372.

B

Banquet-Molière (le) 259, 292, 324.
Banville (Th. de) 39, 311.
Baratier (A.) 153.
Baron 253.
Bayle 203.
Beaulieu (Marcoureau de) 233.
Beffara 188, 261.
Béjard (les) 48, 153, 261.
Béjard (Armande) 78, 155, 261.
Benoist (E.) 99.
Benserade 22.
Bertol-Graivil 350.
Bida (A.) 29.
Bigot (Ch.) 315.
Bikélas (D.) 254.
Boccalini 203.
Boileau-Despréaux 100, 198, 330.
Bordeaux 56.
Bordier (H.) 26.
Bossuet 140.
Boulanger (Marie) 233.
Bourdaloue 217.
Bourdon (Séb.) 228.

Bourgeois gentilhomme (le) 31, 96, 127, 179, 188, 286, 312, 371.
Boursault 211.
Brécourt (G. Marcoureau de) 202, 232, 277, 278.
Brouchoud (C.) 158.
Brunot (F.) 300.
Buisson (abbé du) 249.

C

Caboudet 175.
Catulle 99.
Chanson d'Alceste (la) 275, 343.
Chappuzeau (S.) 26.
Châteauroux 301.
Cimetière Saint-Paul (le) 48.
Claretie (J.) 348.
Claye (J.) 325.
Cocu imaginaire (le) V. *Sganarelle.*
Cohen (M.) 293.
Colbert 282.
Comtesse d'Escarbagnas (la) 31, 55, 95, 127, 179, 255, 286, 312, 319, 349, 371.
Constantini (Angelo) 135.
Continuateurs de Loret (les) 26.
Coppée (F.) 192.
Coquelin aîné 348, 352.
Corneille (Pierre) 134, 201, 330, 346.
Corneille (Thomas) 132, 201, 346.
Cotin 294.
Cottinet (E.) 86, 221.
Critique de l'Ecole des Femmes (la) 96, 349.
Critique désintéressée, 347.
Croix (de la) 206.
Crosnier (Jacques) 176.

D

D'Alembert 3.
Dancourt 124, 316.
Darmesteter 122.
Dauvilliers 173.
Dépit amoureux (le) 32, 43, 62, 64, 101, 127, 224, 288, 320, 351, 371, 372.
Desaix (U.-R.) 261.
Despine (Dr) 318.
Despois (E.) 203.
Destouches 316.
Diétrich (A.) 190.
Dîner de Molière (le) 327.
Divertissement de Chambord (le) 188.
Divertissement royal (le) 188.
Don Garcie de Navarre 165, 345.
Don Juan 64, 95, 127, 255, 349, 372.
Drapeau (le) 348.
Drouyn 56.
Du Croisy 114, 196, 243.
Dufresny 219.
Dumas (A.) 26, 35.
Du Perche 176.
Dupérier, 174, 238.

E

Ecole des Femmes (l') 64, 95, 127, 159, 179, 218, 249, 256, 274, 319, 349, 352, 371.
Ecole des Maris (l') 31, 58, 64, 95, 127, 159, 179, 218, 255, 286, 319, 349, 371, 372.

Elomire hypocondre 188, 281.
Etats du Languedoc (les) 25, 59.
Etourdi (l') 27, 58, 127, 251, 255, 320, 372.

F

Fabié (F.) 351.
Fabre (l'abbé) 267.
Fâcheux (les) 95, 105, 159, 199, 255, 319, 371.
Fage (R.) 309.
Fausses confidences (les) 7.
Favori (le) 137.
Femmes savantes (les) 21, 32, 43, 58, 64, 72, 100, 110, 127, 159, 179, 223, 255, 256, 286, 302, 337, 350, 366, 372.
Festin de Pierre (le) V. *Don Juan*.
Feucherolles 79.
Fléchier 267.
Fonpré (François de) 81.
Fontainebleau 236, 255.
Fortia (Mlle de) 263.
Fouquet 282.
Fourberies de Scapin (les) 31, 37, 64, 95, 127, 159, 160, 191, 255, 286, 287, 312, 319, 351.
Fournel (V.) 249.
Fournier (E.) 279.
Furetière 87.

G

Garasse 216.
Gautier (Th.) 208.
Geoffroy Saint-Hilaire (J.) 120.
George Dandin 31, 58, 63, 127, 255, 349, 371.
Gilbert 201.
Giraud (Octave) 91.
Gloire du Val de Grâce (la) 63, 331.
Gœthe 67.
Grandval (Nicolas) 78.
Grimarest 170, 198, 261, 280.
Guénégaud (Théâtre) 236.
Guérin (Nicolas) 78.
Guignard (les) 79.
Guillot-Gorju 340.
Guy-Patin 121.

H

Halanzier 325.
Halley (A). 267.
Hénaut, libraires, 151.
Hervé (Marie) 51.
Hervilly (E. d') 348.
Hillemacher (F.) 235.
Horace 102.
Hôtel de Bourgogne (l') 132, 201, 233, 250.
Houdon 229.
Hubert 238.

I

Illustre théâtre (l') 279.

J

Jal 49, 238.
Jalousie du Barbouillé (la) 285.
Jannequin (Madeleine) 174.
Jeu de paume de la Croix blanche (le) 280.
Jeu de paume des Mestayers (le) 279.

K

Knorich (Dr W.) 190.

L

La Bruyère 17, 337.
Lacroix (Paul) 249, 254.
La Fontaine 21, 100, 127, 330.
Laforest 234.
La Grange 55, 131, 173, 197, 237, 305.
Lajarte (T. de) 189.
Lapommeraye (de) 32, 335.
Larroumet 4, 355.
La Thorillière 172, 233, 317.
Leibnitz 25.
Leloir (L.) 29.
Lemaître (J.) 124.
Leman (J.) 27, 62, 222, 286, 346.
Léon (L.) 269.
Le Potre 234.
Lesclache 336.
Lesguillon (Françoise) 240.
Lessing 67.
Leveaux (A.) 126, 159.
Limoges 309.
Lindau (P.) 30.
Littré 148.
Livet (Ch.-L.) 158, 244, 340, 348, 366.
Livre abominable (le) 281, 315, 328.
Loiseleur (J.) 25, 273.
Longueil (de) 175.
Lucrèce 100.
Lyon 178, 340.

M

Mahrenholtz (Dr R.) 29.
Malade imaginaire (le) 31, 75, 128, 172, 179, 224, 302, 319, 351, 372.
Manuel (E.) 348.
Marais (Théâtre du) 202, 233.
Marcoureau (Antoine et Pierre) 232.
Mariage forcé (le) 31, 76, 95, 127, 128, 160, 179, 191, 218, 223, 256, 287, 319, 320, 349, 350, 371.
Marianne 13.
Marie (Ch.) 269.
Marivaux 3, 298.
Marthold (J. de) 223.
Martin (Aimé) 261.
Mathanasius (Dr) 272.
Médecin malgré lui (le) 27, 58, 63, 95, 119, 127, 159, 179, 192, 198, 218, 223, 255, 256, 286, 287, 319, 320, 349, 350, 371.
Médecin volant (le) 285.
Mélicerte 27, 63.
Ménard (Louis-Auguste) 60. 282. 315, 328, 365.
Mesnard (Paul) 203, 312, 343,
Mignard 181, 228, 330.
Mignot (François) 81.
Miller (E.) 254.
Misanthrope (le) 31, 58, 70 74, 105, 127, 131, 142, 149, 158, 164, 190, 191, 195, 213, 224, 244, 254, 267, 269, 288, 319 320, 350, 371.
Modène (de) 262.
Moland (L.) 63, 188, 251, 311, 370.
Monsieur de Pourceaugnac 32, 159, 188, 255, 309, 349, 351.
Montaiglon (A. de) 27, 61 222, 286, 346.
Montargis 239.

Montausier (duc de) 266.
Montmaur 185.
Montpellier 292.
Monval (G.) 92, 325, 328, 363.
Morlay (H.) 191, 252.

N

Nonantes (de) 249.
Nouvelles nouvelles (les) 347.
Nuitter (Ch.) 307.

O

Ombre de Molière (l') 127, 232, 319.
Orléans 176.

P

Pagès de Noyez 320.
Palais-Royal (théâtre du) 131, 172, 233.
Panégyrique de l'Ecole des femmes (le) 249.
Parfait (les frères) 78.
Pastorale comique (la) 27, 63.
Paté (L.) 327.
Perrault 334.
Perrin (E.) 189, 228.
Petit Bourbon (le) 346.
Philbert 348.
Phrankin (J.) 254.
Picot (E.) 26.
Pijardière (de la) 25, 292.
Pinchesne 180.
Plaute 100.
Poisson 114.
Précieuses ridicules (les) 20, 31, 89, 95, 160, 192, 203, 222, 223, 255, 287, 319, 320, 348, 355, 366.
Princesse d'Elide (la) 6, 7.
Procope (Michel) 81.
Psyché 286, 312.
Pure (l'abbé de) 206.

R

Racine 125, 138, 330.
Raisin 176.
Regnard 219.
Richemont (de) 176.
Ricquier (L.) 96.
Robinet 249.
Rochefort (Claude Jannequin de) 174, 242.
Rostand (E.) 99.
Rotrou 330, 346.
Rouen 174.

S

Saint-Aignan (duc de) 23.
Saint-Germain 259.
Saint-Simon 22.
Saint-Victor (P. de) 313.
Sarcey (Fr.) 26, 40, 128, 316, 351.
Satyre des Satyres (la) 347.
Saumaize 206.
Scarron 220.
Schweitzer (Dr H.) 92.
Schiller 67.
Sganarelle ou *le Cocu imaginaire* 31, 104, 127, 179, 222, 223, 287, 349.
Shakespeare 254.
Sicilien (le) 6, 27, 32, 159, 255.
Skylizzis 254.
Soirat (Marguerite) 83.
Stoullig 253.
Soulié (Eudore) 49, 279, 336.
Stendhal 296.
Surlis (les de) 233, 277.

T

Talbot 32.
Talien 253, 325.
Tartuffe 13, 27, 29, 31, 43, 61, 70, 95, 127, 128, 150, 179, 192, 218, 219, 223, 254, 286, 287, 296, 319, 320, 349, 371, 372.
Taschereau 73, 70, 249.
Térence 100.
Thierry (E.) 305, 316.
Trallage (de) 235.
Truffier 350.

V

Van Laun (H.) 252.
Vauselle (de) 265.
Versailles 319, 349.
Viau (Théophile de) 208.
Vienne 158.
Villiers (de) 176, 239.
Vitu (A.) 253, 279, 311.
Voisin (le père) 216.

W

Walkenaër 337.
Weiss (J.-J.) 318.
Welschinger (H.) 28.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA CINQUIÈME ANNÉE

N° XLIX. — Avril 1883.

Pages.

E. BOULLY. — *Molière et Marivaux* 3
E. COTTINET. — *La Nudité au lit selon Cathos et l'histoire*. 20
C. HUMBERT. — *Petit questionnaire:* Demandes 29 et 30. 25
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : Notice sur Chappuzeau, par M. H. Bordier; Tome II des *Continuateurs de Loret*; Le *Molière*-Leman; *Molière*, par le Dr Mahrenholtz; Illustrations Leloir et Bida; *Molière choisi* de Cotta. 26
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES MOLIÈRESQUES : Mars 1683-1783 31
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française, Odéon, Théâtre français de Nice, Théâtre de Lyon. 31

N° L. — Mai 1883.

G. LARROUMET. — La *Morale de Molière*, à propos d'une préface de M. Alexandre Dumas. 35
Abbé V. DUFOUR. — *La sépulture de famille des Béjard* dans l'ancien cimetière Saint-Paul 48

L. DROUYN. — *Correspondance*: La famille Drouyn. 56
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES : Avril 1683-1783. 58
L. DE LA PIJARDIÈRE. — *Petit questionnaire :* Réponse 29 59
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : L'Imposteur dévoilé; Le *Molière*-Leman ; Le *Molière*-Moland. . . 60
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française, Théâtre des Nations, Opéra comique . . . 64

N° LI. — Juin 1883.

P. LINDAU. — *Molière et les classiques allemands*.. . . 67
G. MONVAL. — Documents inédits : *Le mariage de Nicolas Guérin*. 78
Dr CHRYSOSTOME II MATHANASIUS. — *La nudité au lit selon Cathos et l'Histoire*. 86
ED. DELUZE. — *Huit vers attribués à Molière* 90
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : Editions Jouaust ; *Moliere und seine Bühne* (5e cahier); Ausgewahlte Lutspiele : *Tartuffe ; Evocation*, par J. Ladimir ; Nouvelles. 92
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES : Mai 1683-1783 95
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française, Odéon, Opéra comique, Gaîté, Théâtre Molière à Bruxelles, Mairie du XVIIe arrondissement 95

N° LII. — Juillet 1883.

G. LARROUMET. — *Molière et Catulle*.. 99
H. MOULIN. — Une lettre inédite de la fille de Du Croisy. 114
Fac-simile d'autographe exécuté par M. Fernique . 117
A. DUVAU. — *Foie à gauche, cœur à droite*. 119
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : *Les Dénouements de Molière*, par A. Darmesteter; *Molière et Dancourt*, par J.. Lemaître ; *Remarquable iconographie de Mo-*

lière: vente M. Barbier; *L'Enseignement moral dans les comédies de Molière;* Le *La Fontaine*-Hachette. . 122
G. M. — Éphémérides moliéresques: Juin 1683-1783. 127
Mondorge. — Bulletin théatral: Comédie-Française, Opéra comique, l'Odéon en voyage; Troupe Talbot. 128

N° liii. — Août 1883.

Ed. Thierry. — *Le Misanthrope* (avant la représentation). 131
P. Lacroix et G. Monval. — *Une représentation du* Misanthrope *à la Comédie-Française pour deux spectateurs*. 142
Ed. Cottinet. — *Le* « Cabinet » *élucidé*. 147
Em. Campardon. — *Deux Arrêts inédits*: plainte en contrefaçon du *Tartuffe* et créance Antoine Baratier. 151
Du Monceau, — Bibliographie: *Molière à Vienne*, par C. Brouchoud. — Le *Misanthrope* (édition Livet), etc. 158
G. M. — Éphémérides moliéresques: Juillet 1683-1783. 159
Mondorge. — Bulletin théatral: Comédie-Française, Casino de Vichy. 160

N° liv. — Septembre 1883.

Ed. Thierry. — Le *Misanthrope* (2e article). 163
G. Monval. — *La Lettre de Cachet* du Malade Imaginaire. 172
Fac-simile exécuté par M. Fernique. 177
G. M. — Éphémérides moliéresques: Août 1683-1783. 179
P. d'Estrée. — *Pinchesne et Molière*. 180
Du Monceau. — Bibliographie: Le *Molière*-Moland; Manuscrits de Beffara donnés à l'Opéra; Nouvelles; le *Misanthrope* des *Molière's Werke; Plays from Molière*, par M. Morley. 188

MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française; Concours du Conservatoire; Société de diction et de déclamation 191

N° LX. — Octobre 1883.

ED. THIERRY. — Le *Misanthrope* (3e et dernier article). 195
Bibl. JACOB. — *Une Note de Bayle sur Molsa, Boccalini et Mascarille*. 203
ED. COTTINET. — *Les Originaux de Pancrace*, d'Oronte et de la « Partie » d'Alceste. 208
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES : Septembre 1683-1783 218
CH.-L. LIVET. — *Une parodie du* Tartuffe 219
A. NALIS. — *Question de Cabinet* et *Cabinet élucidé*. . 221
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : Le *Molière*-Leman (3e et 4e fascicules) : les *Précieuses* et le *Cocu Imaginaire* ; *Nouvelle collection moliéresque*. 222
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française, Odéon, Opéra comique, Théâtre Beaumarchais, Grand Théâtre du Hâvre; Théâtre de Saint-Cloud. 223

N° LVI. — Novembre 1883.

EMILE PERRIN. — *Deux portraits de Molière*. 227
G. MONVAL. — *Les Camarades de Molière* : Brécourt et les De Surlis. 232
LE POTRE. — Portrait de Brécourt, fac-simile exécuté par M. Fernique. 240
CH. MARIE. — *A propos d'une édition du* Misanthrope. 244
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : *Panégyrique de l'Ecole des Femmes ; Plays from Molière* ; *Çà et là* ; *Notice sur Baron*, par Talien ; Traductions grecques de Molière ; le *Jeu de Paume des Mestayers*. 249
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES : Octobre 1683-1783 255
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française, Opéra, Opéra comique 256

N° LVII. — Décembre 1883.

SAINT-GERMAIN. — *Lettre* sur le Banquet du 15 Janvier 259
BEFFARA. — Lettre inédite sur les *Béjart et l'abbé Arnauld* 261
A. BALUFFE. — *Alceste-Montausier* 266
CH.-L. LIVET. — Réponse à un article de M. Ch. Marie 269
La *Chanson d'Alceste*, musique gravée par Lefman 275-276
F. HILLEMACHER et REVÉREND DU MESNIL. — L'acte de renonciation de Brécourt 277
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : *Le Jeu de Paume des Mestayers*, par A. Vitu ; *Le Livre abominable*, mystification de M. Aug. Ménard ; *Le Molière*-Leman ; Nouvelles publications 279
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES : Novembre 1683-1783 286
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française, Odéon, Opéra comique, Mairie du XVII^e^ arrondissement, Théâtre Beaumarchais, Bouffes du Nord, Théâtre Rossini, Mantes, Vernon, Rouen, Constantinople 287

N° LVIII. — Janvier 1884.

P. MARROT. — *Molière*, sonnet 291
Banquet-Molière. — Erratum 292
G. LARROUMET. — *Nécrologie* : Maurice Cohen . . . 293
H. BEYLE. — *Tartuffe jugé par Stendhal* 296
E. CAMPARDON. — *Molière* « *rajeuni* » *par le sieur Brunot* 300
A. FRIEDMANN. — *Les Meneingen à Wien* 302
CH. NUITTER. — *Petit supplément au dossier de La Grange :* Arrêt inédit 305
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : *Molière et les Limousins*, par R. Fage ; Articles de journaux à signaler ; Le tome VIII du *Molière*-Hachette ; *Les Deux Masques* de Paul de S^t^-Victor ; *Le Livre abominable* et M. About ; Dancourt et Destouches, avec

notices de MM. Sarcey et Ed. Thierry ; *La Science du cœur humain*, par le Dr Despine 309
G. M. — Éphémérides moliéresques : Décembre 1683-1783 319
Mondorge. — Bulletin théâtral : Comédie-Française, Odéon ; Cours de M. Pagès de Noyez. . 320

N° lix. — Février 1884.

L. Paté. — *Le nom de Molière*, sonnet. 323
Le Banquet Molière. 324
H. de Lapommeraye. — Allocution. 326
La Rédaction. — *Le Moliériste en police correctionnelle.* 328
A. Houssaye. — *Molière artiste.* 330
A. Baluffe. — *Lesclache et Molière.* 336
A. Loquin. — La chanson du *Misanthrope.* 342
La chanson du Roy Henry, musique gravée par Lefman 343
Du Monceau. — Bibliographie : Le *Molière*-Leman ; *Dom Garcie de Navarre ;* La *Satyre des Satyres* et la *Critique désintéressée ; Deux contre un*, par E. d'Hervilly ; Articles recommandés. — Publications nouvelles. 345
G. M. — Éphémérides moliéresques : Janvier 1684-1784. 349
Mondorge. — Bulletin théâtral : Comédie-Française, Odéon, Opéra comique, Porte-Saint-Martin, Eldorado ; Saint-Pétersbourg. 350

N° lx. — Mars 1884.

G. Larroumet. — *Les Précieuses Ridicules à la scène.* 355
Affaire Ménard. 365
Du Monceau. — Bibliographie : Édition Livet, *Molière*-Moland. 366
G. M. — Éphémérides moliéresques : Février 1684-1784. 371
Mondorge. — Bulletin théâtral : Comédie-Française, Opéra, Odéon, Opéra-Comique, Prague. . 372
Index alphabétique 373
Table des Matières. 379

30367

P
LaF
M

Molliériste
1883-84.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU